

**ETHNOGENÈSE DES PREMIERS MÉTIS CANADIENS
(1603-1763)**

**THÈSE PRÉSENTÉE À LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET DE LA
RECHERCHE EN VUE DE L'OBTENTION DE LA MAÎTRISE ÈS ARTS EN
HISTOIRE**

DENIS JEAN

**DÉPARTEMENT D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE
FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES
UNIVERSITÉ DE MONCTON
DÉCEMBRE 2011**



Library and Archives
Canada

Published Heritage
Branch

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Bibliothèque et
Archives Canada

Direction du
Patrimoine de l'édition

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file Votre référence

ISBN: 978-0-494-93167-7

Our file Notre référence

ISBN: 978-0-494-93167-7

NOTICE:

The author has granted a non-exclusive license allowing Library and Archives Canada to reproduce, publish, archive, preserve, conserve, communicate to the public by telecommunication or on the Internet, loan, distribute and sell theses worldwide, for commercial or non-commercial purposes, in microform, paper, electronic and/or any other formats.

The author retains copyright ownership and moral rights in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

AVIS:

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque et Archives Canada de reproduire, publier, archiver, sauvegarder, conserver, transmettre au public par télécommunication ou par l'Internet, prêter, distribuer et vendre des thèses partout dans le monde, à des fins commerciales ou autres, sur support microforme, papier, électronique et/ou autres formats.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms may have been removed from this thesis.

While these forms may be included in the document page count, their removal does not represent any loss of content from the thesis.

Conformément à la loi canadienne sur la protection de la vie privée, quelques formulaires secondaires ont été enlevés de cette thèse.

Bien que ces formulaires aient inclus dans la pagination, il n'y aura aucun contenu manquant.

Canada

COMPOSITION DU JURY

- Président :** Jeremy Hayhoe, professeur agrégé et directeur, Département d'histoire et de géographie, Université de Moncton
- Examineur hors programme :** Denis Gagnon, professeur agrégé, Université de Saint-Boniface et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'identité métisse
- Directeur de thèse :** Gregory Kennedy, professeur adjoint, département d'histoire et de géographie, Université de Moncton
- Autre membre du jury :** Phyllis LeBlanc, professeure titulaire, département d'histoire et de géographie, Université de Moncton

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur de thèse, le professeur Gregory Kennedy pour son dévouement et pour l'énorme quantité de travail qu'il a effectué. Je lui suis particulièrement reconnaissant d'avoir fait preuve de patience afin d'utiliser toutes les occasions possibles pour faire ressortir les aspects pédagogiques de cet exercice.

Je tiens également à remercier d'autres membres du département d'Histoire/Géographie de l'Université de Moncton, soit Nelson Ouellet pour sa disponibilité et la secrétaire, Dianne LeBlanc, pour sa serviabilité et sa gentillesse.

Pour poursuivre en relation avec le campus universitaire, du Centre d'études acadiennes Anselme Chiasson, je désire remercier la réceptionniste Carmela Bourgeois et le généalogiste Stephen White. Ce dernier n'a pas hésité à me fournir des données non publiées, ainsi que des conseils précieux, notamment en ce qui a trait à des méthodes de travail.

J'ai également bénéficié du concours de plusieurs autres généalogistes, dont Réjean Martel, avec qui j'ai développé une collaboration ainsi qu'une amitié qui se sont échelonnées sur plusieurs années.

Je tiens à remercier Denis Gagnon, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'identité métisse, pour lequel j'ai rempli plusieurs contrats de recherche, ce qui m'a apporté le coussin financier nécessaire pour terminer ma thèse; ainsi que pour m'avoir permis d'intégrer le réseau international de chercheurs sur le métissage en m'invitant à participer au Troisième atelier international sur les identités et les cultures métisses.

Je me dois de souligner l'aide que m'ont fourni la linguiste Danielle E. Cyr et le défunt Emmanuel *Nesgus* Metallic, ce dernier m'ayant servi de guide dans l'apprentissage de la culture mi'gmaq; ainsi que Charles Martijn qui a littéralement joué pour moi le rôle de mentor pendant de nombreuses années. Je remercie aussi Emmanuel Michaux pour son aide pour les cartes géographiques.

Enfin, je ne saurais oublier les membres de ma famille qui m'ont soutenu tout au long de ces longues années depuis mon retour aux études.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES FIGURES

INTRODUCTION.....	8
CHAPITRE UN.....	21
Histoire, identité, territoire.....	21
Les territoires sous étude.....	22
1.1. Le <i>Kmitkinag</i>	22
1.2. Le <i>Gespe'gewa'gi</i>	24
1.3. Les subdivisions du Gespe'gewa'gi au XVIIIème siècle.....	26
1.4. L'importance stratégique de la Gaspésie.....	27
Aspects de la question identitaire reliés à cette recherche.....	30
2.1. Une définition tardive des Métis.....	30
2.2. La recherche théorique sur l'identité métisse en rapport avec cette recherche.....	33
2.3. Les modes d'attribution des désignations : ethnonymes, dénominations et descriptions.....	37
2.4. L'articulation de la présence métisse dans les sources.....	39
L'utilisation des ethnonymes.....	43
3.1. L'utilisation de l'ethnonyme Métis.....	43
3.2. L'utilisation de l'ethnonyme Acadien.....	47
3.3. L'utilisation de l'ethnonyme Gaspésien.....	51
L'apparition des ethnonymes métis dans un territoire disputé.....	53
Considérations sur le rapport entre ma recherche et l'historiographie.....	59
Conclusion.....	67
CHAPITRE DEUX.....	69
Le <i>Kmitkinag</i>/Acadie péninsulaire/Nouvelle-Écosse continentale.....	69
La genèse de la communauté métisse.....	72
1.1. Les souches métisses du <i>Kmitkinag</i>	72
1.2. L'étude des recensements jusqu'au traité d'Utrecht.....	77
L'impact de la Conquête de Port-Royal : les Métis deviennent plus visibles.....	83
2.1. La première vague migratoire des Métis vers l'Île Royale.....	84
2.2. La première vague migratoire des Métis vers l'Île Saint-Jean.....	88
L'impact du Grand Dérangement sur les Métis.....	89
3.1. Les Métis de Pigiguit.....	89
3.2. Les Métis du <i>Kmitkinag</i> dans le recensement du sieur de Laroque de 1752.....	93
3.2.1. L'Île Royale.....	93
3.2.2. L'Île Saint-Jean.....	99

3.2.3. Un tableau d'ensemble des Métis à la veille de la Déportation de 1755...	103
Éléments de la culture des Métis du Kmitkinag.....	106
4.1. Éléments de la culture des fondateurs des clans métis.....	107
4.2. Comparaison des modes de subsistance en 1707.....	111
4.3. Les occupations des Métis en 1714.....	113
4.4. La culture des Métis au bassin des Mines.....	114
4.5. Les Métis et la traite des fourrures.....	116
4.6. L'attitude de l'Autre envers les Métis.....	124
Conclusion.....	127
CHAPITRE TROIS.....	130
Le Gespe'gewa'gi/Gaspésie.....	130
Des débuts de la présence européenne à la seigneurie de Pabos.....	133
1.1. Les débuts de la présence européenne en Gaspésie.....	133
1.2. Nicolas Denys, son fils Richard, et la première vague de métissage.....	135
La seigneurie Lefebvre de Bellefeuille.....	138
2.1. La fondation de la seigneurie Lefebvre de Bellefeuille.....	138
2.2. Les sources de peuplement à l'origine de la seigneurie Lefebvre de Bellefeuille.....	139
2.2.1. Le Kmitkinag.....	140
2.2.2. La vallée du Saint-Laurent.....	143
La communauté métisse de la Gaspésie.....	147
3.1. L'identification des clans.....	147
3.2. Le rôle des Métis.....	148
La présence métisse en Gaspésie.....	151
4.1. L'occupation du territoire.....	151
4.2. La natalité.....	152
4.3. L'alimentation.....	153
4.4. Les Métis gaspésiens figurant dans le registre de Pabos (175–1757).....	154
Les Métis en mouvement.....	156
5.1. Les Métis gaspésiens figurant dans le registre de Ristigouche (1759–1761).....	156
5.2. Les Métis gaspésiens figurant dans le recensement Du Calvet de 1761.....	159
Le Grand Dérangement en Gaspésie.....	161
6.1. La Déportation de Gaspé.....	161
6.2. Les réfugiés venus du sud.....	161
6.3. L'impact du Grand Dérangement en Gaspésie.....	162
Conclusion.....	162
CONCLUSION.....	165
BIBLIOGRAPHIE.....	171
ANNEXES.....	194

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Deux façons de désigner les Métis : les ethnonymes et les descriptions...	38
Tableau 2. Chronologie historique du Kmitkinag.....	72
Tableau 3. Les souches métisses du Kmitkinag.....	72
Tableau 4. Les familles métisses dans les recensements (1671-1703).....	77
Tableau 5. Les familles métisses dans les recensements de 1707 et 1708.....	79
Tableau 6. Les familles métisses dans le recensement de 1714.....	79
Tableau 7. Les clans métis au du Kmitkinag à la fin de l'année 1714.....	81
Tableau 8. Les Métis dans les recensements de l'Île Royale (1717-1734).....	87
Tableau 9. Les Métis dans le recensement de l'Île Saint-Jean de 1728.....	88
Tableau 10. Les Métis dans le recensement de l'Île Saint-Jean de 1734.....	88
Tableau 11. La migration des Métis de Pigiguit vers l'Île Royale.....	90
Tableau 12. La migration des Métis de Pigiguit vers l'Île Saint-Jean.....	91
Tableau 13. Les Métis à la Baie-des-Espagnols en 1752.....	95
Tableau 14. Comparaison des modes de subsistance dans le recensement de 1707.....	112
Tableau 15. Occupations des Métis en 1714.....	113
Tableau 16. Les Métis propriétaires de bateaux (1710-1760).....	118
Tableau 17. L'occupation des chefs de familles métisses de l'Île Royale.....	121
Tableau 18. Comparaison du mode de subsistance des Métis dans le recensement de l'Île Saint-Jean de 1734.....	123
Tableau 19. Chronologie historique de la Gaspésie.....	133
Tableau 20. Les cas de métissage en Gaspésie avant 1760.....	137
Tableau 21. Le réseau familial des Lefebvre de Bellefeuille.....	139
Tableau 22. Le Kmitkinag : la famille Morin.....	140
Tableau 23. La vallée du Saint-Laurent : la famille Pelletier.....	143
Tableau 24. Les Métis figurant dans le registre de Pabos.....	155
Tableau 25. Les Métis figurant dans le registre de Ristigouche.....	157
Tableau 26. Les Métis figurant dans le recensement Du Calvet.....	159

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Carte du Kmitkinag au milieu du XVIIIème siècle.....	71
Figure 2. Carte de la Gaspésie au milieu du XVIIIème siècle.....	132

ANNEXES

- Annexe A. Les sources ayant servi à la recherche généalogique.**
- Annexe B. Métis probables dans le recensement de 1708 relatif aux *Sauvages*.**
- Annexe C. Les Métis du Kmitkinag dans les recensements (1671-1703).**
- Annexe D. Les familles métisses du Kmitkinag dans les recensements (1707 et 1708).**
- Annexe E. Les clans métis au Kmitkinag à la fin de l'année 1714.**
- Annexe F. Les Métis dans le recensement de l'Île Saint-Jean de 1728.**
- Annexe G. Les familles métisses dans le recensement de l'Île Saint-Jean de 1734.**
- Annexe H. Les Métis dans le recensement du Sieur de La Roque (1752).**
- Annexe I. Liens de parenté avec les souches métisses à la Baie-des-Espagnols.**
- Annexe J. Comparaison du mode de subsistance des Métis dans le recensement de l'Île Saint-Jean de 1734.**
- Annexe K. Étude sur les clans métis de la Gaspésie.**
- Annexe L. Schéma hypothétique de la généalogie des Métis de la Gaspésie, mariages ou unions (1700-1763)**

INTRODUCTION

Le terme métis provient du latin *mixtus* qui veut dire « mélangé ». Anciennement, il référait à un croisement biologique, notamment entre animaux de différentes espèces¹. Ainsi, lorsqu'il était appliqué à un individu issu du *métissage* entre deux peuples, revêtait-il une connotation péjorative. Dans les colonies françaises de l'Amérique septentrionale, ce phénomène biologique, produit des relations entre Amérindiens et Européens dans le contexte de la traite des fourrures, donna naissance en plusieurs régions à des populations qui engendrèrent une identité et un mode de vie distinctif; c'est-à-dire des communautés métisses qui possédaient leur culture propre. Historiquement, ce qui est central dans la culture des Métis, c'est la fonction d'intermédiaire (une position médiane) entre les Européens et les Amérindiens. Cette caractéristique culturelle est commune à tous les groupes qui ont formé des communautés métisses de l'Est et de l'Ouest du Canada.

Les occasions de métissage sont souvent encadrées par la tradition du mariage : ceux sanctionnés par l'Église; ceux à *la façon du pays*; ceux qui consistent en un concubinage (quand ni l'Église ni les Amérindiens reconnaissent ce mariage); et les mariages temporaires (contrat verbal entre les parties). Il y a aussi des unions éphémères entre des Amérindiennes non mariées et des Européens (coureurs de bois, pêcheurs, marchands, militaires ou missionnaires). Enfin, il y a des adoptions : celles des orphelins en bas âge; celles des enfants naturels adoptés par la communauté; celles des captifs; et

¹ Laurier Turgeon, 2009: « The Terms of Métissage, Creolization and Hybridity – Shades of Meaning and Mixed Messages » dans Denis Gagnon, Denis Combet et Lise Gaboury-Diallo, dir., 2009 : *Histoires et identités métisses : hommages à Gabriel Dumont / Métis Histories and Identities : A Tribute to Gabriel Dumont*. Sous la direction de / Denis Gagnon, Denis Combet, Lise Gaboury-Diallo, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, p.121.

celles des "frères", comme par exemple dans le cas de l'adoption du sagamaw Taxous dans la vallée du fleuve Saint-Jean, par le gouverneur Villebon, le 22 juin 1694².

La recherche sur les Métis au Canada remonte à la deuxième demie du XIX^{ème} siècle. Pascal Poirier publia en 1874 *L'origine des Acadiens* dans lequel il tenta de démontrer que le métissage parmi les colons français avait été, à toutes fins utiles, inexistant³. En revanche, François-Edmé Rameau de Saint-Père, dans *Une colonie féodale en Amérique (L'Acadie, 1604, 1710)*, en 1877 (et surtout dans sa réédition de 1889), de même que dans ses *Remarques sur les registres de Belle-Isle-en-Mer*, 1888-1890, s'intéressa au rôle qu'avaient joué les Métis dans la colonie de l'Acadie⁴. Aux yeux de Rameau, les Métis constituaient un cheval de Troie qui facilitait la pénétration de la civilisation occidentale au cœur des sociétés amérindiennes. Ce dernier avait notamment observé l'existence d'un "courant particulier" sur la Côte-de-l'Est (notamment à La Hève), c'est-à-dire la présence d'une culture métisse. Au XX^{ème} siècle, les chercheurs Émile Lauvrière, Andrew Clark, L.F.S Upton, M.A. MacDonald, William Wicken et Harald Prins affirment l'existence d'une communauté métisse dans cette région⁵. En 2004, William Wicken et Janet Chute produisent chacun un document

² Pour ce dernier cas, voir John Clarence Webster, 1979 : *Acadia at the Turn of the Seventeenth Century*, Saint John, N.B., Monographic Series No.1, 2e éd., p.60.

³ Pascal Poirier, 1874 : *L'origine des Acadiens*, Montréal, Eusèbe Senecal, Imprimeur-éditeur.

⁴ François-Edmé Rameau de Saint-Père, 1877 : *Une colonie féodale en Amérique (L'Acadie, 1604, 1710)*, Paris, Didier et Cie, Libraires-Éditeurs; François-Edmé Rameau de Saint-Père, 1889 : *Une colonie féodale en Amérique : L'Acadie (1604-1881)*, Paris/Montréal, Librairie Plon/Granger Frères; François-Edmé Rameau de Saint-Père, 1888-1890 : « Remarques sur les registres de Belle-Isle-en-Mer » dans *Le Canada français, Collection de documents inédits sur le Canada et l'Amérique, Documents sur l'Acadie*, Québec, vol.3.

⁵ Andrew H. Clark, 1968: *Acadia. The Geography of Early Nova Scotia to 1760*, Madison, Milwaukee et London, The University of Wisconsin Press, p.128-129; L.F.S. Upton, 1979 : *Micmacs and Colonists : Indian-White Relations in the Maritimes, 1713-1867*, Vancouver, UBC Press, p.24; M.A. MacDonald, 1983: *Fortune and LaTour : the Civil War in Acadia, Toronto, Methuen*, p.151; William C. Wicken, 1994 : *Encounters with Tall Sails dans Tall Tales. Mik'maq Society, 1500-1760*, thèse de doctorat (ethnohistoire), Montréal, Université McGill, p.252-255; Harald E.L. Prins, *The Mi'kmaq. Resitance, Accommodation and Cultural Survival*, Fort Worth, Philadelphia, San Diego, New York, Orlando, Autin, San Antonio, Toronto,

juridique dans lesquels ils affirmèrent l'existence d'une communauté métisse historique dans le Sud de la Nouvelle-Écosse⁶. Il s'agit des premières tentatives sérieuses de présenter une histoire de Métis issus de la colonie de l'Acadie.

À la suite de Rameau, les chercheurs s'intéressent aux Métis de l'Ouest; en particulier au phénomène de l'émergence d'une nation distincte⁷. Quand la parution en 1927 du texte d'Auguste Trémaudan, *Histoire de la nation métisse dans l'Ouest canadien*, fut suivie par la publication par l'illustre ethnologue Marcel Giraud de *Le Métis canadien : son rôle dans l'histoire des provinces de l'Ouest* en 1945, l'intérêt pour la recherche sur les Métis au Canada fut définitivement cantonné à ce précédent territoire⁸. Il faut attendre les années 1970 pour de nouvelles études portant sur d'autres régions, comme « Prelude to Red River : A Social Portrait of the Great Lakes Métis », publié en 1978 dans le périodique *Ethnohistory* par Jacqueline Peterson⁹.

Avant les années 1990, il y a très peu de recherches portant sur le métissage sur le littoral atlantique, à une exception près : Alfred G. Bailey qui publia *The Conflict of European and Eastern Algonkian Cultures, 1504-1700* en 1937¹⁰. Bailey nomma son

Montréal, London, Sydney, Tokyo, Harcourt Brace College Publishers, série Case Studies in Cultural Anthropology, p.68-69. PUBLIC HISTORY INC, 2005 : *Historical Profile of the Southern Nova Scotia Area Mixed European-Indian Ancestry Community*, rapport de recherche présenté au Ministère de la Justice Canada, p.7, rapporte que l'historien Émile Lauvrière a également mentionné l'existence d'une communauté métisse à La Hève.

⁶ William C. Wicken, 2004 : The Métis of Southwestern Nova Scotia, document juridique; Janet Chute, 2004 : A Good Day on the Aboiteau : an Ethnographic and ethnohistorical Study of the Acadian-Métis of Eel Brook and Quinan Areas, Municipality of Argyle, Nova Scotia, document juridique.

⁷ Auguste-Henri de Trémaudan, 1979 : *Histoire de la nation métisse dans l'Ouest canadien*, Winnipeg, Les Éditions du Blé, réédition. La parution originale date de 1927.

⁸ Marcel Giraud, 1945 : *Le Métis canadien*, Paris, Institut d'ethnologie.

⁹ Jacqueline Peterson, 1978 : « Prelude to Red River : A Social Portrait of the Great Lakes Métis », dans *Ethnohistory*, vol.25, no.1, hiver, p.41-67.

¹⁰ Alfred Goldworthy Bailey, 1969 : *The Conflict of European and Eastern Algonkian Cultures, 1504-1700*, University of Toronto Press, 2e éd., Toronto, p.105-113. Un point de vue différent, comme quoi le métissage serait souvent lié à la survie des Autochtones est présenté dans Louise S. Houghton, 1918 : *Our Debt to the Red Man : »»The French Indians in the Development of the United States*, Boston, Stratford Company.

chapitre sur les mariages interethniques *Social Disintegration*; et il souligne que le métissage serait partie prenante du quasi-anéantissement de la société amérindienne. Par ailleurs, l'auteur affirme que plus de facteurs jouaient contre l'avènement de mariages (ou unions) d'ascendance mixte, plutôt que le contraire. Cette hypothèse reste dominante jusqu'à 1985, quand Olive Dickason publia « From 'One Nation' in the North East to the 'New Nation' in the North West : A Look at the Emergence of the métis »¹¹. Dans son texte, Dickason affirme que le contexte historique présent dans la colonie de l'Acadie a fait que les Métis qui en étaient issus (fort nombreux selon elle) n'avaient d'autre choix que d'adopter le mode de vie des colons basé sur l'agriculture et, de surcroît, que les Métis s'identifiaient soit aux Français (et leurs descendants), soit aux Amérindiens, dû à la prévalence de l'état de guerre dans ce territoire. En 1991, Cornelius Jaenan compare le degré de métissage qui eût cours dans la colonie de l'Acadie avec celui du pays des Illinois¹². L'année suivante, Naomi Griffiths publie « Mating and Marriage in Early Acadia », la première recherche depuis Poirier et Rameau de Saint-Père à tenter de comptabiliser le phénomène du métissage dans la colonie de l'Acadie¹³. Ces nouvelles études avaient tendance à percevoir le phénomène du métissage de façon plus positive.

Certains évènements de facture récente suscitèrent une plus grande attention de la part des historiens (et autres chercheurs) pour les Métis de l'Est. En premier lieu, mentionnons le rapatriement de la constitution canadienne en 1982 (et de la création

¹¹ Olive Patricia Dickason, 1985 : « From 'One Nation' in the Northeast to 'New Nation' in the Northwest : A look at the Emergence of the Métis » dans J. Peterson et J. S. H. Brown, *The New Peoples: Being and Becoming Métis in North America*, Winnipeg, Manitoba, The University of Manitoba Press, p.19-36.

¹² Cornelius J. Jaenen, 1991 : « Miscegenation in Eighteenth Century New France » dans *New Dimensions in Ethnohistory. Papers of the Second Laurier Conference on Ethnohistory and Ethnology*, Ottawa, dir. Barry Gough et Laird Christie, Canadian Ethnology Service, série Mercury Paper 120, Musée canadien de la civilisation.

¹³ Naomi E.S. Griffiths, 1992 : « Mating and Marriage in Early Acadia » dans *Renaissance and Modern Studies*, p.109-127.

subséquente de la Charte des droits et libertés), où le fait de la reconnaissance des Métis permet à ceux-ci d'acquérir un statut juridique par leur inclusion dans l'article 35.2 qui nomme les peuples autochtones possédant des droits ancestraux; « notamment les Indiens, les Métis et les Inuits ». C'est probablement ce qui incita la revue *Recherches amérindiennes au Québec* à publier la même année un numéro thématique sur le métissage et les Métis de cette province, intitulé *Les Métis et Indiens sans statut : entre l'écorce et l'arbre*¹⁴. Si l'inclusion des Métis dans la Constitution a suscité un intérêt prononcé pour les Métis de l'Ouest canadien, elle n'eût pas d'effet immédiat pour encourager des recherches pertinentes portant sur les *autres Métis*, ceux de l'Est. C'est avec la publication du *Rapport de la Commission Royale sur les Peuples Autochtones* (CRPA) en 1996 où les commissaires, dans un chapitre consacré aux Métis, affirment que des communautés métisses avaient vu le jour dans l'Est du Canada, que les chercheurs universitaires commencent véritablement à s'intéresser à ces Métis¹⁵.

Ce qui provoque définitivement un engouement pour la question métisse dans l'Est est l'Arrêt Powley rendu par la Cour suprême du Canada le 19 septembre 2003 dans lequel le droit de chasse pour les Métis de Sault-Sainte-Marie, en Ontario est confirmé. En appui de sa décision, la Cour affirme « en raison tout particulièrement de l'immensité du territoire qui est aujourd'hui le Canada, il ne faut pas se surprendre que différents groupes de Métis possèdent leurs propres caractéristiques et traditions distinctives »¹⁶. C'est donc dire que chaque cas doit être étudié en soi. Ce débordement d'Ouest en Est de

¹⁴ RECHERCHES AMÉRINDIENNES AU QUÉBEC, 1982 : vol.XII, no.2.

¹⁵ RAPPORT DE LA COMMISSION ROYALE SUR LES PEUPLES AUTOCHTONES, 1996, vol.4, Ministère des Approvisionnements et Services du Canada, Groupe communication Canada. Ottawa, p.225-432. Ce chapitre contient plusieurs sections où il est question des Métis de l'Est. D'ailleurs, il contient aussi une section (1.2) qui porte le titre « L'identité métisse » dont il sera question plus loin dans ce travail.

¹⁶ ARRÊT LA REINE CONTRE POWLEY: R. c. Powley, [2003] 2 R.C.S. 207, 2003 CSC 43.

la reconnaissance juridique des Métis ouvrit la voie à une possible reconnaissance d'autres communautés métisses historiques. Ce jugement incita le Ministère de la Justice du Canada à commander des rapports de recherche portant sur une quinzaine de communautés d'ascendance mixte au Canada qui pourraient potentiellement être reconnues¹⁷. Cette démarche fut suivie de près par le Ministère de la Justice du Québec qui en commanda deux. Cela incita nombre de chercheurs à se lancer dans la recherche sur l'ethnogenèse métisse, dont quelques-uns sur des peuplements métis de l'Est. Mentionnons notamment les recherches commandés par la Chaire de recherche du Canada sur l'identité métisse. De ces recherches, relatives aux territoires sous étude dans mon travail, il y a Fabien Tremblay qui en effectua une sur l'identité métisse en Gaspésie dans *Mémoire, histoire et métissage : L'affirmation identitaire des membres de la communauté métisse de la Gaspésie*. Cependant Tremblay n'y étudie l'identité métisse que dans la période contemporaine et il ne s'est pas attardé à analyser le phénomène de l'identité gaspésienne, ce qui constitue une lacune dans sa démarche. Denis Jean rédigea un rapport de recherche intitulé *Synthèse historique et généalogique sur les Métis de la Gaspésie historique* qui explore la possibilité de l'existence d'une communauté métisse historique dans l'ancienne Gaspésie. Séparément et concernant également l'époque contemporaine, il y a un article rédigé par Emmanuel Michaux qui s'interroge sur les identités métisses dans trois régions du Canada (dont une en Nouvelle-Écosse), et dans un contexte francophone, remarquant que l'évolution de contextes historiques différents

¹⁷ Rapports de recherche commandé par le Ministère de la Justice du Canada en 2005 relativement à 15 communautés d'ascendance mixtes du Canada, contenus dans deux documents, soit : A-2005-00112 et AI-2005-00010.

peuvent engendrer soit une affirmation identitaire, soit au contraire une dissimulation identitaire¹⁸.

C'est ainsi que certains chercheurs commencèrent à approfondir des questions d'ordre théorique. En 2006, l'historien Louis-Pascal Rousseau proposa des balises théoriques et conceptuelles pour la recherche sur l'ethnogenèse des communautés métisses historiques au Québec dans son article « Les études sur l'ethnogenèse au Canada : enjeux et horizons de recherche pour le Québec » publié dans la revue *Recherche amérindiennes au Québec* et l'année suivante, cette même publication présente un second numéro thématique sur les Métis et le métissage au Québec intitulé *Métissitude*¹⁹.

Dans cette étude, le défi que j'ai choisi de relever est justement de tenter de démontrer l'existence de communautés métisses au *Kmitkinag/Acadie* péninsulaire/Nouvelle-Écosse continentale et au *Gespe'gewa'gi/Gaspésie*. En effet, les Métis de la grande péninsule maritime sublaurentienne ont leur propre histoire, distincte de celle des Métis de l'Ouest, et leur expérience mérite d'être mieux connue²⁰. Qui plus

¹⁸ Fabien Tremblay, 2009 : *Mémoire, histoire et métissage : L'affirmation identitaire des membres de la Communauté métisse de la Gaspésie*, Rapport de recherche, sous la direction de Denis Gagnon, Chaire de recherche du Canada sur l'identité métisse, Winnipeg, Canada, Collège universitaire de Saint-Boniface; Denis Jean, 2009 : *Synthèse historique et généalogique sur les Métis de la Gaspésie historique*, présenté à la Chaire de recherche du Canada sur l'identité métisse et à la Communauté métisse de la Gaspésie Inc., L'Ascension-de-Patapédia, Québec; Emmanuel Michaux, 2012, « Les Acadiens métis, les Métis magouas et les Métis de Saint-Laurent : contexte et construction des identités métisses », dans Denis Gagnon et Hélène Giguère, dir., *L'identité métisse en question : stratégies identitaires et dynamismes culturels*. Québec, Presses de l'Université Laval, p.155-177.

¹⁹ Louis-Pascal Rousseau, 2006 : « Les études sur l'ethnogenèse au Canada. Enjeux et horizons de recherche pour le Québec. » dans *Recherches amérindiennes au Québec*, vol.XXXVI, no.1, p.49-57. La référence du numéro thématique *Métissitude* est *Recherches amérindiennes au Québec*, 2007 : vol.XXXVII, nos.2-3.

²⁰ Ce qui est connu dans le domaine de la recherche comme la péninsule maritime désigne un territoire qui comprend les Provinces maritimes et une bonne partie de la rive sud du fleuve Saint-Laurent (jusqu'aux environs de la rivière Richelieu), et se rend approximativement jusqu'à la rivière Kennebec aux États-Unis actuels en longeant le littoral atlantique. Le *Kmitkinag* et le *Gespe'gewa'gi* sont situés à l'intérieur de cette vaste région.

est, une telle étude nous permettra de mieux comprendre les relations et les perspectives des groupes autochtones et européens pendant la période de colonisation française. Il s'agit de la première recherche, toutes disciplines confondues, qui se consacre à l'ethnogenèse de communautés métisses dans la grande péninsule maritime, et dont le cadre chronologique se situe exclusivement dans l'époque de l'alliance franco-autochtone, soit à partir des premiers contacts entre Amérindiens et Européens jusqu'au traité de Paris de 1763.

J'ai donc eu recours à des résultats de travaux dans diverses disciplines des sciences humaines. L'histoire quantitative fut beaucoup utilisée et à cette fin, de vastes recherches généalogiques furent entreprises. Les sources utilisées pour ces dernières sont répertoriées dans l'**Annexe A**. Les registres paroissiaux et les recensements ont été d'une grande utilité quoique la disparition de beaucoup de registres et l'absence marquée de beaucoup de Métis dans les recensements présente des limites à l'utilisation de ces sources. Cependant, en histoire, l'absence constitue en soi une donnée qui peut nous révéler certains faits. Le manque de constance des renseignements fournis dans l'important *recensement du sieur de La Roque* de 1752, ajouté au fait que ce dernier concerne en grande partie une population en transit, apporte également une désolante limite à son utilisation. Cependant, mon identification des Métis qui y sont énumérés fournit des données importantes sur la démographie de ceux-ci.

Heureusement, il existe des études généalogiques portant sur la région que constitue la péninsule maritime, qui procure une autre ressource précieuse pour le retracement des acteurs historiques. Les généalogistes ont parfois recours aux résultats de tests d'analyse de l'ADN mitochondriale (ADNmt). Ces tests posent certains défis

dans le cadre d'une étude historique, notamment parce que je ne suis pas en mesure de vérifier s'ils ont été effectués suivant les règles et habitudes d'éthique de la discipline. Qui plus est, les données relatives à l'ADN, comme toutes données généalogiques, ne peuvent servir qu'à identifier les individus ayant une ascendance amérindienne et dont la progéniture serait d'ascendance mixte. Par exemple, le généalogiste Stephen White (du Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson) se sert de ces données pour attester de l'origine autochtone de certains individus et également pour reconstituer des lignées généalogiques²¹. Ces descendants ne peuvent pas être automatiquement considérés comme des Métis – une recherche approfondie sur l'identité et le mode de vie de ces individus s'avérant nécessaire pour ce faire et c'est exactement ce que je présente dans cette thèse. Pour cette étude, j'ai décidé de ne pas inclure des individus possiblement Métis où les preuves reposent sur un seul test d'analyse de l'ADNmt effectué sur un descendant ou une descendante. Par contre, j'ai retenu trois individus (que j'identifierai le moment opportun) dont deux résultats de tests, pour chacun, ont révélé qu'il s'agissait d'Autochtones; c'est-à-dire là où il y a une corroboration. D'ailleurs, et il faut insister sur ce point, j'ai identifié des Métis probables à l'aide de documents historiques. Cela ne veut pas dire que je rejette la validité des résultats des tests d'analyse de l'ADN se rapportant à certains de ces derniers; j'ai tout simplement jugé plus sage de me limiter aux cas dont la probabilité est attesté par des documents juridiques et, par exception, à

²¹ Pour un exemple qui démontre comment Stephen White, sommité mondiale en matière de généalogie acadienne, utilise les données relatives à l'ADN mitochondriale dans ses recherches, voir Stephen A. White, 2009 : « Rapport du secteur de généalogie » dans *Contact Acadie. Bulletin du Centre d'études acadiennes Anselme Chiasson et du Musée acadien de l'Université de Moncton*, Moncton, no.36.

trois cas dont la probabilité est corroborée par au minimum un deuxième test d'analyse de l'ADNmt²².

Grâce aux recensements, aux registres paroissiaux et autres documents historiques, je suis en mesure d'établir un tracé assez complet de la démographie des Métis dans les territoires concernés et, qui plus est, d'étudier chaque clan Métis (le couple qui forme la souche et ses descendants). Or, cette thèse est vraiment plus qu'une récapitulation généalogique de toute personne possédante une trace de génétique autochtone. Mon objectif primaire est d'examiner les actions collectives et les décisions des individus d'ascendance mixte qui ont mené à la formation de communautés métisses. Cette étude comprend les éléments suivant : les stratégies de migration, les modèles d'établissement, les modes de vie adoptées et les données démographiques; c'est-à-dire les relations entre ces familles.

Il faut spécifier que les résultats de cette recherche ne sauraient satisfaire en entier aux critères énumérés par ce qu'il est convenu d'appeler dans le jargon juridique le *test Powley* pour la reconnaissance de communautés métisses historiques. Ceci, pour la bonne raison que ma recherche n'aborde pas certaines questions qui doivent être répondues pour qu'un groupe contemporain puisse se prévaloir du titre juridique métis,

²² Les trois cas dont je me suis servi et dont plus d'un résultat de test d'analyse de l'ADNmt attestent de la probabilité de la présence d'une ancêtre amérindienne sont Anne-Marie _____, épouse successivement de _____ Pinet et de René Rimbault; Marguerite Caplan, épouse de François Laroque; et Catherine David, épouse successivement de François Garnier (ou Grenier) et de Jean "Bob" dit St-Fill. Les résultats des tests d'analyse de l'ADN mitochondriale qui démontrent l'existence d'ancêtres amérindiens sont disponibles sur les sites internet *Family Tree DNA*, *Acadian and French Canadian Ancestral Home* et *The Genographic Project*. Des deux, c'est *Family Tree DNA* qui possède le laboratoire. Le Projet « Founding Mothers of Acadia » du site *Family Tree DNA* est administrée par Lucie LeBlanc-Consentino, qui administre également le site *Acadian and French Canadian Ancestral Home* auquel collabore le généalogiste Stephen White du Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson de l'Université de Moncton. L'adresse du site *Family Tree DNA* (Projet « Mothers of Acadia ») est <http://www.familytreedna.com/public/mothersofacadia/default.aspx?section=mtresults> Consulté le 20 mars 2012. L'adresse du site *Acadian and French Canadian Ancestral Home* est <http://www.acadian-home.org/frames.html> Consulté le 20 mars 2012. Les données relatives aux individus mentionnés se trouvent dans les sections « mtDNA Proven Origins » et « Founding Mothers of Acadia ».

notamment la date de la mainmise effective sur le territoire par les Européens, ou encore la question de la continuité historique d'une communauté métisse jusqu'à l'époque contemporaine – le cadre chronologique que je me suis fixé ne le permettant pas. En effet, cette étude ne constitue pas une tentative de répondre à tous les critères posés par la Cour suprême. Je me suis engagé à effectuer une recherche historique et non un dossier juridique. Cependant, je souhaite sincèrement que ma thèse devienne une ressource pour les chercheurs universitaires, les descendants de ces communautés métisses, et tous ceux et celles intéressés par l'expérience du métissage dans l'Est du Canada.

Afin d'éviter toute confusion, j'ai dû choisir des termes pour désigner différentes catégories d'Indigènes. J'utilise le terme *Amérindien* pour désigner ceux qui ne sont pas des Métis, de même que pour les groupes qui ont une continuité culturelle et identitaire avec ces premiers (tels les Mi'gmaq, qu'ils abritent des Métis en leur sein ou pas) et le terme *Métis* pour ceux qui sont d'ascendance mixte (ou pour une communauté dont la culture est basée essentiellement sur le métissage) et qui ont développé une nouvelle culture qui ne soit ni européenne, ni amérindienne, mais un mélange des deux. Puisque, à l'époque, la désignation collective par l'utilisation de l'ethnonyme Métis est rare (on lui préfère parfois des termes équivalents tels que « Mullatoes » (ou mulâtre), surtout en Nouvelle-Écosse), il faut préciser que j'emploie le terme Métis partout afin de donner une plus grande cohésion au texte. J'utilise le terme *Autochtone* de façon générique pour désigner indifféremment l'une ou l'autre des deux catégories précédentes, ou les deux à la fois. En deux mots, il s'agit de gens qui n'appartiennent pas aux communautés européennes. Quant à l'ethnonyme *Sauvage*, j'ai essayé de restreindre son utilisation aux endroits où le contexte historique exigeait que je m'en serve.

Le premier chapitre présente ma méthodologie et les repères théoriques et conceptuels nécessaires à la compréhension des chapitres II et III. Dans le premier chapitre est d'abord présenté les territoires sous étude ainsi que leurs caractéristiques. Ensuite est abordé la question de l'identité des Métis et la façon dont j'entends utiliser ce concept dans ma recherche. Je suis ensuite passé à la question de divers ethnonymes et à la façon dont ces derniers doivent être utilisés dans le contexte de la recherche sur les Métis. Enfin, comme dernière section, j'ai jugé que ce chapitre était le bon endroit pour présenter les contributions de ma recherche à l'historiographie.

Le deuxième chapitre consiste en une étude sur l'ethnogenèse d'une communauté métisse issue du *Kmitkinag*, territoire mi'gmaq qui a son équivalence géographique, après le traité d'Utrecht, avec les limites de la colonie de l'Acadie, telle que perçue par la France, et celles de la Nouvelle-Écosse (la Nouvelle-Écosse continentale contemporaine) tel que fût renommée cette colonie. À travers des événements tels que la Conquête de Port-Royal et la fondation de Halifax, j'explorerai les migrations, l'apparition d'une identité métisse, et le développement d'un mode de vie distinctif à la base de cette communauté métisse.

Le troisième chapitre étudie la genèse d'une autre communauté métisse, celle issue du *Gespe'gewa'gi* que les Français ont appelé la Gaspésie dans la langue française; quoique cette région soit demeuré un territoire autochtone. Ces deux territoires, étudiés dans les chapitres II et III ont en commun d'avoir été peuplés de Mi'gmaq pendant la période historique. Cependant, ce n'est que dans le *Kmitkinag* que l'on trouve un peuplement européen permanent (du moins avant l'arrivée des réfugiés en Gaspésie lors de la Déportation). Ce contexte, celui d'un territoire largement peuplé d'Autochtones, et

par conséquent son poids démographique considérable vis-à-vis la population de souche européenne, influencera beaucoup la communauté métisse de la Gaspésie. Comme pour le Kmitkinag, l'identité, le mode de vie et les migrations des Métis sont étudiés.

CHAPITRE I

Histoire, identité, territoire.

Avant d'examiner le développement historique des communautés métisses dans la péninsule maritime, il faut rendre compte des définitions et des interprétations diverses du territoire, des ethnonymes et de certains aspects de l'identité. Les observateurs et les officiers n'ont pas utilisé des termes cohérents dans leurs rapports, recensements et correspondance pour désigner les Métis. De plus, toute la région était une zone frontalière depuis longtemps, un territoire disputé entre les Français et les Britanniques, et également entre les Autochtones et les Européens. Qui plus est, l'expérience des Métis de l'Est n'est pas la même que celle des Métis de l'Ouest et nous ne pouvons pas employer les mêmes concepts pour interpréter leur passé sans prendre égard. En deux mots, ces complexités mènent à la confusion et il faut donc commencer cette étude avec des définitions et des explications de base.

La première partie de ce chapitre présente d'abord le contexte géographique de cette recherche. Suit une mise en contexte de la recherche sur l'identité métisse, notamment en ce qui concerne la recherche théorique. La troisième partie se concentre sur les modes d'attribution de désignations, comment la présence métisse est articulée dans les sources, et traite de l'utilisation de divers ethnonymes : Métis, Acadien et Gaspésien. La quatrième partie traite du *quand* et du *pourquoi* des désignations visant les Métis, par le moyen d'ethnonymes et de descriptions apparus dans les territoires visés par cette recherche. Finalement, je définirai la contribution apportée à notre compréhension du passé par cette recherche.

Les territoires sous étude.

1.1. Le *Kmitkinag*.

Le *Kmitkinag* est un territoire géographique qui fait partie du *Mi'gma'gi*. Il n'est cependant pas considéré par les *Mi'gmaq* contemporains comme un des sept districts traditionnels, mais est plutôt une aire géographique qui correspond à la Nouvelle-Écosse continentale d'aujourd'hui avec une limite géographique naturelle qui est constituée par la rivière *Missaguash*, cette dernière étant justement la frontière actuelle située entre les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse²³.

C'est dans ce territoire que les Français fondent *Port-Royal* en 1605, qui devient éventuellement le centre administratif de la colonie de l'Acadie. C'est également ce territoire que les Britanniques vont désigner du toponyme Nouvelle-Écosse. D'ailleurs, quand les Écossais séjureront dans le territoire pour une courte période (1629-1632), c'est à *Port-Royal* qu'ils s'installeront. Depuis cette période, le territoire était l'endroit d'une rencontre (et souvent un conflit) de trois visions territoriales distinctes – le *Kmitkinag*, l'Acadie et la Nouvelle-Écosse.

Après la signature du traité d'Utrecht en 1713, qui incluait la cession de la colonie de l'Acadie à l'Angleterre, il y eut un désaccord entre la France et l'Angleterre à savoir ce que signifiait les termes « l'Acadie, conformément à ses anciennes limites » qui se trouvent dans l'article 12; désaccord qui ne fut réglé que par la conquête définitive de la

²³ Des chercheurs spécialisés sur les *Mi'gmaq* considèrent que la division du territoire *Mi'gma'gi* en sept districts est en fait un phénomène récent dans la période historique, les *Mi'gmaq* menant au XVII^{ème} siècle un mode de subsistance semi-sédentaire qui ne se prêtait pas à un grand degré de cohésion politique formelle (Charles Martijn, 2008 : communication personnelle; Patrick Clarke, 2008 : communication personnelle). Le point de vue selon lequel la division du territoire *mi'gmaq* en sept districts remonterait à des temps très anciens est défendu dans Daniel N. Paul, 1993 : *We Were Not the Savages. A Micmac Perspective on the Collision of European and Aboriginal Civilizations*, Halifax, Nimbus Publishing Ltd, p.5.

Nouvelle-France en 1760 et le traité de Paris de 1763 qui en découla²⁴. Il est de bon ton parmi beaucoup d'historiens de dire que les limites de l'Acadie se situaient à Cap-des-Rosiers, en Gaspésie, soit là où commençait le fleuve Saint-Laurent ou *Rivière-du-Canada*²⁵. Pour notre part, nous allons nous limiter à la définition restrictive des limites de la colonie de l'Acadie que constitue la Nouvelle-Écosse continentale, cela pour deux raisons : premièrement, il y eût peu de peuplement de colons issus de ce territoire qui firent souche au nord des Trois-Rivières (la région actuelle de Moncton, Nouveau-Brunswick), si ce n'est le clan Morin, banni de Beaubassin, qui y résida pendant un certain temps, et le couple métis formé par Claude Petitpas et Marie-Thérèse. Deuxièmement (et principalement), l'un des objectifs que je me suis fixé dans cette recherche est de suivre les Métis du Kmitkinag dans leurs migrations, après le traité d'Utrecht, incluant celles vers les îles Royale et Saint-Jean²⁶. Or, les autorités coloniales de Louisbourg avaient pour habitude de désigner les individus migrants originaires du Kmitkinag d'*Acadiens*; c'est-à-dire les individus issus du territoire de la colonie de l'Acadie, qu'ils considéraient être la Nouvelle-Écosse continentale d'aujourd'hui. Ainsi, parler d'une Acadie plus large, qui aurait englobé d'autres territoires que le Kmitkinag, dans ce travail, aurait entraîné une énorme confusion. Donc, pour les besoins de notre travail, le Kmitkinag est l'équivalent géographique de la colonie de l'Acadie, territoire

²⁴ C'est-à-dire, que les Français prétendaient qu'ils n'ont cédé que la péninsule alors que les Britanniques déclaraient que les anciennes limites comprenaient l'Île Royale, l'Île Saint-Jean et l'intérieur vers la Gaspésie et le Maine.

²⁵ Il s'agit d'une conception du territoire de la colonie de l'Acadie qui remonte à tout le moins à la concession faite à Nicolas Denys au XVII^e siècle, qui s'étendait jusqu'au Cap-des-Rosiers. C'est la vision adoptée notamment par Bona Arsenault, 1978 : *Histoire des Acadiens*, Montréal, Éditions Leméac, p.4; et par Naomi E.S. Griffiths, 1993 : *The Context of Acadian History, 1686-1784*, Montreal & Kingston, London, Buffalo, McGill-Queen's University Press, p.7.

²⁶ Étant donné que plusieurs des souches métisses du Kmitkinag ont vu le jour au sein d'un peuplement majoritairement français, et dû au fait de la relative faiblesse de sources relativement à la période où ces souches ont émergé, il nous est venu l'idée de les suivre dans leurs migrations après le traité d'Utrecht pour vérifier si certaines tendances se dessinaient.

français, ou de la Nouvelle-Écosse, territoire britannique, superposés à un territoire autochtone.

Le Kmitkinag, ainsi que la Gaspésie dont nous allons maintenant parler, sont des territoires où habitent toujours les Mi'gmaq, des Autochtones qui s'y trouvaient dès le premier contact avec les Européens. Gregory Kennedy résume (ma traduction) « Dû aux épidémies, la population amérindienne sur le territoire avait grandement diminué depuis le premier contact avec les Européens. Il est impossible de déterminer leur nombre exact à partir des sources, mais la plupart des historiens acceptent qu'ils se comptaient autrefois en plusieurs milliers ou plusieurs dizaines de milliers, mais qu'au tournant du XVIIIème siècle, les Mi'gmaq de l'Acadie péninsulaire n'étaient plus qu'environ 2000 »²⁷. Il s'agit quand même d'une différence notable avec la vallée du Saint-Laurent où les Autochtones de l'ère pré-contact ont été décimés avant le début du peuplement français permanent.

1.2. Le *Gespe'gewa'gi*.

Le territoire ancestral des Gaspésiens se nomme *Gespe'gewa'gi* dans la langue mi'gmaque et il provient du toponyme *Gespeg* (Gaspé) qui signifie littéralement 'l'extrémité du territoire', 'la fin de la terre' et est l'équivalent du terme « Finistère » chez les Européens²⁸. Les Mi'gmaq contemporains considèrent le *Gespe'gewa'gi* comme le septième district traditionnel du *Mi'gma'gi*, le territoire des Mi'gmaq – qui couvre la plus grande partie des Provinces atlantiques du Canada et débordant en Gaspésie et une

²⁷ Selon Kennedy, le consensus encore contesté est que la population m'igma'que avant l'arrivée des Européens fut environ 35,000. Voir Gregory M.W. Kennedy, 2008: "French Peasants in Two Worlds, a comparative study of rural experience in eighteenth century Acadia and the Loudunais", thèse de doctorat, Université York, p.128.

²⁸ Le lexicographe Emmanuel N. Metallic donne « the last land » comme définition, mais il mentionne que le terme peut également désigner la péninsule gaspésienne contemporaine; voir Emmanuel N. Metallic, Danielle E. Cyr & Alexandre Souvigny, 2005 : *The Metallic Migmaq-English Reference Dictionary*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p.179.

partie de l'Île d'Anticosti. Le *Gespe'gewa'gi* est donc le territoire où se situe *Gespeg*, au bout du « Finistère ». C'est du terme *Gespe'gewa'gi* que les Français ont tiré le toponyme *Gaspésie* dans leur langue²⁹. Ses limites sont, en suivant le littoral vers le sud-est, jusqu'au Cap-Breton en Nouvelle-Écosse, et dans l'autre direction, toujours en suivant le littoral, au moins jusqu'au Kamouraska. On peut inclure le sud de l'Île d'Anticosti, le nord de l'île étant fréquenté par les Innus dans la période historique. Il s'agit donc du territoire habité par les Mi'gmaq du golfe du Saint-Laurent ainsi que de l'estuaire du Saint-Laurent.

En 1677, le missionnaire responsable de la Mission du Bon Pasteur, située à Rivière-du-Loup, affirme que « Les Gaspésiens sont aussy une nation d'Environ 4 ou 500 ames Respendu sur le bord de la mer Depuis Gaspé jusqu'au Cap breton. »³⁰. Cependant, il faut tenir compte aussi de la déclaration du *saqamaw* (chef) Joseph Claude de 1765 (voir la section suivante). La définition par Claude du territoire de la communauté de *Listuguj* (Ristigouche) implique que, des sources des rivières, les *Gespe'gewaq* se rendaient jusqu'au Saint-Laurent par les rivières et des sentiers (portages) et qu'ils considéraient toute cette région comme leur territoire – ce qui pourrait inclure le haut du fleuve Saint-Jean et le présent Témiscouata au Québec. Il faut aussi tenir compte de la description du territoire des Mi'gmaq par le gouverneur de l'Acadie Villebon qui date de peu après la source de 1677 citée plus haut : « Les Mi'kmaq occupent depuis l'isle Persée, et même plus haut, en montant dans la rivière de Québec, et s'étendant dans la

²⁹ Si on ne retrouve pas le toponyme Gaspésie sur les cartes géographiques de l'époque de la Nouvelle-France, il en est bel et bien question dans les sources. Aussi tard qu'en 1755, M. De Rostaine rédige un rapport sur la Gaspésie; dans Bibliothèque et Archives Canada, MG4-B1, Série A1, Correspondance générales, Marine, 1755, sept premier mois, F-664, 5 pages sur microfilm, le 23 mai 1755.

³⁰ Reuben Gold Thwaites, 1959: *The Jesuit Relations and Allied Documents*, vol.60, Pageant Book Company, New York, p.262-272.

baye des Chaleurs [...] » (mon emphase)³¹. La région de Rivière-du-Loup faisait partie, au XVIIIème siècle, du territoire malécite mais, selon l'avis de Laurence Johnson, une spécialiste des Malécites du Québec, cette région en vint à devenir un territoire partagé entre groupes autochtones, notamment les Mi'gmaq et les Malécites³². Pendant la période historique, les Mi'gmaq constituent le groupe autochtone le plus nombreux et le plus important présent dans l'estuaire du Saint-Laurent. Leur influence s'étend jusqu'à Québec et Lévis sur les deux rives du fleuve. Comme la notion de frontière n'a pas la même signification chez les Autochtones que chez les Européens et que cette frontière pouvait varier selon les époques, la question des limites exactes du Gespe'gewa'gi (ou Gaspésie) reste ouverte et moins utile pour ce travail.

1.3. Les subdivisions du Gespe'gewa'gi au XVIIIème siècle³³.

Les sources font état de plusieurs subdivisions à l'intérieur du Gespe'gewa'gi, dont celui de Listuguj, centré au bout de la Baie-des-Chaleurs, dont les limites, définies en 1765 par le sagamaw Joseph Claude, sont comme suit :

Les Bornes de la Rivierre de Risticouche qui a Été de tout tems, est la Moitié de la rivierre de Nepigiguit du Bord de Sud de la Baye des Chaleurs Toutes les rivierres qui sont du bord du Nord de cette rivierre appartient aux dits Sauvages de risticouche et ceux de Bord du Sud a Miramichy et du Bord du Nord : de la Baye des Chaleurs depuis la rivierre de resticouche jusqu'à Cascapédiaque : dont ils ont coutume de demeurer, et dans La profondeur jusqu'au Bout de la riverre de Resticouche : et tout le costé du Nord de la Baye des chaleurs pour leur chasse, de Toutes les Rivierres qui vont jusqu'au fleuve Saint Laurent depuis le bout de la Rivierre de ristigouche³⁴.

³¹ Cité dans Laurence Johnson, 2004 : *La présence historique de Mi'kmaqs dans la baie de Gaspé*. Synthèse des données historiques. Mémoire soumis à Parcs Canada, Service du patrimoine culturel, Centre de services du Québec, p.18.

³² Laurence Johnson, 2005a : communication personnelle.

³³ Laurence Johnson, 2004 : *op. cit.*, p.14-17, présente plusieurs sources premières datant du XVIIIème siècle se rapportant à la question des différentes subdivisions à l'intérieur du Gespe'gewa'gi.

³⁴ *Rapport de l'archiviste de la province de Québec, 1936-1937, 1937* : « Le recensement des gouvernements de Montréal et des Trois-Rivières », p.114-116. Le concept derrière le terme saqamaw est mieux représenté par celui du terme distributeur, c'est-à-dire celui qui a la responsabilité de s'assurer que

Cette définition nous permet de cerner ce que représente la notion de territoire d'une communauté chez les Autochtones de la Gaspésie; territoire formé de landes et dont les rivières jouent le rôle de bornes.

Une autre subdivision, dite de Miscou (du nom de l'île du même nom) est, selon les sources, le plus peuplé. Il est situé sur la côte orientale du golfe du Saint-Laurent. Il couvre le territoire riverain qui part de Gespeg, englobe Percé et Miscou, et va jusqu'à la rivière Miramichi. À l'intérieur de la Baie-des-Chaleurs, il se rend jusqu'à Nipisiguit sur la rive sud inclusivement, et jusqu'à Cascapédia sur la rive nord – rejoignant ainsi les limites du district de Listuguj.

1.4. L'importance stratégique de la Gaspésie.

Dès la fondation de l'Acadie en 1604 suivie de celle de la ville de Québec en 1608, la Gaspésie se trouve être dans la position d'un territoire tampon; une zone frontalière entre deux foyers de peuplement français. Tout au long de la présence française en Amérique, la France ne réussira jamais à y établir un peuplement durable. Cela n'empêchera pas la Gaspésie d'acquiescer une importance stratégique de plus en plus marquée, importance qui est soulignée par le fait que la dernière bataille navale entre la France et l'Angleterre, en Amérique du nord, se déroula à Ristigouche au fond de la Baie-des-Chaleurs en 1760.

C'est suite à l'établissement d'une colonie écossaise à Port-Royal en 1629 que les Français portent pour la première fois une attention particulière au territoire gaspésien. Après la prise de Port-Royal par les Anglais en 1654, c'est Nicolas Denys qui emmène sur le littoral atlantique le plus gros contingent de recrues venues de France – en fait,

chacun reçoive sa part. Voir Emmanuel N. Metallic, Danielle E. Cyr & Alexandre Souvigny, 2005 : *op. cit.*, p.314.

dans le golfe Saint-Laurent – notamment en Gaspésie et au Cap Breton, soit 250 hommes³⁵. Plus tard, la signature du traité d’Utrecht en 1713, comprenant la cession de plusieurs territoires aux Britanniques (dont la colonie de l’Acadie), emmène un changement géopolitique dans le nord-est du continent. Les autorités françaises portent alors une attention nettement plus marquée pour ce territoire. La Gaspésie n’est alors plus simplement un territoire frontalier entre deux groupes de français mais, après 1713, entre colonies françaises et colonies anglaises.

Cette attention française devient évident après la signature du traité d’amitié de 1726 entre les Mi’gmaq et les Britanniques (suite à la guerre entre ces derniers, de 1720 à 1726). En 1730, les Récollets sont à Miramichi et à Ristigouche³⁶. Dès lors, la correspondance de Beauharnois et Hocquart au ministre en France ne cesse de faire des mentions spéciales relatives aux Mi’gmaq de ces deux communautés et à l’entretien des missionnaires qui y résident. C’est dire à quel point les autorités françaises réalisent maintenant l’importance de ce territoire, et surtout la place des Autochtones qui y résident. Dans ces lettres, les autorités coloniales françaises mentionnent, en parlant des Mi’gmaq de cette région, leur *attachement* aux Français, leur *fidélité*; et les directives émises aux missionnaires pour garder ces communautés dans de bonnes dispositions à l’égard de la France³⁷. Quant à la correspondance relative à l’entretien des missionnaires,

³⁵ Gervais Carpin, 2001 : *Le réseau du Canada. Étude du mode migratoire de la France vers la Nouvelle-France (1628-1662)*, Québec/Paris, Les éditions du Septentrion/Presses de l’Université Paris-Sorbonne, p.32-33. Cet ouvrage présente dans un portrait complet l’interaction entre les différentes composantes du réseau de peuplement de la Nouvelle-France, incluant la colonie de l’Acadie et le golfe du Saint-Laurent.

³⁶ Bibliothèque et Archives Canada, 1730a : MG1-C11A, Lettre de Beauharnois et Hocquart au ministre, Correspondance générale, Canada, F-106, fol. 298-299, sur microfilm, 23 octobre 1730; 1731a : MG1-C11A, Résumé de lettres de Beauharnois et Hocquart de l’année 1730 ... Correspondance générale, Canada, F-56, fol. 321-335, sur microfilm, le 13 février 1731.

³⁷ Sur la fidélité des Autochtones, voir par exemple Bibliothèque et Archives Canada, 1731b : MG1-C11A, Lettre de Beauharnois et Hocquart au ministre, Correspondance générale, Canada, F-54, fol. 136-

elle se divise en trois catégories : l'une sur les projets de dépense à faire en Nouvelle-France, la deuxième sur l'état des paiements aux missionnaires que le roi veut et ordonne, et la troisième consistant en des bordereaux des recettes et dépenses³⁸.

À l'automne de 1745, après la chute de Louisbourg, les autorités françaises élaborent un plan de reconquête de cette place dans lequel les Mi'gmaq de Miramichi et de Ristigouche tiennent une place importante, et où ils accompagneraient 400 ou 500 Canadiens³⁹. En 1746, on envoie d'outre-mer la flotte du duc d'Anville dont on connaît le sort tragique dans le port de Chibouctou. La même année, on envoie aux Mi'gmaq de ces communautés des fusils et des vêtements⁴⁰.

Ces événements se déroulent dans le cadre de la Guerre de succession d'Autriche qui a débuté en 1744. C'est dans ce contexte qu'un nouveau gouverneur de la Nouvelle-France entre en fonction en 1747, Roland Barin de La Galissonnière. Ce dernier adopte une attitude énergique et renforce les défenses de la colonie partout où cela doit s'appliquer⁴¹. Il fit construire une série de forts dans la vallée de l'Ohio et envoya le chevalier de la Corne établir des assises militaires dans l'isthme de Chignectou qui fit

167v, sur microfilm, le 12 octobre 1731. Sur les directives émises aux missionnaires, voir par exemple Bibliothèque et Archives Canada, 1732 : MG1-C11A, Lettre de Beauharnois et Hocquart au ministre, Correspondance générale, Canada, F-57, fol. 5-42v, sur microfilm, le 01 octobre 1732.

³⁸ Concernant les projets de dépenses, voir par exemple Bibliothèque et Archives Canada, 1730b : MG1-C11A, Projet de la dépense à faire en la Nouvelle-France pour ..., Correspondance générale, Canada, F-114, fol. 411-425v, sur microfilm, le 23 octobre 1730. Concernant l'état des paiements, voir par exemple Bibliothèque et Archives Canada, 1740a : MG1-C11A, État des paiements que le roi veut et ordonne..., Correspondance générale, Canada, F-115, fol. 316-319, sur microfilm, le 15 mai 1740. Concernant les bordereaux de recettes et dépenses, voir par exemple Bibliothèque et Archives Canada, 1736 : MG1-C11A, Bordereau des recettes et dépenses faites pour le sieur ..., Correspondance générale, Canada, F-115, fol. 33-35, sur microfilm, 01 octobre 1736.

³⁹ Bibliothèque et Archives Canada, 1745 : MG1-C11A, Lettre de Beauharnois et Hocquart au ministre ..., Correspondance générale, Canada, F-83, fol. 3-36v, sur microfilm, septembre-octobre 1745.

⁴⁰ Bibliothèque et Archives Canada, 1746 : MG18-H8, Instructions du gouverneur Beauharnois au lieutenant Jacques Legardeur de Saint-Pierre..., Archives du Séminaire de Québec, fonds Viger-Vienneau, M-208, numéro de dossier 5, sur microfilm, le 25 mai 1746.

⁴¹ Pour avoir une idée de l'étendue des dispositions prises par La Galissonnière dès son arrivée, il suffit de lire le journal de ce dernier et Hocquart pour les années 1746-1747, dans Bibliothèque et Archives Canada, 1746-1747 : MG1-C11A, Journal (de La Galissonnière et Hocquart)..., Correspondance générale, Canada, F-87, fol. 22-97v, sur microfilm, 1746-1747.

construire le Fort Beauséjour juste au nord de la rivière Missaguash. Selon l'historien Robert Sauvageau, en agissant ainsi, La Galissonnière intégrait finalement la colonie de l'Acadie dans la stratégie militaire de la Nouvelle-France⁴². Dès lors prit naissance le dessein de construire une *Acadie française* située au nord de la rivière Missaguash, soit au sud-est du Nouveau-Brunswick actuel. Les autorités coloniales françaises incitèrent alors les habitants de la Nouvelle-Écosse à migrer vers ce territoire, notamment en faisant incendier le village de Beaubassin. Après le traité d'Utrecht et la subséquente construction de la forteresse de Louisbourg, ces dernières avaient tenté, sans succès, d'opérer une migration en masse des colons de l'Acadie vers l'Île Royale. Maintenant, avec la fondation de Halifax en 1749, la donne venait de changer pour ces colons. Ce mouvement migratoire vers les territoires sous influence française se perpétua durant la Déportation et les réfugiés affluèrent alors à Shédiac, à Cocagne, dans la région de la Miramichi, et éventuellement dans la Baie-des-Chaleurs. De territoire consacré surtout aux pêcheries européennes, la Gaspésie est ainsi devenue un centre de peuplement permanent.

Aspects de la question identitaire reliés à cette recherche.

2.1. Une définition tardive des Métis.

Un bon résumé de la genèse de l'évolution de l'utilisation du terme *métis* dans la période coloniale de l'Europe est formulé par l'anthropologue Jean-Luc Bonniol :

Il est possible de dater assez précisément l'apparition du terme *métis* dans la pensée occidentale : elle remonte à l'époque où furent massivement mis en contact les hommes des différents continents restés jusque là largement séparés, c'est-à-dire à l'aube des rencontres coloniales. Il faut alors désigner

⁴² Pour les références relatives aux événements qui se déroulèrent pendant cette période dans l'isthme de Chignectou, voir les chapitres 4, 5 et 6 de la troisième partie de Robert Sauvageau, 1987 : *Acadie. La Guerre de cent ans des Français d'Amérique aux Maritimes et en Louisiane, 1670-1769*, Paris, Berger-Levrault, éd., coll. Mondes en devenir, série Bâisseurs d'Avenir.

les individus issus de ces rencontres improbables entre dissemblables : on fait appel à un mot qui existe depuis le Moyen-Age dans les langues romanes, dérivant du bas-latin *mixticium*, lui-même issu du verbe *miscere* (mélanger), le mot *mestiz*, présent en français dès le XIIIe siècle, qui sert désormais à nommer cette nouvelle catégorie d'être humains issue des mélanges coloniaux (à l'instar de son homologue espagnol *mestizo*). On peut cependant remarquer qu'il a tendance à se spécialiser, puisqu'il finit par désigner avant tout les unions des rejetons entre Indiennes et Européens⁴³.

Le terme Métis était largement utilisé dans les sources en l'absence d'une définition claire. Autrefois, les autorités coloniales de l'Amérique du Nord britannique, et dans son sillon l'État canadien, utilisaient le terme Métis (ainsi que celui de *Half-breed* dans la langue anglaise) avec une référence binaire qui renvoyait au *sang*, c'est-à-dire que les Métis étaient des individus (ou groupe d'individus) qui étaient issus de mariages ou d'unions entre les *Sauvages* et les *Blancs*. Certains disent que le premier Métis est né neuf mois après l'arrivée du premier Européen en Amérique. D'autres que les Métis ne sont présents que dans la population d'ascendance mixte issue de la Rivière Rouge alors que Statistique Canada, pour des raisons administratives, considère Métis tout individu qui s'identifie comme tel. Plus récemment, la question du métissage et surtout la reconnaissance de droits ancestraux à Sault-Sainte-Marie a mené à de nouvelles enquêtes. La question de l'identité métisse n'a donc jamais été simple.

Le 19 septembre 2003, la Cour suprême du Canada rendait un jugement (Powley) relatif aux droits ancestraux de Métis de Sault-Sainte-Marie dans lequel elle s'inspirait beaucoup du *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones* de 1996 – tous deux mentionnés dans l'introduction. À cette occasion, elle fournit une définition juridique de l'identité métisse. Ce faisant, elle identifia trois facteurs principaux pour

⁴³ Jean-Luc Bonniol, 2010: « L'existence sociale des métis : un problème d'identification », conférence prononcée lors du Troisième atelier international sur les identités et les cultures métisses, Université Saint-Boniface.

circonscrire qui pouvait bénéficier des droits ancestraux garantis aux Métis; voici des extraits issus des paragraphes 30 à 33 :

Plus particulièrement, nous retenons les trois facteurs principaux suivants comme indices tendant à établir l'identité métisse dans le cadre d'une revendication fondée sur l'art. 35 : auto-identification, liens ancestraux et acceptation par la communauté. (par. 30) (...) le demandeur doit s'identifier comme membre de la communauté métisse (par. 31)

Deuxièmement, le demandeur doit faire la preuve de l'existence de liens ancestraux avec une communauté métisse historique. Cette exigence objective garantit que les bénéficiaires des droits protégés par l'art. 35 possèdent un lien réel avec la communauté historique dont les pratiques fondent le droit revendiqué. Nous n'exigerions pas la preuve de « liens du sang » minimums, mais plutôt la preuve que les ancêtres du demandeur appartenaient, par naissance, adoption ou autrement, à la communauté métisse historique (par. 32)

Troisièmement, le demandeur doit prouver qu'il est accepté par la communauté actuelle dont la continuité avec la communauté historique constitue le fondement juridique du droit revendiqué. (par. 33)

Ainsi est encadré pour la première fois l'identité des Métis canadiens, par voies juridiques.

Dans ce même jugement, mentionné plus haut, la Cour suprême définit aussi ce qu'est une communauté métisse; paragraphe 14 : « une communauté métisse peut être définie comme étant un groupe de Métis ayant une identité collective distinctive, vivant ensemble dans la même région et partageant un mode de vie commun. ». La cour parla aussi de continuité chez une communauté pour qu'elle puisse se prévaloir des droits ancestraux garantis; paragraphe 23 : « toutefois, pour étayer la revendication de droits ancestraux se rattachant à un lieu précis, il faut établir l'existence d'une communauté

métisse identifiable, caractérisée par un certain degré de continuité et de stabilité ». L'identité est ici dépendante du facteur de continuité⁴⁴.

2.2. La recherche théorique sur l'identité métisse en rapport avec cette recherche.

Quand l'historien entame une recherche sur un groupe tel que les Métis, il se trouve confronté à l'utilisation de termes comme ethnie, ethnogenèse, ethnonyme, ethnohistoire; nation, nationalisme; race; communauté; et identité. Plusieurs chercheurs ont critiqué l'utilisation de ces termes, particulièrement en l'absence d'une définition claire. Le mot "race" n'est guère plus utilisé de nos jours, sauf entre parenthèses, étant jugé inadéquat et débouchant nécessairement sur une forme quelconque de *racisme*. Pour le terme ethnie, existe-t-il un consensus qui nous dirait en quoi elle consiste? Le concept d'ethnogenèse n'est pas absent d'ambiguïté; des recherches sur l'ethnogenèse ont été effectuées par les Soviétiques dans la décennie 1940 afin de démontrer que les Slaves n'étaient pas venus de l'extérieur par le biais de migrations, mais étaient bien des Autochtones. Cela démontre les implications éminemment politiques que cette méthode peut avoir : dans le cas des Slaves, il s'agissait de contrer les prétentions territoriales des Nazis. Plus récemment, l'utilisation du terme ethnohistoire est critiquée par Denys Delâge :

Le concept d' «ethnohistoire», tel qu'il est utilisé actuellement et par lequel s'est désignée la revue *Ethnohistory*, qui fait autorité dans le champ fait problème par ce que les populations sans écriture ne sont pas qu'autochtones et parce que la transformation en «discipline» de ce qui n'est qu'un objet d'études, conduit à créer une fois de plus une «réserve pour les Autochtones». Voilà une belle résurgence de la tradition impériale!⁴⁵

⁴⁴ COUR SUPRÊME DU CANADA 2003 : *Jugement rendu le 19 septembre 2003 dans la cause de Sa Majesté la Reine contre Steve et Roddy Powley*. Ottawa, Cour Suprême du Canada, No du greffe 28533.27, paragraphes 14, 23, 31-33.

⁴⁵ Denys Delâge, 2000 : « L'histoire des Premières Nations, approches et orientations » dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.53, no.4, p.524. Nous n'avons pas l'intention de nous abstenir de l'utilisation de ces termes, mais désirons souligner que cela comporte des limites conceptuelles.

Benedict Anderson s'est attardé à démontrer le caractère imaginaire (construit) de la nation (c'est-à-dire du concept de "nation", et donc du nationalisme) qui emmène des individus à ressentir des sentiments d'affinité et d'appartenance avec d'autres individus qu'ils ne connaissent même pas⁴⁶.

C'est cependant sur le terme « identité » que j'ai choisi de me pencher dans cette section. La notion d'identité figure au premier plan des préoccupations des chercheurs impliqués dans les études métisses. Si jusqu'à présent, plusieurs anthropologues, sociologues et géographes ont approfondi la recherche théorique sur l'identité, les historiens font figure de parents pauvres en ce domaine. Il y a cependant une exception avec Philip Gleason dans *Identifying Identity: A Semantic History*⁴⁷. Il termine en nous faisant part de trois réflexions : un appel à une application plus large de l'approche historique en tant que méthode pour clarifier des concepts ambigus, un conseil de se familiariser avec les travaux des sociologues (en plus de ceux d'Erik H. Erikson), et le point final, soit que les historiens doivent utiliser le terme identité avec précaution et faire preuve d'un sens critique quand les autres s'y réfèrent.

En ce qui a trait à l'Est du Canada, la recherche théorique sur l'identité métisse se situe dans un cadre trop large pour qu'elle puisse être d'une quelconque utilité pour cette recherche. La question métisse s'y trouve confinée à son aspect culturel. Jennifer Brown résume bien la situation :

Il semble que dans l'Est du Canada, et peut-être d'avantage en français qu'en anglais, le métissage évoque souvent les relations culturelles et l'hybridité ou

⁴⁶ Benedict Anderson, 2002 : *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, 3^e éd., Éditions La Découverte et Syros.

⁴⁷ Philip Gleason, 1983: « Identifying Identity: A Semantic History » dans *The Journal of American History*, vol.69, no.4 (mars), p.910-931.

l'interculturalité (thème, par exemple, de la belle collection d'essais de Laurier Turgeon, *Patrimoines métissés*, 2003)⁴⁸.

Norma Hall a effectué une démarche qui est d'un grand intérêt pour cette recherche⁴⁹. Dans une thèse de maîtrise, elle s'est butée contre la question identitaire en rapport avec les Métis de la Rivière Rouge du XIX^{ème} siècle. Dans les années suivantes, elle a effectué une étude sur la recherche théorique sur l'identité dans les sciences sociales, développé une théorie sur le(s) contexte(s) historiques où l'identité (compris dans sa dimension ethnique) apparaît, et proposé aux historiens une façon d'utiliser ce terme. Je n'aborderai donc pas ici la recherche théorique sur l'identité dans son ensemble, qui couvre la plupart des sciences sociales, digne d'intérêt mais secondaire pour ma démarche, me limitant à cette proposition de Hall. Voici en résumé la partie de son étude utile pour ma recherche⁵⁰.

Passons sur les différentes significations données au terme identité à travers les siècles pour en arriver au milieu du XX^{ème} siècle quand il acquiert le sens qu'on lui connaît : un processus qui se déroule à la fois au sein de l'individu et au sein d'une "culture communale", reliant ainsi individu et communauté. Ce nouveau sens, son créateur, Erik H. Erikson (un psychiatre) s'en sert pour élaborer une théorie sur "la crise d'identité" chez l'adolescent. Cette expression fut très vite appliquée à un éventail

⁴⁸ Jennifer S.H. Brown, 2007 : « Noms et métaphores dans l'historiographie métisse. Anciennes catégories et nouvelles perspectives. » dans *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXXVII, no.2-3. p.7. Il faut cependant mentionner les recherches effectuées par Fabien Tremblay et Emmanuel Michaux, dont j'ai souligné l'existence dans l'introduction de ce travail. À mon avis, les travaux de ces chercheurs se rapportent plus à la recherche sur l'identité métisse qu'à la recherche théorique sur l'identité métisse comme telle, et se situent plutôt dans un cadre contemporain.

⁴⁹ Norma J. Hall, 2011 : *Interpreting Identity : A Case Study of Semantic Paradox in Red River Historiography*, "e-text" (texte électronique), 5 parties, disponible à l'adresse internet <http://hallnjean.wordpress.com/sailors-worlds/the-red-river-resistance-and-the-creation-of-manitoba/resources-from-otipaymsuuk-otipayemsoouk-otipemisiwak-to-metis/interpreting-identity-a-case-study-of-semantic-paradox-in-red-river-historiography%E2%80%AA-part-i/> Consulté le 10 mai 2011.

⁵⁰ Norma J. Hall, 2011 : *idem*.

de sujets plus vastes, dont celui de la nation. Selon le schéma appliqué, le développement de la nation se déroule par phases, comprenant sa 'crise d'identité'. On perçoit ici un modèle évolutif qui part de l'origine et qui se dirige vers un sommet. Cette conception de l'identité se répandit dans les sciences sociales pendant la décennie 1970. De plus, le terme identité fut trempé à toutes les sauces : identité nationale, identité culturelle, identité féminine, identité sexuelle, etc. Même des pêcheurs et des bûcherons avaient maintenant une identité, celle reliée à leur travail.

En examinant les circonstances historiques de l'apparition de l'identité (dans notre cas, par le moyen d'une attribution ou d'une auto-attribution d'un ethnonyme), Hall en vint à la conclusion qu'elle se produit invariablement lors d'une période de conflit; là où il y a une forme de litige quelconque (elle utilise le terme anglais *contest*). Ce *contest* peut être relié au territoire, à son utilisation, à l'accès à ses ressources, possiblement au contrôle (individuel ou collectif) d'une population, ou même à un contrôle du savoir, d'une idéologie ou d'un discours. Dans un tel contexte, l'identité implique obligatoirement la présence d'un Autre dans les parages, et donc l'existence d'une *différence* lors d'une association liée à *autre chose*. Hall présente l'analogie du nœud gordien. À défaut de pouvoir le dénouer, on peut décrire la substance de laquelle il est fait. L'identité ethnique ne tombe pas des nues. Elle n'est pas simplement le fait du regard de Soi dans les yeux de l'Autre (ou le contraire). Elle existe par rapport à un litige, un conflit.

Donc, comment les historiens doivent-ils utiliser ce (nouveau) concept qu'est l'identité, un terme qui ne veut rien dire et tout dire à la fois, un terme qui a résisté à toute tentative de définition et sur lequel il n'y a aucun accord à savoir comment il fonctionne,

bien qu'il tienne une place centrale dans l'analyse historique? Hall propose d'examiner *quand* cet attribut différentiel apparaît, ce qui permet d'examiner le contexte historique. Également *où* cela se produit, et enfin *pourquoi* – quel est le litige, le *contest* dans lequel ces êtres humains sont engagés. Avec une telle approche, que la différence en question soit appelée une "identité" ou pas cesse d'être d'une importance primordiale. Nous allons voir dans les pages qui suivent comment l'approche de Hall est pertinente pour notre recherche, des ethnonymes métis étant effectivement apparus dans un contexte de *contest*.

2.3. Les modes d'attribution des désignations: ethnonymes, dénominations et descriptions⁵¹.

On a désigné les Métis de plusieurs façons. L'utilisation d'un ethnonyme est chose courante. On peut également utiliser une dénomination, c'est-à-dire un terme qui sert à nommer et qui fait souvent figure d'ethnonyme, mais pas nécessairement. Jennifer Brown a ainsi répertorié plusieurs dénominations, utilisées par les Amérindiens de l'Ouest pour désigner les Métis, qui utilisent des référents culturels ou professionnels (mais jamais en rapport avec la "race" ou la génétique)⁵². Citons quelques exemples : les Sioux utilisaient notamment l'expression « les gens à la broderie fleurie » qui fait référence à la broderie de perles comportant des dessins caractéristiques des Métis, ou encore le terme *iyeska* qui signifie interprète; les Objiva utilisaient le terme *wissakodewinini* qui signifie « homme des bois à demi-brûlé » en référence au teint plus pâle des Métis (l'équivalent dans la langue française est *bois-brûlé*). Quant au terme cri *otipemisiwak*, plus connu par les chercheurs, il signifie « leur propre maître » et a pour

⁵¹ Le dictionnaire *Petit Robert* indique que le verbe « désigner » vient du terme latin *signare*, de *signum*, un « signe ». Désigner veut dire « indiquer de manière à faire distinguer de tous les autres (par un geste, une marque, un signe). ».

⁵² Jennifer S.H. Brown, *op. cit.*, p.10-11.

équivalent chez les Anglais *freemen* et *gens libres* chez les Français. Le linguiste Peter Bakker note que les termes utilisés pour désigner les Métis reflètent un des quatre concepts suivants : (1) que les Métis appartiennent à l'une des hégémonies existantes, amérindienne ou euro-canadienne, (2) réfère à la complexion de leur peau, (3) réfère à leur "ancestralité mixte" et (4) met l'accent sur leur indépendance⁵³. La description, quant à elle, peut être contenue dans un ethnonyme ou une dénomination, mais pas nécessairement. C'est le cas dans la plupart des langues. Dans la langue française, nous avons par exemple l'ethnonyme *Huron* qui fait référence à la hure, coupe de cheveux distinctive chez ce peuple, ou encore *Montagnais*, pour désigner des Amérindiens qui vivaient dans les montagnes.

Tous ces modes d'attribution ont servi à l'Autre pour désigner les Métis. Au cours de ma recherche, j'ai répertorié douze ethnonymes et neuf descriptions dont se sont servis des individus (ou des pouvoirs) pour désigner un individu ou un groupe d'individus d'ascendance mixte (c'est-à-dire les Métis, le cas échéant) sur les territoires relatifs à ma recherche.

Tableau 1. Deux façons de désigner les Métis : les ethnonymes et les descriptions⁵⁴.
(Les deux colonnes ne sont pas reliées dans le tableau).

ETHNONYMES	DESCRIPTIONS
<i>Acadiens</i>	« [ceux qui ont] <i>du sang mêlé</i> [...] ».
<i>Acadiens Français</i>	« [those who are] <i>allied to the greatest [indian] families</i> [...] ».
<i>Acadien(s)-Indien(s)</i>	« [...] <i>toute la colonie formée par leurs descendants a] une portion de sang sauvage.</i> ».
<i>Gaspésien(s)</i>	« the peculiarity [...] <i>is the result of the early settlers] having intermarried with the savages.</i> ».

⁵³ Mentionné dans Jean Teillet, 2009 : *Metis Law Summary 2009*, p.3. Disponible sur internet à l'adresse <http://www.pstlaw.ca/resources/MLS-2009%20FINAL.pdf> Consulté le 20 mai 2001.

⁵⁴ Plusieurs de ces ethnonymes ou descriptions sont mentionnés plus loin dans mon travail. Par exemple, l'ethnonyme *metifs*, pour désigner une collectivité, paraît deux fois dans deux dénombrements tenus à Ristigouche en 1760 et il en sera question dans le chapitre III.

<i>Mulattoes</i> et <i>mulâtresse</i>	« le teint cuivré, les pommettes saillantes, les cheveux noirs, longs et raides [...] » [qui résulterait de ce que ces individus ont] « <i>un mélange de sang sauvage.</i> ».
<i>métifs</i>	« [...] leurs ancêtres se sont] <i>alliés à des Sauvages.</i> ».
<i>métis français</i>	« had [...] <i>Indian blood in them</i> [...] »
<i>Half (-) breed</i>	« [...] they are of a dark complection in general, and] <i>somewhat of the mixture of the Indian</i> [...] ».
<i>half-breed Acadian Indians</i>	<i>mixed breed</i>
<i>Sauvage(s,se(s)); sauvage(s,se(s))</i>	
<i>métise-sauvage; métisse</i> <i>sauvagesse</i>	
<i>Indigènes</i>	

Ces désignations sont explicites quant à leurs façons de rendre compte de la présence des Métis. Dans un tel contexte, il est ensuite loisible d'utiliser le terme "identité" à la place de ces désignations sans qu'il y ait ambiguïté quant à sa signification.

2.4. L'articulation de la présence métisse dans les sources.

Quand les Européens commencèrent à commercer avec les *l'nu* (ou *n'nu*; c'est-à-dire les êtres), comme se désignaient les Amérindiens de la région, ils avaient à composer avec des groupes qui possédaient une (des) culture(s) que ces premiers considéraient comme drastiquement différente(s) de la leur. Comme ces communautés pouvaient aussi bien devenir (à leurs yeux) des alliés tout autant que des ennemis, il leur fallu les distinguer – distinction entre les Européens et Amérindiens d'une part; et distinction entre les diverses communautés amérindiennes d'autre part. Ils les désignèrent par le moyen d'ethnonymes – parfois génériques, comme *Sauvages*, *Abénaquis*, *Algonquiens*, *Iroquois*, etc.; parfois de façon plus circonscrite : *Souriquois*, *Etchemin*, *Pentagouët*, etc. Cette pratique d'*ethniciser* des Autochtones n'est pas le fruit du hasard. Les relations euro-amérindiennes se situent dès le début dans un contexte de conflit (réel ou potentiel) en ce

qui a trait à l'accès au territoire pour la maîtrise des mers, à la colonisation, mais aussi à l'accès aux portages et rivières (pour contrer le monopole que des groupes amérindiens exerçaient dans la traite des fourrures), à ses ressources terrestres et maritimes, et même au domaine idéologique, voir spirituel (la civilisation et l'évangélisation des *Sauvages*).

Dans son étude intitulée *Ethnicity on the Maritime Peninsula, 1600-1759*, l'anthropologue Bruce Bourque s'est attelé à la tâche d'accoler les différents ethnonymes présents dans les sources premières aux différents groupes d'Amérindiens du territoire. Il souligne que le terme « Souriquois » (*zuricoa*) pourrait, selon l'interprétation du linguiste Peter Bakker, signifier « of the white man » (de l'homme blanc); et que le terme « Tarrantine » donné par les Anglais, pourrait, selon l'interprétation du chercheur William Ganong, signifier « trader » (traiteur, commerçant) dans un dialecte algonquien de l'Est. Ces deux ethnonymes pourraient avoir été attribué aux groupes de *middlemen* (d'intermédiaires) dans la traite des fourrures entre les golfes du Maine et du Saint-Laurent. Ces termes furent supplantés par l'ethnonyme « Micmac », qui proviendrait probablement, toujours selon l'avis de l'auteur, du terme *Nigmach*, glosé par Lescarbot et qui signifierait « brother or friend » (frère ou ami)⁵⁵. Ainsi, dès les débuts des échanges entre Européens et Amérindiens, la question commerciale (et celle concomitante du rôle de l'intermédiaire) aurait été reflétée dans le choix des ethnonymes utilisés pour décrire les rapports transatlantiques, en particulier ceux reliés à la traite des fourrures.

Dans un texte intitulé « A Closer Look at Some of the Records », le généalogiste Stephen White affirme que dans les recensements de la colonie de l'Acadie, la

⁵⁵ Bruce J. Bourque, 1989: « Ethnicity on the Maritime Peninsula, 1600-1759 » dans *Ethnohistory*, vol.36, no.3, p.257-284. Le lexicographe Emmanuel N. Metallic donne une autre interprétation de l'origine de l'ethnonyme Micmac (*Migmàq*) dans Emmanuel N. Metallic, Danielle E. Cyr et Alexandre Sévigny, 2005 : *The Metallic Migmaq-English Reference Dictionary*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p.259.

désignation ethnique d'une femme lui est attribuée conformément à celle de son mari⁵⁶. Pour faire sa démonstration, il s'appuie sur le cas de Jeanne Lejeune dit Briard qui est désignée comme appartenant à *la nation sauvage* dans l'acte de mariage de sa fille Catherine à Port-Royal le 7 janvier 1720 – alors qu'elle est la conjointe de l'Autochtone François Joseph. Par contre, elle est désignée comme Française lorsqu'elle est la conjointe du Français Jean Gaudet dans le recensement de 1708, *Le recensement des françois Establis a La ditte Coste de L'Est*⁵⁷. Or au Cap Sable, dans ce dernier document, le Métis Joseph d'Azy, ainsi que sa femme d'origine européenne, Marie Amireau dit Tourangeau, sont également désignés en tant que Français. Par contre, dans l'autre recensement tenu en 1708 sur la Côte-de-l'Est, celui consacré aux *Sauvages*, on trouve Philippe Mius d'Azy (de descendance européenne, le père de Joseph dont il vient d'être question) et sa femme amérindienne Marie, où ils sont tous les deux désignés comme *Sauvages*. Donc, dans ces deux derniers cas, c'est la désignation attribuée à l'homme qui est mise en conformité avec celle de leur conjointe. Il s'ensuit que les documents officiels trouvés dans les sources primaires (tels les registres et les recensements) ne peuvent être que d'une fiabilité limitée pour identifier l'origine ethnique d'un individu. Il ne s'y trouve aucune constance, la désignation relevant de l'arbitraire (ou tout au moins de critères très subjectifs), et attribuée au cas par cas.

Les autorités coloniales françaises pouvaient parfois inclure les Métis sous l'ethnonyme Français, et d'autres fois sous l'ethnonyme *Sauvages*, même si deux

⁵⁶ Stephen A. White, 2009 : « A Closer Look at Some of the Records » Disponible à l'adresse internet : <http://www.acadian-home.org/frames.html> Consulté le 20 avril 2010.

⁵⁷ *Recensement gen-al fait au mois de Novembre mille Sept cent huit de tous les Sauvages de l'Acadie qui resident dans la Coste de L'Est, Et de ceux de Pentagouet et de Canibeky, Famille par Famille, Leurs ages, Celuy de Leurs femmes et Enfants avec une Recapitulation a la fin de la quantité d'hommes Et de garçons capables d'aller a La guerre, comme aussy Le recensement de françois Establis a La ditte Coste de L'Est. 1708.*

individus appartenant à la même famille nucléaire; voire concernant la même personne, en des circonstances différentes. Les raisons pour cet état de choses peuvent être multiples et nous nous abstenons de spéculer ici, sauf pour souligner le contexte de l'alliance franco-autochtone propre à cette région et à cette époque. Les Français, habitués à observer les phénomènes en termes binaires, sont restés perplexes, voir confus et ambivalents, en présence d'une variété culturelle multiple, reflétée par la présence des Métis. Dans le contexte de cette alliance, il serait impensable de concevoir que les Métis en soient venus à s'identifier par le moyen d'une auto-désignation qui les séparerait des autres groupes. Ils n'en avaient nul besoin et n'en avaient probablement pas le désir. Les Métis étaient à la fois *entre les autres* et *parmi les autres*. Comme le souligne la juriste Jean Teillet, un groupe d'ascendance mixte remet en question les hiérarchies ou frontières raciales établies⁵⁸. Présenté autrement, on peut dire des Métis qu'ils possédaient trois nationalités (ou appartenances) sous l'Ancien Régime : française, sauvage et métisse. Bref, le propre des Métis est la mobilité identitaire; c'est ce qui faisait leur force. Comme l'a fait remarquer Jennifer Brown, et dans sa suite John Foster, les ethnonymes *Métis* et *Halfbreed* sont d'abord apparus comme une désignation par l'Autre – comme l'ethnonyme *Acadien* d'ailleurs – et accompagné d'une connotation négative⁵⁹. Le cas des Métis défie toute catégorisation ethnique restreinte, celles-ci n'étant que le reflet de l'imaginaire européen, en vue d'exercer une domination. Pour

⁵⁸ « [...] mixed race people challenge established racial hierarchies or boundaries. »; voir Jean Teillet, 2009: *op. cit.*, p.3.

⁵⁹ John E. Foster, 1978 : « The Métis : the People and the Term. » dans *Prairie Forum*, 3, no.1, printemps, p.26.

paraphraser l'anthropologue Pierre Clastres, les Métis, dans le cadre de l'alliance franco-autochtone, forment une *Société contre l'ethnie*⁶⁰.

L'utilisation des ethnonymes.

3.1. L'utilisation de l'ethnonyme Métis.

Il existe plusieurs difficultés reliées à l'utilisation de l'ethnonyme Métis⁶¹. Tout d'abord, dans le contexte légal établi par la Cour suprême du Canada, ce ne sont pas tous les individus d'ascendance mixte qui pourront acquérir le statut juridique de Métis. D'autre part, certains groupes d'ascendance mixte peuvent répondre aux critères pour une telle reconnaissance sans que leurs ancêtres aient été identifiés par le moyen de l'ethnonyme Métis dans le passé, mais plutôt par un quelconque terme, tel *half-breed*, *Chicot*, *Gens libres*, ou autre. C'est ce que reconnut la Cour suprême dans le cas des accusés Powley lorsqu'elle confirma que le terme *half-breed* attribué à leurs ancêtres était l'équivalent de l'ethnonyme Métis. Dans un autre ordre d'idée, l'État canadien ajouta à la confusion en décidant d'utiliser le terme Métis pour désigner les individus qui avaient perdu leur statut légal d'*Indiens* suite à un mariage entre une *Indienne* statuée et un non-*Indien*.

Il y a aussi un autre inconvénient à l'utilisation de l'ethnonyme Métis. Certains chercheurs de l'Ouest canadien s'objectent à ce que des populations d'ascendance mixte, qui ne sont pas issues de la communauté de la Rivière Rouge, utilisent le terme Métis pour se désigner⁶². Ces Métis considèrent que l'utilisation de ce terme leur revient en

⁶⁰ Pierre Clastres était un anthropologue français qui inventa le concept de *La Société contre l'État* par lequel il critique, notamment, les notions évolutionnistes qui considèrent que l'État organisé soit la finalité de toute société. Voir Pierre Clastres, 1974 : *La Société contre l'État*, Paris, Les Éditions de Minuit.

⁶¹ Cette réflexion n'est pas récente. Plusieurs décennies passées, Foster aborda cette question dans John E. Foster, 1978 : *op. cit.*, p.79-90. Nous reviendrons plus loin sur son analyse.

⁶² Voir Chris Anderson, 2010: « Mixed Ancestry or Métis? » dans *Indigenous Identity and Resistance*, Dunedin, NZ, University of Otago Press, p.23-34; et du même auteur 2011 : « *Moya`Tipimsook* ("The

exclusivité, étant donné les épisodes de résistance métisse qui se déroulèrent dans les Prairies, la culture typique que l'on y retrouve chez ces Métis, et même l'existence d'une langue propre aux Métis de l'Ouest, le *michif* (historiquement parlée cependant par seulement une partie de ces derniers, soit ceux qui étaient impliqués dans la chasse au bison dans une région située, *grosso-modo*, dans le sud de la Saskatchewan actuelle).

Joe Sawchuck, dans *The Metis of Manitoba, Reformulation of an Ethnic Identity* affirme que les Métis du Manitoba ont procédé, dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, à une "reformulation du Métis" à cause du contexte de revendications dans lequel ils se trouvaient⁶³. Dans les Prairies, le relatif consensus sur la généralisation du terme Métis pour se désigner est un phénomène récent, les *halfbreed* d'hier se référant aujourd'hui à ce terme. Il faut savoir que l'on a retrouvé dans les sources primaires pas moins de 38 ethnonymes pour désigner la population métisse de la Rivière Rouge⁶⁴. Ce qui nous apparaît le plus spécifique pour le groupe issu de ce lieu n'est pas l'utilisation du terme Métis pour s'y référer, mais la question de la "nation"⁶⁵. Il faut garder à l'esprit que le nationalisme métis des Prairies s'est développé sur les traces de la défaite encore fraîche du soulèvement de Tecumseh (notons que certains Métis liés à la Rivière Rouge ont participé à la Guerre de 1812)⁶⁶.

People Who Aren't Their Own Bosses"): Racialization and the Misrecognition of "Métis" in Upper Great Lakes Ethnohistory. » dans *Ethnohistory*, vol.58, no.1, p.37-63.

⁶³ Joe Sawchuck, 1978 : *The Metis of Manitoba; Reformulation of an Ethnic Identity*, Toronto, Peter Martin Associates Limited, p.8-14.

⁶⁴ Norma Hall, 2011, *op. cit.*

⁶⁵ Ce n'est pas un hasard si le premier récit de l'histoire des Métis de l'Ouest canadien à être publié avait le terme nation inclus dans son titre. Voir Auguste-Henri de Trémaudan, 1979, *op. cit.* L'ethnogenèse dans l'Ouest n'est pas simple et ne saurait être réduite au simple concept de nation, les Métis de cette région ne formant pas un groupe homogène. Le phénomène de la « Nation métisse » constitue cependant sa manifestation historique la plus significative et demeure aujourd'hui une importante référence identitaire chez beaucoup des Métis des Prairies.

⁶⁶ Norma Hall, 2011, *op. cit.*

À cette époque, l'alliance franco-autochtone avait déjà cessé d'exister depuis un demi-siècle, le coup fatal ayant été assené lors du traité de Paris de 1763 par lequel les Français ont abandonné l'intérieur de l'Amérique du Nord. Après cette date, il ne restait de place pour les Métis que dans le cadre d'une alliance commerciale. Dans la vallée du Saint-Laurent, l'alliance franco-autochtone fut remplacée par la *Chaîne d'Alliance* (Covenant Chain), impliquant les colonialistes britanniques, les Iroquois et les *Indiens domiciliés* du Saint-Laurent; les Mohawks agissant comme relais entre les Britanniques et les domiciliés. Après 1813, les Métis de l'Ouest se retrouvèrent seuls (géopolitiquement parlant), isolés, acculés aux Rocheuses. Le sol des Prairies était maintenant fertile pour l'éclosion d'un nationalisme, fortement encouragé par les marchands de fourrures de Montréal de la *Compagnie du Nord-ouest* dans leur guerre commerciale contre la *Compagnie de la baie d'Hudson*. Les Métis se déclarèrent *la Nouvelle nation*, la nation métisse de l'Ouest. L'idée céda sa place à l'acte en 1816, lors de la bataille de la Grenouillère (connue aussi sous le nom de bataille des Sept chênes). Les Métis de l'Ouest essayèrent de raviver un type d'alliance (comme celle du vieux temps, entre colons, Métis et Amérindiens) au début de la Résistance de 1885, mais sans obtenir le résultat escompté.

Le recours à la résistance n'est pas la prérogative des Métis de l'Ouest. Les Métis de la péninsule maritime se sont livrés à de nombreux actes de résistance, notamment lors de la bataille de la Ristigouche où ils furent désignés comme tels. Pour revenir à la notion d'alliance, dans l'Est, les Métis ont évolué précisément dans un tel contexte. Dans le cadre de l'alliance franco-autochtone, les Métis se situaient au centre, et ils en étaient le ciment. Nous pouvons aller jusqu'à dire que leurs êtres l'incarnaient. Les combattants

comme les Saint-Castin, père et fils, ou encore les nombreux interprètes issus de la famille de Claude Petitpas et de Marie-Thérèse en sont des exemples. Les Métis de la péninsule maritime n'avaient aucune nécessité de se démarquer des autres par le biais d'une auto-désignation, si ce n'est dans un contexte précis, comme ce fut le cas en 1744, lors de la Guerre de succession d'Autriche, quand les circonstances dictèrent qu'ils durent affirmer leur existence d' « alliés aux plus puissantes familles [...] » et faire des revendications. Cette auto-affirmation collective accompagnée de revendications, ainsi que l'existence d'un mode de vie distinctif, mis en évidence par le mode de subsistance des Métis – ainsi que l'identité qui leur est attribuée et leurs stratégies de migration et les modèles d'établissement des Métis après la Conquête de Port-Royal (et la subséquente signature du Traité d'Utrecht), et encore plus après la Guerre de succession d'Autriche – confirment que les Métis avaient bien une culture qui leur était propre, telle que notre recherche va le démontrer – et qu'ils avaient une conscience de soi, une conscience d'être un groupe distinct.

Ici, il faut énoncer quelques faits reliés à la question de l'utilisation de l'ethnonyme Métis. Dans deux recensements tenus à Listuguj en 1760, on trouve dans une catégorie séparée des *Sauvages*, des réfugiés venus du sud, des militaires français; et « 17 familles [...] normands et metifs » - les hommes étant surtout des Européens, majoritairement des Normands, et les femmes étant des Métisses. Comme le terme "normands" réfère à un ethnonyme, celui de *Normand*, il est justifié de considérer que celui de "métifs" réfère également à un ethnonyme, soit celui de *Métis*. De plus, on trouve dans le *Programme de recherche en démographie historique* trois individus identifiés par le terme *métis* : François Ouaspoux Normand à Pointe-de-Lévis en 1750,

identifié comme ‘‘métis français’’, Jean Hyard ‘‘dit le métis’’ à Kamouraska en 1760, et Ursule Labauve, enterrée comme ‘‘Marie la métisse’’. On trouve aussi une ‘‘métisse Rose Hébert’’ dans le registre de Ristigouche (1759-1761)⁶⁷. À Louisbourg, en 1754, Marguerite Guidry est identifiée comme une « métisse-sauvage »⁶⁸. L’ethnonyme Métis n’est pas le seul à paraître dans les sources comme nous l’avons démontré, mais le terme Métis est bel et bien présent dans les sources reliées aux territoires concernés par notre recherche. Les sources nous renseignent sur le fait que cet ethnonyme a servi tant individuellement que collectivement à désigner les Métis.

3.2. L’utilisation de l’ethnonyme Acadien .

Pour poursuivre sur la question des ethnonymes, voici ce qu’il en est de l’utilisation du terme Acadien. Le lecteur l’aura remarqué, cet ethnonyme est absent de ce texte (à moins que le contexte historique de ma recherche l’exige), pour lui préférer le terme Français. La raison est qu’il semble que l’ensemble des chercheurs n’aient pas trouvé d’auto-identification acadienne datant d’avant cette période⁶⁹. Cela ne veut pas dire que les colons français de la colonie de l’Acadie ne se sont pas reconnus certaines affinités. L’historienne Naomi Griffiths affirme qu’une telle ‘‘conscience’’ existait dès la fin du XVII^{ème} siècle, bien que cette dernière lui donne l’attribut d’une *identité*, voir

⁶⁷ P.R.D.H. (ci-après P.R.D.H.) Programme de recherche en démographie historique, 1993 : « Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture des Amérindiens des comtés de Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Charlevoix, Gaspé, Kamouraska, Lévis, L’Islet, Lotbinière, Montmorency, Montmagny, Portneuf, Québec (ville), Québec (comté), Rimouski, Saguenay et Témiscouata ». Manuscrit, (8979 actes), Montréal, département de démographie, Université de Montréal; Michel Emard, 1984 : « Le registre de Ristigouche (1759-1795), Baie des Chaleurs et Acadie : Historique, transcription et index », *Cahiers gaspésiens*, no. 8, Paris. Publié à compte d’auteur.

⁶⁸ Mentionné dans PUBLIC HISTORY INC, 2005 : *op. cit.*, p.91.

⁶⁹ C’est du moins l’observation que fait l’auteur suivant dans Jean-François Mouhot, 2009 : *Les réfugiés acadiens en France (1758-1785). L’impossible réintégration?*, Québec, Éd. Septentrion, p.231.

d'une identité à caractère "national", comme Carl Brasseaux d'ailleurs⁷⁰. Je suis d'avis que les colons français (en particulier ceux de Port-Royal) ont commencé à faire une différence entre un Eux et un Nous bien avant la fin du XVII^e siècle. Je situe son essor suite à deux événements d'importance majeure dans l'histoire de ce groupe. Le premier est la victoire (le massacre) au Fort Latour (ou Fort Sainte-Marie) dans la vallée du fleuve Saint-Jean, en 1645, quand tout le groupe concurrent dans la traite des fourrures fut éliminé. Le deuxième est le soulèvement des habitants de Port-Royal de 1658, impliquant pratiquement la totalité de la population du lieu, dont l'enjeu était la traite libre⁷¹. Cet événement, peut-être l'équivalent du combat pour la traite libre menée par les Métis de l'Ouest en 1849 – quand les autorités voulurent leur interdire de vendre le pemmican – est rarement mentionné par les historiens; et quand cela est le cas, il ne s'agit que d'une seule ligne écrite, parfois deux. Cet épisode, ainsi que toute la question de la traite libre dans la région, mériterait que l'on y consacre une étude exhaustive.

Ensuite, il ne semble pas que l'ethnonyme Acadien soit approprié pour désigner les Métis. Un texte datant de 1756 attribué à un Monsieur De la Varenne, habitant de

⁷⁰ En fait, Griffiths utilisa l'ethnonyme *Acadien* pour désigner les colons français dans le contexte historique de la tenue du recensement de 1671; à notre grande surprise d'ailleurs, l'apparition de du terme Acadien dans les textes datant de plusieurs années plus tard; voir Naomi E.S. Griffiths, 1992 : *op. cit.*, p.126. Il semble qu'elle ait reculé un peu la date de cette *accession à l'identité acadienne* dans ses textes plus récents. En 1993, elle utilise le terme identité pour qualifier des caractéristiques culturelles propres aux "Acadiens" à la fin du XVII^e siècle. Voir Naomi E.S. Griffiths, 1993 : *op. cit.*, p.33. Carl Brasseaux utilise également la date butoir de 1671 et utilise non seulement l'expression « distinctive people » mais aussi « frontier nation »; voir Carl A. Brasseau, 1987 : *The Founding of New Acadia. The Beginnings of Acadian Life in Louisiana, 1765-1803*, Bâton Rouge et Londres, Louisiana State University Press, p.2.

⁷¹ Concernant l'interdiction de traite faite aux habitants, voir Archives publiques de la Nouvelle-Écosse, RG1, vol.1, no.14, 1656, 14 juillet [Entente impliquant Charles Latour]; et Archives publiques de la Nouvelle-Écosse, RG1, vol.1, no.17, 1658, novembre. *Memorandum of Representations by the French Ambassador of the Complaint of the Company of New France in America*. Voici un extrait de ce dernier document : « [...] Col Temple has prohibited the Frenchmen from continuing their traffic with the Indians which is their only means of subsistence. ». Concernant le soulèvement, voir Archives publiques de la Nouvelle-Écosse, RG1, vol.1, no.23, 1659, s.l. *Substance of a petition Cap. Thd. Breedon merchant of New England to Richard Cromwell, Lord Protector*.

Louisbourg, mentionne : « They [the Acadians] are a mixed breed, that is to say, most of them proceed from marriage, or concubinage of the savage women with the first settlers, who were of various nations, but chiefly French, the others were English, Scots, Swiss, Dutch, etc. »⁷².

Voilà deux désignations par Varenne⁷³. La première est une description, celle de *mixed breed*. Par celle-là, il reconnaît l'existence d'un groupe d'ascendance mixte. Voici le contexte dans lequel se situ la deuxième, soit l'utilisation de l'ethnonyme *Acadians*, dont Varenne se sert juste avant. Il dit que la plupart des "Acadiens" sont *mixed breed*, une "race mélangée". Il a évidemment tort, mais il parle de ce qu'il a l'impression de voir. Il utilise un ethnonyme pour désigner une population qui serait, à ses yeux, majoritairement composée d'individus ayant une ascendance mixte, soit le terme "Acadiens". Nous avons là l'identification d'un groupe d'ascendance mixte – originaire du Kmitkinag – par l'Autre, avec l'utilisation d'un ethnonyme. L'utilisation du

⁷² Traduction libre : « Ils [les Acadiens] sont une race mélangée, c'est-à-dire que la plupart d'entre eux sont le fruit de mariages ou de concubinage des femmes sauvagesses avec les premiers colons, qui étaient de plusieurs nations, mais principalement les Français; les autres étant des Anglais, des Écossais, des Suisses, des Hollandais, etc. Les Protestants parmi eux, et spécialement leurs enfants, étaient, avec le temps, emmenés à se conformer de foi avec la nôtre ». Voir Ken Donovan, 1980 : « A Letter from Louisbourg. », dans *Acadiensis*, vol.X, no.1, Autumn, Automne, p.122.

⁷³ Il est peu probable que ce Monsieur de la Varenne soit le militaire canadien René Gauthier de Varennes comme indiqué dans Stephen A. White, s.d. : *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes. Ajouts et corrections*, p.306. Consulté le 14 juin 2011. Disponible à l'adresse : <http://www.umoncton.ca/umcm-ceaac/files/umcm-ceaac/wf/wf/pdf/cor-dict.pdf> ; et à la fin de l'ouvrage de A.J.B. Johnston, 2007 : *Engage 1758. The Promise, the Glory and the Despair of Louisbourg's Final Decade, Lincoln, Nebraska et Sydney, N.-É., University of Nebraska Press and Cape Breton University Press*. L'auteur de la lettre signe de "la" Varenne et non pas "de" Varenne, la famille de René Gauthier écrit invariablement "Varenes" avec un "s", et "Monsieur" n'est pas un titre qui sied à un militaire. Il est plus probable que l'identité de cet individu soit Jean-Pierre Varenne, marié à Louisbourg à la Métisse Madeleine Labauve le 23 novembre 1744. Il connaît un toponyme local de la région du bassin des Mines d'où sa femme est originaire. Cette dernière est issue d'un mariage endogame métis. Deux des ses soeurs demeurent également à Louisbourg où elles ont également épousé des Français. D'ailleurs, Jean-Pierre (de la) Varenne semble bien connaître son correspondant français à La Rochelle. Voilà pourquoi De la Varenne en connaît tant sur la population qu'il désigne comme Acadiens. Sa femme a de la parenté métisse dans pratiquement tous les établissements où les Métis ont une présence appréciable, notamment le bassin des Mines, Port-Royal, la Côte-de-l'Est, Port-Toulouse, Port-Lajoie et la Baie-des-Espagnols. De la Varenne voit donc des Métis partout; voilà pourquoi il applique la désignation de *mixed breed* à la majorité de la population qui est issue du Kmitkinag (moins les Amérindiens).

terme "Acadien", quand il est utilisé dans les sources primaires pour désigner l'ensemble de la population non mi'gmaq issue de ce territoire, et chez laquelle les Métis seraient supposément majoritaires (comme Varenne l'affirme) est due à une mauvaise perception de la démographie métisse. Les Métis sont peut-être devenus majoritaires au sein des communautés dites mi'gmaq au Kmitkinag avant 1763, mais ce n'est certainement pas le cas dans la plupart des établissements où résident les Français⁷⁴.

D'autre part, l'ethnonyme Acadien était également utilisé, parfois, pour désigner les Amérindiens de la colonie de l'Acadie. John Johnston émet l'opinion qu'il n'existait pas une seule façon, universelle, pour identifier les *Acadiens* parmi les habitants de la colonie de l'Acadie. Il en était de même des Métis. Il se peut que les habitants de ce territoire aient plutôt eu tendance à s'identifier en rapport avec leur réseau familial, ou encore selon le village particulier où ils résidaient, comme le pense Johnston⁷⁵. De plus, après la Déportation, les descendants des colons français de la colonie de l'Acadie se sont accaparés (avec raison ou pas, là n'est pas la question) du terme "Acadien" pour s'auto-désigner; ceci étant accompagné au XIX^{ème} siècle d'une idéologie sur la "pureté de la race" véhiculée par les dignitaires, en concordance avec l'historiographie traditionnelle canadienne-française.

Il en découle qu'une communauté métisse historique ne peut être désignée à l'aide d'un ethnonyme appartenant à la société coloniale française (et dont elle se sert pour

⁷⁴ En 1753, le "patriarche" des Mi'gmaq, Pierre Maillard, écrit qu'il ne se passera pas encore 50 ans avant que les Mi'gmaq et les Malécites comptent tellement de Métis en leur sein que l'on ne pourra plus les distinguer des Français, dans Michel Le Courtois de Surlaville, 1899 : *Les derniers jours de l'Acadie (1748-1758)*, éd. Gaston de Boscque de Beaumont, Paris, Éd. Lechevalier, p.83.

⁷⁵ Mentionné dans A.J.B. Johnston, 2005 : « French Attitudes Toward the Acadians, c.a. 1680-1756 » dans *Du Grand Dérangement à la Déportation. Nouvelles perspectives historiques*, dir. Ronnie-Gilles LeBlanc, Moncton, coll. Mouvance, Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton, p.136; Marie-Claire Pitre et Denis Pelletier, 1985 : *Les Pays Bas, histoire de la région Jemseg-Woodstock sur la rivière Saint-Jean pendant la période française (1604-1759)*, Société d'histoire de la rivière Saint-Jean, p.23.

désigner une telle société). Les Métis – et rappelons que nous parlons ici d’une population mixte formant une ou des communautés possédant un mode de vie distinctif – appartiennent à l’univers autochtone, et non pas colonial. Ceux-ci ont un lien ancestral au territoire que les autres n’ont pas. Le fait qu’ils aient pu avoir accès à l’univers colonial et s’y mouvoir n’y change rien. L’ethnonyme Acadien ne saurait être utilisé pour désigner les Métis issus du Kmitkinag, ni ceux issus de la Gaspésie; surtout qu’en plus, dans ce dernier territoire, on n’y décèle la présence d’aucune femme d’origine européenne, avant 1755, qui y ait assuré une permanence coloniale par sa descendance.

3.3. L’utilisation de l’ethnonyme Gaspésien.

Comme nous l’avons vu, le terme Gaspésie provient du terme mi’gmaq Gespeg. Le toponyme Gaspé (*Gespeg* en mi’gmaq) fut dans le passé – et c’est toujours le cas dans la langue anglaise – parfois utilisé pour désigner la localité qui porte ce nom, située sur la pointe de la Gaspésie, et aussi parfois pour désigner toute la péninsule. Les Mi’gmaq de la Gaspésie se désignent parfois par le terme *Nnus*, qui signifie *les Êtres*, mais plus spécifiquement par le terme *Gespe’gewa’q* (*Gespe’gewaw* au singulier)⁷⁶. C’est l’origine de l’ethnonyme *Gaspésien* dans la langue française. Le terme *Gaspésien* est donc une adaptation française d’une désignation mi’gmaq; il s’agit d’un concept où sont présents à la fois l’univers français et l’univers mi’gmaq.

On trouve l’ethnonyme Gaspésien, utilisé de cette façon, dans plusieurs sources du XVII^e siècle, y compris dans les registres d’états civils, transcrits dans le P.R.D.H., entre 1669 et 1700, où il est mentionné 85 fois pour désigner des Mi’gmaq originaires de la Gaspésie. Il s’agit d’actes de *confirmés* à Tadoussac paraissant dans le registre de Sillery, de mariages célébrés à Chicoutimi et d’actes provenant probablement de divers

⁷⁶ Ce terme, *Nnus*, était employé par plusieurs peuples algonquiens, sous plusieurs variantes.

autres registres⁷⁷. Le missionnaire récollet Chrétien Leclercq (auprès des Gaspésiens) est celui qui utilisa l'expression *nation des Gaspésiens* pour la première fois. Leclercq fait aussi mention des *Gaspésiens porte-croix* qui résident à la Miramichi⁷⁸. Comme nous l'avons vu, un autre missionnaire fait mention des *Gaspésiens* qui résident temporairement à la mission du Bon Pasteur (à Rivière-du-loup) vers la fin du XVII^e siècle. Une source de 1718 fait mention de *Sauvages*, notamment les *Gaspésiens*⁷⁹.

L'apparition de l'ethnonyme *Gaspésien* (en fait sa popularisation) est à situer dans le contexte historique des changements culturels qui s'opèrent dans la deuxième moitié du XVII^e siècle dans les sociétés tant coloniales qu'amérindiennes; époque qui est témoin de l'apparition de plusieurs nouveaux ethnonymes dans la grande péninsule maritime sublaurentienne⁸⁰. Le terme *Mi'gmaq* remplace les ethnonymes *Souriquois* et *Canadien* (sur le littoral atlantique) alors que *Malécite* remplace l'ethnonyme *Etchemin*⁸¹. En plus, de nouveaux ethnonymes ont pour fonction de désigner de nouveaux groupes

⁷⁷ P.R.D.H.

⁷⁸ Rhéal Ouellet, 1999 : *Chrétien Leclercq : Nouvelle relation de Gaspésie*, Édition critique sous la direction de Réal Ouellet, Université Laval, p.275; *idem*, p.343-408. Leclercq appelle ainsi des *Mi'gmaq* qui résident à la Miramichi et qui se servaient de la croix pour de multiples usages, notamment rituels, décoratifs et diplomatiques.

⁷⁹ John C. Webster rapporte cependant que Marc Lescarbot utilisa l'ethnonyme *Gaspeiquoi* dans son oeuvre *Les muses de la Nouvelle-France* publié en 1612; voir John Clarence Webster, 1979 : *op. cit.*, p.212; Bibliothèque et Archives Canada, 1718 : MG1-B, Le Conseil de Marine à M. de Mézy, commissaire ordonnateur..., Série B, Lettres envoyées, F-229, fol. 519, sur microfilm, le 19 juin 1718.

⁸⁰ À titre d'exemple de changement culturel à survenir dans le *Gespe'gewa'gi*, soulignons l'apparition d'un *pidgin* basque-mi'gmaq au XVII^e siècle : Peter Bakker, 1989 : « The Language of The Coast Tribes is Half Basque. ». A Basque-Amerindian Pidgin in Use between Europeans and Native Americans in North America. ca. 1540-ca. 1640. *Anthropological Linguistics*, vol.31, nos 3-4, p.117-147. Il y a aussi l'adoption de motifs décoratifs européens comme dans le cas du *lauburu* basque : Peter Bakker, 1991 : « The mysterious link between Basque and Micmac Art », *Native American Studies*, vol.5, no.1, p.21-24. Tout aussi significatif est l'adoption d'un système d'écriture basé sur des hiéroglyphes, inventé par un missionnaire, et l'adoption de la croix chrétienne par les *Gaspésiens porte-croix* de la Miramichi à des fins décoratives, rituelles, d'échanges, et de diplomatie. Pour se convaincre que c'est bien le missionnaire Chrétien Leclercq qui a inventé ce système d'écriture et qu'il s'agit bien de la croix chrétienne que les Gaspésiens ont adoptée, il suffit de lire l'ouvrage de Pierre Déléage, 2009 : *La croix et les hiéroglyphes. Écritures et objets rituels chez les Amérindiens de la Nouvelle-France (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Paris, coll. Aesthetica, Éditions rue d'Ulm.

⁸¹ Une démonstration convaincante du fait que l'ethnonyme *Canadien* désignait à l'origine surtout les Amérindiens de la Gaspésie est offerte dans Gervais Carpin, 1995 : *Histoire d'un mot: l'ethnonyme "canadien" de 1535-1691*, Sillery, coll. Les Cahiers du Septentrion, Septentrion, p.72-116.

tels *Acadien* pour les descendants des Français (du moins la plupart du temps) et *Passamquoddy* pour désigner un groupe de la Rivière Sainte-Croix, fruit de mariages ou d'unions entre Mi'gmaq et Malécites.

Les Gaspésiens sont donc à l'époque historique des Amérindiens mi'gmaq qui résident ordinairement – et exploitent les ressources – le long du golfe du Saint-Laurent et de l'estuaire du fleuve portant le même nom, soit le long des côtes (dans l'hinterland une partie de l'hiver) d'une partie de la grande péninsule maritime. Ce sont les petites-filles des Gaspésiens (ou les filles de ces dernières), que le missionnaire Chéstièn Leclercq a côtoyé, qui vont être les mères fondatrices de la communauté métisse de la Gaspésie.

En 1763, les autorités coloniales britanniques créent de toute pièce la province de Québec, scindant en deux le territoire gaspésien dont la partie sud passe sous l'administration coloniale de la *Nova Scotia*. Dès lors, la *question gaspésienne* est reléguée à la partie québécoise du territoire. Dans la langue française, on ne se réfère généralement plus aux Mi'gmaq en parlant des Gaspésiens. Dorénavant, il s'agit plutôt de la population non mi'gmaq, et en premier lieu les descendants de la communauté métisse historique.

L'apparition des ethnonymes métis dans un territoire disputé.

Pour revenir à la notion d'alliance franco-autochtone, un des premiers constats à faire sur les suites de la Conquête de Port-Royal de 1710 est que cette alliance subit une métamorphose avec, du côté des Français, leur bastion étant maintenant Louisbourg (et non plus Port-Royal), et du côté des résidents du Kmitkinag, un territoire officiellement cédé par traité à l'Angleterre, avec un bastion britannique en son sein, soit Annapolis

Royal (l'ancien Port-Royal). Nous nous situons maintenant dans un contexte de *borderland*, terme anglais dont la traduction serait "territoire disputé" ou encore "territoire contesté". Cette notion de *borderland*, forgée par les chercheurs, émane de la concurrence militaire (et donc éventuellement de conquêtes de territoires) que se livrent les puissances européennes sur les territoires des Autochtones⁸². Elle concerne avant tout les empires européens entre eux, mais implique également (par ricochet) les peuples autochtones alliés (ou ennemis). Ainsi, après le traité d'Utrecht de 1713, les Autochtones du Kmitkinag continuent d'entretenir une alliance à distance avec Louisbourg et (parfois directement) avec Québec. Certains Métis continuent de fonctionner à l'intérieur de cette alliance (commerce avec Louisbourg, renseignements militaires, etc.). D'autres, plus rares, la délaissent et jouent la carte britannique et enfin, d'autres encore, jouent sur les deux plans à la fois (ou à tour de rôle).

Quoiqu'il en soit, l'alliance franco-autochtone se joue maintenant à *distance*. La Conquête de Port-Royal n'en était pas seulement une parmi la vague successive que ce lieu ait connu mais, pour la première fois, elle fut accompagnée d'une cession de territoire et ce, par traité international, signé en 1713. Les résultats ne se firent pas attendre et après une période de tensions, la guerre entre les Amérindiens et les Anglais éclata au début de la décennie 1720. Signe que les temps ont changé, cette guerre, qui se termina par le Traité d'amitié de 1725-26, les Amérindiens la menèrent seuls, sans leurs alliés français d'hier⁸³.

⁸² La meilleure introduction à ce territoire en tant que *borderland* entre les empires français et anglais demeure l'ouvrage de John G. Reid, 1981 : *Acadia, Maine and New Scotland. Marginal Colonies in the Seventeenth Century*, Toronto, Buffalo, London, University of Toronto Press.

⁸³ Il faut cependant spécifier que la non-participation des Français reflète une politique particulière (et temporaire) de paix pendant une période de régence et de crise financière.

Ce nouveau contexte influence les relations entre les différents groupes présents au Kmitkinag. Les colons français, que le contexte d'alliance avait rapproché des Autochtones, ne sentent probablement plus avec autant d'acuité la nécessité d'une bonne entente avec ces derniers; en particulier avec les Métis qu'ils côtoient quotidiennement et avec qui ils ont fondé des établissements⁸⁴. Les Métis eux, sans doute en réaction à cet état de chose et à la présence définitive des coloniaux britanniques – pas du tout enclins à voir d'un bon œil ce mélange biologique qui cimente l'alliance franco-autochtone – se retrouvent de plus en plus dans des lieux communs (du moins pour une partie appréciable d'entre eux). Après le Traité d'Utrecht, l'empire français fait des efforts pour ouvrir de nouveaux territoires à la colonisation : l'Île Royale et l'Île Saint-Jean. Plus au nord, une seigneurie habitée se développe dans la Baie-des-Chaleurs, celle des Lefebvre de Bellefeuille. Au cours de leurs migrations, les Métis fondent des établissements où ils sont majoritaires, comme à Port-Lajoie ou d'autres, où ils le deviendront au fil du temps, comme à Port-Toulouse. Une constatation s'impose désormais : en dehors de Louisbourg, les Métis tiennent les *marches* de l'empire français dans le golfe du Saint-Laurent; situées dans les deux lieux tout justes mentionnés, ainsi qu'à Pabos. En ces lieux étaient stationnées des garnisons ou encore (dans le cas de Pabos), est le lieu où est déléguée l'autorité judiciaire de la Nouvelle-France. Port-Toulouse est également le centre diplomatique et commercial des Amérindiens. Les Métis ont ainsi réactivé un des aspects de leur culture pour lequel ils sont reconnus : ils ouvrent la voie, permettant la

⁸⁴ Sur le refroidissement des relations entre les colons français et les Amérindiens après le traité d'Utrecht, voir William C. Wicken, 1994 : *op. cit.*, p.241 et du même auteur, 1998 : « Re-examining Mi'kmaq-Acadian Relations, 1635-1755 » dans *Vingt ans après Habitants et marchands Twenty Years Later. Lecture de l'histoire des XVIIe et XVIIIe siècles canadiens. Reading the History of Seventeenth and Eighteenth-Century Canada*, Montréal et Kingston, London, Buffalo, dir. Sylvie Dépatie et al., McGill-Queen's University Press, p.93-114.

pénétration du continent aux Occidentaux et les échanges avec les Amérindiens. Leurs réseaux familiaux, leur connaissance des langues tant amérindiennes qu'européennes et leur connaissance des mœurs, us et coutumes des Amérindiens (et des Européens) leur permettent de jouer ce rôle d'avant-garde.

La communication avec la France, Louisbourg, Québec, et même avec les Antilles et Boston est florissante. La culture métisse s'enrichit des communications transatlantiques et circumatlantiques, de même que de celles reliées à l'intérieur du continent⁸⁵. Plusieurs Métis ou chefs de familles métisses possèdent des bateaux et certains Métis se rendent même jusqu'aux Antilles⁸⁶.

⁸⁵ Les liens entre les résidents des territoires concernés par notre étude et l'intérieur du continent sont peu connus. À titre d'exemples, citons le cas d'Henry Grace, fait captif par les Mi'gmaq, puis vendu aux Malécites. Ces derniers l'emmènent dans un voyage de traite des fourrures qui les conduiront jusqu'aux abords du golfe du Mexique, ayant été engagés en chemin par des marchands de Québec, Montréal et Détroit; voir Henry Grace, 1764 : *The history of the life and sufferings of Henry Grace ... Being a narrative of the hardships he underwent during several years captivity among the savages in North America, and of the cruelties they practice to their unhappy prisoners*, Reading, England. Entre 1646 et 1650, Charles Latour est impliqué dans la traite des fourrures dans les Grands Lacs; voir *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, Georges MacBeath : « Charles de Saint-Étienne de Latour ». Consulté le 12 mars 2012. Citons également le cas de Pierre de La Vérendrye fils, dont la famille s'est rendue jusqu'aux Rocheuses. Cette dernière ayant perdu le monopole de la traite des fourrures pour l'Ouest, Pierre se recycla dans la carrière de militaire et on le retrouve à la capitulation du Fort Beauséjour en 1755; voir *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, Antoine Champagne : « Pierre Gaultier de La Vérendrye de Boumois ». Consulté le 6 mars 2012. Mentionnons aussi les frères Jean et Jacques Chiasson (Giasson) qui, par le mariage de Jean avec Marie-Anne Le Moyne, intégrèrent le réseau des marchands de fourrures pour l'Ouest, centré à Montréal; voir *Les traiteurs de la Compagnie du Nord-ouest* à l'adresse <http://digital.library.mcgill.ca/nwc/french/history/09.htm> consulté le 5 mars 2012, et *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, Derome, Robert : « Dominique Rousseau ». Consulté le 5 mars 2012. Il y a encore le cas du Métis Jean Pinet, qui épousa Marie Morin et qui déménagea à Québec, où une partie de sa famille le suivit pour un temps; voir Stephen A. White, 1999, *op. cit.*, p.1314. Il sera question plus loin de la présence d'un comptoir de La Chesnaye à Port-Royal. La culture métisse était un phénomène en constante évolution. Il y aurait beaucoup à rechercher sur les liens entretenus par les groupes vivant sur nos territoires sous étude avec l'extérieur.

⁸⁶ Vers 1698, un Métis nommé Du Bos, engagé sur le navire de M. Pillet, fut fait prisonnier par les Anglais et vendu aux Barbades; voir John C. Webster, 1979 : *Acadia at the Turn of the Seventeenth Century*, Saint John, N.B., Monographic Series No.1, 2e éd., p.112. Aussi l'interprète métis Bathélémy Petitpas passa trois ans à Boston, de 1718 à 1721. Il fut ensuite capturé par les autorités de Louisbourg qui se méfiaient de lui et envoyé à Québec où il passa deux ans avant d'être envoyé en France où il passa un an. Il fut ensuite envoyé en Martinique en tant que soldat, mais les autorités voyant en lui un mutin, le rapatrièrent en France. On le retrouve ensuite à l'Île Royale après 1731 où il hérite de la position officielle d'*Interprète des Sauvages* de son père Claude, suite au décès de ce dernier; voir *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, Bernard Pothier : « Barthélémy Petitpas ». Consulté le 12 février 2012.

C'est dans ce contexte d'expansion de la colonisation et de contestation territoriale qu'apparaissent les descriptions et les ethnonymes désignant les Métis. Cependant, l'usage de ceux-ci est d'abord précédé par des observations des Britanniques concernant l'impact du métissage sur les relations entre la garnison d'Annapolis Royal et les résidents du territoire. Bien qu'ils n'aient pas saisi tous les mécanismes internes de l'alliance (la nécessité de la remise annuelle de présents, par exemple), les Britanniques ont compris que les mariages mixtes en sont la clé⁸⁷. En 1719, ils offrent une dote de dix *pounds* et un terrain de 50 arpents à tout homme ou femme britannique qui épousera un Amérindien ou une Amérindienne⁸⁸. Il semble qu'il n'existe pas un seul cas où ils trouvèrent preneur.

Par contre, ils trouvèrent preneur en ce qui concerne les récompenses offertes pour les *scalps* (chevelures) d'Amérindiens. Un contingent de Rangers fut emmené en la *Nova Scotia* à cette fin lors de la Guerre de succession d'Autriche. C'est en ce moment de conflit armé, à la fin de l'année 1744 (ou au début de 1745), qu'apparaît pour la première fois un ethnonyme qui identifie les Métis en tant que groupe : *Mullatoes* (Mulâtres dans la langue française). C'est que les Métis du bassin des Mines ont exprimé leur crainte face à la venue des Rangers dans leur région, disant que ces derniers étaient venus pour exterminer tous ceux qui avaient une ascendance amérindienne et demandent que leur expertise de pilotes ne soient pas requise dans des expéditions maritimes contre les Amérindiens. Les habitants de Grand-Pré, Rivière-aux-Canards, et Pigiguit se

⁸⁷ La communauté de religion au sein de l'alliance franco-autochtone n'en est pas le fondement, mais plutôt son extension dans la sphère métaphysique. L'alliance prend d'abord forme à travers des réalités physiques : les biens reliés au commerce et le métissage biologique.

⁸⁸ Mentionné dans John G. Reid, 2004a: « Imperialism, Diplomacies, and the Conquest of Acadia » dans *The 'Conquest' of Acadia, 1710. Imperial, Colonial, and Aboriginal Constructions*, Toronto, Toronto University Press, p.114.

réunissent et envoient conjointement une missive aux autorités d'Annapolis Royal, effectuant ainsi ce qu'il faut bien convenir être une revendication au nom des Métis de ces localités. Pour décrire ces Métis, Paul Mascarene utilise l'ethnonyme *Mulattoes*, affirmant qu'ils sont nombreux⁸⁹. Dans un autre texte, Mascarene utilise en anglais le terme *petition* pour décrire la missive des habitants⁹⁰. Ailleurs, il fait allusion à la complexion foncée de beaucoup des résidents⁹¹.

L'arrivée des colons britanniques lors de la fondation de Halifax en 1749 (et de celle de Lunenburg) ne fit qu'accentuer les conditions propices au développement de ce phénomène qu'est la désignation par l'Autre. C'est également dans un contexte de guerre (la Guerre de sept ans) qu'apparaît l'ethnonyme Métis en Gaspésie, quelques jours seulement après la victoire des Britanniques, lors de la bataille de la Ristigouche en 1760, et une deuxième fois, quelques jours à peine avant la capitulation de la Nouvelle-France.

⁸⁹ « Another Letter from the Inhabitants of Grand Prée, River Canard & Pizziguide [...] they have a favour to ask having learnt by Indirect means that several Armed Vessells were arrived from New Engd & that they had pressed by Violence the Inhabitants of Annapolis Royal to go against the Indians & to serve them as Pilots; & hearing they were coming up the bay to do ye same & to destroy all the Inhabitants that had any Indian blood in them & scalp them. That as there was a great Number of Mulattoes amongst them who had taken the Oath & who were allied to the greatest families it has Caused a terrible Alarm [mon emphase]; dans Thomas B. Akins, éd., 1972 : *Acadia and Nova Scotia. Documents Relating to the Acadian French and the First British Colonization of the Province, 1714-1758*, Cottonport, 2e éd., avec traductions du français par Benjamin Curren, p.153-5.

⁹⁰ Thomas B. Akins, 1972 : *idem*, p.152-3.

⁹¹ Archives publiques de la Nouvelle-Écosse, 1744-45 : RG1, vol.21, #145, 5 janvier [1744-45], Annapolis Royal, Lettre de Paul Mascarene aux députés de Grand-Pré, Rivière-aux-canards et Pigiguit « Pour ce qui regarde l'effroy dans lequel quelques uns de vos Habitants sont, par les faux bruits qu'on fait courir j'ay fait connoitre aux Deputez ici que c'est sans fondement tout habitant qui a pris le Serment de fidélité et qui estant homme de Bien se comporte conformement a ce serment n'a que faire de Craindre de quelque couleur que son visage soit [...] ». Il y a aussi la référence qui suit concernant des *scalps* qui ne proviendraient pas d'Amérindiens : Archives publiques de la Nouvelle-Écosse, 1744-1748 : MG1, vol.335, #2. [c. a. 1744-1748], s.l., - *Paper clippings* -, 'Recalls Exiles of Acadians' « At the time bounties were paid on Indian scalps, and W.C. Milner records that on one occasion a company of Rangers brought 25 scalps to Fort Cumberland, and asked for bounties. The officer in command of the military chest, Captain Huston, saw that some of the scalps were obviously not Indian and protested against payment, but Colonel Wilmot, who later became Governor of Nova Scotia, ordered that the bounties be given [...] ». Les chevelures provenaient probablement de Métis n'ayant pas les cheveux de la couleur noire, mais qui étaient identifiables en tant que *Sauvages* par la complexion de leur peau (et sans doute par leur accoutrement).

Considérations sur le rapport entre ma recherche et l'historiographie.

Dans un texte publié dans la foulée de l'Arrêt Powley dans la revue *Recherches amérindiennes au Québec* en 2006, l'historien Louis-Pascal Rousseau remarque « [le milieu universitaire] doit veiller à ce que les recherches théoriques et appliquées sur l'ethnogenèse soient prolongées au Québec en fonction des repères posés ailleurs en Amérique ainsi que des particularités historiques de ce territoire. »⁹². Pour comprendre ce que recèle véritablement cet énoncé de Rousseau, il faut examiner la partie de son article où il commente le chapitre d'un ouvrage collectif publié en 1985 par l'historienne Olive Dickason⁹³. Ce dernier texte est d'une grande importance pour ma recherche car, pour reprendre la phrase de Rousseau « il est le seul émanant des milieux universitaires à proposer une théorie globale sur le sort identitaire des individus d'ascendance mixte dans le nord-est de l'Amérique [...]. »⁹⁴. Ailleurs dans son texte, Rousseau affirme « selon l'historienne [Dickason], lors des premiers développements de la présence française en Acadie et dans la vallée du Saint-Laurent, les métis étaient ainsi appelés à s'intégrer au sein de la colonie agricole et à y jouer le même rôle que les colons venus d'Europe, ce qui les aurait empêché de former un groupe distinct de ces derniers. ». Pour illustrer son propos, l'historien insiste particulièrement sur l'exemple de l'Acadie, « largement peuplée de métis aux XVIème et XVIIème siècles [sic], lesquels étaient à ce point fondus dans la population coloniale qu'ils n'ont jamais pu s'en distinguer [...]. »⁹⁵. Outre le fait qu'il est difficile de confirmer le fait que la colonie de l'Acadie était « largement peuplée de métis au XVIème siècle [...] » (cette dernière n'étant pas encore fondée), retenons

⁹² Louis-Pascal Rousseau, 2006, *idem.*, p.56.

⁹³ Louis-Pascal Rousseau, 2006, *idem.*, p.53. Pour le texte de Dickason : Olive Patricia Dickason, 1985 : *op.cit.*

⁹⁴ Louis-Pascal Rousseau, 2006, *op. cit.*, p.55.

⁹⁵ Louis-Pascal Rousseau, 2006, *idem.*, p.53.

pour l'instant l'accent mis sur la *colonisation* des Métis qui y résidaient (''fondus dans la population coloniale'', c'est-à-dire une assimilation précoce au sein de la société coloniale). Plus loin, Rousseau ajoute « La théorie de l'historienne n'a pas la prétention d'exclure définitivement l'idée que ces individus aient formé des communautés distinctes dans cette zone du continent [...] »⁹⁶. Pourtant, il me semble que nous venons de voir que c'est bien le cas en ce qui concerne son exemple par excellence, la colonie de l'Acadie. On peut se demander si cet *archétype* s'applique ailleurs dans l'Est du Canada car rien dans le texte de Dickason ne laisse supposer le contraire.

Il est utile de s'attarder sur ce texte de l'historienne Dickason, une Métisse du Manitoba, qui a fait ses classes en effectuant une thèse de maîtrise sur les relations entre les autorités coloniales de Louisbourg et les Amérindiens⁹⁷. La thèse qu'elle défend dans son article est que les conditions n'étaient pas favorables à l'émergence ''d'une seule nation'' dans le Nord-Est, mais qu'elles étaient favorables à l'émergence d'une ''nouvelle nation'' dans le Nord-Ouest. L'auteur affirme que la France a officiellement appuyé une politique ''d'une seule race'' au Canada et elle cite plus loin une parole prononcée par Samuel de Champlain « nos garçons se marieront à vos filles et nous ne formerons plus qu'un seul peuple »⁹⁸. Cette citation trouve preneur chez pratiquement tous les historiens qui font de la recherche sur les Métis de l'Est. Or, s'il est vrai que l'État français favorisait une telle approche (du moins au début de la colonisation), il n'en va de même pour tous. L'historien Rameau de Saint-Père cite une parole qu'il attribue à Jean de Poutrincourt, le fondateur de Port-Royal et de la colonie de l'Acadie (avec De

⁹⁶ Louis-Pascal Rousseau, 2006, *idem*, p.55.

⁹⁷ Olive Patricia Dickason, 1976 : *Louisbourg and the Indians : A Study in Imperial Race Relations, 1713-1760*, Ottawa, Direction des parcs et des lieux historiques nationaux, Parcs Canada, Ministère des affaires indiennes et du nord.

⁹⁸ Olive Patricia Dickason, 1985, *op. cit.*, p.21.

Monts), qui dit exactement le contraire de Champlain « S'il en est ainsi, dit-il, il faudra que ceux qui sont mariés amènent ici leurs femmes et leurs enfants, et que les garçons aillent en France chercher femmes [...] »⁹⁹. Cependant, c'est à Port-Royal, après 1610, qu'un petit groupe de Français, impliqués dans la traite des fourrures, vont habiter le territoire en symbiose avec les Mi'gmaq et y trouver épouse ou réconfort chez ce peuple tout au long d'une vingtaine d'années, donnant naissance aux premiers Métis en Amérique du Nord, connus de nous par les sources¹⁰⁰. Comme quoi il est aventureux de généraliser à partir de l'énoncé d'une politique.

Plus loin, Dickason aborde la question de ce soi-disant haut taux de cas de métissage chez les colons français de la colonie de l'Acadie et donne en appui d'une évidence indirecte quelques citations qui ne nous renseignent pas vraiment sur la question, sauf deux exceptions¹⁰¹. L'une est la lettre de Jean-Pierre (de la) Varenne, dont j'ai mentionné l'existence plus haut, de même que j'ai expliqué pourquoi il pensait, à tort, qu'il y eût un fort taux de métissage chez les colons français. La deuxième est un texte d'un missionnaire, Pierre Maillard. Dickason interprète le contenu de son texte, datant de 1753, comme quoi Maillard aurait affirmé en cette occasion qu'il ne se déroulerait pas 50 ans avant que les colons français soient tellement mélangés avec les Mi'gmaq et les Malécites qu'il serait impossible de distinguer ces premiers de ces derniers. En fait, ce

⁹⁹ Edmé Rameau de Saint-Père, 1877 : *op. cit.*, p.31.

¹⁰⁰ François-Edmé Rameau de Saint-Père, 1877 : *op. cit.*, p.52; François-Edmé Rameau de Saint-Père, 1889: *op. cit.*, p.349, Andrew H. Clark, 1968 : *op. cit.*, p.81-83, 89. Naomi Griffiths cite J.A. Maureault « la plupart se marient à des sauvagesses et passèrent le reste de leurs jours avec les sauvages adoptant leur manière de vie. ». Elle mentionne également qu'en 1616 les Récollets se plaignent de la cohabitation répréhensible (« sinful cohabitation ») entre les Français et les Mi'gmaq; voir Naomi E.S. Griffiths, 1992, *op. cit.*, p.121-122. Il s'agit d'une différence fondamentale en ce qui concerne les premiers balbutiements de la colonie de l'Acadie et ceux de la Nouvelle-France. Pour utiliser la terminologie employée par l'historien Marcel Trudel, on peut dire que dans le premier cas, le « comptoir » est métis alors que dans le l'autre, il est européen.

¹⁰¹ « The dearth of direct record is to some extent counterbalanced by indirect evidence. » dans Olive P. Dickason, 1985 : *op. cit.*, p.23-24.

que dit Maillard est exactement le contraire de ce que lui fait dire Dickason. Maillard était un missionnaire auprès des *Sauvages* et il relate en rapport avec ses "ouailles", les Mi'gmaq. Il semble que l'historienne a donc mésinterprété le contenu des deux principales sources primaires dont elle s'est servie à l'appui de sa théorie. Dans la recherche qui suit, je vais démontrer que je suis arrivé à un chiffre d'environ 10 % de Métis au sein de la population non-mi'gmaq au lendemain du traité d'Utrecht (en 1714) et l'historien Ronnie-Gilles LeBlanc (que je vais citer) arrive à pratiquement la même constatation pour la période qui précède tout juste la Déportation.

Encore plus loin dans son texte, Dickason affirme que l'état de guerre prolongé qui existait dans la colonie de l'Acadie fit beaucoup pour décourager l'émergence des Métis comme un groupe séparé, polarisant la "situation raciale"¹⁰² et (qu'en d'autres mots), les enfants des unions mixtes avaient plus tendance à s'« identifier », soit aux Français, soit aux Amérindiens, plutôt que se considérer comme une entité séparée¹⁰³. Or, rien dans les sources ne confirmerait que les Métis du territoire se soient auto-attribué une quelconque identité par le moyen d'un ethnonyme. De plus, rien n'empêchait qu'un Métis puisse participer activement à la guerre, soit en tant que militaire dans l'armée française, soit en tant que guérillero amérindien, tout en continuant à ressentir des affinités avec les deux groupes, et tout en sachant qu'il appartenait à une catégorie à part. Qui pourrait dire aujourd'hui comment le Métis Bernard-Anselme de Saint-Castin, époux de Charlotte d'Amours de Chauffours, sagamaw abénaquis et "commandant de l'Acadie et de tous les Sauvages" en 1711, s'identifiait personnellement? Soulignons que Dickason a d'abord affirmé que les Métis s'étaient assimilés au groupe de colons français

¹⁰² Olive P. Dickason, 1985 : *idem*, p.29.

¹⁰³ « In other words, the children of mixed unions tended to identify with either the French or the Amérindiens, rather than considering themselves as a separate entity. ». Voir Dickason, 1985, *idem*, p.29.

– Rousseau est plus explicite : « s’intégrer au sein de la colonie agricole » – pour ensuite tenter de démontrer que les Métis s’identifiaient soit aux Français, soit aux Amérindiens; ce qui est autre chose.

Le point de vue de Dickason fut, et est encore de nos jours, considéré comme une orthodoxie par l’historiographie métisse (de même que par l’historiographie acadienne) relativement aux territoires sous étude. Louis-Pascal Rousseau, de même que Chris Anderson (mentionné plus haut), et bien d’autres, répètent ses affirmations¹⁰⁴. Je vais démontrer que son interprétation de l’histoire des Métis de la colonie de l’Acadie est incomplète, parce qu’elle n’a pas examiné leurs actions collectives, notamment les stratégies de migration et l’adoption d’un mode de vie distinctif.

En énonçant cette hypothèse, je poursuis sur les conclusions du Rameau de Saint-Père, qui au XIX^e siècle, a tenté d’évaluer le rôle du mélange “racial”¹⁰⁵. Ce dernier n’est pas n’importe quel historien; il est le fondateur de l’historiographie acadienne de langue française¹⁰⁶. Rameau a prit position et a affirmé l’existence d’un “*courant particulier*”, métis, au caractère distinctif. L’historien émet ce constat suite à l’analyse qu’il a effectué d’une source primaire connue sous le nom de *Déclarations de Belle-Île-en-Mer*¹⁰⁷. Selon Rameau, parmi « les faits généraux les plus notables qui ressortent de ces études parcellaires [...] », il y a, premièrement, la distinction entre les familles sédentaires et agricoles et les autres, plus « aventureux et plus instables »; deuxièmement, la culture de « mœurs instables » qui s’est développée à La Hève, avant l’arrivée de

¹⁰⁴ Cornelius Jaenen a également commis une erreur relativement à ces Métis désignés comme *Acadiens* en affirmant que “Monsieur de la Varenne” se référerait à un groupe relocalisé à Louisbourg, ce qui n’est visiblement pas le cas. Voir Cornelius J. Jaenen, 1991 : *op. cit.*, p.94.

¹⁰⁵ Olive P. Dickason, 1985 : *op. cit.*, p.20.

¹⁰⁶ Pierre Trépanier et Lise Trépanier, 1979 : « Rameau de Saint-Père et le métier d’historien » dans *Revue d’histoire de l’Amérique française*, vol.33, no.3, p.331-355.

¹⁰⁷ François-Edmé Rameau de Saint-Père, 1888-1890 : *op. cit.*, copie disponible au Centre d’études acadienne Anselme-Chiasson à l’Université de Moncton.

Razilly et de d'Aulnay, parmi les compagnons de Biencourt, de La Tour et du capitaine Krainguille; troisièmement, il n'y avait pas une très grande différence (entre les années 1632 à 1642) comme colonisation entre le Canada et l'Acadie; et finalement « On voit d'autre part que, s'il y eut des métis en Acadie, le groupement et la progression de leurs familles se maintint cantonné, généralement d'une manière distincte de la population purement européenne, et forma un courant particulier distinct des groupes exclusivement agricoles, mais distinct aussi des peuples Micmaques. »¹⁰⁸. Rameau n'est pas loin de mentionner l'existence d'une communauté ou d'un peuple métis; à tout le moins il reconnaît aux Métis un mode de vie distinctif, ce qui est loin de l'assimilation aux colons français, affirmée par Dickason.

En 1874, le futur sénateur acadien Pascal Poirier, pour contredire l'historien canadien-français Benjamin Sulte (qui affirmait l'existence d'un haut taux de métissage chez les colons français de la colonie de l'Acadie), publie une recherche généalogique, *L'origine des Acadiens*, dans laquelle il tenta de démontrer que le métissage était pratiquement inexistant chez les colons de l'Acadie¹⁰⁹. Rameau renchérit en 1889 avec l'ajout d'une section sur les familles métisses dans la réédition (augmentée) d'*Une colonie féodale en Amérique*, mais les faibles moyens de recherche généalogique de l'époque ne lui permirent pas de faire une démonstration suffisamment étoffée¹¹⁰. Ce fut

¹⁰⁸ François-Edmé Rameau de Saint-Père, 1888-1890 : *idem*, p.135-136.

¹⁰⁹ « L'idée de faire un travail pour démontrer que le peuple acadien descend, sans mélange de sang sauvage, des colons français [...]. Voir Pascal Poirier, 1874 : *op.cit.*; Sulte aurait prononcé une conférence en 1873 au cours de laquelle il aurait affirmé que « les Acadiens; *le sang qui coule dans leur veines est un mélange de sang français et de sang sauvage* [... en italiques dans le texte]. Voir Pascal Poirier, 1874, *idem*, p.4. Il est intéressant de noter que Sulte tint ces propos parce que « l'opinion, propagée en France, grâce à quelque touristes, que le peuple canadien est un peuple dégénéré [...] peu supérieur aux tribus aborigènes auxquelles il a emprunté leur manière de vivre et avec lesquelles il a contracté des alliances. ». Voir Pascal Poirier, 1874, *idem*, p.4.

¹¹⁰ François-Edmé Rameau de Saint-Père, 1889 : *op.cit.* Sulte et Rameau s'étaient liés d'amitié. Ils partageaient un intérêt pour la famille; Rameau écrivant sur Sulte qu'il « considère les groupes locaux, la

le point de vue de Poirier, grand ténor du nationalisme acadien, qui l'emporta. Sulte publia sa conférence, en ayant pris soin d'éliminer le passage relatant une ascendance mixte chez les "Acadiens". Une semaine après la conférence de Sulte, lors d'une joute oratoire entre lui et Poirier, Sulte avait pourtant affirmé qu'il s'appuyait sur « des historiens les mieux renseignés, tels que M. Rameau, Haliburton, LaFargue et O'Callaghan [...] »¹¹¹. Il fallut attendre près d'un siècle avant que l'historiographie acadienne recommence à se préoccuper de la question métisse¹¹².

Après avoir abordé la question de l'existence de communautés métisses dans l'Est (car Dickason englobe toute cette région dans son analyse), il faut maintenant parler des conditions nécessaires au processus d'ethnogenèse. À ce propos, il est opportun de souligner la contribution du géographe Étienne Rivard avec son article datant de 2007, « Au-delà de Powley. L'horizon territorial et identitaire des Métis »¹¹³. L'auteur y mentionne la recherche de John Foster sur le processus d'ethnogenèse chez les Métis du Nord-Ouest, que ce dernier affirme s'être déroulé en deux phases. La première, celle qu'il a identifié avec les repères théoriques fournis par Fredrick Barth en 1973 « lequel souligne l'importance des expériences et des comportements communs dans l'émergence d'un sentiment identitaire. ». Cette phase qui, dans ce contexte d'isolement que l'on retrouvait dans le Nord-Ouest, offre trois types d'expériences communes qui consistent

famille comme la base élémentaire, la molécule de l'histoire, système original par lequel on étudie les sociétés humaines [...] ». Voir Pierre Trépanier et Louise Trépanier, 1979 : *op. cit.*, p.348-349.

¹¹¹ Pascal Poirier, 1874, *op. cit.*, p.5.

¹¹² Pour ceux qui douteraient de la persistance du point de vue de Poirier, il est significatif que la question des mariages mixtes entre Français et Amérindiens ne fut abordée que deux fois dans les 95 ans d'existence du journal *L'Évangéline* desservant le peuple acadien. Quant aux termes *Métis*, *métis* et *métissage*, ils sont totalement absents de l'engin de recherche mis à la disposition des chercheurs au Centre d'études acadiennes Anselme Chiasson, à l'Université de Moncton (voir l'adresse internet <http://www2.umoncton.ca/cfdocs/cea/research/form2.cfm?type=mc>).

¹¹³ Étienne Rivard, 2007 : « Au-delà de Powley. L'horizon territorial et identitaire des Métis » dans *Recherches amérindiennes au Québec*, vol.XXXVII, nos.2-3, p.97-105.

en « [...] l'hivernage du mâle étranger, son mariage à la façon du pays, et son alliance avec les frères de son épouse autochtone. »¹¹⁴. La deuxième phase « [...] concerne l'enculturation des enfants issus des mariages mixtes à une culture métisse naissante et trouve d'avantage dans la marge postcoloniale sa logique opérationnelle. ». C'est que Rivard venait de souligner que les études postcoloniales, somme toute récentes, avaient « [...] redonné à la marge toute son autonomie en la libérant de l'emprise trop souvent oppressante du modèle de centre-périphérie. »¹¹⁵. Le géographe avait ajouté que, placé dans cette perspective, si la marge postcoloniale peut naître dans des régions éloignées, elle peut aussi apparaître en plein cœur des colonies. Ces commentaires de Rivard sont très à propos pour le contexte géographique dans lequel j'effectue ma recherche, soit justement « en plein cœur des colonies ». La première phase que décrit Foster reflète des conditions propres à l'ethnogenèse des Métis dans une région particulière et celles-ci ne sauraient constituer des conditions *sine qua non* de l'ethnogenèse d'une communauté métisse. À part l'isolement propre à la région du Nord-Ouest, Rivard aborde (de façon indirecte) un autre aspect relié à la deuxième phase d'ethnogenèse décrite par Foster : le haut degré d'endogamie que l'on retrouve dans cette région, et parfois ailleurs¹¹⁶. Reimer et Chartrand, dans leur étude sur l'ethnogenèse des Métis du territoire de l'Ontario, utilisent l'expression 'fur trade endogamy' (une endogamie métisse que l'on retrouvait en périphérie des postes de traite)¹¹⁷. Concernant ce phénomène, il appert, en étudiant les conditions d'ethnogenèse propres aux territoires sous étude dans ma recherche qu'une discrimination systémique contre les Métis dans un contexte de peuplement européen (sur

¹¹⁴ Étienne Rivard, 2007, *idem*, p.98.

¹¹⁵ Étienne Rivard, 2007, *idem*, p.98.

¹¹⁶ Étienne Rivard, 2007, *idem*, p.99.

¹¹⁷ Gwen Reimer et Jean-Philippe Chartrand, 2004 : « Documenting Historic Métis in Ontario » dans *Ethnohistory*, vol.51, no.3, été, p.582.

une large échelle) peut jouer un rôle tout aussi important qu'un haut degré d'endogamie pour cimenter un sentiment d'appartenance chez le groupe métis. Il s'agit d'une contribution de ma recherche que de démontrer cette différence car le cadre chronologique de ce projet se situe exclusivement dans la période de l'alliance franco-autochtone, et donc dans un contexte de peuplement colonial français – ce qui n'est pas le cas du contexte étudié par Foster. En fait, dans son analyse, ce dernier ne fait nullement mention de la discrimination comme facteur d'ethnogenèse.

Plusieurs chercheurs ont examiné les lieux et époques de l'apparition de termes spécifiques pour désigner les Métis. Selon Jacqueline Peterson, cela se produit dans les Grands Lacs dans les premières décennies du XIX^{ème} siècle. Jennifer Brown affirme que le terme *Natives of the Country* fait son apparition dans le nord de l'Ontario dès les décennies 1780 et 1790. La *Compagnie du Nord-Ouest* utilise le terme *Halfbreed* dès les premières décennies du XIX^{ème} siècle mais pas avant la décennie 1820 en ce qui concerne les écrits des missionnaires¹¹⁸. Or, comme ma recherche va le démontrer, l'apparition d'ethnonymes métis remonte à longtemps avant ces années dans mes territoires sous étude. L'ethnonyme *Halfbreed* apparaît dès 1722 et celui de *Métis*, dès 1750. Pour une désignation collective des Métis, le terme *Mullatoes* est mentionné en 1744 et le terme *Métis* (« 17 familles [...] normands et metifs ») en 1760.

Conclusion.

Dans ce chapitre, j'ai délimité les territoires sous études et ai décrit leurs particularités respectives, de même que leur importance stratégique. J'ai ensuite abordé des problèmes liés à l'utilisation de certains termes tels qu'identité, ethnie, etc., de même qu'à l'utilisation de certains ethnonymes. J'ai aussi présenté le contexte entourant

¹¹⁸ Gwen Reimer et Jean-Philippe Chartrand, 2004 : *idem*, p.571-572.

l'apparition des ethnonymes métis dans les territoires en question. Pour terminer, il fut question des rapports entre ma recherche et l'historiographie (ou les historiographies), en mettant l'accent sur la question de l'existence de communautés métisses historiques et sur les conditions entourant leur apparition.

Dans cette thèse, je m'engage à étudier l'ethnogenèse de communautés métisses dans la grande péninsule maritime pendant la période de colonisation française. À l'aide de documents historiques et d'ouvrages généalogiques, j'ai identifié un corpus d'acteurs historiques possédant une ascendance mixte. Or, la génétique ne fait pas un Métis et j'ai donc effectué une recherche sur les actions collectives et sur les modes de vie distinctifs que des individus (ou familles) d'ascendance mixte auraient pu avoir, ainsi que sur les ethnonymes qui ont servi à les désigner. Les deux chapitres suivants présenteront les résultats de ma recherche. En fin de compte, force est de constater que les familles d'ascendance mixte ont formé des communautés métisses au Kmitkinag et en Gaspésie. Cette conclusion nous force à réexaminer l'interprétation dominante de Dickason sur le métissage dans l'Est ainsi que nous encourage à songer à la définition de l'ethnonyme Métis et à la perception de l'identité véhiculée par d'autres études. Avant tout, mon objectif est de provoquer de nouvelles discussions autour de l'histoire des Métis dans la péninsule maritime.

CHAPITRE II

Le *Kmitkinag*/Acadie péninsulaire/Nouvelle-Écosse continentale.

Dans ce chapitre sera tout d'abord présentée la première phase de l'ethnogenèse des Métis issus de ce territoire, pendant une période d'un siècle, soit jusqu'à la Conquête de Port-Royal par les Britanniques en 1710 et le traité d'Utrecht de 1713 qui en découla et qui céda, notamment, la colonie de l'Acadie à l'Angleterre. Ensuite, l'impact de cette cession de territoire colonial sur ces mêmes familles métisses sera examiné. C'est en effet à partir de cette époque que des actions collectives peuvent être discernée chez les Métis. Dans un troisième temps, c'est l'impact du Grand Dérangement qui sera analysé. Dans ces deux dernières sections, il s'agit de comprendre comment ces deux évènements (qui constituent de nouveaux contextes historiques) mettent en lumière le caractère distinctif de ce groupe par l'examen de leurs stratégies de migration et d'établissement, de même que leur mode de vie, moins axé sur l'agriculture et l'élevage. Je termine le chapitre en examinant la discrimination envers les Métis et ses conséquences.

Lorsque, sous les ordres de l'Angleterre, le Virginien Samuel Argall détruisit l'établissement de Port-Royal en 1613, un groupe d'hommes célibataires demeurèrent dans le *Kmitkinag* sous la direction de Charles de Biencourt – et plus tard de Charles de Saint-Étienne de La Tour. Pour la plupart, ces hommes ont épousé (ou se sont unis avec) des Amérindiennes et vécurent selon les us et coutumes des habitants du pays, tout en se livrant à la traite des fourrures. C'est dans ce contexte qu'y naquit vers 1619 André Lasnier qui a la distinction d'être le premier Métis d'Amérique du Nord dont on ait

connaissance¹¹⁹. La descendance de La Tour, à travers sa fille Jeanne (née vers 1626), est la seule souche métisse, issue de la période d'avant 1653, qui soit mentionnée dans les sources et dont nous sommes capables de suivre la généalogie jusqu'au Grand Dérangement – et même jusqu'à la période contemporaine¹²⁰.

En 1632 arrive le chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, colonisateur et gouverneur, Isaac de Razilly. À sa mort, trois ans plus tard, c'est son cousin Charles de Menou d'Aulnay qui prend la relève. Jusqu'au décès de ce dernier en 1650, nous ne connaissons aucun cas de métissage confirmé par les sources. À la mort de d'Aulnay, sa veuve se remarie avec Charles La Tour et, peut-être pas par coïncidence, des cas de métissage recommencent à nous être rapportés en commençant avec le mariage (ou l'union) vers 1653 d'un dénommé Pinet avec une Autochtone connue simplement par le prénom Anne-Marie¹²¹.

¹¹⁹ François-Edmé Rameau de Saint-Père, 1877 : *op.cit.*, p.54. Stephen A. White, 1999 : *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes*, Moncton, Centre d'études acadiennes, Université de Moncton, p.974.

¹²⁰ En généalogie, on entend généralement par le terme 'souche' le début d'une lignée patronymique. Cependant, le sens que je donne ici à ce terme fait plutôt état d'un cas de métissage. Ainsi, si une Amérindienne épouse deux Européens ou plus, chaque mariage ou union est considéré par moi comme une ''souche de métissage''. Il en va de même si un Européen a deux conjointes amérindiennes ou plus.

¹²¹ Pour comprendre le changement culturel qui s'opère alors, en premier lieu avec le retour de Charles Latour, il suffit de considérer que les huit enfants que Jeanne Motin a eus avec Charles d'Aulnay sont retournés en France, après la mort de ce dernier, où ils sont tous morts dans les couvents ou sur les champs de bataille, sans laisser de descendance; alors que les cinq enfants qu'elle a eus avec Charles Latour sont tous restés en Amérique où ils eurent une descendance nombreuse.

Tableau 2. Chronologie historique du Kmitkinag.

1604 : fondation de la colonie de l'Acadie.
1605 : fondation de Port-Royal.
1613 : le Virginien Samuel Argall attaque Port-Royal.
1619 : naissance du premier Métis connu en Amérique du nord.
1632 : traité de Saint-Germain-en-Laye; remise de territoires à la France.
1632 : arrivée d'Isaac de Razilly, gouverneur et colonisateur de l'Acadie.
1650 : décès de Charles de Menou d'Aulnay.
1653 : début de la deuxième vague de métissage.
1654 : prise de possession de Port-Royal par l'Anglais Robert Sedgwick.
1667 : traité de Bréda; remise de territoires à la France.
1702 : début de la Guerre de succession d'Espagne.
1710 : Conquête de Port-Royal.
1713 : traité d'Utrecht; cession de la colonie de l'Acadie à l'Angleterre.
1720-25 : Guerre anglo-amérindienne, incluant les Mi'gmaq.
1725-1726 : traité d'amitié entre Britanniques et Amérindiens.
1744-1748 : Guerre de succession d'Autriche.
1747 : élaboration du projet d'une nouvelle Acadie française.
1749 : fondation de Halifax.
1750 : érection du Fort Beauséjour dans l'isthme de Chignectou.
1755 : début de la Déportation.
1758 : deuxième chute de Louisbourg.
1758 : Déportation des habitants des Îles Royale et Saint-Jean.
1760 : Capitulation de la Nouvelle-France.
1763 : traité de Paris et cession de la Nouvelle-France.

La genèse de la communauté métisse.**1.1. Les souches métisses du Kmitkinag.****Tableau 3. Les souches métisses du Kmitkinag¹²².**

	Année du mariage ou de l'union	Homme	Occupation	Femme	Lieu du mariage ou de l'union
1	vers 1619	Lasnier, Louis	Inconnue	Une Amérindienne	"por de La Tour"
2	vers 1625	(de) Saint-Étienne (La Tour), Charles	Gouverneur de l'Acadie, colonisateur, commerçant de pelleteries	Une Amérindienne	probablement le Cap Sable
3	vers 1653	Pinet, ...	Inconnue	... Anne-Marie, m.2 René	probablement

¹²² Sauf dans deux cas de métissage mentionnés plus bas, tous les autres cas présents dans le tableau 3 sont répertoriés dans le Dictionnaire généalogique des familles acadiennes de Stephen A. White.

				Rimbault (une Autochtone) ¹²³	Port-Royal
4	vers 1655	Rimbault, René	Agriculteur	..., Anne-Marie, m.1 ... Pinet (une Autochtone)	probablement Port-Royal
5	vers 1660	Martin, Pierre	Agriculteur	Ouestnorouest, Anne (une Autochtone)	Port-Royal
6	vers 1670	d'Abbadie de Saint-Castin, Jean-Vincent, m.2 Marie Pidiwammiskwa	Enseigne dans le régiment Carignan- Salières, marchand de pelletteries	Madokawando, Mathilde (une Abénaquise)	Pentagouët
7	vers 1673	Joseph, François (« de la nation sauvage »)	Agriculteur	Lejeune dit Briard, Jeanne, m.2 vers 1694 Jean Gaudet ¹²⁴	probablement Port-Royal
8	vers 1678	Mius d'Azit, Philippe, m.2 Marie ...	Inconnue	m.1 une Amérindienne	Cap Sable
9	vers 1680	Guédry, Claude, m.2 Marguerite Petitpas	Inconnue	union - Kesk8a (une Amérindienne)	probablement Mirliguèche
10	vers 1682	Cellier, ..., dit Charet, dit Normand	Inconnue	..., Marie (une Amérindienne)	probablement la Côte-de-l'Est
11	vers 1684	Lejeune dit Briard, Martin, m.2 Marie Gaudet; m.3 Marie Arnault (Renaud)	Rc La Hève 1686; aucune mention de biens	m.1 Kagigconiac, Jeanne (Marie) (une Amérindienne)	La Hève
12	vers 1685	d'Abbadie de Saint-Castin, Jean-Vincent, m.1 Mathilde Madokawando	Enseigne dans le régiment Carignan- Salières, commerçant de pelletteries	Pidiwammiskwa, Marie (une Abénaquise)	Pentagouët
13	après le recensement de 1686	Petitpas, Claude	Capitaine de goélette, interprète, marchand	..., Marie-Thérèse (une Amérindienne)	probablement la Côte-de-l'Est
14	vers 1686	Roy, Jean	Paraît dans 8 recensements de 1686 à 1714; aucun terrain ensemencé.	Aubois (Dubois), Marie (Christine) (une Autochtone)	Cap Sable
15	vers 1687	Mius d'Azit, Philippe, m.1 Amérindienne	Inconnue	m.2 ..., Marie (une Amérindienne)	La Hève
16	vers 1690	Haché dit Gallant, Michel (Métis) ¹²⁵	Capitaine du Port- Lajoie,	Cormier, Anne	Beaubassin

¹²³ La conjointe de ___ Pinet et de René Rimbault, successivement, est identifiée uniquement par son prénom, Anne-Marie. De plus, deux résultats de tests d'analyse de l'ADNmt attestent que cette femme est une Autochtone. Étant donné cette corroboration dans les données, nous l'avons ajoutée.

¹²⁴ Le cas de la famille de François Joseph est un peu spécial. Leur fille Catherine est dite de la "nation sauvage". Sauf ce dernier enfant du couple, aucun document ne confirme que les autres sont de Jeanne Lejeune. Cependant, il est plus probable que ce soit le cas étant donné que plusieurs enfants de cette famille portent parfois le patronyme de Lejeune. Voir Stephen A. White, s.d. : *op.cit.*, relatif aux pages 374 et 876. Consulté le 14 juin 2011; Stephen A. White, 1999, *op. cit.*, p.876.

¹²⁵ Dans ses ajouts et corrections au Dictionnaire généalogique des familles acadiennes dont il est l'auteur, Stephen White émet le commentaire suivant sur les origines de Michel Haché dit Gallant : « C'est cette croyance que Michel Haché était métis qu'a amené le Père Gallant à l'identifier avec l'enfant baptisé avec le prénom Michel dans le registre de Trois- Rivières, dont le père était un Français et la mère une Esquimaude « de l'Acadie ». Mais comment s'explique-t-elle la présence d'une Esquimaude en Acadie? [...] les Montagnais ont été appelés les Petits Esquimaux par les Français de l'époque, donc la mère de Michel Haché a pu être une Montagnaise. La présence des Montagnaises au Cap-Breton est pleinement attestée par les *Relations des Jésuites*. La troisième lettre de la mission de l'Acadie (R.G. Thwaites éd., *Les Relations des Jésuites*, vol XLV, 1899, p. 68) mentionne une telle femme qui a été amenée prisonnière à l'île du Cap-Breton par les Mi'kmaq peu avant le 16 octobre 1659. »; voir Stephen A. White, s.d. : *op. cit.*, relatif à la page 793. Consulté le 20 août 2011. Voir aussi Stephen A. White, 2004 : « Rapport du secteur de généalogie. » dans *Contact-Acadie. Bulletin des Études acadiennes*, Moncton, Université de Moncton, Études acadiennes, no.34, p.20. De plus, le généalogiste Placide Gaudet mena une enquête à Pré-d'en-Haut (au Nouveau-Brunswick) dans laquelle il interrogea des membres de la famille Gautrot. Dans ses notes, Gaudet écrit qu'un « Belliveau de Port Royal émigra sur l'Île Saint-Jean où il se maria à une Métisse. Les

			navigateur, laboureur		
17	vers 1703	Denis, Jean	Marchand sur les côtes de Pentagouët	Berteau (Bertrand), Cécile (une Autochtone)	probablement Port-Royal

Tout d'abord, il faut remarquer que les sources sont très lacunaires. Par exemple, nous ne connaissons pas les dates de mariages ou d'unions exactes. À notre connaissance, seulement deux cas ont été officialisés par l'Église catholique : ceux de Charles de Saint-Étienne de La Tour et de Jean-Vincent d'Abbadie de Saint-Castin; tous deux après-coup. Très peu d'actes de BMS (baptêmes, mariages, sépultures) du XVIIème siècle nous sont parvenus, le plus vieux registre en notre possession, étant celui de Beaubassin qui s'ouvre en 1672. Pour reconstruire la généalogie de la population coloniale de l'Acadie, les généalogistes ont dû avoir recours à d'autres sources historiques (telles les Déclarations de Belle-Île-en-mer), aux dispenses d'affinité et de consanguinité, et aux tests d'analyse de l'ADN mitochondriale. De même, le premier recensement dont nous ayons connaissance est celui de 1671. Dans ces conditions, beaucoup de démonstrations généalogiques reposent donc sur des preuves circonstanciées et la généalogie de cette population a ainsi pu, par le passé, donner lieu à des spéculations.

Les individus désignés comme *Sauvages* dans le recensement de 1708 qui pourraient en fait être des Métis sont nombreux, peut-être une vingtaine – ce qui nous indique que la proportion de Métis classés par les autorités françaises, soit comme des *Sauvages*, soit comme des Français, serait relativement semblable¹²⁶. J'ai jugé plus

frères de ce Belliveau s'en offusquèrent et le renièrent pour leur frère. »; voir Stephen A. White, s.d. : *op. cit.*, p.793. Consulté le 14 juin 2011. Disponible à l'adresse : <http://www.umoncton.ca/umcm-ceaac/files/umcm-ceaac/wf/wf/pdf/cor-dict.pdf>

¹²⁶ *Recensement gen-al fait au mois de Novembre mille Sept cent huit de tous les Sauvages de L'Acadie qui resident dans la Coste de L'Est, Et de ceux de Pentagouet et de Canibeky, Famille par Famille, Leurs ages, Celuy de Leurs femmes et Enfants avec une Recapitulation a la fin de la quantité d'hommes Et de*

approprié d'utiliser pour ce chapitre que des souches métisses dont les sources primaires nous révèlent avec une grande probabilité qu'il s'agit bien là de métissage biologique. J'ai donc décidé de ne pas me servir de cas présents dans le recensement de 1708 où des individus désignés comme *Sauvages* pourraient en fait être des Métis biologiques car cela pourrait éventuellement, dans plusieurs cas, ouvrir la porte à la spéculation. Les seuls cas présents dans ce recensement, que je vais utiliser, sont ceux qui sont également présents dans le *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes* du généalogiste Stephen White. Il existe également des cas de métissage présumés qui ne sont pas précisés dans les actes, comme dans le cas du missionnaire Antoine Gaulin¹²⁷. Le lecteur se rendra compte que l'utilisation des cas de métissage confirmés est suffisante pour démontrer la justesse des hypothèses de travail que je mets de l'avant.

La moitié des souches métisses prennent naissance pendant la décennie 1680. Ceci implique que les enfants de ces couples vont parvenir à l'âge de se marier peu avant le traité d'Utrecht de 1713. C'est à cette époque que la population métisse, parvenant à la troisième génération (si on inclut les fondateurs), va véritablement prendre son essor.

Sept souches métisses ont une origine noble du côté de leur ascendance française : Charles de Saint-Étienne de La Tour qui était gouverneur de l'Acadie, les d'Abbadie (de Saint-Castin) et les Mius d'Azit, Denys et d'Aprendestiguy¹²⁸. Ajoutons un descendant des nobles français Le Borgne de Belisle, Alexandre, qui épouse une d'Abbadie de Saint-Castin. Quant à Michel Haché dit Gallant, il avait été en quelque sorte prit sous son aile

garçons capables d'aller à la guerre, comme aussi le recensement des français établis à la dite Côte de l'Est. Les noms de ces individus se trouvent dans l'**Annexe B**.

¹²⁷ Olive P. Dickason rapporte qu'un gouverneur britannique s'est référé à lui comme « that half-breed »; voir Olive Patricia Dickason, 1985 : *op.cit.*, p.36, note 63.

¹²⁸ Jacques Vanderlinden, 1998 : *Se marier en Acadie française. XVIIe et XVIIIe siècles*, Moncton, Éditions d'Acadie/Chaire d'études acadiennes, coll. Mouvance, Université de Moncton, p.156. L'auteur examine également les familles seigneuriales ou d'origine noble de la colonie de l'Acadie, mais le sens qu'il donne au terme *souche* est celui de la généalogie classique; le lecteur ne devant pas s'y tromper.

par Michel Leneuf de LaVallière, qui fut également gouverneur de l'Acadie. Six de ces patronymes métis sont liées à des familles seigneuriales : les deux d'Abbadie, les deux Mius d'Azit, Le Borgne et d'Aprendestiguy. Plusieurs des clans métis de la colonie de l'Acadie avaient également une origine de prestige de par leur ascendance amérindienne, notamment les souches d'Abbadie par les mariages au sein de la famille du sagamaw Madokawando, Saint-Aubin, qui épousa la fille d'un sagamaw malécite dans la vallée du fleuve Saint-Jean, ainsi que d'autres, non identifiés, comme nous allons le voir. Nous savons aussi qu'une Mius d'Azit épousa Jean-Baptiste Thomas, qui était le sagamaw des Mi'gmaq de la rivière de Port-Royal en 1726¹²⁹. Ces apports constituent une différence notable avec le métissage qui eût cours dans la vallée du Saint-Laurent où les cas impliquant la noblesse et les familles seigneuriales sont rares; le seul cas de Pierre Boucher, futur gouverneur de Trois-Rivières, me venant à l'esprit. Si le métissage issu du Kmitkinag n'en était pas un de quantité, il en était certainement un de qualité. Il est à supposer que la culture d'élite de ces familles, comprenant un mode de vie qui leur était propre, ne manqua pas de forger (du moins en partie) le caractère particulier des Métis de ce territoire.

Il faut souligner également qu'au moins six souches métisses proviennent de familles de colons français déjà établis, ce qui veut dire que ces Métis ont de la parenté chez les colons français résidant sur le territoire, et vice-versa. Ceci est une différence notable avec les Métis de la Gaspésie qui n'avaient de parenté sur place que chez les Mi'gmaq (parce qu'aucun couple européen n'y ayant, à notre connaissance, fait souche). Aussi, au moins cinq des souches métisses voient le jour au sein d'établissements français d'importance, soit les Pinet, Rimbault, Joseph et Martin à Port-Royal, mais aussi Haché

¹²⁹ Stephen A. White, 1999 : *op.cit.*, p.1525

dit Gallant à Beaubassin (cette dernière pouvant être considérée comme étant originaire de ce lieu).

Ronnie-Gilles LeBlanc procure des chiffres pour les descendants des mariages ou unions mixtes à la veille de la Déportation de 1755 (en fait ceux des descendants qu'il classe comme *Acadiens*): d'Abbadie de Saint-Castin : 45; Denis : 29; Haché-Gallant : 143; Joseph : 60; Martin : 100; Mius : 193; Petitpas : 30; Pinet : 49; Rimbault : 469; Roy : 84; Saint-Étienne de La Tour : 50. Cela lui donne un total de 1252 individus, soit tout près de 9 % de la population "acadienne", établie à 14,100 par Stephen White pour cette même époque¹³⁰. Étant donné que les souches que j'utilise dans cette recherche sont les mêmes que celles examinées par LeBlanc, je pense que l'on peut se fier à ce total et ce pourcentage.

1.2. L'étude des recensements jusqu'au traité d'Utrecht.

Avec les recensements de la période 1671 à 1703, nous sommes en mesure de proposer une estimation du nombre de familles métisses dans chaque communauté au Kmitkinag.

Tableau 4. Les familles métisses dans les recensements (1671-1703)¹³¹.
(Nous avons mis un "x" aux lieux qui ne figurent pas dans les recensements mentionnés. Si la case demeure vide, c'est qu'il n'y a pas de Métis signalé en ce lieu.)

LOCALITÉ	1671	1678	1686	1688	1693	1698	1700	1701	1703
Port-Royal	2	3	4	x	3	3	2	3	4
Les Mines	x	x	3	x	3	x	x	4	6
Beaubassin	x	x	x	x	1	1	1	x	2
Cobeguit	x	x	x	x	x	x			1
Piguit	x	x	x	x	x	x	x	1	x
Rivière Saint-Jean	x	x	x	x		1	x	x	x
La Hève	x	x	1	x		x	x	x	x
Pentagouët		x	1	x	1	x	x	x	x
Cap Sable	x	x		x	1	x	x	x	x
Miramichi	x	x		1	x	x	x	x	x

¹³⁰ Ronnie-Gilles LeBlanc, 2010 : *Un regard sur les liens unissant les communautés autochtone et acadienne avant 1755*, Moncton, p.5. Non publié.

¹³¹ Pour une version du tableau comprenant les noms des individus, voir l'Annexe C.

Le fait le plus significatif qui ressort de ces données est le mouvement migratoire des Métis de Port-Royal qui s'amorce en direction des régions éloignées de Port-Royal, et surtout vers le bassin des Mines. Le nombre de familles métisses, sur le total, recensés à Port-Royal pour chaque recensement respectivement, sont : 2/2, 3/3, 4/9, 0/1, 3/9, 2/3, 3/8 et 4/13. Ce mouvement concorde avec celui des colons français mais les Métis de ce dernier endroit n'ont pas suivi la première migration qui se dirige vers l'isthme de Chignectou en 1679; ils ont plutôt opté pour celle qui se dirige vers la région des Mines après 1682, qui pénètre à l'intérieur de la péninsule du Kmitkinag et qui rejoint la grande voie d'accès vers la Côte-de-l'Est (via les rivières et les portages). On y trouve des familles métisses dans plusieurs petites communautés, notamment à La Hève, Mirliguèche, Mouscoudabouet et au Cap Sable qui est plus au sud, mais que nous pouvons inclure dans cette vaste région. En 1686 se trouve aux Mines Anne-Marie et des enfants qu'elle a eus avec ses deux conjoints, Pinet et Rimbault. Nous voyons qu'au début du XVIIIème siècle, les familles métisses y dépassent en nombre celles de Port-Royal. Au cours du prochain demi-siècle, c'est la descendance de René Rimbault et d'Anne-Marie qui va s'implanter solidement dans la région des Mines. En 1686, les Métis constituent 10.9 % de la population des familles de l'établissement des Mines, mais à l'hiver de 1687-1688, plusieurs jeunes familles de colons français, estimées à une trentaine par l'officier et recenseur Joseph de Gargas, en provenant de Beaubassin et de Port-Royal, vont migrer à cet endroit¹³².

Dans le prochain relevé sont combinés le recensement de 1707 et ceux de 1708 puisque ce dernier couvrent les localités non couvertes par celui de 1707, plus les communautés mi'gmaq.

¹³² Andrew Hill Clark, 1968 : *op. cit.*, p.148.

Tableau 5. Les familles métisses dans les recensements de 1707 et 1708¹³³.
(Sont incluses les familles métisses qui ne sont pas recensées)

	PORT-ROYAL	LES MINES	BEAUBASSIN	COBEGUIT	CAP SABLE	LA HÈVE	FAMILLES QUI NE SONT PAS RECENSÉES
Re 1707	4	5	1	1			
SOUCHES	2 Roy 1 Martin 1 Mius (m.1)	2 Rimbault 2 Pinet 1 Martin	1 Haché dit Gallant	1 Rimbault			
Re 1708	1				4	2	
SOUCHES	1 Cellier				3 Mius (m.1) 1 Mius (m.2)	1 Rimbault 1 Lejeune 1 Joseph	
FAMILLES QUI NE SONT PAS RECENSÉES							11
TOTAL	5	5	1	1	4	2	11
SOUCHES	2 Roy 1 Martin 1 Mius (m.1) 1 Cellier	2 Rimbault 2 Pinet 1 Martin	1 Haché dit Gallant	1 Rimbault	3 Mius (m.1) 1 Mius (m.2)	1 Rimbault 1 Lejeune 1 Joseph	TOTAL DES SOUCHES : 8 2 Rimbault 2 Joseph 2 Lejeune 1 Pinet 1 Mius (m.1) 1 Petitpas 1 Martin <u>1 Denis</u> 11 lignées

Ainsi, les familles métisses sont encore plus nombreuses au bassin des Mines qu'à Port-Royal. Le Cap Sable compte plusieurs familles métisses. Ce qui frappe avant tout, c'est que 11 familles sur 29, soit 37.9 %, ne sont pas recensées même si elles sont identifiées dans des recensements antérieurs et étaient encore présentes. Passons au recensement de 1714, tenu juste après la signature du traité d'Utrecht.

Tableau 6. Les familles métisses dans le recensement de 1714.
(Les Métis sont en caractères gras)

RÉGION DE PORT-ROYAL	
Port-Royal	Joseph Comeau dit Grandjean et sa famille (marié à Marie Roy)
	Louis-Noël (de) Labauve et sa famille (marié à Marie Rimbault)
Banlieu	Jean Denis et sa famille (marié à Cécile Berteau (Bertrand))
Cappe	aucun
Proche le fort	Jean Roy et sa famille (marié à Marie (Christine) Aubeis (Dubois))
	Jean Clémenceau et sa famille (marié à Anne Roy)

¹³³ Pour une version complète du tableau, voir l'Annexe D.

TOTAL	5 familles
BASSIN DES MINES	
Les Mines	Jean LeBlanc et sa famille (marié à Jeanne Bourgeois) François Rimbault et sa famille
Rivière des Gaspareaux	Charles Gautreau, veuf de Françoise Rimbault , et sa famille
Rivière de Pigiguit	Martin Corporon et sa famille (marié à Cécile Joseph dit Lejeune) Jean Roy (fils) et sa famille Charles Chauvet et sa famille (marié à Edmée (Aimée) Joseph dit Lejeune) Jean Gaudet et sa femme (Jeanne Lejeune dit Briard, veuve François Joseph; mère d'enfants métis résidant à Pigiguit)
Rivière des Habitants	Noël Pinet et sa femme
Rivière des Canards	aucun
Rivière de la Vieille habitation	Jeanne Rimbault , veuve de François Lapierre dit Laroche, et sa famille
TOTAL	9 familles
Cobequit	Madeleine Rimbault , veuve de Vincent Longuépée, et sa famille
TOTAL	1 famille
Beaubassin	Michel Haché dit Gallant et sa famille Michel Haché dit Gallant (fils) et sa famille
TOTAL	2 familles
GRAND TOTAL	17 familles

En 1714, une partie des Métis a déserté Port-Royal. Fait nouveau, des Métis commencent à se diriger vers Pigiguit, situé au fond du bassin des Mines, et plus proche des familles métisses de la Côte-de-l'Est. La voie d'accès principale, via portages et rivières, est celle qui va de Cobequid à Chibouctou, mais celle située entre Pigiguit et Chibouctou est également très fréquentée. Les familles qui se trouvent à Pigiguit sont celles de Jean Roy fils, dont l'origine remonte au Cap Sable, et Jeanne Lejeune et ses enfants (probables) déjà mariés – cette dernière étant probablement apparentée aux frères Martin et Pierre Lejeune dit Briard qui résident sur la Côte-de-l'Est. En 1708, elle et son conjoint figurent au recensement de La Hève. Un rassemblement des Métis originaires de la région de la Côte-de-l'Est semble donc se dessiner.

Même en tenant compte des quelques familles qui doivent déjà être parties pour l'Île Royale en 1714 (des Pinet, des Martin et la famille de Claude Petitpas), ou qui sont à Québec, nous voyons que les recensements sont loin de rendre compte de la présence métisse dans le territoire du Kmitkinag. Le recensement de 1714 ne compte que 17 familles métisses, alors que j'en ai identifié, avec l'aide d'autres sources, 53 au sein de ce territoire¹³⁴. Le tableau suivant présente les résultats de mes recherches sous forme abrégée.

Tableau 7. Les clans métis du Kmitkinag à la fin de l'année 1714¹³⁵.

CLAN	NOMBRE DE FAMILLES	MINIMA	MAXIMA	CLAN	NOMBRE DE FAMILLES	MINIMA	MAXIMA
Saint-Étienne (Latour)	1	5	6	Lejeune dit Briard	3	8	12
Pinet	7	35	37	Roy	4	21	21
Rimbault	13	63	68	Petitpas	2	9	12
d'Abbadie de Saint-Castin (m.1)	1	4	4	d'Abbadie de Saint-Castin (m.2)	1	2	2
Joseph	4	20	21	Cellier	2	6	9
Mius d'Azit (m.1)	5	19	36	Mius d'Azit (m.2)	3	13	17
Haché dit Gallant	2	16	16	Denis	1	3	4
Martin	4	30	30				
TOTAL						254	295

Dans le recensement de 1714, il manque plus du deux tiers des 53 familles. En un laps de temps de sept ans, soit entre 1707 et 1714, le nombre de familles métisses a presque doublé, passant de 29 à 53. La deuxième vague de Métis (qui sont nés surtout lors de la décennie 1680) ont maintenant fondé des familles. Au moment où la

¹³⁴ C'est par un examen attentif des données contenues dans le Dictionnaire généalogique des familles acadiennes de Stephen A. White, et en les comparant à celles contenues dans le recensement de 1714, que je suis arrivé à cette conclusion.

¹³⁵ Pour une version complète du tableau, voir l'Annexe E.

démographie des Métis prend de l'essor et au moment précis de leur histoire, où ceux-ci doivent faire face à la Conquête de Port-Royal – et quand, pour la première fois, la colonie de l'Acadie est cédée aux Britanniques par traité – les sources primaires, notamment les recensements, ne sont pas fiables pour dresser un portrait de leurs familles et cela explique pourquoi les historiens ont sous-estimé la présence des familles métisses.

La recherche présentée dans le tableau précédent a permis de palier à ce manque. La date butoir de la fin de l'année 1714 a semblé la plus appropriée car elle coïncide avec la date butoir du *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes* de Stephen White. Nous avons inclus tous les individus paraissant au recensement de 1714. Cinquante-trois familles ont été répertoriées, dénombant un minima de 254 individus, et un maxima de 295. Le chiffre du milieu est 275, ce qui nous donne une moyenne d'environ 5.3 individus par famille¹³⁶. Cette faible moyenne chez les Métis peut s'expliquer par le fait que les données recèlent un bon nombre de jeunes familles, mais aussi par le mode de vie des Métis; ces derniers, comme les Amérindiens, ayant plus tendance à espacer la naissance de leurs enfants.

Ce n'est pas seulement les familles métisses qui sont sous-estimées dans le recensement de 1714. En effet, les experts sont d'accord qu'il faut augmenter le chiffre officiel de 1947 individus jusqu'à 2500 ou même 2908; quoiqu'il est évident que la proportion des Métis qui ne sont pas recensés dépasse largement celle des autres résidents¹³⁷. Chez les Amérindiens, on n'a que le recensement de 1708 consacré aux

¹³⁶ L'auteur désire remercier Stephen White pour avoir suggéré une méthode pour comptabiliser les Métis à cette période, soit d'établir un minima et un maxima possible. L'excédent fut ensuite coupé en deux pour arriver à un résultat des plus probables.

¹³⁷ Muriel K. Roy, 1980 : « Peuplement et croissance démographique en Acadie », dans *Les Acadiens des Maritimes : Études thématiques*. Moncton, Centre d'études acadiennes, Moncton, p.144.

Sauvages pour cette période¹³⁸. On y dénombre 77 familles comprenant 430 individus, une sous-évaluation évidente, mais qui indique néanmoins une présence encore considérable de Mi'gmaq dans le Kmitkinag et le Cap-Breton. Les Métis forment donc, à la fin de l'année 1714, environ 10 % de la population incluse par la généalogie acadienne et également un groupe important au sein des communautés amérindiennes.

L'impact de la Conquête de Port-Royal : les Métis deviennent plus visibles.

Si, avant le traité d'Utrecht, une partie importante des Métis se trouvait dans le centre du peuplement européen que constituait Port-Royal, il n'en sera plus de même après 1713. La majorité des Métis se trouvent désormais à la périphérie. Les clans Métis seront majoritairement concentrés au bassin des Mines, à la Côte-de-l'Est et aux îles Royale et Saint-Jean. Seul le petit clan Denis, ainsi qu'une partie des descendants des clans Roy et Joseph demeurent à Port-Royal. La famille de Louis-Noël (de) Labauve y réside également – curieusement, cette dernière famille était auparavant dans le bassin des Mines. Les enfants se trouvent cependant plus tard dans des endroits aussi variés que Grand-Pré, La Hève, Beaubassin, l'Île Royale et Québec. Il se pourrait que ce soit la traite des fourrures qui garde ces Roy et ces Denis dans les parages de Port-Royal. Les Rimbault continueront d'essaimer surtout dans la région du bassin des Mines incluant Piguit, ainsi que la famille Meunier, issue du clan d'Abbadie (m.1). D'autres, moins nombreux, se dirigent vers Beaubassin. En gros, l'axe démographique des Métis à l'intérieur du Kmitkinag n'est plus l'axe Port-Royal direction Les Mines, mais plutôt Les

¹³⁸ *Recensement gen-al fait au mois de Novembre mille Sept cent huit de tous les Sauvages de L'Acadie qui resident dans la Coste de L'Est, Et de ceux de Pentagouet et de Canibeky, Famille par Famille, Leurs ages, Celuy de Leurs femmes et Enfants avec une Recapitulation a la fin de la quantité d'hommes Et de garçons capables d'aller a La guerre, comme aussy Le recensement des français Establis a La ditte Coste de L'Est.*

Mines, direction Piguit pour finir par rejoindre la base que constituait la Côte-de-l'Est. Une bonne partie des Métis de Port-Royal optent pour habiter profondément le territoire, loin des conquérants britanniques. De plus, deux nouveaux foyers de peuplement s'ouvrent : Port-Toulouse à l'Île Royale et Port-Lajoie à l'Île Saint-Jean. Pour les Métis de ces deux endroits, Louisbourg sera le nouveau centre de l'entreprise coloniale française dans la région, avec lequel ils auront des rapports, à l'instar des Amérindiens.

2.1. La première vague migratoire des Métis vers l'Île Royale.

Lors du traité d'Utrecht, les Britanniques ont donné aux habitants un an pour quitter le territoire avec toutes leurs possessions, sans obstacle¹³⁹. D'autre part, les Français, désireux de garder un accès aux pêcheries et une présence dans la région, se sont installés à l'Île Royale et ont construit un nouveau bastion en la forteresse de Louisbourg. L'existence d'une base rurale pour subvenir aux besoins alimentaires d'une population urbaine devenait nécessaire et une campagne de recrutement fut organisée pour inciter les habitants du Kmitkinag à migrer vers l'Île Royale, que les Mi'gmaq appelaient *Unama'gi*. Très nombreux sont ceux qui considérèrent répondre à l'appel et à partir du printemps 1714, des bateaux commencèrent à arriver, leurs passagers voulant visiter les lieux pour vérifier le potentiel agricole. Certains habitants de Beaubassin avaient hiverné sur l'île les mois précédents, dont Michel Caissie et Joseph Mirande, de même que le Métis Michel Haché dit Gallant et un de ses fils¹⁴⁰. Même si Caissie et Mirande reçurent le 25 août suivant, de la part de l'officier d'état major Jacques L'Hermite à Louisbourg, la permission – dûment inscrite dans un registre – de s'installer

¹³⁹ Ces dispositions contenues dans une lettre de la Reine Anne furent discutées lors d'une réunion du Conseil tenu à Annapolis Royal; mentionné dans Bernard Pothier, 1967 : *Acadian Settlement on Île Royale, 1713-1734*, Ottawa, Université d'Ottawa, thèse de maîtrise en histoire, p.11.

¹⁴⁰ Mentionné dans S.A. White, 1999 : *op. cit.*, p.1201, 794.

sur l'île, ils se désistèrent. Les Haché dit Gallant, qui ne semblent pas avoir reçu une telle permission, n'optèrent pas non plus pour une résidence sur l'Île Royale. C'est plutôt sur l'Île Saint-Jean qu'ils jetèrent leurs dévolus six ans plus tard¹⁴¹. Pourquoi Michel Haché dit Gallant n'a-t-il pas reçu une telle permission? Serait-ce parce qu'il n'était pas intéressé ou bien parce qu'il était un Métis et donc (du moins selon les autorités, à ce moment précis), qu'il n'avait pas besoin de demander une permission?

Au printemps de 1714, les premiers bateaux qui arrivèrent à l'Île Royale, le jour du 19 juin, furent celui de François Coste et Jacques LeBlanc avec deux hommes d'équipage et six passagers; et celui de Bernard Marres dit La Sonde, avec trois hommes d'équipage et onze passagers¹⁴². À bord du bateau de Coste et LeBlanc, se trouvait Abraham Dugas. Coste, Dugas et LeBlanc reçurent la permission de s'installer sur l'île, mais ce ne semble pas être le cas pour Bernard Marres dit La Sonde et sa douzaine de passagers¹⁴³. Marres dit La Sonde était marié à la Métisse Judith Petitpas et ses passagers consistaient en la famille métisse de Catherine Hébert (veuve de Philippe Pinet), elle et ses quatre enfants mineurs; sa bru Rose Henry avec un de ses enfants; Jean-Baptiste Corporon, son gendre, avec sa femme et leurs trois enfants. Coste, Dugas et LeBlanc s'installèrent à Port-Toulouse, ainsi que Marres dit La Sonde et tous ses passagers. Nous n'avons pas non plus trouvé d'évidence que les autres familles métisses qui se sont installées à Port-Toulouse – celles de Claude Petitpas, de Pierre Martin et de Jean Martin – aient eue besoin d'une permission quelconque pour le faire. En fait, une seule des personnes reliées à une famille métisse a reçu une telle permission, le 25 août 1714; il

¹⁴¹ Earl Lockerby, 2008 : *Deportation of the Prince Edward Island Acadians*, Halifax, N.S., Nimbus Publishing, p.2.

¹⁴² *Idem.*, p.420, 1122.

¹⁴³ *Idem.*, p.420.

s'agit de Jean LeBlanc (du moins, c'est cet individu que Stephen White a identifié comme étant le "leblan" dans la liste du 25 août)¹⁴⁴. Comme dans le cas de Corporon, c'est sa femme, Jeanne Bourgeois, qui était métisse. L'absence de documents attestant que les Métis se sont vus accordés une permission pour s'installer sur l'Île Royale implique la probabilité que ces derniers n'avaient pas besoin d'une telle permission (comme les Amérindiens), dû à leur statut autochtone.

Une autre donnée est digne d'intérêt – à savoir la présence d'une veuve et de sa famille métisse, qui habitait le bassin des Mines, sur un bateau appartenant à une famille métisse de la Côte-de-l'Est. Cette présence s'explique ainsi : en 1688, Claude Petitpas réside dans un établissement de Richard Denys quand le clan Morin est expulsé de Beaubassin et trouve refuge dans un autre établissement de Denys, Ristigouche. En 1710, le Métis Jean Pinet épouse Marie Morin, veuve de Jacques Cochu, seigneur de Grande-Rivière. Cette Morin est la nièce des fondateurs du clan métis Martin, Pierre et Anne Ouesnorouest. Des membres de ce clan Martin vont déménager à Port-Toulouse. Seulement, ils ne sont pas présents lors des visites de 1714; du moins, leur présence ne nous a pas été rapportée. Le bateau en question appartient au gendre de Claude Petitpas. Les trois clans, Petitpas, Martin et Pinet, se connaissaient entre eux et avaient des liens de famille; peut-être même aussi par leur ascendance amérindienne. Il y aurait donc eu concertation entre ces clans Métis pour effectuer ensemble une migration à Port-Toulouse. D'ailleurs, aucun de ces Métis ne va retourner au Kmitkinag.

¹⁴⁴ Même en enlevant le "leBlanc" en question, cela fait 31 Français (chefs de familles ou hommes célibataires) qui ont reçu la permission de s'installer à l'Île Royale en ce 25 août 1714. Ce nombre fut calculé à partir des données éparées contenues dans le *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes* de Stephen A. White qui a utilisé la source archivistique *Lettre de L'Hermitte à Louisbourg*, ANF, Col. C11B, vol.I, fol.104-105; voir Stephen A. White, 1999, *op.cit.*

La plupart des familles de colons français qui visitèrent l'Île Royale s'en retournèrent d'où ils venaient, trouvant que les compensations matérielles pour leur migration ne se comparaient pas à ce qu'ils avaient déjà au Kmitkinag¹⁴⁵. Par contre, tous les Métis qui visitent l'Île Royale avec Bernard Marres dit La Sonde y élisent domicile; même qu'il en vînt d'autres, comme nous l'avons souligné. Deux des enfants de François Coste épousèrent des Métis (des enfants de Claude Petitpas), mais aucun des enfants d'Abraham Dugas ou de Jacques LeBlanc ne firent de même.

Tableau 8. Les Métis dans les recensements de l'Île Royale (1717-1734)¹⁴⁶.
(Les Métis sont en caractères gras)

NOM	Rations 1717	Rc 1717	Rc 1720	Rc 1724	Rc 1726	Rc 1734	SOUCHES MÉTISSES
Marres dit la Sonde, Bernard et Petitpas, Judith	x			x	x	x	Petitpas
Corporon, Jean (Baptiste) l'ainé et Marie Pinet	x	x	x			x	Pinet
Bourhis, Jean et Martin, Marie-Josèphe	x	x					Martin
Pinet, Antoine et Bellemère, Marguerite	x		x	x	x	x	Pinet
Martin, Pierre et Godin dit Châtillon, Anne	x	x					Martin
Martin, Jean et Babin, Madeleine	x	x	x	x	x	x	Martin
Catherine Hébert (veuve Pinet, Philippe)	x	x	x	x	x		Pinet
Simon dit Boucher, Pierre et Pinet, Marie	x			x	x		Pinet
Petitpas, Claude (veuf ..., Marie-Thérèse)	x			x	x		Petitpas
Petitpas, Barthélemy et Coste, Madeleine		x	x	x	x	x	Petitpas
Moyse dit Latreille, Louis et Marie-Louise Petitpas (m. Port-Toulouse vers 1718)				x	x		Petitpas
Pinet, Noël et Rose Henry				x	x		Pinet
Catherine Pinet (veuve LeBlanc dit Jasmin, Pierre)					x		Pinet
Doucet dit l'Irlandais, Jean et Pinet, Anne					x		
Total cumulatif des familles métisses : 12							
Total des familles métisses par recensement :	9	6	5	9	11	5	3 souches
Total des familles par recensement :	26	20	26	34	38	24	4 Petitpas 6 Pinet 2 Martin
Pourcentage des familles métisses par recensement :	34.6%	30%	19.1%	28.2%	28.9%	20.8%	12 lignées

Malgré les fluctuations, les Métis forment une part importante des immigrants à l'Île Royale en provenance du Kmitkinag. À comparer aux pourcentages de 10 % à la fin de l'année 1714, et de 9 % à la veille de la Déportation calculé par Ronnie-Gilles

¹⁴⁵ Bernard Pothier, 1967 : *op. cit.*, p.48-49.

¹⁴⁶ Données tirées de Bernard Pothier, 1967 : *op.cit.*, Annexe 1. L'identification des Métis est de moi.

LeBlanc, leur impact démographique est beaucoup plus grand¹⁴⁷. Les Métis ont donc été plus enclins à entamer la migration vers l'Île Royale (et à y rester) que l'ensemble de la population coloniale, indiquant une stratégie collective.

2.2. La première vague migratoire des Métis vers l'Île Saint-Jean.

Tableau 9. Les Métis dans le recensement de l'Île Saint-Jean de 1728¹⁴⁸.

LOCALITÉ ET GRAND TOTAL	SOUCHES MÉTISSSES	TOTAL DES FAMILLES MÉTISSSES	TOTAL DES FAMILLES
PORT-LAJOIE	8 Haché dit Gallant 3 Martin 2 Rimbault 1 Joseph 1 Roy	14	19
PORT-SAINT-PIERRE	1 Rimbault 1 Lejeune	1	20
HAVRE-AUX-SAUVAGES		0	5
POINTE-DE-L'EST		0	3
TRACADIE		0	4
MALPEC		0	3
GRAND TOTAL	6 souches 8 Haché dit Gallant 3 Martin 3 Rimbault 1 Roy 1 Lejeune 1 Joseph 17 lignées	15 = 25.8% 14 sur 19 = 73.6 % dans la région de Port-Lajoie	54

Tableau 10. Les Métis dans le recensement de l'Île Saint-Jean de 1734¹⁴⁹.

LOCALITÉ ET TOTAL	SOUCHES MÉTISSSES	TOTAL DES FAMILLES MÉTISSSES	TOTAL DES FAMILLES
PORT-LAJOIE	9 Haché dit Gallant	9	11
RIVIÈRE-DU PORT-LAJOIE	3 Martin 3 Rimbault 1 Lejeune	6	7
HAVRE SAINT-PIERRE	2 Martin 1 Rimbault	3 (dont 1 double)	27
HAVRE-À-L'ANGUILLE		0	4
TRACADIE		0	5
MALPEC		0	4
POINTE-DE-L'EST	1 Joseph	1	2
TROIS-RIVIÈRES		0	1
GRAND TOTAL	5 souches 9 Haché dit Gallant 4 Rimbault 4 Martin 1 Lejeune 1 Joseph 19 lignées	18 = 29.8 % 15 sur 19 = 79 % dans la région de Port-Lajoie	61

¹⁴⁷ Ronnie-Gilles LeBlanc, 2010 : *op. cit.*, p.5.

¹⁴⁸ Pour une version complète du tableau, voir l'Annexe F.

¹⁴⁹ Pour une version complète du tableau, voir l'Annexe G.

Les Métis sont fortement majoritaires à Port-Lajoie et dans sa région, tel que le démontre les tableaux neuf et dix. Les 15 familles constituent environ les trois quarts des habitants et proviennent de cinq ou six clans métis distincts. Les familles françaises de Port-Lajoie sont celles d'officiers qui ont des responsabilités militaires et administratives et qui ne proviennent pas du Kmitkinag. Quant aux colons français provenant de ce territoire, ils sont établis du côté nord de l'île. D'autres Français sont à Port-Saint-Pierre (ou Havre-Saint-Pierre); ce dernier lieu étant un établissement de pêcheurs venus de Plaisance ou de France, fondé en l'an 1719. La plupart étant célibataires, ils ont trouvé leurs conjointes dans les environs, surtout à Beaubassin; 19 hommes sur 34 ayant une épouse à ce moment, dont trois sont des Métisses. Les Haché dit Gallant et les Martin étant arrivés en 1720, les Métis vivront pratiquement seuls dans leurs établissements jusqu'après la Guerre de succession d'Autriche, soit pendant 25 à 30 ans; et ces collectivités continueront d'exister jusqu'à la déportation de 1758 – soit près de 40 ans en tout. À l'Île-Saint-Jean, la plupart des familles métisses ont vécu ensemble, séparées des familles françaises.

L'impact du Grand Dérangement sur les Métis.

3.1. Les Métis de Piguit.

La Guerre de succession d'Autriche, et l'émigration des habitants de Piguit qui suit, ne sont que le début du Grand Dérangement qui va s'échelonner sur plusieurs années pour culminer avec la Déportation qui commence en 1755 avec la prise du Fort

Beauséjour¹⁵⁰. Le tournant fut la fondation de Halifax et de Lunenburg en 1749. Auparavant, les Britanniques n'avaient aucune vraie colonisation dans la colonie et ils étaient concentrés à Annapolis Royal et à Canso (un établissement de pêche). Environ 3 000 colons protestants sont implantés dans une région très proche des communautés de Pigiguit et de Mirliguèche. Dû au contexte de la guérilla menée par les Mi'gmaq, avec l'aide de leurs alliés, et des représailles des Britanniques, les résidents de ces endroits sont parmi les premiers à migrer aux îles Royale et Saint-Jean. L'analyse de la liste des familles qui quittent Pigiguit, cumulée par l'historien Ronnie-Gilles LeBlanc, nous donne une idée de la présence métisse à cet endroit. Elle nous fournit également des données précieuses sur la destination de ces Métis et sur leurs stratégies de migration. LeBlanc nous renseigne aussi sur le fait que les émigrants comptaient pour « peut-être près de la moitié » de cet établissement¹⁵¹.

Tableau 11. La migration des Métis de Pigiguit vers l'Île Royale.
(Les Métis sont en caractères gras)

CONJOINT	CONJOINTE	VILLAGES D'ORIGINE	SOUCHES MÉTISSSES	LIEU DE DESTINATION	FAMILLES MÉTISSSES PAR LIEU DE DESTINATION
Benoît, Jean-Baptiste	Trahan, Anne	Village-des-Forest	Roy	Baie-des-Espagnols	
Chauvet dit LaGerne, Jean	Hébert, Marie-Josèphe	Village-des-Forest	Joseph	Baie-des-Espagnols	
Guédry, Joseph	Benoît, Marie-Josèphe	Rivière-Jean-Hébert	Mius (m.2)	Baie-des-Espagnols	
Lejeune, Charles	(Le) Roy, Marie-Josèphe	Sainte-Famille	Joseph	Baie-des-Espagnols	
Lejeune, Jean-Baptiste	Trahan, Marguerite	Sainte-Famille	Roy	Baie-des-Espagnols	
(Le) Roy, Charles	Chauvet dit LaGerne, Marie-Charlotte	Rivière-Jean-Hébert	Joseph Joseph	Baie-des-Espagnols	
(Le) Roy, Pierre	Lejeune, Marie-Josèphe	Rivière-Jean-Hébert	Joseph	Baie-des-Espagnols	
Marteau, François	Trahan, Françoise	Village-des-Trahan	Roy	Baie-des-Espagnols	

¹⁵⁰ Ronnie-Gilles LeBlanc, 2005a : « Du « dérangement des guerres » au Grand Dérangement : la longue évolution d'un concept. » dans *Du Grand Dérangement à la Déportation. Nouvelles perspectives historiques*. Moncton, coll. Mouvance, Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton, p.11-20.

¹⁵¹ Ronnie-Gilles LeBlanc, 2005b : « Pigiguit : l'impact du Grand Dérangement sur une communauté de l'ancienne Acadie. » dans *Du Grand Dérangement à la Déportation. Nouvelles perspectives historiques*. Moncton, coll. Mouvance, Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton, p.171.

Trahan, Étienne	Roy, Marie-Françoise	Village-des-Trahan	Roy	Baie-des-Espagnols	
Trahan, Honoré	Corporon, Marie	Village-des-Trahan	Roy Roy	Baie-des-Espagnols	10 sur 19
				Île-Madame	0 sur 5
(Le) Roy, Charles	Lejeune, Marguerite	L'Assomption	Roy Lejeune	Île Royale	1 sur 1
				Louisbourg	0 sur 1
Barrieau, Nicolas	Gautreau, Ursule	Kenescout	Rimbault	Port-Toulouse	
Daigle, Joseph	Gautreau, Madeleine	Kenescout	Rimbault	Port-Toulouse	
Daigle, Pierre	Testard, Marie-Louise (veuve Charles Pinet)	Kenescout	Pinet	Port-Toulouse	
Martin, Jean (décédé en 1732)	Babin, Madeleine, m.2 Louisbourg	Village-des-Breau	Martin	Port-Toulouse	4 sur 4
				Rivière-des-Habitants	0 sur 5

Tableau 12. La migration des Métis de Piguit vers l'Île Saint-Jean.

CONJOINT	CONJOINTE	VILLAGES D'ORIGINE	SOUCHES	LIEU DE DESTINATION	FAMILLES MÉTISES PAR LIEU DE DESTINATION
Gautreau, Charles	Boudreau, Marie	Village-des-Babin	Rimbault	Anse-du-Cte-Saint-Pierre	
Gautreau, François	Conjointe non-identifiée	Village-des-Babin	Rimbault	Anse-du-Cte-Saint-Pierre	
Gautreau, François	Naquin, Anne	Village-des-Babin	Rimbault	Anse-du-Cte-Saint-Pierre	
Gautreau, Charles	Vincent, Marie	Village-des-Babin	Rimbault	Anse-du-Cte-Saint-Pierre	
Gautreau, Charles	Cyr, Elisabeth	Village-des-Babin	Rimbault	Anse-du-Cte-Saint-Pierre	
Gautreau, Charles	Daigle, Anne-Rosalie	Village-des-Babin	Rimbault	Anse-du-Cte-Saint-Pierre	6 sur 6
				Anse-à-Pinet	0 sur 4
Doiron, Philippe	Lejeune, Ursule	Cacagouet	Mius (m.2)	Anse-au-Matelot	
Guédry, Claude	Lejeune, Anne	L'Assomption	Mius (m.2)	Anse-au-Matelot	
Lavache, Alexis	Aucoin, Marie-Blanche	Rivière-des-Hébert	Rimbault	Anse-au-Matelot	
Lavache, François	Vincent, Anne-Marie	Rivière-des-Hébert	Rimbault	Anse-au-Matelot	
Lavache, Honoré	Daigle, Marie-Madeleine	Rivière-des-Hébert	Rimbault	Anse-au-Matelot	
Lucas, Joseph	Lejeune, Marguerite	L'Assomption	Mius (m.2)	Anse-au-Matelot	6 sur 12
				Anse-du-Nord-Est	0 sur 1
				Anse-du-Nord-Ouest	0 sur 2
Chauvet dit LaGerne, Alexandre	Leprince, Catherine-Josèphe	Rivière-des-Hébert	Joseph	Grande-Anse	1 sur 12
				Havre-Saint-Pierre	0 sur 2
Benoît, Abraham	Lejeune, Marie-Josèphe	Villages-des-Breau	Mius (m.2)	Île-Saint-Jean	
Benoît, Paul	Viger, Marie-Josèphe	Villages-des-Breau	Mius (m.1)	Île-Saint-Jean	2 sur 20
				La Traverse	0 sur 1
				Pointe-au-Bouleau	0 sur 2
				Pointe-Prime	0 sur 3
Hébert, Michel	Mius d'Azy, Marguerite	Sainte-Croix	Mius (m.1)	Port-Lajoie	
LeBlanc, Pierre	Gautreau,	Village-des-	Saint-	Port-Lajoie	2 sur 6

	Marguerite	LeBlanc	Étienne Rimbault		
				Rivière-du-Moulin-à-Scie	0 sur 29
				Rivière-du-Nord	0 sur 5
				Rivière-du-Nord-Est	0 sur 4
				Saint-Pierre-du-Nord	0 sur 5
Total					29 sur 128 = 22.6 % (19 sur 59 = 49.1 % dans les lieux de destination des Métis)

Dans nos deux tableaux, il y a un total de 32 familles métisses, originaires de Piguit, qui ont migré vers les deux îles. Les contingents les plus importants parmi les Métis qui émigrent proviennent du village Rivière-des-Hébert et du Village-des-Babin, mais le restant provient de plusieurs autres endroits. Ils forment 29 des 128 familles de Piguit qui migrent vers l'Île Royale et l'Île Saint-Jean (dont le lieu de destination est connue), soit 22.6 %, mais les Métis forment 49.1 % des familles migrantes dans leurs lieux de destination (exception faite des trois cas qui ont une destination imprécise : Charles (Le) Roy, Abraham Benoît et Paul Benoît). Il s'agit donc d'une tendance lourde. Nous voyons que dans le cas de deux destinations, Port-Toulouse et l'Anse-au-Matlot, il n'y a que des Métis. D'autre part, on remarque que dans 14 des 20 destinations, il n'y a que des colons français. Cela ne laisse que quatre lieux de destination sur 20 où la population migrante est mixte. Alors que la principale destination des colons français est la Rivière-du-moulin-à-scie sur l'Île Saint-Jean (aucune famille métisse sur 29), la principale destination de Métis est la Baie-des-Espagnols sur l'Île Royale. Chez ceux qui migrent en "Acadie française" (le sud-ouest du Nouveau-Brunswick actuel), on ne compte que trois familles métisses sur 17 : celles d'Olivier-Jérôme Hébert (souche Haché dit Gallant); de Joseph Lalande (Rimbault); et de Pierre Lalande (Rimbault). Les Métis ne seront pas très nombreux dans cette région. C'est donc dire qu'en général les Métis de

Piguit ont adopté une stratégie de migration de façon collective. Il y a neuf souches métisses représentées dans ce groupe de 35 familles: 12 familles du clan Rimbault, 6 Joseph, 6 Roy, 5 Mius (m.2), 2 Mius (m.1), 1 Pinet, 1 Saint-Étienne, 1 Martin, 1 Lejeune. Il y a effectivement eu rassemblement d'un nombre important de Métis dans la région immédiate de Piguit (de même qu'un grand nombre de souches), et solidarité dans leurs migrations vers les îles Royale et Saint-Jean. Les Métis de Piguit constitueront près du tiers des familles métisses que l'on trouve dans le recensement du Sieur de La Roque de 1752.

3.2. Les Métis du Kmitkinag dans le recensement du Sieur de La Roque de 1752¹⁵².

En 1752, les autorités françaises effectuent un recensement des habitants de ce qu'ils appellent désormais l'*Acadie française* et un autre qui couvre l'Île Royale (excluant Louisbourg, fait séparément) ainsi que l'Île Saint-Jean. Ce recensement, appelé du nom du recenseur, le Sieur de La Roque, est une source inestimable d'informations pour l'analyse du développement démographique des Métis du Kmitkinag sur ces deux îles, ainsi que pour l'analyse de leurs stratégies de migration et celle de leur modèle d'établissement.

3.2.1. L'Île Royale.

Le recensement du Sieur de La Roque pour l'Île Royale contient 20 localités habitées. Suivent des commentaires sur les plus significatives d'entre elles¹⁵³. L'établissement de L'Ardoise contient trois familles métisses (sur neuf) qui sont apparentées aux Petitpas qui se trouvent à Port-Toulouse. À ce dernier endroit se trouvent 15 familles métisses, représentant cinq clans, sur un total de 28 familles. Les

¹⁵² C'est le généalogiste Réjean Martel et moi-même qui avons identifié les individus d'ascendance mixte dans ce recensement. Ces identifications ont ensuite été vérifiées par le généalogiste Stephen White.

¹⁵³ Une version plus complète du recensement du Sieur de La Roque se trouve dans l'**Annexe H**.

cinq clans sont présentés ici dans l'ordre décroissant : Pinet, 5; Rimbault, 4; Petitpas, 4; Roy, 1; Martin, 1; représentant 15 lignées. C'est l'ancien centre de peuplement de l'Île Royale où les Métis sont devenus majoritaires en s'inter-mariant avec le restant d'une petite population relativement isolée. Au moins une dizaine de familles de colons français originaires du Kmitkinag qui y résidaient sont parties. Il faut dire que la plupart des Métis Martin sont également partis; soit à Louisbourg, soit à l'Île Saint-Jean, comme une partie des Métis Pinet d'ailleurs. Il y a aussi à Port-Toulouse un groupe de dix familles de réfugiés, identifiés séparément, qui ne contient aucune famille métisse. Ils doivent sûrement vivre dans un endroit séparé des autres, ces derniers ayant déjà leurs maisons bâties à proximité l'une de l'autre. Tout près, sur l'Île Sainte-famille habite Joseph Petitpas, interprète dans la langue amérindienne, fils de Claude Petitpas et de Françoise Lavergne et donc demi-frère des Métis Petitpas.

Les Îles Madame contiennent 10 anciennes familles et 12 de réfugiés, contenant trois et deux familles métisses respectivement; toutes de la souche Rimbault. Pointe-à-la-Jeunesse contient 22 familles de réfugiés dont une seule est métisse. Le prochain endroit d'intérêt est la Baie-des-Espagnols qui, avec ses 37 familles, est le plus gros établissement de l'île dans le recensement. Trois familles du lieu sont des Français originaires de Plaisance. Le reste consiste en 34 familles du Kmitkinag qui sont arrivées depuis moins de trois ans, pour les plus anciennes. De ces 34 familles, 18 sont métisses, faisant 52.9 % et représentant cinq clans. Mais toutes ces 34 familles sont liées entre elles, comme il sera démontré plus loin. Le dernier établissement d'importance est la Baie-de-Miré où réside une communauté de pêcheurs français, et qui ne contient qu'une seule famille métisse sur 22.

On trouve sur toute l'Île Royale 14 lieux où ne se trouve aucun Métis, plusieurs pouvant contenir une dizaine de familles. Notons que les Métis qui résident dans les endroits où ils sont minoritaires sont surtout représentés par la souche Rimbault. En tout, le recensement à l'Île Royale contient 48 familles métisses sur un total de 260, soit 18.6 %. La population totale des Métis pour l'Île Royale contenue dans le recensement est de 235 individus. Pour résumer, la composition du recensement est : un ancien centre de peuplement métis d'envergure, Port-Toulouse, un nouveau, la Baie-des-Espagnols; un grand centre de réfugiés français et un grand centre de pêcheurs français; avec plusieurs petits peuplements de pêcheurs ou de réfugiés où les familles métisses sont inexistantes ou fortement minoritaires. Il y a donc un fort clivage démographique entre les Métis et les autres résidents de l'Île Royale dans ce recensement.

J'ai fait remarquer qu'une bonne dizaine de familles de colons français qui étaient à Port-Toulouse vers 1726 sont parties. Il en reste d'autres, mais plusieurs nouveaux, surtout des étrangers célibataires, sont venus s'y installer. Par le fruit des intermariages avec ces derniers (et au sein de la famille Coste), les Métis sont maintenant majoritaires dans le groupe identifié comme les *anciens habitants* dans le recensement de 1752. Ils forment 53.5 % de cet établissement. Les 15 familles identifiées proviennent de 5 différents clans métis. Les Métis sont maintenant l'influence prépondérante au sein de la communauté du Port-Toulouse.

Un nouvel établissement métis d'envergure est recensé dans le recensement du Sieur de La Roque; celui de la Baie-des-Espagnols :

Tableau 13. Les Métis à la Baie-des-Espagnols en 1752.
(Les Métis sont en caractères gras)

	CONJOINT	CONJOINTE	NOMBRE D'ENFANTS	SOUCHES MÉTISSSES	LIEU D'ORIGINE

1	Jean Cousin	Judith Guédry	4	Mius (m.2)	Mirliguèche
2	Germain Lejeune	Marie Guédry	5	Mius (m.2)	Mirliguèche
3	Paul Guédry	Anne Mius	6	Mius (m.2)	Mirliguèche
4	Jean Chauvet	Josette Hébert	4	Joseph	Pigiguit
5	Joseph Guédry	Josette Benoît	3	Mius (m.2)	Pigiguit
6	Antoine Boutin	Agathe Viger	7	Mius (m.1)	Pigiguit
7	Charles Boutin	Josèphe Guédry	3	Mius (m.2)	Mirliguèche
8	Jean-Baptiste Lejeune	Judith Viger	2	Mius (m.1)	Mirliguèche
9	François Marteau	Françoise Trahan	1	Roy	Pigiguit
10	Honoré Trahan	Marie Corporon	3	Roy Mius (m.1)	Pigiguit
11	Jean (- Baptiste) Benoît	Anne Trahan	0	Roy	Grand-Pré
12	Charles Roy	Marguerite Lejeune	0	Roy Lejeune	Grand-Pré
13	Étienne Trahan	Françoise Roy	2 (+ une cousine de 17 ans, Marie (Osite) Corporon)	Roy Mius (m.1)	Grand-Pré
14	Jean-Baptiste Lejeune	Marguerite Trahan	3	Roy	Pigiguit
15	Pierre (Le) Roy	Marie-Josèphe Lejeune	3	Roy Joseph	Pigiguit
16	Charles (Le) Roy	Marie-Charlotte Chauvet	7	Roy Joseph	Pigiguit
17	Jean Fournier	Geneviève (Le) Roy	0	Roy Joseph Joseph	Pigiguit
18	Charles Lejeune	Marie (Le) Roy	0	Roy Joseph Joseph	Pigiguit
Total :	18 familles 37 familles au total = 48.6 %; moins 3 familles Commère = 52.9 % en provenance du Kmitkinag sont métisses	Total enfants : Total Métis : Total familles métisses :	54 76 90 Total des lignées métisses:	5 souches : 10 Roy 7 Joseph 5 Mius (2) 4 Mius (1) <u>1 Lejeune</u> 27 lignées	

Une recherche fut également effectuée sur les 15 familles non-métisses provenant du Kmitkinag qui se trouvent à la Baie-des-Espagnols en 1752 afin de déterminer leur lien de parenté avec des Métis. Sur les 30 individus que constituent ces couples, 25 avaient une parenté très proche avec des Métis (gendre, nièce, tante, belle-sœur, etc.), soit un total de 46 liens de famille. Cela nous donne une moyenne de trois liens par famille. Ces familles sont parentes avec sept clans métis dont les liens généalogiques sont

distribués ainsi: 12 avec les Métis Lejeune, 11 Mius (m.1), 9 Roy, 7 Mius (m.2), 3 Rimbault, 3 Pinet et 2 Guédry. La parenté avec les Métis de la Côte-de-l'Est est évidente; une comparaison pouvant être faite avec les souches contenues dans le tableau ci-haut¹⁵⁴. Notons que 15 individus à la Baie-des-Espagnols portent le patronyme Lejeune dont, dans un seul cas, il s'agit d'un individu dont nous savons qu'il était un Métis (un descendant de Martin Lejeune dit Briard). Les autres sont les descendants de Pierre Lejeune dit Briard, frère de Martin Lejeune qui épousa l'Amérindienne Marie Kagigconiac. Précisons que s'il n'a pas été démontré que ce Pierre Lejeune était un Métis, nous n'avons pas la preuve formelle qu'il n'en était pas un. Une lettre de 1689 du gouverneur Meneval traite Lejeune d' « espèce de sauvage », ce dernier étant impliqué dans la traite des fourrures¹⁵⁵. D'autres patronymes sont aussi bien représentés à la Baie-des-Espagnols : Trahan, 9; Boutin, 6; Guédry, 6; et Roy, 5.

L'une des caractéristiques distinctives de l'établissement métis de la Baie-des-Espagnols est perceptible dans la pratique culturelle d'hivernage présente chez des résidents de cette localité – de même que la présence d'individus possédant des bateaux, comme Jean Cousin et Paul Lejeune dit Briard¹⁵⁶. Une autre caractéristique est l'agencement de réseaux familiaux très serrés. À ce sujet, il semble que certaines familles françaises, ou branches de familles, avaient des prédispositions à devenir alliées avec les Métis. Comme exemple, trois des enfants d'André LeBlanc et de Marie Dugas ont épousé des Métis, alors qu'un seul des 58 cousins et cousines de ces enfants a fait de même. La famille Coste en est un autre exemple : deux des enfants de François Coste ont

¹⁵⁴ Le résultat de cette recherche est reproduit plus en détail dans l'Annexe I.

¹⁵⁵ Cité dans Stephen A. White, 1999 : *op. cit.*, p.1053.

¹⁵⁶ En fait, une culture construite sur l'alliage des activités liées à la forêt et celles liées à la mer, comme chez les Mi'gmaq.

épousé des Métis Petitpas. Ce qui semble distinguer des établissements métis comme celui de la Baie-des-Espagnols – ou encore celui de Port-Toulouse – est cette capacité à littéralement aspirer les étrangers, à les intégrer, et à en faire des membres à part entière de leur communauté. J'ai remarqué le même phénomène chez les Métis de la Gaspésie. Peut-être est-ce le mode de vie qui était en vogue sur la Côte-de-l'Est (ou dans des endroits relativement isolés comme Port-Toulouse ou Port-Lajoie) qui en était la cause. Ceux qui sont intégrés dans la communauté par alliance font, la plupart du temps, partie d'un groupe minoritaire : soit ceux qui ne pratiquent déjà pas l'agriculture (ou l'élevage) sur une large échelle (comme dans le cas d'André LeBlanc, ou encore dans celui des Benoît), ou qui sont liés par leur occupation aux métiers (dont ceux de la mer); ou qui sont commerçants, militaires, etc.

Avant la fin de l'année où fut tenu le recensement, un nouveau venu s'était installé à la Baie-des-Espagnols. Le Métis gaspésien Jean Larocque (François et Marguerite Caplan) épousa la Métisse de la Côte-de-l'Est Perpétue Lejeune le 27 novembre 1752 (registre de Louisbourg) et intégra la communauté de la Baie-des-Espagnols; il sera déporté avec d'autres membres de la communauté. Il s'agit d'un précédent car cette fusion entre les Métis issus du Kmitkinag et ceux de la Gaspésie va s'accroître dans les années suivantes, provoquée par l'épisode du Grand Dérangement. Ce mariage porte le nombre de familles métisses présentes à un total de 16 et ajoutait une souche métisse supplémentaire à cet établissement (celle des Caplan), pour un total de six.

Dans le registre de Louisbourg, entre 1722 et 1763, se trouvent 53 mariages impliquant des Métis. Il est évident que plusieurs de ces mariages concernent des

individus qui résident dans des établissements situés à l'extérieur de Louisbourg. Cependant, pour la majorité de ces mariages, le couple est effectivement résidant de la ville adjointe à la forteresse. Nous pensons notamment aux Pinet et aux Martin qui, à eux seuls, comptent pour 42 de ces 53 mariages et nous savons que des Pinet et des Martin sont partis vivre très tôt à Louisbourg, en provenance de Port-Toulouse. Huit différentes souches métisses sont représentées dans ces mariages. Les 53 mariages contiennent en tout 62 lignées métisses. Les voici en ordre décroissant : Martin, 24; Pinet, 18; Roy, 6; Rimbault, 5; Joseph, 3; Mius (m.1), 2; d'Abbadie de Saint-Castin (m.1), 2; Petitpas, 1. Notons que seuls cinq de ces mariages impliquent des hommes métis et trois de ces cinq mariages sont endogames; les Métisses pour leur part étant impliquées dans 51 mariages. Ceci nous indique que les Métisses du Kmitkinag considéraient Louisbourg comme un bon endroit où trouver mari. Sans doute que le statut social y était pour quelque chose, Louisbourg englobant en son sein nombre de marchands, de militaires et de riches pêcheurs; ce grand nombre de mâles devait faire en sorte que les femmes étaient très en demande.

3.2.2. L'Île Saint-Jean.

Les Métis à l'Île-Saint-Jean sont plus éparpillés. Le recensement contient 27 lieux de résidence. Il commence avec Port-Lajoie où résidaient autrefois le clan Haché dit Gallant, qui a maintenant déserté l'endroit et où résident maintenant neuf familles de réfugiés dont une seule est métisse. En fait, il s'agit de la seule famille métisse dans les trois premiers lieux de résidence dans le recensement, comprenant aussi la Rivière-du-Ouest et la Rivière-du-Nord, qui totalisent 35 familles.

C'est que le clan Haché dit Gallant a rejoint les Métis Martin et Labauve qui vivaient plus à l'intérieur de l'île, sur les berges de rivières, notamment la Rivière-du-Nord-est et la Rivière-de-Peugiguit. Le premier endroit, la Rivière-du-Nord-est, contient 33 familles sur son côté nord, dont les Haché dit Gallant qui ont été rejoint par quatre familles issues du clan Mius (m.1). Totalisant dix familles, les Métis sont regroupés ensemble dans le recensement. Le recenseur n'a pas pris soin de distinguer entre les anciens résidants et les nouveaux arrivants, comme à l'Île Royale, mais il s'agit d'une évidence en examinant l'année d'arrivée des familles. Parmi les 13 autres familles ayant trouvé refuge à la Rivière-du-Nord-est se trouvent les chefs des partisans français Joseph Bugeaud et Joseph Gauthier¹⁵⁷. Ces derniers ne sont sûrement pas à cet endroit par hasard; ils devaient savoir qui étaient les anciennes familles ayant de l'influence dans l'île. Le frère de Joseph Bugeaud, Louis-Amand, avait déjà trouvé refuge dans un établissement métis sur l'île en 1748 – soit avant la fondation de Halifax en 1749 – après que les Anglais eurent brûlé sa maison et mise sa tête à prix, ainsi que celles de 11 autres habitants, dont le Métis Pierre Guédry et les frères métis Philippe et Charles (Le) Roy pour leur engagement militaire contre les Britanniques lors de la Guerre de succession d'Autriche¹⁵⁸. Sur le côté sud de la rivière, les Métis sont majoritaires en raison de sept familles sur 10. Le prochain endroit, soit la rive est de la Rivière Peugiguit, il n'y a que des Métis : des Haché dit Gallant et des Martin, ainsi que des familles issues des clans Mius (m.1) et Rimbault, qui les ont rejoint. Sur la rive ouest de la Peugiguit, les Métis y sont également majoritaires : cinq familles sur sept. Tous ces gens résident relativement proche l'un de l'autre.

¹⁵⁷ Ronnie-Gilles LeBlanc, 2005b : *idem*, p.213.

¹⁵⁸ *Idem*, p.177, 213.

À une bonne distance de là se trouvent 45 familles à la Rivière-du-Moulin-à-scie, qui se jette dans la Rivière-du-Nord-est, dont sept seulement sont métisses et qui comprennent, entre autres, les deux fils de Pierre Cellier dit Normand qui ont épousé des Métisses. Mentionnons cependant que les Métis semblent assez rapprochés, pour la plupart. Le reste de l'établissement est constitué principalement des 29 familles de colons français originaires de Piguit dont nous avons parlé plus haut. Les prochains établissements d'importance sont l'Anse-au-Matelot, avec ses 24 familles dont cinq seulement sont métisses et la Grande Anse avec ses deux familles métisses sur un total de 18. Mentionnons la Pointe-Prime avec son unique famille métisse sur 14 et l'Anse-à-Pinet avec ses 17 familles où les Métis sont totalement absents. La Pointe-de-l'Est est maintenant occupée par le Métis Noël Pinet et les trois familles de ses enfants. Le prochain établissement, Saint-Pierre-du-nord (ou Havre, ou Port-Saint-Pierre) est constitué de pêcheurs qui y résidaient déjà en 1719. Leur communauté a grossi depuis le recensement de 1734, comptant maintenant 59 familles, avec quatre de leurs épouses qui sont des Métisses. Le dernier établissement d'importance est Malpec avec ses 32 familles, mais aucune d'entre elles n'est métisse. Le reste du recensement est constitué de petits établissements où les Métis sont minoritaires ou absents.

Ici, apportons quelques commentaires pour compléter le tableau. L'Anse-au-Comte-Saint-Pierre compte deux familles métisses sur quatre. Cependant, dans les données fournies par Ronnie-Gilles LeBlanc, on note six familles Gautreau (ou Gautrot), sous groupe du clan Rimbault, qui migrent à cet endroit. Elles vont sans doute arriver plus tard et avec les familles de François et de son beau-frère Jean Cyr, ils vont constituer un établissement métis. Les trois familles présentes à l'Anse-au-Sanglier sont des

Mi'gmaq de Port-Royal, les Jean de Périssette (ou Jeanpérissette) auxquelles s'est ajouté un ancien soldat, Michel Joint, pour constituer la toute dernière famille du recensement. Enfin, mentionnons qu'à Bedec, se trouve une partie des enfants de Pierre à Pierre Lejeune dit Briard (et Marie Thibaudeau). Le reste de ses enfants sont également sur l'Île Saint-Jean. Cette branche de la famille a donc fait bande à part car la plus grande partie se trouve à la Baie-des-Espagnols comme nous l'avons mentionné. En fait, tous les descendants des Lejeune dit Briard (Martin, Pierre et Jeanne) sont en dehors du Kmitkinag au moment où le Sieur de La Roche fait sa tournée.

Avec la progression démographique, et avec le rassemblement des Métis par la migration du clan Haché dit Gallant vers l'intérieur, complété par l'apport de quelques familles de nouveaux arrivants métis, les anciens Métis de l'Île Saint-Jean ont grandement consolidé leurs établissements. Il n'en va pas de même pour la plupart de ceux qui sont venus après 1749 qui n'ont pas fondé sur cette île de grand centre de peuplement comme celui de la Baie-des-Espagnols. Peut-être leurs manquait-il la cohésion que peut procurer un relatif isolement, comme c'est le cas de la Côte-de-l'Est, et une maille serrée que peut procurer un réseau de relations parentales dans un territoire géographique restreint.

On compte 66 familles métisses sur un total de 365 à l'Île Saint-Jean, soit un pourcentage de 18 %, pas très éloigné de celui de l'Île Royale, mais encore le double de celui de l'ensemble de la colonie de l'Acadie. Il y a à l'Île Saint-Jean 398 Métis, pour un total de 633 pour l'ensemble du recensement (et il devrait s'en trouver environ une bonne centaine à Louisbourg). On trouve en tout 114 familles métisses sur un total de 625 sur les deux îles dans ce recensement, soit 18.2 % de l'ensemble des familles.

3.2.3. Un tableau d'ensemble des Métis à la veille de la Déportation de 1755.

Plus de la moitié des Métis du Kmitkinag se trouvent maintenant sur ces deux îles. Si la population incluse par la généalogie acadienne était de 14 143 (maxima) à la veille de la Déportation, et que l'on soustrait les Métis, (1 252), cela nous donne un total de 12 891 personnes uniquement d'ascendance européenne¹⁵⁹. La population "acadienne" des Îles Royale et Saint-Jean est estimée à 4 150 (maxima, en comptant Louisbourg). Si on soustrait de ce nombre les 633 Métis que nous avons identifiés (sans compter ceux de Louisbourg) de ce 4 150, cela nous donne 3 517 Français, soit un peu plus du quart des Français originaires du Kmitkinag qui sont sur ces deux îles, à comparer à un peu plus de la moitié pour les Métis. De plus, d'autres Métis vont venir avant 1755, comme les Gautrot mentionnés plus haut.

À l'Île Royale, la minorisation des Métis dans plusieurs établissements était surtout le fait des descendants de la souche Rimbault. Il faut savoir que la plus vieille souche métisse, Saint-Étienne de La Tour, ne compte qu'un seul descendant quand Jeanne Bourgeois a épousé Jean LeBlanc le 25 janvier 1704. Après, chronologiquement, ce sont les deux souches issues d'Anne-Marie qui suivent; d'abord Pinet, puis Rimbault. Issu du premier couple, Philippe Pinet était enfant unique, alors que les Rimbault comptaient sept enfants, dont cinq ont essaimé. Les Rimbault sont restés pour la plupart dans le bassin des Mines, un endroit densément peuplé de colons français; en majorité, ils n'ont pas suivi le mouvement de migration vers la périphérie après le traité d'Utrecht, ce qui fait que ce clan était beaucoup plus en interaction avec la société coloniale que les

¹⁵⁹ Les calculs présentés dans ce paragraphe ont été faits avec l'aide des données fournies dans Ronnie-Gilles LeBlanc, 2010 : *op. cit.*, p.4-6 et Stephen A. White, 2005 : « The True Number of the Acadians » dans *Du Grand Dérangement à la Déportation. Nouvelles perspectives historiques*. Moncton, coll. Mouvance, Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton, p.55.

autres clans. On peut dire qu'il était plus *diffus*. Or, à l'Île Saint-Jean, il y a 24 lignées du clan Rimbault sur un total de 73 lignées métisses, soit le tiers; et seulement cinq de ces lignées ont rejoint les anciens Métis de l'île. En nombre, seuls les descendants du clan métis Haché dit Gallant s'en rapproche avec 20 lignées sur l'île, dont 17 dans leur communauté métisse d'origine. Le restant des clans métis n'arrivent même pas à la moitié de ces 24 lignées. Il ne faut pas se surprendre que certains Métis n'ont pas été enclins à se rassembler en des lieux communs – à l'instar de ceux de la Baie-des-Espagnols – étant donné le contexte de *dérangement* dans lequel ils se trouvaient. Néanmoins, beaucoup de Métis ont eu recours à une réponse face au danger imminent, illustrée par leurs stratégies de migrations, fort différentes de celles des Français. D'ailleurs, c'est une constance depuis le traité d'Utrecht.

De même, pendant la Déportation et après le traité de Paris de 1763, beaucoup de Métis, autrefois établis en divers endroits, vont encore démontrer leur caractère communautaire, comme en font foi les actes du registre tenu par le missionnaire Charles-François Bailly (1768-1773) au Cap Breton – ou encore vont reproduire leurs établissements en choisissant un lieu d'exil en commun, comme ce fut notamment le cas pour les Métis de la Baie-des-Espagnols en Louisiane¹⁶⁰.

La question doit être posée, à savoir si les Métis qui ont fondé divers établissements, ainsi que ceux qui cohabitent avec une majorité non-métisse (notamment à Louisbourg ou dans le bassin des Mines – voire au sein des communautés

¹⁶⁰ Voir, pour le Cap Breton, certains actes des pages 66, 67, 100 et 101 transcrits dans le *Registre de l'Abbé Charles-François Bailly, 1768-1773 (Caraquet)*, Moncton, Centre d'études acadiennes, Sources documentaires sur la généalogie acadienne, 1978 (notons que plusieurs Amérindiens figurent également dans ces actes). Voir également Denis Jean, 2010 : *Étude sur les mariages en exil des Métis issus du Kmitkinag (1755-1821)*, L'Ascension-de-Patapédia (Québec). Non publié. Ces données dépassent le cadre chronologique établi pour ce travail. Une recherche sur la continuité des communautés métisses historiques issues du Kmitkinag et de la Gaspésie serait souhaitable.

amérindiennes), forment plusieurs communautés métisses (dans leurs établissements) et ailleurs une population métisse éparsée, ou au contraire une seule communauté. La Cour suprême du Canada fait bien mention qu'une communauté métisse habite une région (sans en donner la définition), et non pas simplement un établissement (voir la section 2.1. Une définition tardive du Métis dans le chapitre I)¹⁶¹. À ce sujet, il y a lieu de faire quelques observations. Un mode de vie distinctif se retrouve chez pratiquement tous les Métis issus du Kmitkinag. Sur les îles Royale et Saint-Jean, les Métis sont demeurés en contact constant avec ceux qui sont restés au Kmitkinag, notamment par l'entremise du commerce. D'ailleurs, les familles métisses issues du Kmitkinag qui ont habité ces deux îles avaient des membres qui sont restés sur place. Les Métis de plusieurs endroits du bassin des Mines ont agi de façon collective dans leurs démêlés avec les autorités britanniques au tournant de l'année 1745. Ils avaient une nette tendance à adopter collectivement des stratégies de migration et des modèles d'établissement qui leur étaient propres.

À la veille du Grand Dérangement, il y avait un nombre appréciable de Métis qui étaient reliés, par des réseaux familiaux et communautaires, à la plupart des établissements où il y avait des Métis. C'est le cas de Madeleine Labauve à Louisbourg (et de ses deux sœurs), épouse de Pierre Varenne, ou encore des Métis du clan Rimbault du bassin des Mines dont des membres de leur famille élargie se trouvent dans des endroits aussi divers que Louisbourg, Port-Toulouse et l'Île Saint-Jean. Ces derniers forment d'ailleurs une part appréciable des individus identifiés comme *Mullatoes* par les Britanniques au début de la Guerre de succession d'Autriche.

¹⁶¹ L'historien Gilles Havard a adopté l'approche des Métis dans le *Pays d'en Haut*, un bon exemple d'une étude qui englobe une région; voir Gilles Havard, 2003 : *Empire et métissages : Indiens et Français dans le Pays d'en Haut, 1660-1715*, Montréal/Paris, Septentrion/Presses de l'Université de Paris-Sorbonne.

Si les réseaux familiaux tiennent une place importante, il est tout aussi pertinent de souligner le contexte d'alliance dans lequel évoluent les Autochtones, notamment les Métis. Chez les Autochtones, le statut d'« allier » est tout aussi important que les « liens de sang ». Le Métis se sent chez lui qu'importe où se trouve des membres du groupe avec qui cette alliance est en vigueur. Le Métis peut avoir une « relation d'allier » avec les Amérindiens comme avec les colons français, tout comme avec les autorités coloniales, tant françaises que britanniques. Il s'agit en quelque sorte d'une forme symbolique de familles élargie qui n'est pas basé sur le concept de famille nucléaire, mais qui est tissée par une communauté d'intérêt basée sur le commerce, sur la guerre, et sur la communauté de religion¹⁶². Ce n'est donc pas parce qu'un Métis se trouve en minorité dans un établissement français ou amérindien qu'il faut automatiquement conclure à son assimilation au sein de ces sociétés. En définitive, ce qui est primordial, c'est la question de savoir si ces Métis avaient une identité et un mode de vie distinctifs. Pour toutes ces raisons, je suis d'avis que les Métis issus du Kmitkinag ne formaient qu'une seule communauté métisse historique.

Éléments de la culture des Métis du Kmitkinag.

Dans son rapport de 1996, la Commission royale sur les peuples autochtones – duquel se sont fortement inspirés les juges dans l'Arrêt Powley – mentionne que l'économie joua un grand rôle dans l'apparition de cultures métisses distinctives, nées

¹⁶² Peter Cook a consacré un article au rôle du registre fraternel, relié à ce type de relations familiales symboliques, dans les premières alliances franco-autochtones au Canada. L'historien cite d'ailleurs Marc Lescarbot qui affirme que les Mi'gmaq de Port-Royal appellent les Français *Nigmach*, ce qui veut dire « frère, ami »; voir Peter Cook, 2001 : « Le rôle du registre fraternel dans les premières alliances franco-amérindiennes au Canada (vers 1580-1650) » dans *Recherches amérindiennes au Québec*, vol.XXXI, no.2, p.58.

« de la fusion originale du patrimoine des Européens et de celui des Premières nations ou des Inuits. ». La commission poursuit :

Les Métis avaient des qualités et des compétences particulières qui firent d'eux des partenaires indispensables dans les associations économiques entre autochtones et non-autochtones, et ce rôle contribua à façonner leur culture. Mettant à profit leur connaissance des langues européennes et autochtones, leurs liens familiaux et leurs aptitudes de survie dans la nature, les Métis ont contribué à favoriser les contacts entre les Européens et les autochtones jusqu'en plein cœur du continent nord-américain. En tant qu'interprètes, intermédiaires, guides, messagers, transporteurs, commerçants et fournisseurs, les premiers Métis facilitèrent considérablement la pénétration des Européens en Amérique du Nord¹⁶³.

4.1. Éléments de la culture des fondateurs des clans métis.

Bref, dans les colonies françaises de l'Amérique du Nord, les Métis sont situés à l'intersection des sociétés amérindienne et européenne. Ils sont aussi interconnectés avec ces deux univers. Si, par le fruit des alliances matrimoniales des Européens avec les Amérindiens, les enfants de ces couples en viennent graduellement à développer une nouvelle culture, résultat de la fusion des deux groupes originaux, qui soit différente de la culture des deux groupes en question, c'est d'une culture métisse dont il s'agit¹⁶⁴.

La grande majorité des familles fondatrices des clans métis du Kmitkinag, dont nous avons connaissance par les sources, ne pratiquaient pas l'agriculture (ou l'élevage) sur une grande échelle; quand elles le faisaient, c'était en général une agriculture (ou un élevage) de subsistance combinée avec d'autres activités, comme la pêche et la traite des fourrures.

Les premiers Européens impliqués dans le métissage au Kmitkinag, entre 1613 et 1632 vécurent à la façon des gens du pays, s'imprégnant profondément de la culture des

¹⁶³ RAPPORT DE LA COMMISSION ROYALE SUR LES PEUPLES AUTOCHTONES, 1996 : *op.cit*, p.2225-6.

¹⁶⁴ En fait, la culture métisse existe déjà au sein de la famille nucléaire fondée par une Amérindienne et un Européen qui agissent de concert; cependant, elle n'a pas encore une dimension communautaire.

Amérindiens. Charles La Tour fait partie de ce groupe. Après l'arrivée de Razilly en 1632, La Tour déménagea dans la vallée du fleuve Saint-Jean au Nouveau-Brunswick actuel où résidaient les Malécites, mais les Mi'gmaq étaient présents dans la partie sud de ce territoire. Il y construisit le Fort Sainte-Marie et continua de jouer le rôle de marchand dans la traite de fourrures. Suite à d'âpres luttes avec d'Aulnay, qui avait succédé à Razilly à la mort de ce dernier en 1635, le Fort Sainte-Marie tomba en 1645 et d'Aulnay commit le meurtre de 38 hommes, dont plusieurs étaient impliqués dans la traite des fourrures, en les faisant pendre. L'univers de la traite des fourrures était le lieu privilégié du métissage. Nonobstant que des mariages ou unions ont dû être contractées avec des femmes malécites depuis leur arrivée sur les rives de ce fleuve, La Tour avait sûrement emmené avec lui des hommes qui s'étaient liés par des unions ou des mariages *à la façon du pays* avec des femmes mi'gmaq du Kmitkinag.

Dans la deuxième vague de métissage, connue de nous par les sources à partir de 1653 (soit après la mort de d'Aulnay en 1650), se trouve le baron Jean-Vincent d'Abbadie de Saint-Castin. Ce dernier épousa successivement deux filles du sagamaw abénaquis Madokawando. Saint-Castin fut également un marchand de pelleteries très prospère, jouant à la fois la carte de défenseur de la Nouvelle-France contre les Anglais, et de commerçant avec ces derniers, étant situé géographiquement à la frontière des deux empires¹⁶⁵.

Claude Guédry, Martin Lejeune et Philippe Mius d'Azit habitaient la Côte-de-l'Est.

Dans les recensements, Guédry se trouve tantôt à Mirliguèche, tantôt à La Hève.

¹⁶⁵ Après le départ de son père pour l'Europe, Bernard-Anselme et son frère Joseph prirent la relève. En 1711, après la conquête de Port-Royal, Bernard-Anselme fut nommé par les autorités françaises "commandant de l'Acadie et de tous les Sauvages". La petite-fille de Jean-Vincent, Françoise Leborgne de Bélisle, fut interprète auprès des Malécites et organisa même le transport d'une troupe de guerriers de ce peuple pour une attaque contre les Britanniques à Annapolis Royal, en terre du Kmitkinag.

L'historienne Naomi Griffiths rapporte sur Mirliguèche, qu'elle qualifie d'*avant-poste*, qu'il y résidait une communauté faite d'un "mélange d'Amérindiens et d'Acadiens" où l'on pratiquait une agriculture de subsistance¹⁶⁶. Nous savons que les Mi'gmaq étaient fortement majoritaires dans ces établissements. Ceux qui n'étaient pas mi'gmaq ne pouvaient vivre avec cette population sans arriver à un grand degré d'acculturation. Ronnie-Gilles LeBlanc attire notre attention sur l'interaction des pêcheurs de la Nouvelle-Angleterre et des Métis de la Côte-de-l'Est comme d'un phénomène auquel il faut porter attention¹⁶⁷. Dans le cas de Martin Lejeune dit Briart, nous savons que son fils possédait un bateau. Dans le recensement de 1686, il est dit ne posséder aucun bien. Son frère Pierre, également résidant de la Côte-de-l'Est, était impliqué dans la traite des fourrures et de l'eau-de-vie. Philippe Mius d'Azit s'est marié deux fois à *la façon du pays* avec des Amérindiennes; une fois avec une Amérindienne du Cap Sable, et la seconde fois avec une Amérindienne de La Hève¹⁶⁸.

Claude Petitpas était navigateur, marchand dans la traite des fourrures et interprète dans la langue mi'gmaq. Plusieurs de ses fils furent également des interprètes. Je pense que Jean Roy devait être impliqué dans la traite des fourrures étant donné qu'il paraît dans huit recensements sans jamais avoir de terre en culture. De plus, c'est au Cap Sable qu'il paraît dans les premiers recensements. Jean Denis était marchand « sur les côtes de Pentagouët ». Étant donné qu'il n'y avait pratiquement que des Amérindiens dans cette

¹⁶⁶ « The inhabitants of one such outpost, Merliguesch, were referred by Le Loutre as a mixed collection of "Acadians and ... Savage". Lives in these settlements would be dominated by hunting and fishing, with subsistence agriculture producing no surplus for trade. ». Voir Naomi E.S. Griffiths, 1992 : *op.cit.*, p.69.

¹⁶⁷ Ronnie-Gilles LeBlanc, 2010 : *op. cit.*, p.6.

¹⁶⁸ Rameau de Saint-Père cite un document juridique de Louisbourg où sa deuxième femme est qualifiée de « sauvagesse concubine », 1889 : *op.cit.*, vol.2, p.376.

région, il devait aussi être impliqué dans la traite des fourrures. Sa première fille fut d'ailleurs ondoyée par le marchand de fourrures Thomas Lefebvre¹⁶⁹.

Nous ne connaissons pas le dénommé Pinet, premier conjoint d'Anne-Marie, mais ses fils et petit-fils sont charpentiers, possédaient des bateaux, et étaient caboteurs. Ils étaient probablement impliqués dans la traite des fourrures par le biais de la "contrebande" qui sévissait à Port-Toulouse. René Rimbault, le deuxième conjoint d'Anne-Marie, était agriculteur, mais son fils unique sera meunier; donc entrepreneur.

Michel Haché dit Gallant pratiquait l'agriculture sur une échelle respectable, mais ce ne fut pas sa seule activité. Il fut capitaine du Port-Lajoie et navigateur, de même que certains de ses fils. Haché dit Gallant serait un enfant issu de la traite des fourrures, son père étant probablement Pierre Larché impliqué dans le commerce des fourrures à l'établissement de traite de Nicolas Denys à Saint-Pierre, Cap-Breton (après le traité d'Utrecht, Port-Toulouse à l'Île Royale).

Nous ne connaissons pas les activités du dénommé Cellier qui épousa l'Amérindienne Marie vers 1682, mais il a dû avoir vécu un mode de vie autochtone, démontré par ses liens de famille, ses enfants ayant épousé des Amérindiens pour la plupart, sinon des Métis.

L'apport des Amérindiennes dans les mariages ou unions mixtes est des plus importants. Ces fondatrices de clans métis sont souvent des filles de sagamaw. En plus de leur implication dans l'alliance maritale et la responsabilité des tâches domestiques, elles sont à l'intersection des alliances commerciale et diplomatique. Elles servent de guides et enseignent la langue de leur peuple aux Européens avec qui elles sont et pour qui elles commercent. Ces derniers deviennent souvent des interprètes et le rôle

¹⁶⁹ Stephen A. White, 1999 : *op. cit.*, p.480.

d'intermédiaire entre les mondes européen et amérindien est souvent transmis à leurs fils métis. Ce rôle d'intermédiaire des Métis se pratique tout autant dans les lieux où réside une majorité de Français que dans ceux où réside une majorité d'Amérindiens. Parmi les sagamaq qui signent les traités de 1725 et 1726 se trouvent des Métis aux noms qui nous sont familiers : notamment Saint-Castin, Saint-Aubin et Mius. Dans un recensement des *Sauvages* de l'Île Royale et du Kmitkinag, datant de 1722, se trouve Jean Michaux, sagamaw des Mi'gmaq insulaires¹⁷⁰.

Donc, ce que les sources nous démontrent, c'est que les fondateurs des clans métis possédaient une culture distinctive, caractérisée par un mode de vie axé sur une agriculture (ou un élevage) de subsistance, la traite des fourrures et la pratique d'un rôle d'intermédiaire.

4.2. Comparaison des modes de subsistance en 1707.

Si les fondateurs des clans métis possédaient une culture distinctive, une analyse des données contenues dans le recensement de 1707 nous renseigne sur le fait qu'il en va de même pour leur progéniture. Ce recensement est le dernier datant d'avant la signature du traité d'Utrecht – époque où, comme nous l'avons souligné, les Métis prennent leur essor démographique – et est également le dernier recensement avant la Conquête de Port-Royal dans lequel on trouve des données détaillées sur les activités d'élevage et de culture du sol.

¹⁷⁰ *Recensement des Sauvages tant de l'isle Royale que de la peninsule de Laccadie qui sont desservis par Les Missionnaires du Seminaire des Missions étrangères Etablis a Quebec fait par Mr Gaulin prestre, Missionnaire des desd. Sauvages en 1722.* Bibliothèque et Archives Canada, RG1-C11B, vol.6, fol.77. Joint à la lettre de Demery, 27 décembre 1722. Un texte datant de 1760 et attribué à Thomas Pichon mentionne la présence en 1750 d'un Jean Michaux "habitant du Port Toulouse"; voir Conseil Canadien de Recherche en Sciences Sociales; la Maison des Sciences de l'Homme, Paris; le Conseil Canadien de Recherche sur les Humanités; la Toronto Public Library, 1966 : *Lettres et mémoires pour servir à l'histoire naturelle, civile et politique du Cap Breton*, S.R. Publishers Ltd, N.V., réimpression, p.227.

Tableau 14. Comparaison des modes de subsistance dans le recensement de 1707¹⁷¹.

CHEFS DE FAMILLE	ARPENTS CULTIVÉS	BÊTES À CORNE	BÊTES À LAINE	PORCS
COBEGUIT				
TOTAL FRANÇAIS	85	167	124	114
TOTAL MÉTIS	4	1	0	0
LES MINES				
TOTAL FRANÇAIS	301	752	682	616
TOTAL MÉTIS	21	25	34	31
BEAUBASSIN				
TOTAL FRANÇAIS	272	496	461	324
TOTAL MÉTIS	14	24	25	20
PORT-ROYAL				
TOTAL FRANÇAIS	397	961	1242	802
TOTAL MÉTIS	5	8	17	25
GRAND TOTAL FRANÇAIS	1055	2376	2529	1856
MOYENNE	4.1	11.1	11.1	7.9
GRAND TOTAL MÉTIS	44	58	76	76
MOYENNE	4.0	5.27	6.9	6.9

Plusieurs commentaires sont nécessaires concernant l'analyse de ce tableau. On y voit que si les Métis se situent tout près du reste de la population en ce qui concerne la culture de la terre, la moyenne baisse en ce qui concerne l'élevage, presque la moitié en ce qui concerne les bêtes à corne. Une conclusion probable est que les Métis devaient manger plus de gibier que le reste de la population. En plus, vu le petit nombre de familles métisses dans le recensement, un seul individu a fait monter considérablement la moyenne. Il s'agit de Michel Haché dit Gallant; un cas atypique car ce dernier a passé plusieurs années à Trois-Rivières dans la vallée du Saint-Laurent. Si on enlève cet individu, la moyenne pour les familles métisses tombe à 3 arpents, 3.4 bêtes à corne, 5.1 brebis et 5.6 cochons par famille. Mais il ne s'agit là que la moyenne pour 10 familles sur 11 contenues dans le recensement. Il fut indiqué plus haut que le nombre de familles

¹⁷¹ Quelques célibataires sont exclus, même s'ils pratiquaient l'agriculture ou l'élevage, mais tous les couples sont inclus, même ceux qui n'avaient aucune activité agricole.

métisses en 1707-1708 est de 29. Il s'en trouve sept dans les recensements de 1708, résidant sur la Côte-de-l'Est, mais ceux-ci ne fournissent aucune donnée relative à leurs activités de subsistance. En 1749, le gouverneur Cornwallis, qui visite La Hève, écrit bien « There are but a few families with tolerable wooden houses covered with bark – a good many cattle and cleared ground more than serves themselves [...] »¹⁷². Cette remarque s'explique cependant par le fait qu'après la conclusion de la guerre entre les Mi'gmaq et la Nouvelle-Angleterre en 1725, un groupe de "fermiers acadiens" est venu s'installer dans la région pour y pratiquer l'élevage afin de profiter du marché qui s'était ouvert en ce domaine avec Louisbourg¹⁷³.

4.3. Les occupations des Métis en 1714.

Un examen du tableau 7 (ainsi que de l'Annexe E correspondante) qui fut présenté auparavant nous donne un aperçu des occupations des Métis à l'époque de la signature du traité d'Utrecht.

Tableau 15. Occupations des Métis en 1714.

Occupation	Total	Occupation	Total
fermier	6	navigateur ou matelot	8
militaire	2	commerçant	4
homme de métier	3	procureur	1
chirurgien	1	interprète	1
meunier	1	inconnue	35

Des 53 chefs de famille répertoriés, certains ont plus d'une occupation, notamment chez les clans Haché dit Gallant et Petitpas. Les agriculteurs se retrouvent

¹⁷² [Notre traduction : Il n'y a que quelques familles possédant des maisons de bois couvertes d'écorce, ainsi qu'un bon nombre de bestiaux et des champs cultivés pouvant satisfaire plus que leurs besoins.]. Cité dans Andrew H. Clark, 1968 : *op. cit.*, p.224.

¹⁷³ William C. Wicken, 1994 : *op. cit.*, p.254. Il y est rapporté qu'en 1726, un bateau en provenance de Louisbourg, acheta du bétail des habitants de Mirliguèche. Mentionné dans *idem*, p.249. La région de la Côte-de-l'Est possédait également des marais salants, à l'embouchure des rivières.

dans les clans Rimbault et Martin et, dans une certaine mesure, Haché dit Gallant. Les navigateurs, ainsi que les commerçants et entrepreneurs, appartiennent à plusieurs clans, notamment Pinet, Rimbault, Petitpas et Haché dit Gallant. Le clan Pinet fournit les hommes de métier, l'interprète est Claude Petitpas et, en plus des deux militaires (Jacques Bonnevie dit Beaumont et Pierre Le Blanc dit Jasmin) nous avons un procureur en la personne de Jean Clémenceau. Enfin, le grand nombre de chefs de famille dont l'occupation est inconnue révèle que la plupart de ceux-ci ne pratiquaient pas l'agriculture (ou l'élevage) sur une grande échelle (mais plutôt sur une base de subsistance, tout au plus); sinon, les sources auraient probablement révélé ce fait. D'ailleurs, un certain nombre d'entre eux sont imbriqués dans les communautés amérindiennes (près d'une dizaine). La grande majorité des Métis sous étude ont donc, vers 1714, un mode de subsistance qui n'a pratiquement rien à voir avec l'agriculture des marais (ou de l'élevage s'y déroulant), typique du peuplement français dans la région, non plus qu'avec le mode de subsistance des Amérindiens. Bref, même si les données disponibles sont lacunaires, elles pointent définitivement dans la direction d'un mode de vie distinctif chez les Métis caractérisé par les métiers et le commerce.

4.4. La culture des Métis au bassin des Mines.

Cette région, la plus prospère de la colonie de l'Acadie, est également celle – selon Ronnie-Gilles LeBlanc – où habite la majorité des Métis à la veille de la Déportation de 1755; quoiqu'il précise qu'un grand nombre de ces derniers ont quitté la région dès après la fondation de Halifax et de Lunenburg¹⁷⁴. C'est cette région qui est aussi connue pour l'esprit d'indépendance de ses habitants, démontrée envers les autorités coloniales sises à Port-Royal. De Brouillan fait mention de leur penchant

¹⁷⁴ Ronnie-Gilles LeBlanc, 2005b : *op. cit.*, p.5.

“républicain”¹⁷⁵. Deux ans après son arrivée en 1701, ce dernier envoie des troupes pour mater ce qu’il considérait être une “mutinerie” de la part de la milice du bassin des Mines, qui, les armes à la main, exprima sa réticence à aller défendre Port-Royal en cas d’attaque par les Britanniques¹⁷⁶.

En 1732, l’administration britannique reconnaissait que les habitants étaient toujours en contrôle de la traite des fourrures et tenta sans succès d’établir des postes de traite, notamment dans la vallée du fleuve Saint-Jean. Le contrôle des habitants en ce domaine était si manifeste que des marchands de la Nouvelle-Angleterre avaient recours à ceux-ci pour servir d’intermédiaires entre eux et les Amérindiens. Les autorités percevaient le commerce comme un moyen efficace de s’allier les Amérindiens et lors de la Guerre de succession d’Autriche, ils tentèrent encore une fois d’établir un poste de traite, cette fois aux Mines¹⁷⁷.

Dans un compte-rendu d’une lettre écrite conjointement par Drucour et Prévost et datée du 6 avril 1756, l’historien John Johnston mentionne que ce sont des habitants de Grand-Pré, Rivière-aux-Canards et Pigiguit qui se sont évadés et qui prirent les bois pendant la Déportation¹⁷⁸. Ces officiers de Louisbourg ne nomment pas ces habitants. Cependant, le colonel John Winslow, l’officier britannique responsable de la Déportation pour la région de Grand-Pré et Rivières-aux-Canards, dressa une liste datée du 15

¹⁷⁵ « [...] des habitants, mais qui sont si peu accoutumés à la domination qu’il m’a semblé qu’ils vivaient en vrais républicains, ne reconnaissant ni autorité royale ni justice. » dans *Lettre d’Ovide de Brouillan*, Archives publiques de la Nouvelle-Écosse, 1701 : RG1, vol.3, #6, 6 octobre 1701.

¹⁷⁶ Brenda Dunn, 1985 : *Les Acadiens des Mines*, Études en archéologie, architecture et histoire, Direction des lieux et des parcs nationaux, Parcs Canada, Environnement Canada, p.12.

¹⁷⁷ R. O. MacFarlane, 1934 : « Indian Trade in Nova Scotia to 1764 », dans *The Canadian Historical Review*, p.57-8.

¹⁷⁸ A. J. B. Johnston, 2005 : *op. cit.*, p.163. Alphonse Deveau mentionne cependant, sans donner de source, qu’un groupe de 120 habitants de Port-Royal, sous la direction de Pierre “Piau” Belliveau, prirent la fuite et gagnèrent la Baie-Sainte-Marie à l’automne de 1755. Voir J. Alphonse Deveau, 1982 : *Notre héritage acadien. Première partie : L’histoire du groupe ethnique acadien, de 1524 à 1755*, Pointe-de-l’Église (N.-É.), éd. révisée, L’imprimerie de l’Université Sainte-Anne, p.186.

septembre 1755 qui comprend le nom des hommes (dont les chefs de familles) à être déportés. Tous les individus contenus dans cette liste n'ont pas encore été identifiés par la généalogie – Stephen White et Paul Delaney y travaillent présentement – mais il ne s'y trouve pas une grande proportion de Métis¹⁷⁹. Il est raisonnable de dire que ce sont probablement ces derniers, provenant des trois localités précitées, qui ont pris les bois – à moins qu'ils ne soient déjà rendus sur les îles Royale et Saint-Jean (environ trois Métis sur cinq y sont). Néanmoins, cela ne saurait surprendre, les Métis étant les plus aptes, de par leur culture, à survivre dans un environnement naturel.

4.5. Les Métis et la traite des fourrures.

L'histoire des établissements de traite de la Côte-de-l'Est remonte au début du peuplement européen¹⁸⁰. S'il est vrai que la traite des fourrures a diminué d'intensité après la fin du XVII^e siècle, il faut cependant nuancer ce fait. Il est vrai que le castor et l'orignal se faisaient plus rares au Kmitkinag, mais le petit gibier y était abondant¹⁸¹. S'il est aussi vrai que le commerce de ce genre de pelleteries n'était pas rentable quand il provenait d'aussi loin que les Pays-d'en-Haut, il en est autrement sur le littoral atlantique où les bateaux se trouvaient à portée de la main. Une source datant d'aussi tard que 1757

¹⁷⁹ *Collections of the Nova Scotia Historical Society, Vol. III, 1882-1883* : « Journal of Colonel John Winslow », p.114-122.

¹⁸⁰ Andrew H. Clark, 1968 : *op. cit.*, p.94-96. Clark fournit un peu d'information sur ces premiers établissements, datant d'avant le traité d'Utrecht, mais beaucoup n'a pas été rapporté.

¹⁸¹ Pour se faire une idée, voici quelques chiffres : sur le *Marguerite*, le 23 juin 1742, 1,500 peaux de lapin (lièvre); sur le *Marie*, le 6 juillet 1742, 700 peaux de lapin, le 15 juillet 1742, 2,000 peaux de lapin, le 1^{er} juillet 1743, 3,000 peaux de lapin; sur le *Sainte-Anne*, le 5 juin 1742, 4,000 peaux de lapin, le 23 juillet 1743, 300 peaux de lapin, sans date, 1,000 peaux de lapin. Le tout supplémenté de plus petites quantités d'autres sortes de peaux. Plusieurs voyages de cabotage indiquent des peaux en "à côté" avec des cargaisons de poissons ou de bétail, ou encore de madriers. Voir Régis Brun, 2003 : *Les Acadiens avant 1755. Essai.*, Moncton. Publié à compte d'auteur, p.95-108.

nous renseigne sur le fait que la traite des fourrures était toujours très rentable pour les Autochtones¹⁸².

Un rapport datant d'après la Guerre de succession d'Autriche mentionne « il y avait autrefois des habitants à Mouschkodabouet ; pour la traite des Sauvages mais il n'y en a plus depuis longtemps. »¹⁸³. En 1708 paraît Claude Petitpas, marié à une Amérindienne, dans le recensement relatif aux *Sauvages* de ce lieu. Il est le seul individu d'ascendance européenne à y être recensé. Dans ce document, Mouscoudabouet est la plus nombreuse communauté mi'gmaq. Bernard Marres dit La Sonde y était également et, à l'instar de Petitpas, il était propriétaire d'un bateau¹⁸⁴. Il épousa la fille métisse de Claude Petitpas vers 1712. Paul Lejeune dit Briard, résidant de La Hève, et demi-frère des Métis Lejeune, possédait également un bateau. De plus, les pêcheurs de Boston étaient très présents à Mouscoudabouet. Dès 1698, les autorités françaises se plaignirent des associations de ces derniers avec Claude Petitpas, qui parlait le français, le mi'gmaq et l'anglais¹⁸⁵.

La traite des fourrures était présente au Cap Sable. C'est à cet endroit que se rendait Pierre Lejeune dit Briard en 1689 quand Louis-Alexandre des Friches de Menneval écrivit sa lettre, document dont nous avons parlé plus haut. L'existence de la traite des fourrures est attestée au moins aussi tard que dans la décennie 1740 lorsque sont enregistrés des voyages, sur leurs bateaux respectifs, faits par Charles Mius de

¹⁸² « The Indians of Îles Saint-Jean usually come to Louisbourg in August and September to sell their animal pelts which bring them a very good profit. » dans *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec 1931-32, 1932* : « Journal de ma Campagne à l'Île Royale (1757) », Québec, p.381. Je désire remercier Earl Lockerby de m'avoir fourni cette donnée.

¹⁸³ Cité par A.H. Clark, 1968 : *op. cit.*, p.225.

¹⁸⁴ Stephen A. White, 1999 : *op. cit.*, p.1122.

¹⁸⁵ Clarence d'Entremont, 1981 : *Histoire du Cap Sable de l'an mil au traité de Paris, 1763*, Eunice, Louisiana, Hebert Publications, p.547.

Pobomcoup et Jacques Moulaison¹⁸⁶. Il semble que la communauté du Cap Sable entretenait des rapports étroits avec les marchands de la Nouvelle-Angleterre :

Nous venons de voir que les Acadiens pour se ravitailler devaient souvent avoir recours à la Nouvelle-Angleterre. Cela doit se dire surtout des gens du Cap Sable, qui d'ailleurs semblent avoir été tout autant en contact au cours de leur histoire avec Boston qu'avec les différentes régions de l'Acadie¹⁸⁷.

Plusieurs Métis ou conjoints de Métis étaient propriétaires de bateaux. En voici la liste, datant d'entre 1710 et 1760 :

Tableau 16. Les Métis propriétaires de bateaux (1710-1760)¹⁸⁸.
(Les Métis ou conjoints de Métisses sont en caractères gras)

<u>Propriétaire</u>	<u>Nom du bateau</u>	<u>Lieu ou région</u>	<u>Année</u>	<u>Propriétaire</u>	<u>Nom du bateau</u>	<u>Lieu ou région</u>	<u>Année</u>
Charles Pinet	<i>Angélique</i>	Port-Toulouse	1732	Jean Denys	<i>Miscoudine</i>	Acadie	1727
Jacques Coste	<i>Baltazar</i>	Port-Toulouse	1735	Jean LeBlanc	<i>Plan</i>	Les Mines	1740
Jean Pinet	<i>Flore</i>	Port-Toulouse	1757	Louis Belliveau	<i>Sainte-Jeanne</i>	Île Saint-Jean	1750
Charles Pinet Philippe Pinet Jean Corporon	<i>Petit Quai</i>	Port-Toulouse	1724	Alexandre Leborgne dit Belisle			1737
Jacques Coste	<i>Phénix</i>	Port-Toulouse	1742	Michel Haché-Gallant		Beaubassin	1711
Jacques Coste	<i>Rebecca</i>	Port-Toulouse	1741	Louis Haché	<i>Deux Sœurs</i>	Île Saint-Jean	1755
Jacques Coste	<i>Saint-Martin</i>	Port-Toulouse	1742	Pierre Pinet	<i>Deux Sœurs</i>	Port-Lajoie	1755
Jacques Coste	<i>Saint-Pierre</i>	Port-Toulouse	1738	Jean Haché dit Gallant	<i>Saint-Étienne</i>	Bedec	1755
Jacques Coste	<i>Saint-Pierre</i>	Port-Toulouse	1750	René Racicot	<i>Saint-Jean</i>	Port-Lajoie	1755
Abraham Dugas Louis Dantin	<i>Timide</i>	Port-Toulouse	1742	Charles Gallant		Port-Lajoie	1755
Jacques Gallant	<i>Louise</i>	Île Saint-Jean	1751	J. Pinet Claude Landry	<i>Marie</i>		1753
Louis Belliveau Michel Bourque	<i>Saint-Jean</i>	Île Saint-Jean	1750	C. Pinet	<i>Sainte-Rose</i>		1754

¹⁸⁶ Régis Brun, 2003 : *op. cit.*, p.101.

¹⁸⁷ Clarence d'Entremont, 1981 : *op. cit.*, p.1341.

¹⁸⁸ Ces données sont tirées de Régis Brun, 2003 : *op. cit.*, p.95-108. L'identification des Métis est de moi. Bien que plusieurs propriétaires possédaient parfois le même bateau, et qu'il n'est pas toujours aisé d'identifier un propriétaire, une recherche sommaire nous indique que le nombre de bateaux, dont au moins un chef de famille métisse était propriétaire, reflète la proportion de Métis que nous avons établie, soit environ 9 %.

Plusieurs bateaux, dans la liste fournie par l'historien Régis Brun, peuvent être associés, après 1710, à la traite des fourrures¹⁸⁹. Parmi ceux qui sont d'intérêt pour cette recherche, notons celui de Jean Cousin, établi à la Baie-des-Espagnols en 1750, celui de Charles Mius de Pobomcoup du Cap Sable (1740, 1742, 1743) et Jacques Moulaison, également de ce lieu, où résidaient nombre de Métis. Jean Cousin avait épousé la Métisse Judith Guédry le 12 novembre 1737 et a donc suivi le reste de la communauté métisse à la Baie-des-Espagnols¹⁹⁰. Un bon nombre d'autres bateaux impliqués dans la traite des fourrures ont des propriétaires à Port-Royal, aux Mines, à Beaubassin et à la Baie-Verte. Anne Jonah mentionne que des individus de la communauté métisse de la Baie-des-Espagnols sont des *hivernants* (dans les bois) en 1754¹⁹¹. Cette pratique d'hiverner pour la chasse et la trappe des animaux nous indique que certains individus étaient spécialisés dans *la course dans les bois* alors que d'autres, comme Jean Cousin et Claude Petitpas, étaient spécialisés dans *la course sur les mers*. Le Kmitkinag étant situé sur le littoral atlantique, les Métis étaient donc impliqués directement dans l'acheminement des fourrures, ainsi que dans l'approvisionnement, dépendamment du penchant naturel de chacun.

Comme le littoral atlantique était une véritable passoire et que les autorités françaises, à cause de manques de moyens, n'avaient pas pu imposer la taxe sur les fourrures comme elles le faisaient dans la vallée du Saint-Laurent, la contrebande y était florissante. Charles Aubert de la Chesnaye, le plus important marchand de la Nouvelle-France, possédait dans la décennie 1680 des seigneuries; entre autres au Madawaska dans

¹⁸⁹ Régis Brun, 2003 : *idem*, p.95-108.

¹⁹⁰ Denis Beauregard, 2008 : *Généalogie des Français d'Amérique du Nord* [banque de données généalogiques informatisée], version 2008 francophone.

¹⁹¹ Anne M.L. Jonah, 2010 : « Unequal Transitions : Two Métis Women in Eighteenth-Century Île Royal. » dans *French Colonial History*, vol.11, p.120.

la vallée du fleuve Saint-Jean, et au Bic, près de Rivière-du-loup. Les Autochtones sublaurentiens, dont certains étaient des Métis à l'époque, chassaient et trappaient, mais ils devaient également être impliqués dans le transport des fourrures, en descendant le fleuve Saint-Jean jusqu'à Port-Royal, où Aubert de la Chesnaye possédait un poste de traite¹⁹². Cet individu possédait également d'importants intérêts dans des compagnies de traite dont le territoire s'étendait jusqu'à loin à l'intérieur des Pays d'en Haut (les Grands Lacs). Le Kmitkinag se trouvait donc ainsi incorporé dans le grand réseau continental de la traite des fourrures.

La contrebande était également très florissante à Port-Toulouse, avec les habitants du Kmitkinag, mais surtout avec les commerçants de la Nouvelle-Angleterre¹⁹³. Pothier mentionne que les résidents du lieu se sont attirés le courroux des militaires stationnés là (Michel Leneuf de La Vallière en tête) quand ces derniers ont découvert que ces habitants étaient impliqués dans le commerce avec les Amérindiens de la région¹⁹⁴. Là, comme dans le Kmitkinag, les habitants faisaient commerce avec les Anglais de la

¹⁹² *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, Yves F. Zoltvany : « Aubert de la Chesnaye, Charles », consulté le 10 février 2011. En 1686, le Bostonnais John Nelson, ainsi qu'un autre marchand originaire de la Nouvelle-Angleterre, possédaient chacun un magasin à Port-Royal et étaient impliqués dans la traite des fourrures. Pour cette mention, voir William C. Wicken, 1994: *op. cit.*, p.285. Ce dernier auteur rapporte également que des 15 bateaux arrivés à Boston en partance d'Annapolis Royal, 13 de ceux-ci transportaient des fourrures et des pelleteries. Voir *idem*, p.293. Il rapporte également que le Conseil exécutif siégeant à Annapolis Royal s'est plaint en 1734 du fait que deux gendres du Baron de Saint-Castin (donc mariés à des Métisses) faisaient la traite des fourrures sur le territoire situé à l'ouest de Chignectou. Voir *idem*, p.302. Le gouverneur Philipps, ainsi que le Conseil de la Nouvelle-Écosse, tant qu'à eux se plaindrent des marchands de la Nouvelle-Angleterre qui venaient faire la course pour les fourrures dans la région, respectivement en 1720 et en 1732; un montant de 9 000 à 10 000 livres de fourrures est donné pour ce dernier cas qui concernerait quatre ou cinq navires qui venaient en moyenne deux ou trois fois par année ; mentionné dans PUBLIC HISTORY INC, 2005 : *op. cit.*, p.36. Il est à noter que la décennie des années 1680, qui semble en être une d'expansion de la traite des fourrures (après un déclin dans la décennie 1660), est également celle où la majorité des souches métisses concernées par cette étude apparaissent.

¹⁹³ Régis Brun, 2003 : *op. cit.*, p.83

¹⁹⁴ Bernard Pothier, 1967 : *op. cit.*, p.71.

Nouvelle-Angleterre, ces derniers étant stationnés tout près, à Canso, pour faire la pêche¹⁹⁵.

Tableau 17. L'occupation des chefs de familles métisses de l'Île Royale¹⁹⁶.

Nom	Rc 1717	Rc 1720	Rc 1724	Rc 1726	Rc 1734
Marres dit La Sonde, Bernard			navigateur	pêcheur	
Corporon, Jean	vagabond et paresseux				navigateur
Bourhis, Jean	bon et utile				
Pinet, Antoine			charpentier	charpentier	
Martin, Pierre	vagabond et paresseux				
Matin, Jean	vagabond et paresseux		vieil habitant	vieil habitant	
Hébert, Catherine (veuve)	vagabonde et paresseuse		jardinière	jardinière	
Simon dit Boucher, Pierre	bon et utile		pêcheur	pêcheur	?
Petitpas, Claude			habitant marchand	marchand	
Petitpas, Barthélemy	bon et utile		navigateur	navigateur	interprète indien
Moyse dit Latreille, Louis			navigateur	navigateur	
Pinet, Noël			charpentier	charpentier matelot	
Pinet, Catherine (veuve)				jardinière	
Doucet dit l'Irlandais, Jean				navigateur	

Après le traité d'Utrecht habitaient Port-Toulouse (ou dans la région immédiate) Claude Petitpas et sa famille métisse, dont son gendre Bernard Marres dit La Sonde, mais aussi Jacques Coste. Ce dernier a possédé plusieurs bateaux et deux de ses enfants avaient épousé des Métis Petitpas. En fait tous les clans métis de Port-Toulouse ont des membres qui ont été propriétaires de bateaux. Le cabotage était une activité très commune à cet endroit. Il y avait même un chantier naval à Port-Toulouse qui appartenait aux armateurs Boudreau et Dugas, originaires du Kmitkinag¹⁹⁷.

À Port-Toulouse et Port-Lajoie sont stationnées des garnisons de soldats français avec lesquels les Métis sont en interaction. Par leur peuplement dans ces endroits, les Métis consolident les bases de l'empire français *dans le pays* sur les îles Royale et Saint-

¹⁹⁵ Bernard Pothier, 1967 : *idem*, p.71.

¹⁹⁶ Données tirées de Bernard Pothier, 1967 : *idem*, annexe 2. L'identification des Métis est de moi.

¹⁹⁷ L'interprète métis Barthélemy Petitpas s'est fait saisir son bateau de 18 tonneaux par les autorités d'Annapolis Royal sous prétexte qu'il faisait de la contrebande; voir *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, Bernard Pothier : « Barthélemy Petitpas », consulté le 12 février 2011. Il s'agit d'un harcèlement puisqu'il était connu que de telles activités étaient monnaie courante à Port-Toulouse.

Jean – qui constituent les centres névralgiques du commerce et de la défense de ces territoires de l'intérieur.

C'est par Port-Toulouse que transitent des habitants du Kmitkinag qui livrent du bétail à la forteresse de Louisbourg¹⁹⁸. C'est également à cet endroit que les Amérindiens se rassemblaient l'été pour des célébrations religieuses, de même que pour les rencontres diplomatiques avec les autorités de Louisbourg qui procédaient alors à la remise annuelle des présents. Pendant la saison estivale, les Mi'gmaq résidaient tout près de Port-Toulouse, sur une île adjacente à l'Île Sainte-Famille. C'était aussi l'occasion d'échanges reliés à la traite des fourrures; les Amérindiens de l'Île Royale et du Kmitkinag s'y rendant pour l'occasion¹⁹⁹. Dans de telles rencontres les interprètes dans les langues amérindiennes étaient indispensables. Les Petitpas remplissaient cette fonction à Port-Toulouse. Dans cette famille, cette dernière est transmise de père en fils²⁰⁰.

Sur l'Île Saint-Jean, les Métis sont établis à Port-Lajoie et à la Rivière-du-Port-Lajoie, tandis que les colons français originaires du Kmitkinag sont à la Rivière-à-l'Anguille (Chiasson et Pothier), Tracadie (Boudrot et Bourg) et Malpec (Arseneau). Aucune de ces communautés n'est impliquée dans les activités de la pêche

¹⁹⁸ Régis Brun, 2003 : *op. cit.*, p.89.

¹⁹⁹ Conseil Canadien de Recherche en Sciences Sociales; la Maison des Sciences de l'Homme, Paris; le Conseil Canadien de Recherche sur les Humanités; la Toronto Public Library, 1966 : *op. cit.*, p.34.

²⁰⁰ Claude Petitpas détenait le titre officiel d'*interprète des Sauvages* et à sa mort, son fils Barthélemy accepte cette fonction en août 1732 : Archives des colonies, Série C11B, vol.12, le 16 août 1732, fol.206-206v. Barthélemy parlait les langues mi'gmaq, malécite, française et anglaise. Les membres de la famille Petitpas qui furent interprètes dans les langues indiennes comprennent Claude Petitpas, ainsi que trois de ses fils; Barthélemy, Joseph et Louis. Voir Isabelle Ringuet, 1999 : *Les stratégies de mobilité sociale des interprètes en Nouvelle-Écosse et à l'Île Royale, 1713-1758*, Moncton, thèse de maîtrise en histoire, Université de Moncton, p.72. Des quatre grandes familles d'interprètes qu'a étudiées Ringuet, trois ont de membres de leurs familles qui ont épousé des Amérindiennes ou des Métisses.

commerciale²⁰¹. Nous avons donc comparé leurs activités liées à l'élevage (le recensement ne fournit les données que pour l'élevage) :

Tableau 18. Comparaison du mode de subsistance des Métis dans le recensement de l'Île Saint-Jean de 1734²⁰².

Animaux	Port-Lajoie	Rivière Port-Lajoie	Total et moyenne	Havre-à-l'Anguille	Tracadie	Malpec	Total et moyenne
Bêtes à cornes	42	23	65, 4.6 par famille	13	54	56	123, 9.4 par famille
Mouton	2	2	4, .26 par famille	8	18	21	47, 3.6 par famille

Les Métis Martin qui sont encore célibataires ne sont pas inclus. Les données démontrent que les Métis (qui comptent neuf familles à Port-Lajoie et six à Rivière Port-Lajoie) ont une moyenne bien plus basse par famille que celle des colons français (qui comptent quatre, cinq et quatre familles respectivement au Havre à l'Anguille, à Tracadie et à Malpec), surtout en ce qui concerne les bêtes à laine. Ceci veut dire que les Métis avaient beaucoup plus de temps disponible pour d'autres activités comme la chasse, la trappe et la course sur les mers. Il existe peu de références sur l'activité de la traite des fourrures à l'Île Saint-Jean, mais en 1757, l'officier Louis-Auguste Rossel, à ce moment à Louisbourg, écrit que les Amérindiens de l'Île Saint-Jean venaient d'habitude à Louisbourg en août et septembre pour y vendre leurs pelleteries²⁰³. Il est aussi possible qu'ils pratiquaient ce commerce à Port-Toulouse, cet endroit étant moins éloigné. Nous pensons qu'il est également possible que les Métis de cette île étaient impliqués dans ce commerce. Il me vient à l'esprit les membres de la famille Labauve qui était très mobile, quoiqu'on en trouve peu dans les recensements de l'endroit. Leur présence est attestée

²⁰¹ Il y a une seule exception en la personne de Pierre Martin père. Dans le recensement de la Rivière-du-Nord-est de 1728, il est dit pêcheur. Cependant, il est également dit terrien. Ce qui veut dire qu'il ne pratiquait pas la pêche à temps plein. Il est possible qu'il fournissait la garnison de Port-Lajoie en poisson.

²⁰² Pour une version complète, voir l'Annexe J.

²⁰³ *Rapport de l'archiviste de la Province de Québec, 1931-1932, 1932 : op. cit., p.381.*

dans les recensements à Port-Lajoie, à Havre-aux Sauvages, à Havre-Saint-Pierre, ainsi qu'à la Rivière-du-Nord-est dans les registres.

Les Métis ont donc continué à être très impliqués dans la traite des fourrures à plusieurs niveaux; plusieurs possédaient des bateaux leur permettant d'acheminer les fourrures et les pelleteries. Les données étant lacunaires concernant l'Île-Saint-Jean, il est néanmoins possible d'affirmer que les Métis y pratiquaient un type d'élevage qui les distinguait des colons français, de même que des pêcheurs français.

4.6. L'attitude de l'Autre envers les Métis.

Pour revenir à ce qu'a écrit la CRPA dans son rapport, soit que « les Métis ont contribué à favoriser les contacts entre les Européens et les autochtones jusqu'en plein cœur du continent nord-américain. », qui est inclus dans le passage déjà cité; cela signifie que les Métis sont, à toutes fins utiles, des incontournables dans les relations entre les deux groupes. À cet égard, les autorités n'avaient d'autre choix que de se fier aux Métis. Toutefois, ce lien de confiance était également doublé d'une méfiance envers eux, les Métis étant susceptibles de pouvoir influencer le cours des choses selon leurs désirs et intérêts²⁰⁴. Plus loin, la CRPA, toujours concernant la culture des Métis, ajoute « les attitudes discriminatoires [envers les Métis] ont façonné les modes d'établissement. »²⁰⁵.

Une discrimination envers les Métis était perceptible chez la caste d'officiers supérieurs de Louisbourg lorsqu'ils intentèrent un procès à l'officier Lanoue de Bogard afin de faire annuler son mariage parce qu'il s'était marié, contre leur avis, à la Métisse

²⁰⁴ Isabelle Ringuet a bien exprimé cette dualité confiance/méfiance des autorités (tant françaises que britanniques) envers les interprètes, Métis pour la plupart; en particulier dans les exemples qu'elle utilise pour exprimer ce fait en rapport avec les relations entre les Français et Britanniques. Elle y revient en plusieurs endroits dans sa thèse. Voir Isabelle Ringuet, 1999 : *op. cit.*

²⁰⁵ RAPPORT DE LA COMMISSION ROYALE SUR LES PEUPLES AUTOCHTONES, 1996, *op. cit.*, p.228.

Marguerite Guédry; ceci malgré les origines nobles de cette dernière. Les supérieurs de Lanoue de Bogard procédèrent à faire témoigner une grande partie des voisins et de la parenté de la mariée. Anne Jonah explique que ces officiers supérieurs se sentaient possiblement justifiés d'agir ainsi à cause de la culture par trop *sauvage* de la communauté de la Baie-des-Espagnols à laquelle cette dernière appartenait²⁰⁶. Le litige porta notamment sur le fait que la mère de la mariée était une concubine, c'est-à-dire qu'elle avait un mode de vie *sauvage*, s'étant mariée *à la façon du pays*. Lors du procès, Marguerite Guidry fut d'ailleurs identifiée comme une « métise-sauvage »²⁰⁷.

Une autre forme de discrimination provenait du grand nombre d'habitants d'origine française (uniquement) qui refusaient d'épouser des Métis au point d'exiger des dispenses afin de pouvoir se marier entre eux. La première lettre que l'Abbé Jean-Mandé Sigogne écrivit après son arrivée à la Baie-Sainte-Marie (en Nouvelle-Écosse continentale) est très révélatrice de cet état d'esprit. Dans cette lettre, datée du 26 janvier 1800, Sigogne mentionne que l'explication donnée par les descendants français de l'endroit est qu'il s'agit « de la coutume du pays, & même de celle du clergé. »²⁰⁸. Il s'agit donc d'une ancienne tradition, encouragée par les clercs. Sigogne poursuit en expliquant sans équivoque la situation

C'est le mariage contracté ou à contracter entre des gens qu'ils appellent *Blancs* & d'autres qui ont ce qu'ils appellent du *sang mêlé*, qui n'est pas du goût de bien du monde ici, malgré l'égalité de la condition d'ailleurs, la supériorité de la fortune, même de la vertu & des talents.²⁰⁹

²⁰⁶ « Metropolitan prejudices against the "Indianization" of the Acadians may have contributed to de la Noüe's commandant' charges and complaints. »; voir Anne M.L. Jonah, 2010, *op.cit.*, p.120. Jonah présente deux Métisses – descendantes dans un cas du Baron de Saint-Castin, et dans l'autre de Philippe Mius d'Azit – comme « deux françaises coloniales », ce en quoi nous sommes en désaccord; voir Anne M.L. Jonah, 2010 : *idem*, p.109.

²⁰⁷ Mentionné dans PUBLIC HISTORY INC, 2005 : *op. cit.*, p.91.

²⁰⁸ Gérald C. Boudreau, 1987 : *Les écrits du Père Sigogne, vol.I, Pointe-de-l'Église, Nouvelle-Écosse*, Les Presses de l'Université Sainte-Anne, p.23.

²⁰⁹ Gérald C. Boudreau, 1987 : *idem*, p.23.

Puisque dans cette phrase, le terme Blancs contient une majuscule, et qu'il est en opposition à une autre population, nous considérons que l'utilisation de celui-ci relève ici de l'ethnonyme. Au fait, à quand remonte cette tradition? Sigogne écrit cette correspondance en l'an 1800. Un autre cas peut nous éclairer sur cette question. Nous avons mentionné plus haut celui de Louis Belliveau qui fut ostracisé par sa famille par ce qu'il avait épousé une Métisse. Comme ce mariage de Louise Haché dit Gallant et de Louis Belliveau paraît au registre de Port-Lajoie en date du 20 juin 1735, nous pouvons en conclure que cette attitude, chez des Français du Kmitkinag, remonte à tout le moins à 20 ans précédant la Déportation. Celui qui enfreint le tabou sur les mariages mixtes se met en position de possibles sanctions populaires ou familiales. Il semble que les colons français de cette époque reconnaissent l'existence et la persistance de cette culture distinctive. Il est frappant que dans toutes les sources, ce sont toujours les Français (ou leurs descendants) qui refusent d'épouser les Métis, et jamais le contraire. Ronnie-Gilles LeBlanc rapporte une situation similaire à Richibouctou et à Memramcook pour les années 1801 et 1807 respectivement²¹⁰. LeBlanc rapporte aussi les propos du généalogiste Stephen White qui n'a pas trouvé de mariage entre la branche métisse des Mius d'Entremont et les autres d'Entremont pendant plus de 300 ans²¹¹. Quant à Victorin Mallet, il publie une lettre du curé de Caraquet, l'abbé Cooke, à Monseigneur Plessis à Québec, datée de l'an 1822²¹². Nous en reproduisons ici un extrait :

²¹⁰ Ronnie-Gilles LeBlanc, 1984 : « Antoine Gagnon, missionnaire auprès des Acadiens du sud-est du Nouveau-Brunswick (1809-1849). » dans *Sur l'empire. La gazette de la société historique de la mer rouge*, vol.1, no.4, p.157, note 7.

²¹¹ Ronnie-Gilles LeBlanc, 2010 : *op. cit.*, p.6.

²¹² Victorin N. Mallet, 2010 : *Les Métis acadiens de la baie des Chaleurs*, Shédiac, N.-B., publié à compte d'auteur, p.226.

Si votre grandeur me fait l'honneur de leur envoyer une lettre pastorale, ce que je crois tout à fait nécessaire, il faudrait pour détruire toutes les objections du mauvais parti qu'elle prouvât que Dieu regarde les Sauvages comme les autres hommes, que l'Église ne refuse point de les admettre au nombre des ministres, qu'un père ne peut point empêcher le mariage de son fils uniquement parce qu'il pense qu'il y a eu ou parce qu'il y a en effet quelqu'un des ancêtres de la fille au 4 ou 5 degré en ligne directe ascendante allié avec des Sauvages.

Et Plessis de répondre, toujours en 1822 : « Ce désordre *est très ancien* [notre emphase] chez les Acadiens orgueilleux, tellement que depuis bien des années, le sang mêlé est devenu, dans la Baie-des-Chaleurs, une cause de dispense, inconnue dans le reste du monde chrétien. »²¹³. Nous sommes bien en présence d'une discrimination systémique qui remonte assez loin dans le temps, au minimum à 20 ans précédant la Déportation²¹⁴.

Conclusion

Le processus d'ethnogenèse de la communauté métisse dont il est question dans ce chapitre remonte à la période où il n'y avait pas d'Européennes dans le territoire du Kmitkinag. Cependant, les Métis dont il est ici question sont presque tous issus de la deuxième vague de métissage qui voit le jour après la mort de Charles d'Aulnay. Il a sûrement dû en exister d'autres de l'époque de Biencour et de La Tour, mais la documentation manque sur ces Métis. La progression démographique de cette dernière vague de métissage semble suivre la même courbe que celle des colons français.

Il en va de même des migrations de familles qui partent de Port-Royal après 1670 en direction du bassin des Mines. C'est après le traité d'Utrecht de 1713 que l'on

²¹³ Victorin N. Mallet, 2010 : *idem*, p.227.

²¹⁴ Dans la région de l'Île Madame, des mariages entre Métis et descendants français seraient survenus après la Déportation. Dans ces cas, il semble que la santé financière des Métis impliqués compensa pour cet accroc à la tradition. Il faudrait cependant examiner si les ancêtres de ces descendants français sont bien originaires du Kmitkinag.

commence à percevoir que le modèle migratoire Métis est distinctif par rapport à celui des autres habitants du territoire. Ce caractère distinctif dans leurs déplacements et dans leur modèle d'établissement devient plus évident lors du Grand Dérangement. Déjà, lors de la Guerre de succession d'Autriche, les autorités britanniques reconnaissent dans les faits, pour la première fois, l'identité collective distinctive des Métis par l'attribution d'un ethnonyme.

Le mode de vie distinctif des Métis est perceptible dès l'apparition des premières familles métisses. L'occupation des chefs de ces familles se concentre en général dans des domaines très différents que chez la grande majorité des colons français (ou de leurs descendants), de même que chez la grande majorité des Amérindiens. Le mode de subsistance est différent que chez les autres groupes de population : moyenne plus basse du nombre d'animaux d'élevage et agriculture de subsistance, quand ces activités sont pratiquées. Le rôle d'intermédiaire, qui origine de la place qu'occupent les Métis dans la traite des fourrures, se perpétue aussi tard que les sources datant d'avant le traité de Paris de 1763 peuvent nous renseigner.

Ce caractère distinctif se vérifie également dans l'attitude de l'Autre envers les Métis, particulièrement en ce qui a trait à l'attitude de certaines familles françaises, établies de longue date, envers les mariages exogames impliquant des Métis. Les années passant, cette perception et ce regard se rapprochent graduellement, dans les faits, d'une pratique discriminatoire systémique.

Dans la période couverte par cette recherche, on perçoit les premières migrations de Métis provenant de la rivière Pentagouët et de la Gaspésie, de même que les premières migrations des Métis du Kmitkinag vers le fleuve Saint-Jean, la Gaspésie et dans

l'estuaire et la vallée du Saint-Laurent. L'aventure amorcée avec les nouveaux établissements métis à l'Île Royale et à l'Île Saint-Jean va se poursuivre ailleurs lors du Grand Dérangement.

CHAPITRE III

Le Gespe'gewa'gi/Gaspésie²¹⁵.

Dans ce chapitre, j'examinerai le développement d'une communauté métisse historique en Gaspésie, au début de la colonisation une région frontalière entre la colonie de l'Acadie et la Nouvelle-France. Je vais tout d'abord présenter les premiers établissements européens d'envergure sur le territoire, pour décrire ensuite le rapport entre l'existence de la seigneurie de Pabos et l'ethnogenèse de la communauté métisse. J'examine ensuite le mode de vie de ces Métis; et pour finir, je vais décrire leurs migrations et souligner leur résilience devant l'adversité, lors de la Guerre de Sept ans, en retournant dans leurs anciens hameaux pour y perpétuer leur mode de vie distinctif. Ce faisant, le lecteur pourra suivre la naissance de cette communauté métisse, les circonstances où elle devient visible, vers le milieu du XVIIIème siècle; à partir desquelles son processus d'ethnogenèse se confirme.

Entre la rencontre qu'ils firent avec Jacques Cartier, en 1534, et le XVIIIème siècle, les Autochtones semblent être bien présents dans la Baie-des-Chaleurs. Le *Recensement de Percé de 1688* effectué par le seigneur Richard Denys mentionne l'existence de communautés de 400 et 500 individus respectivement dans la Baie-des-Chaleurs et la rivière Sainte-Croix (Miramichi)²¹⁶. Quant au missionnaire récollet auprès des Gaspésiens Chrétien Leclercq, il rapporte vers 1679 l'existence de missions aux *Gaspésiens* à l'« Isle Percée, Ristigouche, Nipiziquis & Mizamichis [...] »²¹⁷. L'historien Mario Mimeault pense que la présence autochtone en Gaspésie se résume

²¹⁵ Ce chapitre constitue une version revue et augmentée d'un rapport de recherche que j'ai effectué sous la direction de Denis Gagnon, Chaire de recherche du Canada sur l'identité métisse.

²¹⁶ *Recensement de Percé de 1688*; disponible au Centre d'études acadiennes Anselme Chiasson, Université de Moncton : CEA F1475.

²¹⁷ Rhéal Ouellet, 1999 : *op. cit.*, p.311.

alors à des groupes qui se sont scindés de la communauté autochtone mère de Listuguj (Ristigouche) au tournant du XIX^{ème} siècle pour aller fonder de nouvelles communautés à Gescapegiag (Maria) et Gespeg²¹⁸. La vision de Mimeault est conforme à l'observation que Mgr Joseph-Octave Plessis fit lors de son voyage en 1811 : « Quelques familles de Mickmacs qui ont laissé le village de Ristigouche pour s'établir en différents endroits de la Baie-des-Chaleurs, tel que Nipisiguit, Cascapédia, Pockmouh [...] »²¹⁹.

Les seigneurs de Pabos étaient résidents de l'endroit dès le début du XVIII^{ème} siècle. L'activité principale y était la pêche, suppléée par une agriculture de subsistance et la traite des fourrures, ce qui distingue cette seigneurie des autres en Acadie et en Nouvelle-France. De plus, Pabos était intégré au réseau commercial transatlantique. On sait aussi que des Françaises y résidaient²²⁰. Cependant, cet établissement n'en constituait pas moins une « seigneurie des Sauvages » qui permit l'éclosion d'une communauté métisse possédant une culture originale rattachée à la fois à la mer et à la forêt. La seigneurie Lefebvre de Bellefeuille englobait le territoire où se situent aujourd'hui les municipalités de Chandler et de Pabos Mills²²¹. L'établissement de Pabos fut détruit par les Britanniques en 1758. En ce qui concerne les Métis, ils se trouvent dans des endroits aussi variés que Gaspé, Grande-Rivière, Pabos, Port-Daniel, Paspébiac, la Malbaye, Caraquet, Listuguj, Nipisiguit et possiblement Miramichi.

²¹⁸ Mario Mimeault, 2001 : « Le « Vocabulaire micmac » de Joseph Hamel : L'histoire d'une cueillette de données linguistiques. Partie I : Contexte linguistique et milieu de vie » dans *L'Estuaire*, vol.24, no.2(59), juin, p.13, 16.

²¹⁹ *Cahiers de La Société historique acadienne*, 1980 : *op. cit.*, p.36.

²²⁰ À part les épouses des seigneurs de Pabos, nous n'avons trouvé dans le registre de Pabos (1751-1757) que quatre cas où les épouses étaient d'ascendance européenne uniquement, soit ceux de Jean Barré, de Marin Gigon, de Jean-Antoine Mauni et de Jean Frenet; les cas de Louise, Claire et Marie-Thérèse David étant plus problématiques.

²²¹ En plus des droits rattachés à leur statut seigneurial, les Lefebvre de Bellefeuille se sont vus accorder des responsabilités reliées à la justice. Pour suivre l'évolution de ces pouvoirs dont ils jouissaient, voir Pierre Nadon, 2004 : « La Baie du Grand Pabos : une seigneurie gaspésienne en Nouvelle-France au XVIII^e siècle » dans *Archéologiques*, coll. Mémoires de recherche l'Association des archéologues du Québec, p.20.

Figure 2. Carte de la Gaspésie au milieu du XVIII^{ème} siècle.



Tableau 19. Chronologie historique de la Gaspésie.

1454 : des pêcheurs bretons fréquentent les eaux du golfe du Saint-Laurent.
 1604 : fondation de la colonie de l'Acadie.
 1608 : fondation de Québec.
 1645 : Nicolas Denys s'installe à Miscou.
 1686-88 : recensements marquant la présence de familles métisses.
 1688 : le clan Morin arrive à Ristigouche.
 1700 ca. : Guillaume Caplan arrive dans la région de Percé.
 1713 : cession de la colonie de l'Acadie lors de la signature du traité d'Utrecht.
 1729 : acquisition de la seigneurie de Pabos par Pierre Lefebvre.
 1730 : vente par Pierre Lefebvre de la seigneurie de Pabos à ses neveux.
 1751-1757 : tenue du registre de la paroisse Sainte-famille de Pabos.
 1756 : début de la Guerre de sept ans.
 1758 : destruction des établissements de pêche par les Britanniques.
 1760 : deux dénombremments identifient les Métis à Ristigouche.
 1760 : capitulation de la Nouvelle-France.
 1763 : signature du traité de Paris qui cède la Nouvelle-France à la Grande-Bretagne.

Des débuts de la présence européenne à la seigneurie de Pabos.**1.1. Les débuts de la présence européenne en Gaspésie.**

C'est dans le district de Miscou que les Gaspésiens (des Mi'gmaq) font la fréquentation la plus assidue des Européens. Au XVIII^{ème} siècle, c'est surtout à Miscou, Percé et Gaspé que les Gaspésiens les rencontrent, là où se trouve la plus grande concentration de pêcheurs saisonniers venus d'Europe. Les habitants du territoire faisant face au golfe du Saint-Laurent, ils furent parmi les premiers à fréquenter les Européens. La présence de ces derniers dans les parages est attestée dans un registre de Bretagne dès 1454, soit l'année même de la naissance d'Amerigo Vespusci²²². Il s'agit donc d'une présence précolombienne. La source dont il est question ici spécifie qu'il s'agit de pêcheurs bretons. Ces pêcheurs provenaient de familles et de villages qui, comme dans

²²² Jean-Claude Paronnaud, 2007 : « Les Basques et la Nouvelle-France au 16^e et 17^e siècle » dans *Racines et Rameaux Français d'Acadie*. Bulletin no.39, *op. cit.*, p.4.

les autres régions du littoral français, étaient impliqués dans la pêche commerciale depuis des générations. Comme supplément à la pêche, ces hommes prennent l'habitude de ramener des fourrures qu'ils ont troquées avec les Amérindiens. Ce n'est qu'en 1620 qu'une première compagnie, la Compagnie de Montmorency, installe un poste de traite sur l'Île Miscou située à l'extrémité nord-est du Nouveau-Brunswick actuel; les Européens n'y ont alors qu'une présence saisonnière. Le poste est détruit par les frères Kirke en 1628, mais après le traité de Saint-Germain-en-Laye de 1632, la région tombe sous le contrôle de la Compagnie particulière du Saint-Laurent. Ce n'est qu'en 1635, qu'une autre compagnie, la Compagnie de Miscou, s'installe et construit ce qui était supposé être des installations permanentes²²³. Des engagés et deux missionnaires s'installent alors à l'Île Miscou. En 1639, Thierry Desdames y est nommé capitaine²²⁴. Il s'agit du premier cas de métissage présumé sur le territoire, qui aurait laissé des traces dans les sources. En effet, on trouve par la suite deux individus nommés Desdames dans les registres d'état civil qui sont probablement ses descendants; un dans celui de Sainte-Anne-de-Beaupré et un autre à Tadoussac dans les registres du Domaine du roi où il est désigné comme Gaspésien²²⁵. En 1741-1742, il est question d'un saqamaw mi'gmaq du nom de Denis Dedam à Gaspé à qui le roi a fait parvenir en présent une *robe* brodée d'or d'une grande valeur²²⁶. Après le recensement de Ristigouche de 1765, ce patronyme

²²³ Cette compagnie était entre les mains de Jacques Berruyer, d'Antoine Cheffault et de Jean Rozée, fameux marchand de Rouen. Tous les propriétaires de la compagnie de Miscou étaient également membres de la compagnie des Cents-Associés. Voir Robert Le Blant, 1963 : « La première compagnie de Miscou, 1635-1645 » dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.17, no.3, disponible à l'adresse internet <http://id.erudit.org/iderudit/302289ar> Consulté le 5 décembre 2010.

²²⁴ Rosemonde Cormier, 1989 : « Miscou au XVIIe siècle », *La Revue d'histoire de la Société historique Nicolas Denys*, vol. XVII, no.2, mai-août, p.5-12.

²²⁵ P.R.D.H., 1993 : *op. cit.*

²²⁶ Bibliothèque et Archives Canada, 1741a : MG1-B, Lettres envoyées, Le président du Conseil de Marine à M. Du Quesnel, Lettres envoyées, F0274, fol.8, sur microfilm, le 26 avril 1741; Bibliothèque et Archives Canada, 1741b : MG1-C11A, Correspondance générale, Canada, Lettre de Gilles Hocquart au

apparaît fréquemment dans les registres relatifs aux communautés mi'gmaq du Gespe'gewa'gi.

1.2. Nicolas Denys, son fils Richard, et la première vague de métissage.

Les groupes algonquiens de la Côte atlantique s'entremariaient avec d'autres groupes amérindiens bien avant l'arrivée des Européens. Il est possible que les marins aient eu, dès le XVIème siècle, des rencontres (surtout éphémères) avec les Amérindiennes. D'après Laurier Turgeon, les marins basques hivernaient dans la région dès 1586. En tout cas, la pratique du métissage entre marins et Amérindiennes est attestée au XVIIème siècle alors que se déroulaient des rencontres discrètes entre les marins et les Amérindiennes dans les bois²²⁷.

Nicolas Denys, recruteur à La Rochelle, arrive en Acadie avec Isaac de Razilly en 1632 et fait le commerce du bois, des fourrures et de la pêche. En 1643, les jésuites avaient construit un établissement à Nipisiguit et c'est là qu'il s'installe lui-même en 1652, après s'être premièrement établi à Miscou en 1645 pour une brève période²²⁸. Finalement, en 1653, la Compagnie de la Nouvelle-France lui accorde l'exclusivité de la pêche dans le secteur situé entre Canseau, au Cap-Breton, et le Cap-des-Rosiers, près de Gaspé. On évalue alors à deux milles le nombre de pêcheurs saisonniers qui fréquentent

ministre, F-121, fol.274-277v, sur microfilm, 3 octobre 1741; Bibliothèque et Archives Canada, 1742 : MG1-C11A, Correspondance générale, Canada, Lettre de Hocquart au ministre, F-77, fol.332-337v, p.368-375, sur microfilm, le 17 septembre 1742.

²²⁷ Laurier Turgeon, 1998 : « French Fishers, Fur Traders, and Amerindians during the Sixteenth Century: History and Archeology » dans *William and Mary Quarterly*, Troisième série, Vol.XV, no.4, octobre, p.608. Laurence Johnson et Charles A. Martijn ne partagent cependant pas cette opinion; voir Laurence Johnson et Charles A. Martijn, 1994 : *op. cit.*, p.28. Pour les rencontres éphémères dans les bois, voir William F. Ganong, 1908 : *The Description and Natural History of the Coasts of North America (Acadia)*, ed., Toronto, The Champlain Society, p.449.

²²⁸ Rosemonde Cormier, *op. cit.*, p.15. William F. Ganong, 1908, *op. cit.*, p.449.

les côtes de la Gaspésie²²⁹. Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, son fils Richard prend à son tour possession d'une partie de ce territoire en se faisant accorder des seigneuries à la Miramichi, à Nipisiguit et à Ristigouche. Richard a pour conjointe l'Amérindienne Anne Patarabego. Son fils, Nicolas, épousa également une Amérindienne du nom de Marie²³⁰.

Plusieurs des engagés de Richard Denys épousent aussi des Amérindiennes et de ses établissements naît une progéniture métisse (voir le tableau 20). Cependant, les données en notre possession nous portent à croire que peu de ces Métis auraient survécu (du moins ceux qui nous sont connus) alors que ceux qui ont eu cette chance ont migré ailleurs²³¹. La présence de ces Métis, peu nombreux, instaure néanmoins chez les Mi'gmaq la pratique culturelle du métissage qui aura des suites. Il faut attendre le début du XVIII^e siècle pour voir émerger sur le territoire un groupe de Métis qui acquiert une visibilité et qui forme une communauté ayant une culture distinctive métisse.

Voici quelques exemples de mariages (ou unions) entre Amérindiens et Français (ou leurs descendants), datant d'avant 1700 et uniquement pour la région du golfe du Saint-Laurent (et de son estuaire), ainsi que deux cas spécifiquement pour la Côte-du-Sud au tourant du XVIII^e siècle:

²²⁹ CORPORATION DU BOURG DE PABOS, 2004 : *Pabos : Sur la trace de nos ancêtres. Incluant les secteurs de Pabos Mills, Chandler, Pabos, Saint-François de Pabos et Petit Pabos*, Corporation du Bourg de Pabos, Pabos Mills, p.68.

²³⁰ Stephen A. White, 1999 : *op. cit.*, p.492.

²³¹ Stephen A. White, *idem*, p.492. À titre d'exemple, nous savons que le fils métis de Richard Denys, Nicolas, est décédé, ainsi que plusieurs de ses enfants, sur la Côte-du-sud en 1732 lors d'une épidémie; voir P.R.D.H., 1993, *op. cit.* Sa fille, Marie-Anne a essaimé dans la vallée du Saint-Laurent où elle épousa à Québec Jean Marçan dit Lapierre le 16 octobre 1709; voir Stephen A. White, 1999, *op. cit.*, p.492.

Tableau 20. Les cas de métissage en Gaspésie avant 1700.

Thierry Desdames (cas présumé), commandant à Miscou de 1639 à 1646, dont les descendants présumés résident maintenant dans les communautés mi'gmaque de Listuguj, de Gescapegiag et du Nouveau-Brunswick. Sa conjointe est non identifiée.

Richard Denys de Fronsac, seigneur de Miramichi. Il avait aussi des établissements à Listuguj et Nipisiguit dans la deuxième moitié du XVII^{ème} siècle. Il a comme première conjointe l'Amérindienne Anne Patarabego. Son fils, **Nicolas Denys**, a comme conjointe Marie, une Amérindienne.

Pierre Le Basque, figure dans le recensement de l'Acadie de 1686 (à l'Île Percé) et celui de Percé de 1688 (Baie des Chaleurs). Il a comme conjointe une Amérindienne non identifiée.

Philippe Enault de Barbaucanne, figure dans le recensement de l'Acadie de 1686 (à Nipisiguit) et dans celui de Percé de 1688 (à Nipisiguit). Il a comme conjointe une Amérindienne non identifiée.

Michel Degré, paraît dans le recensement de Percé de 1688 (à la Rivière Ste-Croix dit Miramichi). On retrouve plus tard sa fille présumée, Catherine, au Mont-Louis. Il a comme conjointe une Amérindienne non identifiée.

Le sieur Lafleur, originaire de Port Royal, père d'une famille d'interprètes célèbres. Il figure au recensement de Percé de 1688 (à la Rivière Ste-Croix dit Miramichi)²³². Il a comme conjointe Marie-Thérèse, une Amérindienne.

Et sur la Côte-du-Sud au tournant du XVIII^{ème} siècle :

Pierre Gagnon, gardien dans les *Postes du Roi* ; deux individus qui sont probablement ses descendants deviennent des saqamaq à Listuguj aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles. Il figure dans le registre de Rimouski le 12 avril 1732. Il a comme conjointe une Amérindienne du nom de Marie-Anne (ou Marie-Jeanne).

Étienne Brault dit Pomminville; ses descendants probables se trouvent à Listuguj et d'autres sont des saqamaq de la communauté mi'gmaque de Pokemouche. Il figure dans le registre de Rimouski le 4 janvier 1727. Il a comme conjointe une Amérindienne du nom de Marguerite.

²³² Stephen A. White affirme qu'il s'agit de Claude Petitpas dit Lafleur marié à l'Amérindienne Marie-Thérèse _____. Voir Stephen A. White, 1999 : *op. cit.*, p.1298.

La seigneurie Lefebvre de Bellefeuille.

2.1. La fondation de la seigneurie Lefebvre de Bellefeuille.

La fondation de cette seigneurie a lancé une nouvelle phase dans le développement d'une communauté métisse dans la Gaspésie. Le territoire de Pabos fut déjà concédé au Sieur Hubert en 1696, avec droit de traite avec les Amérindiens²³³. Les sources font mention de deux frères Duval dans les *Postes du roi* (situés dans le Domaine du roi), Joseph et Jean-Baptiste, sans toutefois avoir pu jusqu'à présent élucider leur relation avec Pabos²³⁴. Avant l'époque des Lefebvre, il n'y a pas de véritable établissement européen à Pabos, bien que l'endroit ait été utilisé de façon saisonnière par les pêcheurs basques au moins depuis 1719. Ils y avaient même bâti de petites cabanes²³⁵. Il semble que cette seigneurie fut moins développée jusqu'à son acquisition par Pierre Lefebvre en 1729 et sa transmission subséquente à ses trois neveux, Georges, François et Pierre. Ce n'est pas très clair qui administre la seigneurie, mais des trois fils, il semble qu'il s'agisse successivement de Georges et François²³⁶. La famille avait auparavant été impliquée dans des entreprises commerciales des pêches qui les reliaient à Saint-Malo, en France, et à Québec, Plaisance et Louisbourg. Les Lefebvre de Bellefeuille avaient donc de solides connexions dans l'univers des pêcheries normandes. Selon Nadon, l'originalité de l'entreprise qu'était leur seigneurie résidait dans le fait qu'elle constituait un établissement permanent de pêcheurs de morue, comparé à d'autres entreprises de

²³³ Mentionné dans Jean Bélisle, 1980 : *Historique de Pabos*, Montréal, Ministère des Affaires culturelles. Direction générale de l'archéologie et de l'ethnologie, p.22.

²³⁴ P.R.D.H, 1993, *op. cit.*. Deux toponymes sont rattachés à l'endroit : « [...] de la rivière du Grand Pabos, autrement dite la rivière Duval [...] » ; voir Michel Emard, 1980a : « Inventaire analytique des documents de la Seigneurie de Pabos, 1696-1978 ». *Cahiers gaspésiens*, no.1. Pointe-au-Genièvre. Publié à compte d'auteur, p.25. Pierre Nadon, reprenant la citation donnée par Jean Belisle en 1980, fournit plutôt « Rivière Pabos, autrement dit Rivière à Duval ». Voir Pierre Nadon, 2004 : *op. cit.*, p.17.

²³⁵ Michel Emard, 1980a, *op. cit.*, p.1.

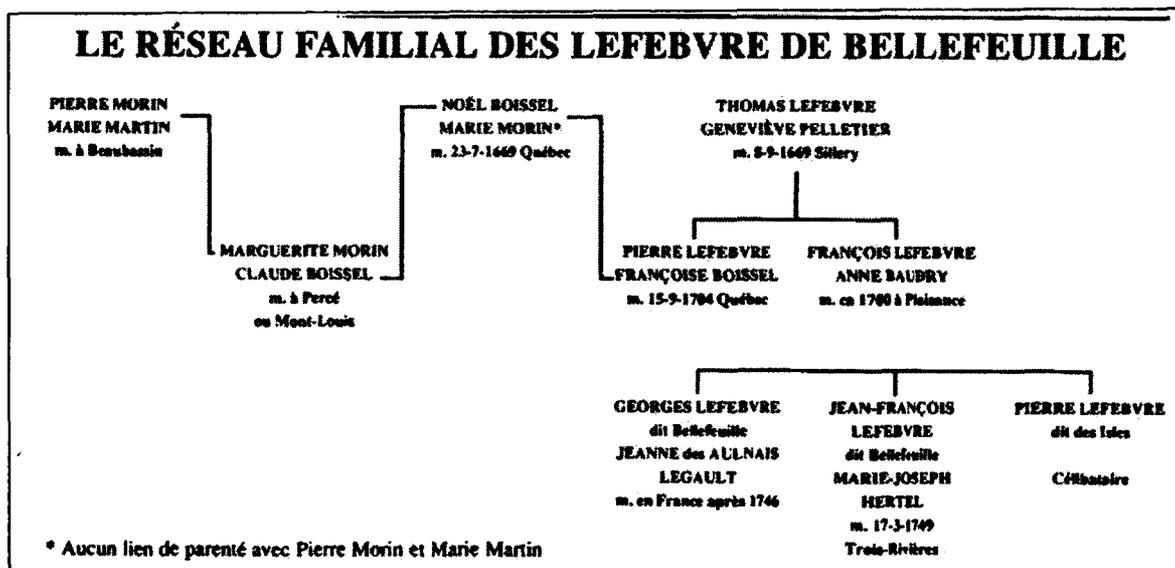
²³⁶ Pierre Nadon, 1994 : *La Baie du Grand Pabos. Une Seigneurie gaspésienne en Nouvelle-France au 18^e siècle*. Thèse, Université Laval, p.30.

pêcheries qui n'étaient que saisonnières. Précisons que Pabos était situé juste en face du Banc des Orphelins, une source majeure de morues dans la région. Thomas Lefebvre, grand-père des seigneurs, était un marchand de fourrures et avait été interprète auprès des Abénaquis, ainsi que plusieurs de ses fils. Il avait même été en possession d'une seigneurie au Maine actuel²³⁷.

2.2. Les sources de peuplement à l'origine de la seigneurie Lefebvre de Bellefeuille.

La seigneurie Lefebvre de Bellefeuille tire ses origines de trois régions géographiques où s'entremêlent Amérindiens, Métis et Français acculturés. Ces trois régions sont le Kmitkinag (Acadie ou Nouvelle-Écosse continentale), la vallée du Saint-Laurent et l'ancienne Gaspésie. L'objectif de cette section est de démontrer les liens qui existaient entre ces diverses sources de peuplement, ainsi que la culture, découlant de leurs activités, dont ils étaient imprégnés. Le lecteur pourra se référer aux tableaux pour l'aider à reconnaître plusieurs de ces ramifications familiales.

Tableau 21. Le réseau familial des Lefebvre de Bellefeuille.



²³⁷

Pierre Nadon, 1994, *idem*, p.29-38, 54.

Source : Mario Mimeault, s.d. : *La famille Lefebvre de Bellefeuille et la difficile ascension au rang de seigneurs 1670-1744.*

<http://www.encyclobec.ca/main.php?docid=182> Consulté le 20 août 2011.

2.2.1. Le Kmitkinag.

En 1636 arrive à bord du *Saint-Jehan* le couple formé par Pierre Martin et Catherine Vigneault qui finit par s'installer à Port-Royal.

Tableau 22. Le Kmitkinag : la famille Morin.

- Pierre Morin dit Boucher m. vers 1661 Marie-Madeleine Martin.**
1. Pierre, m., 8 nov. 1682, Françoise Chiasson dit La Vallée.
 2. Louis, union, vers 1688, avec Marie-Josèphe Le Neuf de La Vallière.
 3. Antoine.
 4. Marie, m.1, 8 nov. 1682, Jacques Cochu; m. 2, 3 fév. 1710, Jean Pinet.
 5. Anne, m.1, vers 1690, René Deneau; m. 2, 15 juil. 1707, Jean-Claude Louet.
 6. Jacques *l'aîné*, m., 3 fév. 1699, Marie-Anne Lavergne.
 7. Charles, m., 26 mai 1719, Anne-Thérèse Minet.
 8. Marguerite, m., vers 1693, Claude Boissel.
 9. Jean, m. 18 nov. 1715, Marie-Élisabeth Hubert.
 10. Jacques-François.
 11. Simon-Joseph.
 12. Jacques *le jeune*, m. (contrat), 25 août 1704 Marie-Charlotte Jeanne.

Le deuxième enfant de la famille, également nommé Pierre, épouse en première noce l'Autochtone Anne Ouestrouest dit Petitous vers 1660²³⁸. Sa sœur, Marie-Madeleine, épouse Pierre Morin dit Boucher vers 1661. Le couple Morin fait partie des fondateurs de Beaubassin où Marie-Madeleine est marraine à cinq reprises au baptême de *Sauvagesse* mi'gmaq²³⁹.

Louis, le deuxième enfant de la famille Morin, engrosse Marie-Josèphe Le Neuf de La Vallière, fille du gouverneur de l'Acadie Michel Le Neuf de La Vallière et de

²³⁸ Stephen A. White, 1999, *op. cit.*, p.1126-1127.

²³⁹ Arsène Morin et Jacques-Yvan Morin, 2005 : *L'Odysée des Morin*, S.H.C. Ouvrage hors commerce, p.42.

Marie Denys. Louis fut enrôlé de force dans la Marine et le reste du clan Morin fut banni de Beaubassin²⁴⁰. C'est ainsi que ce petit groupe (trois ménages comptant 19 personnes) trouve refuge à Ristigouche dans la Baie-des-Chaleurs au printemps de 1688 où Richard Denys possède un établissement et où résident déjà sept employés et un commis, René Deneau. Les Morin connaissaient déjà cet individu car il est témoin au second mariage de Guyon Chiasson à Québec, le père de Françoise Chiasson dit La Vallée qui avait épousé vers 1662 Pierre Morin, l'aîné des enfants Morin. René Deneau épouse vers 1690 Anne, une des filles de la famille Morin. Avec eux arrive à Ristigouche Jacques Cochu qui est déjà marié à une autre fille des Morin, Marie. Enfin, mentionnons que Marguerite, encore une fille des Morin, épouse plus tard, vers 1693, Claude Boissel, dont nous parlerons plus loin et qui était à Percé en 1686²⁴¹. À Ristigouche, les Morin arrivent dans un pays où ils sont submergés par un environnement et une culture mi'gmaq, avec lesquels ils sont déjà familiers.

Pierre Morin décède vers 1690 et son épouse installa ses enfants aux quatre coins de la Gaspésie de même qu'au Kamouraska, pour finir par s'installer elle-même à Québec. C'est le clan Morin qui joue à l'époque le rôle principal dans le développement des pêcheries dans la Baie-des-Chaleurs. De plus, Charles et Antoine s'impliquent dans la traite des fourrures. En 1707, Charles acquiert la seigneurie de Cloridan sur la rive nord de la rivière Ristigouche, mais il avait été devancé d'une dizaine d'années en ce domaine par ses beaux-frères René Deneau (époux d'Anne Morin) qui avait reçu la

²⁴⁰ « Ainsi se trouve formé un ensemble de familles étroitement liées, on serait tenté de dire un "clan", bien caractéristique sans doute d'une époque et d'un lieu exigeant une solidarité sans faille pour affronter les aléas de la vie dans l'immense nature encore vierge de l'Amérique. » dans Morin, Arsène et Jacques-Yvan Morin, 2005 : *idem*, p.44. Pour les détails relatifs aux démêlés auxquels furent impliqués les Morin, voir Stephen A. White, 1999 : *op. cit.*, p.1220 à 1226.

²⁴¹ CORPORATION DU BOURG DE PABOS, *op. cit.*, p.71. Marie Morin (Pierre et Marie-Madeleine Martin) épouse en seconde noces le 3 février 1710 Jean Pinet, un Métis de Port Royal. Voir Stephen A. White, 1999, *op. cit.*, p.1220.

seigneurie de Port-Daniel en 1696 et Jacques Cochu (époux de Marie Morin) qui avait reçu la seigneurie de Grande-Rivière en 1697. Ces deux dernières seigneuries encerclaient celle de René Hubert – la seigneurie de Pabos – qui se l’était vu octroyée la même année que René Deneau. Quant à Pierre, il installe ses pénates au Mont-Louis où cet établissement de pêches prend cependant abruptement fin par une bataille sanglante en 1700, découlant d’un conflit entre Denis Riverin et ses associés²⁴². Au Mont-Louis, le clan Morin ne compte pas moins d’un cinquième de la population totale recensée en 1699. La matriarche du clan, Marie-Madeleine, n’est pas en manque car elle se fait octroyer un arrière-fief le long de la rivière Gaspé en 1698²⁴³. Étant donné les liens de famille entre Pierre Lefebvre et le clan Morin, ce dernier joue un rôle important dans l’établissement par Lefebvre de la seigneurie de Pabos²⁴⁴. Le clan Morin conserve des relations très étroites avec les Mi’gmaq comme en fait foi la correspondance du président du Conseil de marine de 1740 faisant état du « canadien » Jacques Morin établi à Bayonne qui y avait emmené un « sauvage de Gaspé »²⁴⁵. Il se pourrait qu’il s’agisse de Jacques-François Morin, fils de Pierre Morin et Marie-Madeleine Martin, dont on perd la trace après 1712 alors qu’il est commandant du navire corsaire *Le Trompeur*²⁴⁶.

²⁴² CORPORATION DU BOURG DE PABOS, *op. cit.*, p.71-73.

²⁴³ Arsène Morin & Jacques-Yvan Morin, *op. cit.*, p.70, 67.

²⁴⁴ CORPORATION DU BOURG DE PABOS, *op. cit.*, p.72.

²⁴⁵ Bibliothèque et Archives Canada, 1740b : MG1-B, Le président du conseil de marine à M. de Rostan, Lettre envoyées, F-272, fol. 16, sur microfilm, 11 février 1740; Bibliothèque et Archives Canada, 1740c : MG1-B, Le président du conseil de marine à M. Guillot, Lettre envoyées, F-272, fol.48, sur microfilm, 13 avril 1740; Bibliothèque et Archives Canada, 1740d : MG1-B, Le président du conseil de marine à M. Guillot, Lettres envoyées, F-272, fol.54, sur microfilm, 2 mai 1740.

²⁴⁶ Stephen A. White, 1999 : *op. cit.*, p.1221.

2.2.2. La vallée du Saint-Laurent.

Le couple Nicolas Pelletier et Jeanne de Vousy (ou Voisy) arrive dans la vallée du Saint-Laurent avec la flotte de 1636 (la même année que le couple Pierre Martin et Catherine Vigneault au Kmitkinag).

Tableau 23. La vallée du Saint-Laurent : la famille Pelletier.

<p>Nicolas Pelletier, m. vers 1628 Jeanne de Voisy.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Jean, m., 21 août 1662, Marie-Geneviève de Manovely. 2. François, m. 1, 24 avril 1660, Dorothée; m. 2, 26 sept. 1661, Marguerite Madeleine Morisseau. 3. Marie, m. 1, 17 oct. 1650, Nicolas Goupil; m. 2, 30 août 1655, Denis (ou Jean) Jean (ou Denis). 4. Louise, m., 17 nov. 1653, Jean Ayotte. 5. Françoise, m. 1, 17 août 1654, Jean Bériault; m. 2, 11 oct. 1655, Sébatien Liénard dit Durbois. 6. Jeanne, m., 29 jan. 1659, Noël Jérémie dit Lamontagne. 7. Geneviève, m. 1, 5 nov. 1663, Vincent Verdon; m. 2, 8 sept. 1669, Pierre Lefebvre. 8. Nicolas, m. 1, 18 sept. 1674, Madeleine Tegoussi; m. 2, 3 juin 1677, Françoise Ouechipichinokoue dit Lamy; m. 3, (effectif) 5 août 1715, Marie Outchiouanich (ou Nanabesa).

Il s'installe à Sillery, première réduction amérindienne (où vivent des colons français) fondée en 1637 et où « prend forme le plus formidable foyer de rencontres ethniques et d'échanges culturels de toute l'Amérique ». Nicolas s'implique dans la traite des fourrures alors que sa femme, Jeanne, double cette activité de la vente d'eau-de-vie aux Amérindiens. Les enfants maîtrisent le Montagnais et probablement d'autres langues autochtones²⁴⁷.

²⁴⁷ Russel Bouchard, 2006, *La longue marche du peuple oublié...Ethnogenèse et spectre culturel du Peuple Métis de la Boréale. Ethnogenèse et spectre culturel du Peuple Métis de la Boréale*, Chicoutimi, publié à compte d'auteur, p.80. Pour une vision plus exhaustive de ce mélange culturel ainsi que sur la famille Pelletier qui en est issue, voir le chapitre III (en particulier les pages 79 à 90) de l'ouvrage cité.

Parmi les enfants dignes d'intérêt pour nous, notons François Pelletier *dit Antaya*, le deuxième enfant mâle du couple, qui épouse à Tadoussac une Amérindienne du nom de Dorothée le 24 avril 1660²⁴⁸. Cette dernière décède cependant peu après sans que l'on sache si le couple a eu le temps d'engendrer une progéniture.

Il faut mentionner Marie Pelletier, dont la fille, Françoise Goupil, fut captive des Iroquois. Son arrière-petite-fille, Marie-Agathe Vallée, mariée à Alexis-Jean Vallée le 15 août 1786 à Sainte-Anne-des-Monts en Gaspésie, fut, avec son époux, la fondatrice de cet établissement²⁴⁹.

Ensuite Jeanne Pelletier, qui épouse le 29 janvier 1659 Noël Jérémie dit Lamontagne. Trois des enfants de ce couple (Anne, Charles et Marie) épousent des enfants du couple Jacques Rousseau et Marie Guillebourg. Ce dernier couple a aussi comme enfant un dénommé Denis dont nous reparlerons dans la section qui traite des clans métis gaspésiens. Jacques Rousseau et son épouse ont aussi comme enfant Michel qui épouse le 17 septembre 1714 Marie-Madeleine Cochu, fille de Jacques Cochu et de Marie Morin qui, comme nous l'avons vu, s'étaient vu octroyés la seigneurie de Grande-Rivière²⁵⁰. Notons que Marie Guillebourg, ainsi que son frère Charles et sa sœur Marie Geneviève²⁵¹ sont également nés et ont grandi à Sillery. Notons également que le dernier-né de la famille de Noël Jérémie, Nicolas, épouse une Amérindienne à Tadoussac, Marie Madeleine Tataouisekoué, le trois juillet 1693²⁵². Deux frères et une sœur de Denis Rousseau ont donc une Amérindienne comme belle-sœur.

²⁴⁸ Denis Beaugard, 2008 : *op cit.*

²⁴⁹ Denis Beaugard, 2008 : *idem.*

²⁵⁰ *Idem.*

²⁵¹ *Idem.* Leur fille Françoise Agnès épouse François Jérémie Devoisy le 16 août 1706.

²⁵² *Idem.*

Continuons avec Geneviève Pelletier qui épouse en seconde nocés Thomas Lefebvre le 8 septembre 1669²⁵³. Ce dernier est le père de Pierre qui fit l'acquisition pour le compte de ses neveux de la seigneurie de Pabos, appartenant alors aux enfants de René Hubert. En 1702, ce Pierre Lefebvre signe comme témoin pour une obligation de Guillaume Caplan, dont nous parlerons plus loin, envers le Sieur Antoine de la Garde. En 1698, Thomas Lefebvre dirige un important voyage de traite²⁵⁴. Après la vente de la seigneurie de Pabos à ses neveux en 1730, Pierre Lefebvre s'installe à Port-Daniel où il s'implique dans la gestion des pêcheries et où se trouvent également Charles et Jacques Morin²⁵⁵. De plus, Thomas Lefebvre s'est fait octroyer en 1703 le fief *Kouesanouskek* faisant partie de la seigneurie de Pentagouët. Pierre et plusieurs de ses frères sont aussi interprètes dans la langue abénaquise, comme leur père²⁵⁶. De plus, Pierre Lefebvre a épousé le 15 septembre 1704 Françoise Boissel, sœur de Claude Boissel marié en seconde nocés à Marguerite Morin dit Boucher, fille de Pierre et sœur des épouses des seigneurs de Port-Daniel et de Grande-Rivière déjà mentionnées²⁵⁷. Ici, une parenthèse supplémentaire s'impose. Jean-François Lefebvre de Bellefeuille, l'un des trois neveux qui rachètent la seigneurie de Pabos de leur oncle Pierre en 1730, et qui est en fait l'administrateur de la dite seigneurie, a un fils nommé François qui épouse le 17 mars 1749 Marie-Josèphe Hertel de Cournoyer. Se perpétue ainsi la tradition familiale car cette dernière est l'arrière-arrière-petite-fille de Jacques Hertel²⁵⁸. Ce dernier fut, comme

²⁵³ *Idem.*

²⁵⁴ *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne], Honorius Provost, « Thomas Lefebvre ».

Disponible à l'adresse internet : <http://www.biographi.ca/> Consulté le 6 mars 2009.

²⁵⁵ CORPORATION DU BOURG DE PABOS, *op. cit.*, p.92.

²⁵⁶ *Idem*, p.69.

²⁵⁷ *Idem*, p.89.

²⁵⁸ *Idem*, p.101.

nous l'avons mentionné, interprète auprès des Algonquins à Trois-Rivières et truchement chez ce peuple pendant l'occupation de Québec par les frères Kirke entre 1629 et 1632²⁵⁹.

Enfin, le dernier-né et non le moindre pour notre propos : Nicolas Pelletier qui porte le prénom de son père. Nicolas fait partie, avec son beau-frère Noël Jérémie dit Lamontagne dont nous avons parlé plus haut, des quatre premiers coureurs des bois à pénétrer à l'intérieur du Domaine du roi et à y bâtir (à Chicoutimi dans le cas de notre Nicolas) des postes de traite. Il épouse successivement trois Autochtones, soit Madeleine Tegoussi le 18 septembre 1674, Françoise Ouechipichinokoue dit Lamy le 3 juillet 1677 et Marie Outchiouanich (ou Nanabesa) le 5 août 1715²⁶⁰. Nicolas Pelletier fils est considéré, à juste titre, comme le père de la communauté métisse de la Boréale du Québec (Domaine du roi et seigneurie de Mingan – ou Saguenay-Lac-Saint-Jean et Côte-Nord).

En résumé, ce qu'il faut retenir, c'est que c'est non seulement l'expérience des clans Lefebvre et Morin dans les pêcheries et les relations de famille entre ces deux clans qui favorisèrent l'établissement de la seigneurie de Pabos, mais également leurs expériences respectives dans la traite des fourrures, accompagnées d'une connaissance intime de l'univers autochtone, amérindien comme métis. En retour, cette proximité culturelle favorisa le développement d'une communauté métisse sur le territoire gaspésien.

²⁵⁹ *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne], David Lee : « Jean-François Lefebvre de Bellefeuille ». Disponible à l'adresse internet <http://www.biographi.ca/> Consulté le 6 mars 2009; Raymond Douville, 2008 : « Jacques Hertel de la Fresnière ». Disponible à l'adresse internet <http://www.biographi.ca/> Consulté le 27 août 2008.

²⁶⁰ Denis Beauregard, *op. cit.* Nous connaissons la date de sépulture de la première conjointe de Nicolas (24 mars 1677) mais non pas celle de sa deuxième. Quant à sa troisième conjointe, il s'agit d'une union dont le mariage devient effectif le 5 août 1715 (Beauregard, *idem*).

La communauté métisse de la Gaspésie²⁶¹.

3.1. L'identification des clans.

Au moment où Pierre Lefebvre fait l'acquisition de la seigneurie de Pabos en 1729, une communauté métisse a déjà commencé à poindre à l'horizon. Huit (et peut-être plus) souches métisses dont certaines sont probablement apparentées par leurs racines mi'gmaq – soit les souches Boudau, Rousseau, Giraud, Caplan, Lepeau, LeBreton, David et Duclos – sont à la base de cette communauté qui s'articule autour de cette seigneurie qui en constitue son centre d'où elle rayonne; quoiqu'il puisse en exister d'autres, tels les Vicaire, Olivier, Duval et les Julien.

À la base de la communauté métisse et mariés (ou unis) à des femmes mi'gmaq, nous avons deux Français (Giraud et Caplan – un Gascon), un autre Français que nous qualifierons de probable (Lepeau), un Canadien acculturé de Sillery (Rousseau) et un missionnaire. Quant aux David, LeBerton et Boudau, nous ne savons pas s'ils sont d'Amérique ou de France, mais le fait que nous n'ayons pas pu les rattacher généalogiquement à des souches françaises de l'Amérique nous indique qu'ils pourraient provenir de la France.

Les fondateurs européens mâles de la communauté métisse ne sont pas en premier lieu des pêcheurs quoiqu'ils connaissent intimement l'univers des pêcheries. Il s'agit surtout de commerçants : Boudau, tout au moins dans le cas de Jean Boudau et de son beau-frère Jean Chicoine; Giraud, père et fils ainsi que sa fille Angélique et son mari Jean LeBouthilier; Rousseau tel que l'atteste un document d'archive; et possiblement Caplan car il s'agit d'un homme instruit. Les sources nous renseignent aussi sur le fait

²⁶¹ Pour une étude plus exhaustive des clans métis, voir l'**Annexe K** et pour un schéma hypothétique de la généalogie de la communauté métisse de la Gaspésie, voir l'**Annexe L**.

qu'Olivier Michel était impliqué dans de petites transactions commerciales. Les Lepeau semblent changer trop souvent d'endroit pour que Julien Lepeau soit un simple engagé dans les pêcheries. Quant au père de Pierre Duclos, il s'agit d'un missionnaire et il n'est évidemment pas un engagé dans les pêcheries. Enfin, plusieurs Métis de première génération évoluent au sein de la société amérindienne, n'étant donc probablement pas des subalternes d'entrepreneurs dans les pêcheries. Il faut attendre les générations suivantes pour voir apparaître de nouveaux membres de la communauté (venus d'Europe pour la plupart) qui pratiquaient des métiers reliés à l'activité professionnelle de la pêche²⁶².

3.2. Le rôle des Métis.

À Pabos et les environs, tout trahit une présence autochtone. Un clan imprégné de la culture autochtone, les Morin (sous-groupe du clan Martin), aide un autre clan également imprégné de la culture autochtone, les Lefebvre (sous-groupe du clan Pelletier), à s'implanter dans la région. Cependant ceux qui favorisent vraiment l'essor de la seigneurie et qui lui permettent une longévité et une prospérité, acquise de façon pratiquement indépendante de tout contrôle gouvernemental, sont les Autochtones, et au premier plan les Métis²⁶³.

Nous commençons à percevoir ici l'émergence d'un modèle de peuplement, voir la naissance d'une nouvelle civilisation, comprenant des Amérindiens, des individus et familles imprégnés de la culture autochtone, et des Métis répartis sur un territoire qui englobe la Gaspésie, la colonie de l'Acadie ainsi que les réductions de Sillery et de Trois-Rivières. S'ajouteront à cela la multitude de *coureurs des bois* et de *voyageurs* qui

²⁶² Pour plus de renseignements sur les occupations des fondateurs des clans, voir l'**Annexe K**.

²⁶³ *Dictionnaire biographique du Canada [en ligne] : David Lee : op. cit.*

peupleront le Domaine du Roi (la traite de Tadoussac), les *Pays-d'en-haut* (les Grands Lacs), le *pays des Illinois* et la *Mer de l'ouest* (l'Ouest canadien) – la Louisiane étant un cas un peu à part.

Dans le registre de Pabos, l'occupation des individus est mentionnée (avant de chaloupe, maître de grave, etc.) excepté – précisément – les individus que nous avons identifiés comme faisant partie des ménages métis²⁶⁴. Or, les pêcheurs saisonniers, qui habitaient sur la pointe, mangeaient beaucoup de gros gibier; en premier lieu de l'original²⁶⁵. Je fais donc les affirmations suivantes : les pêcheurs saisonniers étaient payés pour pêcher et non pas pour passer des journées entières à chasser. Ceux-ci étaient donc probablement fournis en viande sauvage par les Autochtones. Il est possible que ce soit les Métis qui leur fournissaient cette denrée en chassant, mais il est également plausible que ces derniers étaient des intermédiaires entre les Mi'gmaq et les pêcheurs. Il est également probable que les Métis étaient des intermédiaires entre les Mi'gmaq et les Européens en ce qui concerne la traite des fourrures, comme le cas de Jean-Baptiste Giraud le démontre²⁶⁶. Les Métis gaspésiens sont donc des *gens libres*, c'est-à-dire qu'ils

²⁶⁴ Il existe cependant une exception, soit celle de François Grenier, époux de la Métisse Marguerite LeBreton. Ce dernier n'était cependant pas impliqué directement dans la pêche puisqu'il est dit charpentier. Voir Emard, 1980b : *op. cit.*, p.44.

²⁶⁵ CORPORATION DU BOURG DE PABOS, *op. cit.*, p.31-33.

²⁶⁶ Je suis en accord avec William F. Ganong, 1905 : « Gamaliel Smethurst's Narrative of his Journey from Nepisiguit to Fort Cumberland in 1761 », *Historical-Geographical Documents relating to New Brunswick*, Ed. W.F. Ganong, New Brunswick Historical Society, Saint-John, New Brunswick, vol.2, no.6, p.363, note 5, qui identifie le dénommé *Jean Baptist* rencontré par Gamaliel Smethurst à Nipisiguit en 1761 comme étant le même individu que Jean-Baptiste Giraud auquel Smethurst fait référence plus loin (*idem*, p.368) et qu'il dit marié à une Amérindienne. Ce dernier le décrit comme « a principal person there » (une personne influente à cet endroit). Ce Jean-Baptiste était en possession d'une lettre du « Captain M'Kenzie », officier commandant du fort Cumberland; lettre dans laquelle ce commandant lui offrait des ravitaillements de toutes sortes, tels des balles, de la poudre, des couvertures et des provisions, et qu'*ils* ne seraient pas inquiétés par les autorités britanniques. En échange, '*ils*' (Jean-Baptiste Giraud, l'intermédiaire, et les Mi'gmaq de l'endroit) devaient s'engager à emporter les peaux de castors au fort Cumberland (*idem*, p.363-364). Souvenons-nous de la lettre de Gabriel Giraud dit Saint-Jean (le père de Jean-Baptiste) qui demandait justement que sa famille ne souffre pas des actions répressives que les autorités britanniques pratiquaient alors. Jean-Baptiste était donc un intermédiaire dans la traite des fourrures; rôle qu'il continuera d'exercer auprès de la compagnie Robin.

sont des indépendants; favorisés en cela par leur statut d'intermédiaires. Ceci est conforme à ce que nous connaissons des occupations et de la culture des Métis en général dans les colonies françaises de l'Amérique, et plus tard chez la Nation métisse de l'Ouest canadien²⁶⁷.

En rapport à ce statut d'indépendant, soulignons qu'aucune source primaire n'est venue à notre connaissance qui démontrerait que les Métis de la Gaspésie étaient soumis à l'autorité judiciaire exercée par les seigneurs de Pabos que l'Intendant Gilles Hocquart avait déléguée à ces derniers. Emard mentionne trois cas où les Lefebvre de Bellefeuille ont exercé une telle autorité, mais aucun d'entre eux ne concerne un Métis²⁶⁸.

Ce sont ces Métis qui forment le noyau fondateur du peuple que nous connaissons aujourd'hui par le biais de l'ethnonyme *Gaspésiens*. En effet, suite à la destruction des établissements de pêche par Wolfe en 1758, il ne reste sur le territoire que les Mi'gmaq et les clans qui forment la communauté métisse historique. À part celle de Pabos, toutes les autres seigneuries sur le territoire n'auront produit qu'un peuplement européen ou euro-canadien éphémère. Ils ne laisseront aucune trace généalogique perceptible dans les documents²⁶⁹. Les Autochtones, Mi'gmaq et Métis, sont donc toujours en contrôle du territoire gaspésien quand ils reçoivent vers 1758 les réfugiés qui sont menacés de déportation. En compagnie de leur cousins Mi'gmaq et des Français (colons et militaires), les Métis se préparent pour le dernier acte de résistance de la Nouvelle-France lors de la

²⁶⁷ Sur la traite des fourrures et son rapport avec la dynamique sociale qu'elle a engendré (le métissage), voir Isabelle Perrault, 1982 : "Traite et métissage : un aspect du peuplement de la Nouvelle-France" dans *Recherches amérindiennes au Québec*, vol.XII, no.2, p.86-94. Sur la situation d'intermédiaires des Métis, voir Étienne Rivard, 2007, *op.cit.*, p.97-105, qui y développe le concept de *médianité*.

²⁶⁸ Michel Emard, 1980b, *op. cit.*, p.10.

²⁶⁹ Il y a cependant le peuplement autochtone situé à l'autre extrémité du territoire, soit sur la Côte-du-Sud qui constitue une exception. Une recherche plus poussée s'avère nécessaire avant de se prononcer sur les liens possibles de ce peuplement avec la communauté métisse de la Gaspésie sous étude.

bataille de la Ristigouche en 1760. Cette bataille marque la fin de l'alliance franco-autochtone et sonne le glas de la liberté des Métis de la péninsule maritime.

La présence métisse en Gaspésie.

4.1. L'occupation du territoire.

Avant les Métis, le territoire était bien sûr habité par les Mi'gmaq. Pierre Nadon, dans sa section *Pabos avant 1730* nous donne une origine du toponyme Pabos, qu'il tient de Belisle : « L'origine du nom de Pabos se prête à plusieurs interprétations. La plus plausible, c'est qu'il provient d'un mot micmac, une déformation de *Pabôg* qui se prononce Pabok et qui signifie *nappe d'eau au mouvement peu sensible*. ». Il poursuit : « Des artefacts témoins d'une occupation amérindienne sporadique ont été trouvés dans la région, sans qu'on puisse les dater avec précision. ». Pour appuyer ses dires, comme quoi il s'agissait d'une occupation sporadique, il ajoute : « Ces Amérindiens venaient de l'intérieur de la péninsule gaspésienne en utilisant les deux grandes rivières qui se jettent dans la baie. »²⁷⁰. Bien que les Mi'gmaq menaient un style de vie semi-sédentaire, l'alimentation maritime tenait une grande place chez eux, surtout dans la région de la Baie-des-Chaleurs. De plus, il est généralement accepté qu'avec le développement de la traite des fourrures, les Mi'gmaq passèrent plus de temps l'été sur la côte²⁷¹. Ma perception est celle de collectivités mi'gmaq qui demeurent la plus grande partie de l'année sur la côte et qui se déplacent vers l'intérieur pendant quelques mois l'hiver pour chasser le gibier et pêcher dans les lacs, et non pas le contraire. Ce qui est certain, c'est que les Mi'gmaq ont côtoyé les Européens dans cette région et de ces contacts émergea le

²⁷⁰ Pierre Nadon, 1994, *op. cit.*, p.17.

²⁷¹ Concernant les cycles de subsistance préhistorique et historique des Mi'gmaq de la baie des Chaleurs, voir David V. Burley, 1981 : « Proto-historic Ecological Effects on the Fur Trade on Micmac Culture in Northeastern New Brunswick » dans *Ethnohistory*, vol.28, no.3.

métissage, ce qui mena à une occupation autochtone permanente par la présence des Métis.

4.2. La natalité.

Concernant le peuplement (et la démographie) de Pabos, Nadon affirme: « Les colons pêcheurs qui s'établissent à Pabos viennent majoritairement d'un même foyer d'émigration. Il s'agit d'un croissant de paroisses qui va de Saint-Malo à Grandville en Normandie. ». Il a effectivement raison, mais pas en ce qui concerne la plupart des femmes. D'ailleurs, il a senti l'embûche. En examinant le registre, il dit ne pas comprendre pourquoi il y a si peu de jeunes en âge de se marier à Pabos dans les années 1750. Nadon tente d'expliquer ce phénomène par l'arrivée tardive des femmes et des couples mariés, plusieurs années après la fondation de l'établissement²⁷². Nadon présume, comme la plupart des chercheurs, qui est de présumer que si des individus dans un nouvel établissement portent des patronymes européens, c'est qu'ils sont nécessairement des Européens, venus directement d'Europe, ou encore venus d'Europe et ayant résidé un certain temps dans les colonies françaises de l'Amérique. Or la plupart des femmes des *colons pêcheurs* (pour utiliser l'expression de Nadon) ne viennent pas d'Europe, pas plus qu'elles ne sont des Européennes ayant résidé de ce côté-ci de l'Atlantique. Ce sont surtout des Autochtones, la plupart des Métisses qui sont nées ici. Voilà la source des difficultés de Nadon relativement à l'occupation de Pabos par les Autochtones, et donc aussi aux relations des colons européens avec ces derniers. Voilà aussi pourquoi il ne comprend pas que le gibier soit la viande la plus consommée à Pabos. Il pense qu'il s'agit tout simplement d'une « adaptation à un nouvel

²⁷² Pierre Nadon, 1994, *op. cit.*, p.23-24.

environnement [...] » de la part des Européens²⁷³. Pourtant, la simple présence dans le registre de deux femmes identifiées seulement par leur prénom aurait dû suffire à le faire envisager qu'il pouvait s'agir d'Autochtones (Amérindiennes ou Métisses).

Pendant les six années répertoriées dans le registre, il y a à Pabos une moyenne d'une naissance par ménage, ce qui correspond à la moyenne générale des accouchements chez les femmes autochtones à comparer aux femmes européennes au Kmitkinag et dans la vallée du Saint-Laurent; ces dernières donnant naissance à une fréquence plus élevée²⁷⁴. C'est ce qui explique le faible nombre de baptêmes dans le registre de Pabos, et par conséquent, le petit nombre de jeunes en âge de se marier dans les années où le registre fut tenu (1751-1757).

4.3. L'alimentation.

Les données de Nadon relatives à l'alimentation sont plus pertinentes pour cette recherche. Comme beaucoup de sites archéologiques de cette nature, les fouilles à Pabos n'ont pas mis à jour beaucoup d'artéfacts qui révèlent une occupation autochtone. C'est encore davantage le cas avec Pabos car plusieurs des couches supérieures de sol ont été retournées dans les années 1960 pour enfouir une baleine qui s'était échouée²⁷⁵. Malgré tout, les travaux d'excavation ont révélé des objets qui témoignent de l'existence d'une culture autochtone vivante. Tout d'abord, les archéologues ont trouvé une pièce du jeu *mi'gmaq waltès* (qui se situe dans la catégorie des jeux de Dames et de Jacquet). Ensuite, la communauté de Pabos pratiquait une forme rudimentaire d'agriculture axée

²⁷³ Pierre Nadon, 1994 : *idem*, p.120. Il est pertinent de savoir que les colons français dans la colonie de l'Acadie préféraient grandement la viande d'élevage d'origine européenne plutôt que le gibier. À ce sujet, voir Gregory M.W. Kennedy, 2008 : *op. cit.*, p.52.

²⁷⁴ Pierre Nadon, 1994 : *idem*, p.120. Les *Mi'gmaq*, de par leur mode de vie, se déplaçaient souvent et ne pouvaient se permettre de s'occuper de plusieurs enfants en très bas âge à la fois.

²⁷⁵ Pierre Nadon, 1992 : « La Baie du Grand Pabos. Une Seigneurie gaspésienne en Nouvelle-France au 18^e siècle », vol.I, Analyse (original), *Les Recherches ARKHIS inc.*; Corporation du Havre de Pabos, *idem*, p.57.

essentiellement sur la subsistance. Parmi les mammifères consommés, les espèces domestiques ne représentent que 13,2 % du total, car c'est le gibier qui est la viande de choix²⁷⁶. Les os d'animaux découverts démontrent des techniques de coupe qui correspondent aux pratiques de débitage autochtones. Mentionnons aussi l'utilisation de dents d'animaux comme outils et de plumes d'oiseaux pour les flèches²⁷⁷. Les os les plus remarquables qu'on ait retrouvés sont des vertèbres de requin. Ce poisson peut mesurer jusqu'à quatre mètres et son huile était utilisée pour tanner les peaux. Finalement, alors que l'original était devenu rare dans des régions comme le Cap-Breton et le Saint-Laurent à l'est de Québec, il était certainement en abondance dans les environs de Pabos. Des recherches ont démontré qu'il y était chassé sur une grande échelle et on constate que le peu de documents traitant du sujet qui ont été retrouvés font état d'un commerce considérable de peaux d'originaux²⁷⁸.

4.4. Les Métis gaspésiens figurant dans le registre de Pabos (1751 – 1757)²⁷⁹.

L'arrivée de quelques familles européennes et surtout l'établissement de la seigneurie Lefebvre de Bellefeuille à Pabos menait à l'implantation graduelle d'une communauté permanente dans la région. Une étude des registres paroissiaux et des recensements du XVIII^{ème} siècle indiquent que la majorité des habitants étaient des Métis. En particulier, une étude généalogique approfondie du registre de la paroisse

²⁷⁶ Pierre Nadon, 1992 : *idem*, p.106-107; 1994, *op. cit.*, p.142; 177; 2004 : *op. cit.*, p.107, 120.

²⁷⁷ Pierre Nadon, 1992 : *op. cit.*, p.44; 1994 : *op. cit.*, p.72;

²⁷⁸ Pierre Nadon, 1992 : *idem*, p.44; 1994 : *op. cit.*, p.180; Nadon : 1994, *op. cit.*, p.36. Encore en 1764, une source fait état d'une expédition vers Pabos par le seigneur François Lefebvre de Bellefeuille, accompagné de deux associés (en partance de Trois-Rivières), « tant pour la pesche, que pour la chasse et la traite. » sur son domaine. Voir Jean Belisle, 1980 : *op. cit.*, p.55; CORPORATION DU BOURG DE PABOS, 2004 : *op. cit.*, p.115.

²⁷⁹ Selon Michel Emard, 1980b, « Le registre de la Sainte-Famille-de-Pabos, Gaspésie (1751-1752) », Cahiers gaspésiens no.2, Pointe-au-Genièvre (publié à compte d'auteur), p.14, 20, le nom véritable du registre serait *Registre des missions du nord de la Baie des Chaleurs depuis 1751 jusqu'en 1757*. Il en existerait deux exemplaires originaux conservés aux Archives de l'Archidiocèse de Québec, sous la désignation archivistique suivante : A.A.Q., 1 UA, cahier 2.

Sainte-Famille-de-Pabos (1751-1757) nous renseigne à cet effet. En utilisant ce document comme base d'une recherche, couplé à l'examen d'autres sources, j'ai été en mesure d'identifier 12 familles métisses probables dont la communauté couvre un territoire beaucoup plus vaste que ma recherche l'avait tout d'abord laissé envisager. En fait, la conclusion s'impose qu'elle couvre une grande partie de l'ensemble du territoire de l'ancienne Gaspésie d'avant le traité de Paris de 1763. Les patronymes qu'on trouve dans le registre et qui sont reliés aux familles métisses sont : Huard, Caplan, Laroch, LeVicaire, Langlois, Maillet (Mallet), Chapadeau, Michel, Rousseau, Lepaux et David, Duval et Gibert. Nous avons préféré nous abstenir en ce qui concerne les familles des trois femmes David identifiées plus haut.

Tableau 24. Les Métis figurant dans le registre de Pabos.
(Les Métis sont en caractères gras)

HOMMES	FEMMES	ENFANTS	LIEUX	LIENS DE FAMILLE
Olivier Michel	Magdeleine Caplan		Grande-Rivière	Sœur de Catherine Caplan
Pierre Huard	Catherine Caplan	Anne François	Pabos Port-Daniel	Sœur de Magdeleine Caplan
Jean Chapadeau	Catherine Laroch	Pierre-André	Port-Daniel	Sœur de Marie-Magdeleine Laroch
François Huard	Geneviève Duguay		Pabos	Fils de Pierre Huard et de Catherine Caplan ; fille de René Duguay
Étienne Duval	Marie ...		Malbaye	
Robert Gilbert	Louise ...	Étienne	Malbaye	
François Maillet	Marie-Magdeleine Laroch	Marie	Grande-Rivière	Sœur de Catherine Laroch
Julien Lepaux	Marie Monjouet	François	Pabos	
Pierre LeVicaire	Françoise Rousseau	Marie-Anne; Joseph-Thomas	Grande-Rivière	Sœur de Marie Rousseau ; filles présumées de Denis Rousseau
René Dugay	Marguerite Le Berton (LeBreton)	Marie-Josèphe; Geneviève	Pabos	Parents de Geneviève Duguay ; Sœur de Louise Le Berton (LeBreton)
François Grenier (Garnier)	Louise Le Berton (LeBreton)	Jacques	Ilots	Sœur de Marguerite Le Berton (LeBreton)
Pierre Langlois	Anne Huard	Geneviève	Pabos Port-Daniel L'Anse-aux-Canards	Fille de Pierre Huard et de Catherine Caplan

Plusieurs personnes de ces différentes familles sont reliées entre elles²⁸⁰. Magdeleine Caplan est la sœur de Catherine Caplan. Leur sœur, Marguerite, est la femme de François Laroque, qui porte un autre patronyme commun dans le registre de Pabos, quoique le couple ne s’y trouve pas. Marie-Magdeleine Laroch (Larocque) est la sœur de Catherine Laroch (Larocque) et Marguerite Caplan est leur mère. Je reviendrai plus en détail sur Françoise Rousseau. Marguerite et Louise Le Berton (LeBreton) sont sœurs²⁸¹. René Duguay et Marguerite Le Berton sont les parents de Geneviève Duguay. Pierre Huard et Catherine Caplan sont les parents de François Huard et d’Anne Huard, épouse de Pierre Langlois, dont la mère est Périne Lefebvre. Cette dernière et son époux, Jean Langlois, sont originaires de France et y résident probablement. Il se peut que Périne Lefebvre soit une parente (probablement éloignée) de la famille des seigneurs de l’endroit car ceux-ci assistent au mariage de son fils Pierre avec Anne Huard. Les données qui précèdent indiquent que la communauté métisse qui figure dans le registre de Pabos est constituée de quelques familles élargies qui sont reliées entre elles. Cet examen du registre fait également ressortir que les Métis sont répandus sur un large territoire.

Les Métis en mouvement.

5.1. Les Métis gaspésiens figurant dans le registre de Ristigouche (1759–1761).

Ces familles métisses constituent une partie des « A Gaspay, Pabot &c 17 familles [...] normands et metifs faisant [...] 100 » présentes à Listuguj et mentionnées par le

²⁸⁰ Dans ce paragraphe, nous avons utilisé les ouvrages généalogiques de Stephen A. White, 1999 : *op. cit.*, p.314 et de Patrice Gallant 1968 : *Les Registres de la Gaspésie (1752-1860)*, Sayabec. Publié à compte d’auteur, p.322.

²⁸¹ Ce fait est confirmé au mariage de Joseph Duguay avec Hélène Boulet (*Registre de Paspébiac 1791-1811*), Marie Rousseau y est dite tante de l’épouse.

sous-commissaire français Louis-Guillaume Bazagier dans son dénombrement²⁸². Après la destruction du bourg de Pabos par les Britanniques en 1758, le clan seigneurial de Pabos se rend à Québec, puis dans la région de Trois-Rivières, tandis qu'un groupe de familles métisses s'en va rejoindre les Mi'gmaq de Listuguj où les réfugiés venus du sud commencent à arriver²⁸³. Les pêcheurs, célibataires pour la plupart, se retrouvent en France. Une recherche afin d'identifier ces familles de la communauté métisse de la Gaspésie qui se retrouvent à Listuguj est transcrite plus bas sous forme abrégée, provenant des actes du registre de Ristigouche pour les années 1759-1795²⁸⁴. Une comparaison sommaire avec la liste des membres de la communauté métisse présents dans le registre de Pabos nous montre qu'il s'agit, *grosso modo*, des mêmes individus. Quelques individus se sont ajoutés au groupe par le biais d'alliances matrimoniales, notamment les Lanteigne et (Le) Brasseur. Les individus qui sont des Métis gaspésiens sont en caractères gras.

Tableau 25. Les Métis figurant dans le registre de Ristigouche.

<p><u>Baptêmes</u> 15/05/1760 Eustache, fils de Louis Lantagne et de Marguerite Chapadeaux 21/06/1760 Geneviève, fille de Louis Dunis et de Marie-Magdeleine Laroch 21/06/1760 Marie-Magdeleine, fille de Pierre L'anglé et d'Anne Huard 03/05/1761 Jean, fils de François Huard et de Geneviève Dugai</p> <p><u>Mariages</u> 15/07/1760, entre :</p>

²⁸² Bibliothèque et Archives Canada, 1760 : MG1-C11A, État précis du monde de la dépendance de ce poste..., Correspondance générale, Canada, F-105, fol. 225-225v, sur microfilm, le 13 septembre 1760.

²⁸³ Michel Emard, 1980b, *op. cit.*, p.11.

²⁸⁴ Michel Emard, 1984 : *op. cit.*

George Laroch, fils de François Laroch et de **Marguerite Caplan** et Marguerite Brasseur, fille de Mathieu Brasseur et d'Anne-Marie Pitre
12/08/1760, entre :
Thomas Delepaut, fils de **Julieu Delepaut** et de **Marie Monjouete** et Marie Normant, fille de François LeNormant et de Louise Denot
12/08/1760, entre :
Gabriel Huard, fils de Pierre Huard et de **Catherine Caplan** et **Geneviève Delepaut**, fille de **Julien Delepaut** et de **Marie Monjouete**
04/05/1761, entre :
François Dugué, fils de René Dugué et de **Marguerite LeBreton** et **Magdeleine Chapadeau**, fille de Louis Chapadeau et de **Catherine LaRoque**

Sépultures : aucune mentionnée

Ces données démontrent que ce groupe constituait, en fait, le cœur de la communauté métisse. Elles nous démontrent également qu'il fut solidaire dans son modèle de migration. Les autres individus, dont certains figurent au registre de Pabos, n'étant pas natifs de la région, s'en allèrent ailleurs. L'univers des pêcheries pouvait produire un peuplement d'un type particulier où des individus gardaient des attaches et même des propriétés en France tout en résidant la plupart du temps de ce côté-ci de l'Atlantique²⁸⁵. Il est donc logique qu'après la destruction des établissements de pêche par les Britanniques, ils aient quitté la région.

Il n'est pas surprenant que nous rencontrions ces familles métisses à Ristigouche car, la plupart étant de descendance mi'gmaq, ils demeurèrent dans le Gespe'gewa'gi pour trouver refuge et se joindre à leur parenté afin de préparer la défense de leur terre natale. À Ristigouche, les Autochtones (Mi'gmaq et Métis) accueillent des réfugiés provenant de la Baie-Française (Baie-de-Fundy), de l'Île Royale et de l'Île Saint-Jean,

²⁸⁵ Le capitaine Jean Barré représente bien ce type d'individu qui évoluait autant dans le Nouveau Monde que dans l'ancien. Pour consulter un article consacré à ce personnage ainsi que sur le phénomène dont il est question ici, voir Robert Larin et Mario Mimeault, 2009 : « Le capitaine Jean Barré, héros et immigrant-émigrant de la Conquête », *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, vol.60, no.2, été, p.125-149.

dont plusieurs sont des Métis. Certains de ces individus d'ascendance mixte vont fixer leur résidence dans la Baie-des-Chaleurs, notamment à Nipisiguit²⁸⁶.

5.2. Les Métis gaspésiens figurant dans le recensement Du Calvet de 1761.

Le recensement Du Calvet de 1761 nous permet d'examiner le modèle d'établissement des membres de la communauté. Ils sont disséminés un peu partout dans le contour de la Baie-des-Chaleurs (et, en gros, éparpillés aux mêmes endroits), ce qui nous indique qu'ils continuent à déployer la même stratégie d'établissement que celle qu'ils avaient avant la destruction du bourg de Pabos (et qui est conforme à la pratique ancestrale des Gespe'gewa'q). L'examen du recensement permet aussi de se faire une idée du nombre approximatif de membres que la communauté compte alors.

Tableau 26. Les Métis figurant dans le recensement Du Calvet.

Lieu de résidence	Chef de famille	Total dans la famille
La Malbaye	La veuve Aubain	8
	La veuve Jean Sicoïn (Chicoïne)	10
	La veuve Jean Boudeaux	5
Grande-Rivière	Julien Lepeau	4
	Olivier Michel	4
Pabos	François Grenier	9
	(Nicolas) Victor (Breton)	7
	Jean David	5
Port-Daniel	Pierre Langlois	6
	Pierre Gard (Huard)	4
Paspébiac	Louis Dunys	5
	Joannis Chapados	7
	François Dugué	2
Bonaventure	François (René) Dugué	9
	François Heugard (Huard)	5
Nipisiguit	Robert Gilbert	5
	Thomas LaVille (Lepeau)	2
Caraquet	Gabriel Giroux dit St Jean	2
	Pierre Gallien	1
	Gabriel Albert	1
	François Gionet	1

²⁸⁶ C'est ainsi qu'est identifié le Métis Thomas Labove (Labauve) dans deux actes datant du 12 mars 1769 se trouvant dans le registre rédigé par le missionnaire Bailly; voir Marcel Dugas, 2006 : *Acadie – Caraquet – Népisiguit, 1768-1798*, Beresford, N.-B. Publié à compte d'auteur, p.8-9.

	Louis Lantin (Lanteigne)	1
Total		103

Bien entendu, comme dans les autres recensements, certains individus manquent à l'appel. À Caraquet, par exemple, il est évident que le recenseur a rencontré les hommes des familles métisses seulement, qui devaient être en randonnée, car le recenseur les rencontre sur l'Île de Caraquet. Le recensement donne un total de 103 membres de la communauté. Or, même en ajoutant quelques individus et familles (comme la famille de François Laroque qui est absente), nous voyons que les 100 personnes, qui constituent le total des individus comprenant les 17 familles présentes dans le dénombrement contenu dans le rapport Bazagier de Ristigouche de 1760, représentent la majorité de la communauté métisse. Nous pouvons évaluer le nombre d'individus que constitue la communauté à environ 115, quoique ce nombre ne compte pas ceux qui résident avec les Mi'gmaq.

En général, la structure qui semble émerger, dans les années qui suivent la bataille de la Ristigouche, est celle d'une communauté qui essaime dans plusieurs directions dans la Baie-des-Chaleurs. Certains individus rejoignent des communautés autochtones déjà existantes avant 1758 (mi'gmaq ou métisses), comme Listuguj, Paspébiac, Nipisiguit et Caraquet. Caraquet semble une destination prisée, ce qui consolide passablement cet établissement, de même que Paspébiac. Jean Chapados et son épouse métisse Catherine Laroque y étaient déjà dans les années 1730²⁸⁷.

²⁸⁷ Adrien Bergeron, 1981 : *Le grand arrangement des Acadiens au Québec*, Éditions Élysée, Montréal, vol.2, p.221-224.

Le Grand Dérangement en Gaspésie.

6.1. La Déportation de Gaspé.

Après la chute de Louisbourg en 1758, les Britanniques se préparent à lancer l'assaut contre Québec qui se produira l'année suivante. Pour l'instant, les assaillants se contentent de continuer la déportation en masse des habitants et pillent les rivages du golfe du Saint-Laurent, question de protéger leurs arrières quand viendra l'attaque finale contre le centre administratif de la Nouvelle-France. C'est dans ce contexte que se déroule la déportation des habitants de la pointe de la Gaspésie. Mont-Louis, Gaspé et les environs de Pabos sont pillés. Parmi les habitants capturés se trouve des membres de la communauté métisse. Nous connaissons au moins un nom, celui de Pierre Michel, fils d'Olivier Michel et de Madeleine Caplan. Jean Larocque, qui était à l'Île Royale, est également déporté. C'est aussi à cette époque que l'on perd la trace des trois chefs de famille d'alors du clan Boudau; Jean Boudau, Jean (Jacques) Chicoine et Aubin Legouffle. On n'entendra plus jamais parler d'eux. Il se peut qu'ils aient été tués lors de la Déportation de Gaspé²⁸⁸.

6.2. Les réfugiés venus du sud.

Si la Déportation de Gaspé a eu pour effet de vider le territoire du peu de Français qui y résidaient, d'autres avaient justement choisi le territoire gaspésien comme destination. Vers la même année commencèrent à arriver dans la Baie-des-Chaleurs des réfugiés en provenance des territoires situés plus au sud. Après la défaite de l'alliance franco-autochtone à la bataille de la Ristigouche, la plupart des Métis se trouvant parmi

²⁸⁸ Des études portant sur la Déportation de Gaspé et sur les individus qui s'y trouvaient alors ont été effectuées par Mario Mimeault, 1983 : « La déportation de Gaspé », *Gaspésie*, septembre, vol.XXI, no.3, 83^e parution, p.41-49 et par Raymond Laflamme, 2009 : « 1758 : le grand dérangement de Gaspé », *Magazine Gaspésie*, Été, no.165, vol.46, no.1, p.27-29.

eux s'installèrent à Nipisiguit, établissement autochtone connu par les sources situé sur la rive sud de la Baie-des-Chaleurs²⁸⁹. Quant aux colons français, ils s'installèrent surtout à Néguaac, à Caraquet – on donnera plus tard le nom de Bas-Caraquet à la localité où résidaient les Métis gaspésiens pour les distinguer de ces colons français de Haut-Caraquet – et à Carleton et Bonaventure²⁹⁰.

6.3. L'impact du Grand Dérangement en Gaspésie.

Le dénombrement déjà cité fait état de plus de mille réfugiés à Ristigouche le 13 septembre 1760²⁹¹. Si l'on prend en considération le fait que les Amérindiens de Listuguj étaient à cette époque environ deux cents, que les autres communautés amérindiennes de Nipisiguit, de Pokemouche et de Gaspé étaient probablement beaucoup moins nombreuses et que la communauté des Métis gaspésiens dépassait à peine la centaine, on saisit sans difficulté l'impact que l'arrivée de ces réfugiés a pu avoir sur l'environnement des habitants de la Baie-des-Chaleurs. De façon corollaire, l'impact sur les ressources naturelles est évident. Mais ce qui est plus pertinent pour notre analyse est que la fondation de ces nouveaux établissements a créé des barrières physiques (et psychologiques) entre les Mi'gmaq et les Métis Gaspésiens. Le changement démographique le plus important fut que la fondation des établissements de Carleton (du côté nord), et plus tard Charlo (du côté sud), ont pour effet de couper la "métropole" mi'gmaq, que constituait Ristigouche, du reste des Autochtones de la Baie-des-Chaleurs.

²⁸⁹ On se souviendra que Nipisiguit figurait parmi les établissements de Richard Denys où se trouvaient plusieurs centaines d'Autochtones dans le recensement de Percé de 1688.

²⁹⁰ Je suis arrivé à cette conclusion en analysant, de concours avec le généalogiste Réjean Martel, les registres de Carleton et de Caraquet.

²⁹¹ Bibliothèque et Archives Canada, 1760, *op. cit.*

La communauté de Ristigouche entama très vite des démarches pour la défense de son territoire spécifique, ce qui entraîna un repli sur soi²⁹².

Cette tendance va s'accroître avec l'arrivée des Loyalistes, des Irlandais et des Anglo-normands avant la fin du XVIII^e siècle. Si les fondateurs des clans, et aussi des Métis de première génération, avaient contracté des alliances matrimoniales avec des Amérindiens, à la fin du XVIII^e siècle, ce phénomène était devenu presque inexistant. Désormais, les Métis gaspésiens se marient surtout entre eux. L'existence de la communauté métisse est perceptible et reconnue par les autorités coloniales dès 1760. Le départ de l'ancien peuplement français, et l'arrivée des réfugiés et des vagues successives d'immigrants, a fait en sorte de consolider le processus d'ethnogenèse de la communauté métisse historique de la Gaspésie.

Conclusion.

Le territoire gaspésien se distingue en ce qu'il constituait une zone tampon entre deux foyers de peuplement français majeurs en Amérique du Nord. Il se distingue également par le type de peuplement européen qui s'y tint. Nous n'utilisons pas le verbe "implanter" ici parce que, justement, il s'agit d'un peuplement éphémère dû à la nature des activités reliées aux pêcheries. Il s'agit d'un cas unique, dans l'Est du Canada à tout le moins. Le peuplement métis fut, au contraire, de nature permanente. C'est dans le cadre d'un conflit, celui de la Guerre de sept ans, alors que la présence de l'empire

²⁹² Deux textes traitent en partie de l'impact que les établissements fondés par les réfugiés ont eu sur les Mi'gmaq et les Métis (l'établissement de Bas-Caraquet) de la Baie des Chaleurs soit, dans l'ordre, Christian Blais, 2005 : « Pérégrinations et conquête du sol (1755-1836) : l'implantation acadienne sur la rive nord de la Baie des Chaleurs », *Acadiensis*, vol. XXXV, no.1, automne, p. 3-23; et Nicolas Landry, 2009 : *Une communauté acadienne en émergence : Caraquet (Nouveau-Brunswick), 1760-1860*, Sudbury, Éd. Agora, coll. Prise de parole. Étant donné la localisation restreinte de ces recherches, Nipisiguit fait, pour l'instant, figure de parent pauvre.

français s'éclipse, que la reconnaissance de l'existence de la communauté métisse de la Gaspésie s'effectue.

Jusqu'à ce jour, les chercheurs ont développé des champs de recherche relatifs à des sujets tels les seigneuries de la Gaspésie ou les compagnies de pêche comme la Compagnie Robin, etc., mais ont fait peu de recherches sur l'origine des Gaspésiens. Le présent chapitre s'est justement concentré sur ces individus et familles ainsi que sur la communauté particulière à laquelle ils ont donné naissance.

Ces Gaspésiens ont formé une communauté métisse historique qui a suivi trois phases de développement tout au long du XVIII^{ème} siècle. La première, que nous qualifions de celle de sa construction, s'étale sur toute la première moitié de ce siècle. Quelques souches métisses apparaissent et essaient, parfois jusqu'à la troisième génération au milieu du XVIII^{ème} siècle. La deuxième phase est celle de son identification lors de la décennie 1750. Les Métis furent retracés dans les registres de Pabos et de Ristigouche; dans deux dénombrements tenus à Ristigouche et dans le recensement Du Calvet de 1761; ainsi que dans diverses autres sources primaires. La désignation des « 17 familles [...] normands et metifs'' dans le rapport Bazagier de 1760 est éloquente à cet égard. La dernière phase, celle de la consolidation de la communauté, s'étend jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle. C'est à ce moment que la communauté se scinde de la communauté mère mi'gmaq et consolide son caractère distinctif. L'arrivée de nouveaux foyers de peuplement ne font qu'accentuer et confirmer son processus d'ethnogenèse.

CONCLUSION

Cette recherche a débuté par l'adoption de la prémisse que les Métis forment un groupe social qu'il est justifié d'étudier au même titre que tout autre; comme les femmes, les Amérindiens, les pêcheurs, les militaires, etc. Le but de cet exercice était de vérifier l'existence d'une ou de plusieurs communautés métisses (et de leur mode de vie et identité distinctives) dans les territoires du Kmitkinag et du Gespe'gewa'gi. L'ancien consensus, dans l'historiographie, comme quoi les individus et familles d'ascendance mixte se sont simplement assimilés aux Français ou aux Amérindiens, ne tient plus. Ce point de vue a fait en sorte de subordonner la question métisse à celle des "relations entre Européens et Amérindiens", ce qui eût pour conséquence de nier leur autonomie en tant que peuple. Peu d'historiens ont été enclins à suivre le filon tracé par Rameau (sur l'existence d'un « courant particulier ») en affirmant l'existence d'une communauté métisse à La Hève. Dans cette thèse, j'ai examiné l'ethnogenèse des communautés métisses pendant la période de colonisation française. Au XVIIIe siècle, il ne s'agit plus simplement de gens d'ascendance mixte au sein des communautés européennes et amérindiennes. En effet, plusieurs familles ont décidé de migrer et de s'établir ensemble. Il y a eu également une continuité dans la mode de vie de ces Métis, notamment leur rôle comme intermédiaire dans le commerce; et l'identité distinctive de ces familles est reconnue par les autorités coloniales. Cette démarche ouvre la voie pour de nouveaux horizons de recherche dans le domaine des études métisses.

Dans la dernière décennie, l'historien John Reid publia deux textes qu'il vaut la peine de souligner des passages. Dans le premier, il affirme

Le changement de loin le plus important au cours des dernières années, du moins de mon point de vue, est la reconnaissance tardive par les historiens

professionnels du fait que l'histoire des Autochtones joue un rôle *central* pour quiconque cherche vraiment à comprendre l'Amérique du Nord au XVIIe siècle [...] ²⁹³.

Et dans le second

[...] le problème est plutôt que l'histoire acadienne est tombée entre deux courants historiographiques parallèles : l'histoire du monde atlantique et l'histoire autochtone de l'Amérique du Nord. Or, on se doit, par obligation scientifique, d'accorder à l'histoire acadienne toute l'importance qu'elle mérite et c'est seulement en naviguant entre ces deux courants historiographiques que l'on pourra, d'après moi, atteindre ce but avec succès ²⁹⁴.

La reconnaissance de l'importance des communautés métisses dans la péninsule maritime est une partie de réponse aux préoccupations de ce chercheur. Dans un premier temps, elle rend compte de façon explicite du rôle central joué par les premiers Métis dans les relations entre les Amérindiens et les Européens, qu'elles soient de nature commerciale, diplomatique, militaire ou autre. Ensuite, l'histoire métisse permet de "naviguer" entre les deux courants historiques mentionnés par Reid, étant partie prenante des deux autres. On n'a qu'à penser au rôle joué par La Tour et Saint-Castin dans l'histoire en interagissant soit par correspondance, soit par le moyen de leur personne physique, avec la vallée du Saint-Laurent, la Nouvelle-Angleterre, la France, l'Angleterre, pour ne mentionner que ces exemples. Cette recherche sur des communautés métisses apporte des éclairages nouveaux et des apports importants à l'historiographie acadienne, québécoise, amérindienne, métisse et, au bout du compte, canadienne. Elle fournit également de nouvelles façons de percevoir les peuplements du

²⁹³ John G. Reid, 2004b : « Réflexions actuelles sur l'Acadie du XVIIe siècle » dans *Port-Acadie*, no.5, printemps/Spring, p.14.

²⁹⁴ John G. Reid, 2007 : « Écrire l'Acadie en lien avec les mondes atlantiques et autochtone » dans *Balises et références. Acadies, francophonies, Sainte-Foy*, dir. Martin Pâquet et Stéphane Savard, coll. Culture française d'Amérique, Les Presses de l'Université Laval, p.255-256.

bassin des Mines, des îles Royale et Saint-Jean, ainsi que le peuplement à l'origine des Gaspésiens contemporains.

Le phénomène du métissage biologique remonte probablement à bien avant la présence française en Amérique du Nord et certainement à son début. Placé dans le cadre chronologique de l'histoire du Canada, les premiers Métis furent très tôt identifiés de façon individuelle et collective en tant que Métis. Ils se manifestèrent quand leurs intérêts (et leurs vies) étaient en jeu lors de la Guerre de succession d'Autriche. Ils ont réagi à la Conquête de Port-Royal, et au traité d'Utrecht qui s'ensuivit, d'une façon qui démontre un sentiment d'appartenance et un vouloir de vivre en commun (sans toutefois vouloir à tout prix exclure la présence de l'Autre, en particulier dans le cas d'un individu ou d'une famille disposé à intégrer la communauté métisse). Ils agirent pareillement lorsqu'une colonisation réelle par les Britanniques commença après la Guerre de succession d'Autriche en migrant aux îles Royale et Saint-Jean et à un degré beaucoup plus grand que les colons français. Ils agirent collectivement suite à la destruction des établissements de pêche en Gaspésie par les Britanniques en 1758 en se rendant à Ristigouche pour ensuite retourner dans leurs hameaux respectifs.

Ces Métis possédaient un mode de vie distinctif issu de l'environnement de la traite des fourrures, activité intimement associée au phénomène du métissage. C'est dans l'univers de la traite que le couple franco-amérindien se rencontre et s'unit. L'alliance biologique prend alors la forme, au sein du couple, d'une alliance commerciale – qui s'étend également au sein des communautés européennes et amérindiennes. Le rôle d'intermédiaire dans la traite est transmis à leurs enfants et les familles métisses forment ainsi le ciment de l'alliance franco-autochtone. À la traite s'ajoutent d'autres activités

dont les Métis sont des spécialistes : interprètes, diplomates, messagers, etc. Un peu à l'image des *Homeguard Cree* présents aux postes de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, les Métis sont les piliers "dans le pays" des avant-postes militaires, diplomatiques et commerciaux de l'empire français, comme le démontre l'exemple du golfe du Saint-Laurent après le traité d'Utrecht en constituant le point d'appui des garnisons de Port-Toulouse et de Port-Lajoie, et en facilitant l'implantation de la seigneurie de Pabos et en permettant sa longévité. Enfin, la discrimination envers les Métis qui prend forme, surtout après 1713, fait en sorte de renforcer le sentiment d'appartenance de ces derniers.

Il faut revenir sur la thèse mise de l'avant par Olive Dickason concernant la supposée absence d'une identité métisse (et de communautés métisses) dans mes territoires sous étude et, à sa suite, à la conclusion à laquelle est arrivé Louis-Pascal Rousseau concernant la nécessité que « les recherches théoriques et appliquées sur l'ethnogenèse soient prolongées au Québec [en fait, dans l'Est en général] en fonction des repères [théoriques et conceptuels] posés ailleurs en Amérique ainsi que des particularités historiques de ce territoire [...] » Il faudrait d'abord s'assurer que ces dits repères ne sont pas tout simplement erronés ou encore, ne sont pas tout simplement des repères qui s'appliquent à d'autres territoires, mais pas nécessairement à l'Est, ou à certaines régions de l'Est²⁹⁵. C'est justement les "particularités historiques de ce territoire" (l'Est) qui ouvrent la possibilité que ces "repères" soient remis en question. Il y a lieu de se poser de sérieuses questions à savoir si l'importance primordiale accordée dans les études métisses, par la majorité des historiens, au nationalisme métis, issus des Prairies, et sur le pouvoir étatique (notamment le gouvernement provisoire de 1869-1870) – et l'insistance sur les conditions particulières d'ethnogenèse propres à ce territoire – ne

²⁹⁵ Louis-Pascal Rousseau, 2006, *op. cit.*, p.56.

doivent pas être remises en question. En comparaison au rôle central et rassembleur joué par les Métis de la péninsule maritime dans le contexte de l'alliance franco-autochtone, ces épisodes ne constituent pas nécessairement, à mon avis, le summum du fait métis en Amérique du Nord. Les chercheurs qui travaillent sur les Métis de l'Est (surtout ceux qui travaillent dans le contexte de l'alliance franco-autochtone) se doivent d'être critiques face à une approche qui fut élaborée pour un contexte historique fort différent. Il leur faut savoir profiter de cette différence pour élaborer des méthodes de recherche qui soient originales, identifier des repères propres aux territoires de l'Est, et ainsi enrichir le champ de recherche sur l'ethnogenèse de nouvelles perspectives.

Au Kmitkinag, les Métis côtoient un peuplement français permanent alors qu'en Gaspésie, dû à la nature des pêcheries, il s'agit plutôt d'un peuplement français éphémère. Dans le premier cas, les Métis seront massivement déportés ou choisiront l'exil alors que dans le deuxième, ceux-ci devront faire face à plusieurs vagues d'immigrants qui choisiront leur territoire pour s'établir – et qui auront l'effet d'une véritable invasion. Les deux territoires ont cependant ceci en commun que la traite y était libre, à l'opposé de la vallée du Saint-Laurent (entre Québec et Montréal) où elle était interdite depuis 1633 (sauf dans les foires).

Dans cette dissertation, j'ai tenté de démontrer qu'il a existé avant 1763, dans chacun des territoires sous études, une communauté métisse. J'ai souligné le va-et-vient de plusieurs Métis entre Pentagouët, le fleuve Saint-Jean, le Kmitkinag, la Côte-du-sud, la Gaspésie et des îles du littoral. Une recherche serait nécessaire afin de déterminer si, à partir de la Déportation, tous ces Métis n'en sont pas venus à former qu'une seule communauté qui engloberait tous les territoires de cette grande péninsule maritime et qui

équivaldrait en fait à celui des Abénaquis de l'Est. Il faudrait également poursuivre la recherche afin de déterminer si l'on peut parler, chez ces Métis (ou chez certains d'entre eux), d'une continuité historique jusqu'à l'époque contemporaine. Enfin, il faut lancer le défi aux chercheurs de tenter de faire toute la lumière sur le phénomène de la traite libre dans cette péninsule maritime; à savoir s'il ne s'agirait pas là d'un *pays libre* en terre d'Amérique. Cette liberté ne serait-elle pas le présent que les Amérindiens de cette péninsule, qui ont continué à occuper leurs territoires ancestraux, ont fait aux Français lors de leur établissement? Se pourrait-il qu'elle soit, de concours avec le métissage qui en découle, l'explication derrière la longévité de l'alliance franco-autochtone?

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES PRIMAIRES

ARCHIVES DE L'ARCHIDIOCÈSE DE RIMOUSKI, *Fonds Archidiocèse de Rimouski*, A, S3, SS1, dossier Ristigouche, Chefs de Ristigouche, 1795-1946, article 14, cote P9.

ARCHIVES DES COLONIES, 1732 : Série C11B, vol.12, fol.206-206v, le 16 août 1732.

ARCHIVES PUBLIQUES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE,

- 1656 : RG1, vol.1, no.14, [Entente impliquant Charles Latour], le 14 juillet 1656.
- 1658 : RG1, vol.1, no.17. Memorandum of Representations by the French Ambassador of the Complaint of the Company of New France in America, 1658.
- 1659 : RG1, vol.1, no.23, s.l. Substance of a petition Cap. Thd. Breedon merchant of New England to Richard Cromwell, Lord Protector, 1659.
- 1701 : Lettre d'Ovide de Brouillan, RG1, vol.3, #6, le 6 octobre 1701.
- 1744-45 : RG1, vol.21, #145, 5 janvier [1744-45], Annapolis Royal, Lettre de Paul Mascarène aux députés de Grand-pré, Rivière-aux-canards et Pigiguit, le 5 janvier 1745.
- 1744-1748 : MG1, vol.335, #2. [c. a. 1744-1748], s.l., - Paper clippings -, "Recalls Exiles of Acadians", 1744-1748.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA,

- 1718 : MG1-B, Le Conseil de Marine à M. de Mézy, commissaire ordonnateur..., Série B, Lettre envoyées, F-229, fol. 519, sur microfilm, le 19 juin 1718.
- 1730a : MG1-C11A, Lettre de Beauharnois et Hocquart au ministre, Correspondance générale, Canada, F-106, fol. 298-299, sur microfilm, 23 octobre 1730.
- 1730b : MG1-C11A, Projet de la dépense à faire en la Nouvelle-France pour ..., Correspondance générale, Canada, F-114, fol. 411-425v, sur microfilm, le 23 octobre 1730.
- 1731a : MG1-C11A, Résumé de lettres de Beauharnois et Hocquart de l'année 1730 ... Correspondance générale, Canada, F-56, fol. 321-335, sur microfilm, le 13 février 1731.
- 1731b : MG1-C11A, Lettre de Beauharnois et Hocquart au ministre, Correspondance générale, Canada, F-54, fol. 136-167v, sur microfilm, le 12 octobre 1731.
- 1732 : MG1-C11A, Lettre de Beauharnois et Hocquart au ministre, Correspondance générale, Canada, F-57, fol. 5-42v, sur microfilm, le 01 octobre 1732.
- 1736 : MG1-C11A, Bordereau des recettes et dépenses faites pour le sieur ..., Correspondance générale, Canada, F-115, fol. 33-35, sur microfilm, 01 octobre 1736.

- 1737 : Acte de notoriété attestant que Denis Rousseau, négociant, s'est absenté..., Mélanges, Vol.4, pt.4, p.118-119, C-14017 sur microfilm, 22 juillet 1737.
- 1740a : MG1-C11A, État des paiements que le roi veut et ordonne..., Correspondance générale, Canada, F-115, fol. 316-319, sur microfilm, le 15 mai 1740. (Ajouter 'a' à 1740)
- 1740b : MG1-B, Le président du conseil de marine à M. de Rostan, Lettre envoyées, F-272, fol. 16, sur microfilm, 11 février 1740.
- 1740c : MG1-B, Le président du conseil de marine à M. Guillot, Lettre envoyées, F-272, fol.48, sur microfilm, 13 avril 1740.
- 1740d : MG1-B, Le président du conseil de marine à M. Guillot, Lettres envoyées, F-272, fol.54, sur microfilm, 2 mai 1740.
- 1741a : MG1-B, Lettres envoyées, Le président du Conseil de marine à M. Du Quesnel, Lettres envoyées, F-274, fol.8, sur microfilm, le 26 avril 1741.
- 1741b : MG1-C11A, Correspondance générale, Canada, Lettre de Gilles Hocquart au ministre, F-121, fol. 274-277v, sur microfilm, 3 octobre 1741.
- 1742 : MG1-C11A, Correspondance générale, Canada, Lettre de Hocquart au ministre, F-77, fol.332-337v, p.368-375, sur microfilm, le 17 septembre 1742.
- 1745 : MG1-C11A, Lettre de Beauharnois et Hocquart au ministre ..., Correspondance générale, Canada, F-83, fol. 3-36v, sur microfilm, septembre-octobre 1745.
- 1746 : MG18-H8, Instructions du gouverneur Beauharnois au lieutenant Jacques Legardeur de Saint-Pierre..., Archives du Séminaire de Québec, fonds Viger-Vienneau, M-208, numéro de dossier 5, sur microfilm, le 25 mai 1746.
- 1746-1747 : MG1-C11A, Journal (de La Galissonnière et Hocquart)..., Correspondance générale, Canada, F-87, fol. 22-97v, sur microfilm, 1746-1747.
- 1755 : MG4-B1, Série A1, Correspondance générales, Marine, 1755, sept premier mois, F-664, 5 pages sur microfilm, le 23 mai 1755.
- 1760 : MG1-C11A, État précis du monde de la dépendance de ce poste..., Correspondance générale, Canada, F-105, fol. 225-225v, sur microfilm, le 13 septembre 1760.

BIBLIOTHÈQUES ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC,

- 1736 : Ordonnance de l'intendant Hocquart qui oblige Olivier Michel à comparaître devant le capitaine amiral de Pabos ou en son absence le missionnaire du dit lieu pour rendre compte du produit des deux chaloupes que le sieur Gaillard avait lai..., O3Q_S1,E1,P2822, sur microfilm, le 12 mai 1736.
- 1740 : Ordonnance de l'Intendant Hocquart qui subdélègue Georges Lefebvre de Bellefeuille, résidant à Pabos, pour prendre connaissance d'un différent entre Yves Desrocher, navigateur à Québec, avec Olivier Michel, habitant de la Grande-Rivière, dans la Baie des Chaleurs, Fonds Intendants, Série Ordonnances, O3Q_E1,S1,P3226, sur microfilm, le 28 avril 1740.

SOURCES PRIMAIRES PUBLIÉES

AKINS, Thomas B., éd., 1972 : *Acadia and Nova Scotia. Documents Relating to the Acadian French and the First British Colonization of the Province, 1714-1758*, Cottonport, 2e éd., avec traductions du français par Benjamin Curren.

BERNARD, Pierre (Osahetakenrat),

- 1996 : *Répertoires des naissances des Métis et Amérindiens (nes) : Extraits du P.R.D.H. du début de la colonie à 1765*. Kanesahtake. Publié à compte d'auteur.
- 1995 : *Répertoires des mariages et décès des Métis et Amérindiens (nes) : Extraits du P.R.D.H. du début de la colonie à 1765*. Kanesahtake. Publié à compte d'auteur.
- 1994 : *Répertoire des Métis et Amérindiens, Ste-Brigitte de Maria, Comté de Bonaventure, Diocèse de Gaspé, Naissances de 1770 à 1951, Mariages de 1796 à 1954, Décès de 1804 à 1942*, Kanesahtake, Société d'histoire d'Oka.

BOUCHARD-LÉVESQUE, « Cécilia, 2003 : Mariages de Gaspé-Est, 1752-1941 » dans *Société de généalogie et d'archives de Rimouski*, no.25, Rimouski.

BOUDREAU, Gérald C. : 1987 : *Les écrits du Père Sigogne, vol.I*, Pointe-de-l'Église, Nouvelle-Écosse, Les Presses de l'Université Sainte-Anne.

BRUN, Régis,

- 1970a : « Un document inédit » dans *Revue d'histoire de la Société historique Nicolas Denys*, vol.11, no.1, janvier-juin, p.2-9.
- 1970b : « Papiers Amherst (1760-1763) Concernant les Acadiens », 27^e *Cahier de La Société Historique Acadienne*, vol.3, no.7. avril-mai-juin, Moncton, p.256-319.

CADRIN, Gaston, 1983 : *Répertoire des actes d'Amérindiens consignés dans les registres de quelques paroisses de la rive sud du Saint-Laurent (Québec)*, Québec. Non publié.

Cahiers de La Société historique acadienne, 1980 : « Le journal des visites pastorales de Mgr Joseph-Octave Plessis en Acadie, 1811, 1812, 1815. », vol.11, no.1-2-3.

CHIASSON, Alfred, 2004 : *La Grande Grant*, Shippagan, Nouveau-Brunswick. Non publié.

Collections of the Nova Scotia Historical Society, Vol.III, 1882-1883 : « Journal of Colonel John Winslow », p.114-122.

Conseil Canadien de Recherche en Sciences Sociales; la Maison des Sciences de l'Homme, Paris; le Conseil Canadien de Recherche sur les Humanités; la Toronto Public

Library, 1966 : *Lettres et mémoires pour fervir à l'histoire naturelle, civile et politique du Cap Breton*, S.R. Publishers Ltd, N.V., réimpression.

DONOVAN, Ken, 1980 : « A Letter from Louisbourg. » dans *Acadiensis*, vol.X, no.1, Autumn, automne, p.113-130.

DUGAS, Marcel,

- 2007b : *Saint-Bonaventure de Bonaventure : les registres catholiques, 1791-1855*, Beresford, N.-B. Publié à compte d'auteur.
- 2007a : *Saint-Bonaventure de Bonaventure : les registres catholiques, 1791-1855, 1^{er} cahier*, Beresford, N.-B. Publié à compte d'auteur.
- 2006 : *Acadie – Caraquet – Népisiguit, 1768-1798*, Beresford, N.-B. Publié à compte d'auteur.
- 2005 : *Registres de l'Acadie et de la Gaspésie, 1680-1757*, Beresford, N.-B. Publié à compte d'auteur.
- 2004 : *St-Joseph de Carleton : les registres catholiques, 1807-1821, 3^e cahier*, Beresford, N.-B. Publié à compte d'auteur.
- 2003b : *St-Joseph de Carleton : les registres catholiques, 1795-1810, 2^e cahier*, Beresford, N.-B. Publié à compte d'auteur.
- 2003a : *St-Joseph de Carleton : les registres catholiques, 1759-1775, 1^{er} cahier*, Beresford, N.-B. Publié à compte d'auteur.

DUGUAY, Hermel et Donald J. MORRISON : [200- ?], *Extraits de documents microfilms : Mikmak, Indien ou Sauvage*, Bathurst, Nouveau-Brunswick, vol.1. Publié à compte d'auteur.

EMARD, Michel,

- 1984 : « Le registre de Ristigouche (1759-1795), Baie des Chaleurs et Acadie : Historique, transcription et index » dans *Cahiers gaspésiens*, no.8, Paris. Publié à compte d'auteur.
- 1980b, « Le registre de la Sainte-Famille-de-Pabos, Gaspésie (1751-1752) » dans *Cahiers gaspésiens*, no.2, Pointe-au-Genièvre. Publié à compte d'auteur.

GANONG, William F., 1908 : *The Description and Natural History of the Coasts of North America (Acadia)*, by Nicholas Denys, Toronto, The Champlain Society.

GRACE, Henry, 1764 : *The history of the life and sufferings of Henry Grace ... Being a narrative of the hardships he underwent during several years captivity among the savages in North America, and of the cruelties they practice to their unhappy prisoners*, Reading, England.

HAMILTON, W.D., 1998 : *Maliseet and Micmac Vital Statistics from New Brunswick Church Records*, Fredericton, Micmac-Maliseet Institute, University of New Brunswick.

JOHNSON, Laurence,

- 2005b : *Références tirées de Malébec concernant les Micmacs*, Montréal. Non

publié.

- 2004 : *La présence historique de Mi'kmaqs dans la baie de Gaspé*. Synthèse des données historiques. Mémoire soumis à Parcs Canada, Service du patrimoine culturel, Centre de services du Québec.

LE COURTOIS DE LA SURVILLE, Michel, 1899 : *Les derniers jours de l'Acadie (1748-1758)*, éd. Gaston de Boscq de Beaumont, Paris, Éd. Lechevalier.

L'Évangéline, 4 novembre 1914.

MARTEL, Réjean,

- 2004a : « Des familles souches micmaques de la côte de Gaspé » dans *Gaspésie*, vol.41, no.1, été, p.8-9.
- 2004b : « Amérindiens du Bassin de Gaspé et des environs » dans *La Source généalogique*, Société de généalogie Gaspésie-les-Îles, no. 24, septembre, p.4-6.

MARTIJN, Charles A.,

- 2004: *Historical Mi'kmaq and Innu Presence in the Northern Part of the Gaspé Peninsula, Québec: A Preliminary annotated chronology and bibliography*, Québec. Non publié.
- 1998 : *Aperçu chronologique : les Mi'kmaqs de la région de Gaspé et de Percé, Péninsule Gaspésienne, Québec*. Non publié.

OUELLET, Rhéal, 1999 : *Chrétien Leclercq : Nouvelle relation de Gaspésie*, Édition critique sous la direction de Réal Ouellet, Université Laval.

P.R.D.H. Programme de recherche en démographie historique, 1993 : « Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture des Amérindiens des comtés de Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Charlevoix, Gaspé, Kamouraska, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Montmorency, Montmagny, Portneuf, Québec (ville), Québec (comté), Rimouski, Saguenay et Témiscouata ». Manuscrit, (8979 actes), Montréal, département de démographie, Université de Montréal.

PROVOST, Roland et al., 1995 : *M.R.C. Denis Riverin : Naissances, mariages et sépultures -1800 -1980, [1990-1995]* Sainte-Anne-des-Monts, Les Éditions de la S.H.A.M. (Société d'histoire et d'archéologie des Monts), 12 vols.

Rapport de l'archiviste de la Province de Québec, 1931-1932, 1932 : « Journal de ma campagne à l'Île Royale (1757) ».

Rapport de l'archiviste de la province de Québec, 1936-1937, 1937 : « Le recensement des gouvernements de Montréal et des Trois-Rivières ».

RECENSEMENT DE L'ACADIE, 1671.

RECENSEMENT DE L'ACADIE, 1678.

RECENSEMENT DE L'ACADIE, 1686.
 RECENSEMENT DE L'ACADIE, 1688.
 RECENSEMENT DE L'ACADIE, 1693.
 RECENSEMENT DE L'ACADIE, 1698.
 RECENSEMENT DE L'ACADIE, 1700.
 RECENSEMENT DE L'ACADIE, 1701.
 RECENSEMENT DE L'ACADIE, 1703.
 RECENSEMENT DE L'ACADIE, 1707.
 RECENSEMENT DE L'ACADIE, 1708.
 RECENSEMENT DE L'ACADIE, 1714.

RECENSEMENT DE L'ÎLE SAINT-JEAN, 1728.
 RECENSEMENT DE L'ÎLE SAINT-JEAN, 1734.

Recensement gen-al fait au mois de Novembre mile Sept cent huit de tous les Sauvages de l'Acadie qui resident dans la Coste de L'Est, Et de ceux de Pentagouet et de Canibeky, Famille par Famille, Leurs ages, Celuy de Leurs femmes et Enfants avec une Recapitulation a la fin de la quantité d'hommes Et de garçons capables d'aller a La guerre, comme aussy Le recensement de francois Etablis a La ditte Coste de L'Est.
 1708.

Recensement des Sauvages tant de l'isle Royale que de la peninsule de Laccadie qui sont desservis par Les Missionnaires du Seminaire des Missions étrangères Etablis a Quebec fait par Mr Gaulin prestre, Missionnaire des desd. Sauvages en 1722. Bibliothèque et Archives Canada, RG1-C11B, vol.6, fol.77. Joint à la lettre de Demery, 27 décembre 1722.

Registre de l'Abbé Charles-François Bailly, 1768-1773 (Caraquet), 1978 : Moncton, Centre d'études acadiennes, Sources documentaires sur la généalogie acadienne.

Registre Notre-Dame-des-Anges de Louisbourg, 1722 à 1745, 1749 à 1758.

ROY, Pierre-Georges, 1928 : « Fief et Seigneurie de Grand-Pabos » et « Fief et Seigneurie de Deneau ou Port Daniel », dans *Inventaire des concessions en fiefs et seigneuries, fois et hommages et aveux et dénombremens conservés aux archives de la province de Québec*, Beauceville, éd. L'Éclaireur limitée, p.127-134.

Thériault, Fidèle, 1985 : *Les Familles de Caraquet : Dictionnaire généalogique incluant les pionniers des paroisses de Bas-Caraquet, Bertrand, Grande-Anse, Maissonette, Paquetville et Saint-Simon, Caraquet*. Publié à compte d'auteur.

THWAITES, Reuben Gold, 1959: *The Jesuit Relations and Allied Documents*, New York, Pageant Book Company, vol.60.

WHITEHEAD, Ruth H., 1991 : *The Old Man Told Us. Excerpts from Micmac History, 1500-1950*, Halifax, Nimbus Publishing Ltd.

SOURCES SECONDAIRES

ALEMANN, Alexandre, 2007 : *Sophie*, base de données généalogiques. Version 2007 informatisée. En possession de l'auteur. Non publiée.

ANDERSON, Benedict, 2002 : *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, 3^e éd., Éditions La Découverte et Syros.

ANDERSON, Chris,

- 2011 : « *Moya`Tipimsook* ("The People Who Aren't Their Own Bosses"): Racialization and the Misrecognition of "Métis" in Upper Great Lakes Ethnohistory. » dans *Ethnohistory*, vol.58, no.1, p.37-63.
- 2010: « Mixed Ancestry or Métis? » dans *Indigenous Identity and Resistance*, Dunedin, NZ, University of Otago Press, p.23-34.

ARSENAULT, Bona, 1978 : *Histoire et généalogie des Acadiens*, Montréal, Éditions Leméac, 6 vols.

BAILEY, Alfred Goldworthy, 1969 : *The Conflict of European and Eastern Algonkian Cultures, 1504-1700*, Toronto, University of Toronto Press, 2e éd..

BAKKER, Peter,

- 1991 : « The mysterious link between Basque and Micmac Art » dans *Native American Studies*, vol.5, no.1, p.21-24.
- 1989 : « « The Language of The Coast Tribes is Half Basque. » A Basque-Amerindian Pidgin in Use between Europeans and Native Americans in North America ». ca. 1540-ca. 1640 dans *Anthropological Linguistics* 31 (3-4), p.117-147.

BARKWELL, Lawrence J. et al,

- 2001: *Metis Legacy. A Metis Historiography and Annotated bibliography*, Winnipeg, publié conjointement par The Louis Riel Institute of the Manitoba Métis Federation et The Gabriel Dumont Institute of Native Studies and Applied Research.
- 1999 : *Resources for Métis Researchers*, Winnipeg et Saskatoon, publié conjointement par The Louis Riel Institute of the Manitoba Métis Federation et The Gabriel Dumont Institute of Native Studies and Applied Research.

BASQUE, Maurice, 1991 : *Entre Baie et Péninsule : histoire de Néguaç, Village de Néguaç*.

BASQUE, Maurice et Jean-Paul Couturier, dir., 2005 : *Les territoires de l'identité : perspectives acadiennes et françaises, XVIIe au XXe siècles*, Moncton, Chaire d'études acadiennes.

BEAULIEU, Alain, 1994 : *Convertir les fils de Caïn : Jésuites et Amérindiens nomades en Nouvelle-France, 1632-1642*, Québec, Nuit blanche éditeur et Alain Beaulieu.

BEAUREGARD, Denis : 2008 : *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, banque de données généalogiques informatisée, version 2008 francophone.

BÉLISLE, Jean : 1980 : *Historique de Pabos*, Montréal, Ministère des Affaires culturelles. Direction générale de l'archéologie et de l'ethnologie.

BELL, Winthrop P. : 1990 : *The 'Foreign Protestants' and the Settlement of Nova Scotia. The History of a Piece of Arrested British Colonial Policy in the Eighteenth Century*, Centre for Canadian Studies, Mount Allison University.

BERGERON, Adrien, 1981 : *Le grand arrangement des Acadiens au Québec*, Montréal, Éditions Élysée, 2 vols.

BLAIS, Christian, 2005 : « Pérégrinations et conquête du sol (1755-1836) : l'implantation acadienne sur la rive nord de la Baie des Chaleurs » dans *Acadiensis*, vol.XXXV, no.1, automne, p.3-23.

BLANCHETTE, Jean-François, 1979 : « Le site historique Penouille ! » dans *Gaspésie : Revue d'Histoire et de traditions populaires de la Gaspésie*, juillet-septembre, 67^e parution, p.151-161.

BOCK, Philip K., 1966: *The Micmac Indians of Restigouche : History and Contemporary Description*, Ottawa, National Museum of Canada, Bulletin no.213, Anthropological Series no.77.

BONNIOL, Jean-Luc, 2010 : « L'existence sociale des métis : un problème d'identification », conférence prononcée lors du Troisième atelier international sur les identités et les cultures métisses, Université Saint-Boniface.

BOUCHARD, Russel : 2006, *La longue marche du peuple oublié...Ethnogenèse et spectre culturel du Peuple Métis de la Boréale. Ethnogenèse et spectre culturel du Peuple Métis de la Boréale*, Chicoutimi, publié à compte d'auteur.

BOURQUE, Bruce J.,

- 2002: *Indbio* (titre de travail), banque de données informatisées. Version 2002. Non publié. En possession de l'auteur.
- 1989: « Ethnicity on the Maritime Peninsula, 1600-1759 » dans *Ethnohistory*, vol.36, no.3, p.257-284.

BRASSEAU, Carl. A., 1987 : *The Founding of New Acadia. The Beginnings of Acadian Life in Louisiana, 1765-1803*, Bâton Rouge et Londres, Louisiana State University Press.

BRISSON, Réal, 2003 : *Les Micmacs du Québec : Guide bibliographique annoté*, Charlesbourg, Les études autochtones. Ministère des Ressources naturelles, Direction des Affaires autochtones. Publié en édition limitée ; format photocopie.

BROWN, Jennifer S.H.,

- 2007 : « Noms et métaphores dans l'historiographie métisse. Anciennes catégories et nouvelles perspectives. » dans *Recherches amérindiennes au Québec*, vol.XXXVII, no.2-3, p.7-14.
- 1980 : *Stangers in Blood : Fur Trade Company Families in Indian Countries*, Vancouver, University of British Columbia Press.

BRUN, Régis, 2003 : *Les Acadiens avant 1755. Essai.*, Moncton. Publié à compte d'auteur.

BURLEY, David V. : 1981 : « Proto-historic Ecological Effects on the Fur Trade on Micmac Culture in Northeastern New Brunswick » dans *Ethnohistory*, vol.28, no.3.

CARPIN, Gervais,

- 1995 : *Histoire d'un mot : l'ethnonyme "canadien" de 1535-1691*, Sillery, coll. Les Cahiers du Septentrion, Septentrion, p.72-116.
- 2001 : *Le réseau du Canada. Étude du mode migratoire de la France vers la Nouvelle-France (1628-1662)*, Québec/Paris, Les éditions du Septentrion/Presses de l'Université Paris-Sorbonne.

CHIGNECTO RESEARCH, 2005 : *Historical Profile of the Northeastern New Brunswick Area's Mixed European-Indian Ancestry Community*, Amherst, Nouvelle-Écosse, rapport de recherche présenté au Ministère de la Justice Canada.

CHUTE, Janet, 2004 : *A Good Day on the Aboiteau : an Ethnographic and ethnohistorical Study of the Acadian-Métis of Eel Brook and Quinan Areas*, Municipality of Argyle, Nova Scotia, document juridique.

CLARK, Andrew H., 1968 : *Acadia. The Geography of Early Nova Scotia to 1760*, Madison, Milwaukee and London, The University of Wisconsin Press.

CLARKE, Patrick, 2008, communication personnelle, portant sur les sept districts mi'gmaq traditionnels.

CLASTRES, Pierre, 1974 : *La Société contre l'État*, Paris, Les Éditions de Minuit.

COMEAU, Roger, 1949 : *Pêche et traite en Acadie jusqu'en 1713*, thèse de doctorat en philosophie, Université d'Ottawa.

COOK, Peter, 2001 : « Le rôle du registre fraternel dans les premières alliances franco-amérindiennes au Canada (vers 1580-1650) » dans *Recherches amérindiennes au Québec*, vol.XXXI, no.2, p.55-65.

CORMIER, Isabelle, 2007 : *Visage pâle ou Peau Rouge : l'identité des Métis en Acadie, 1600 à 1755*, Mémoire de baccalauréat d'histoire, Université de Moncton.

CORMIER, Rosemonde, 1989 : « Miscou au XVIIe siècle » dans *La Revue d'histoire de la Société historique Nicolas Denys*, vol. XVII, no.2, mai-août, p.5-12.

CORPORATION DU BOURG DE PABOS, 2004 : *Pabos : Sur la trace de nos ancêtres. Incluant les secteurs de Pabos Mills, Chandler, Pabos, Saint-François de Pabos et Petit Pabos*, Pabos Mills, Corporation du Bourg de Pabos.

COUR SUPRÊME DU CANADA 2003 : *Jugement rendu le 19 septembre 2003 dans la cause de Sa Majesté la Reine contre Steve et Roddy Powley*. Ottawa, Cour Suprême du Canada, No du greffe 28533.27, paragraphes 14, 23, 31-33.

CREVEL, Jacques et Maryvonne CREVEL, 1970 : *Honguedo, ou l'histoire des premiers gaspésiens*, Québec, Éditions Garneau.

DAIGLE, Jean, 1975 : *Nos amis les ennemis : relations commerciales de l'Acadie avec le Massachusetts, 1670-1711*, thèse de doctorat en histoire, Maine University.

DELÂGE, Denis, 2000 : « L'histoire des Premières Nations, approches et orientations » dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.53, no.4, p.521-527.

DÉLÉAGE, Pierre, 2009 : *La croix et les hiéroglyphes. Écritures et objets rituels chez les Amérindiens de la Nouvelle-France (XVIIe-XVIIIe siècles)*, Paris, coll. Aesthetica, Éditions rue d'Ulm.

D'ENTREMONT, CLARENCE, 1981 : *Histoire du Cap Sable de l'an mil au traité de Paris, 1763*, Eunice, Louisiana, Hebert Publications.

DESJARDINS, Marc, 1987 : *Bibliographie de la Gaspésie*, Sainte-Foy, Document de Recherche no.16, Institut Québécois de recherche sur la culture.

DESJARDINS, Marc, *et al.*, 1999 : *Histoire de la Gaspésie*, Sainte-Foy, Institut Québécois de recherche sur la culture.

DEVEAU, Alphonse J., 1982 : *Notre héritage acadien. Première partie : L'histoire du groupe ethnique acadien, de 1524 à 1755*, Pointe-de-l'Église (N.-É.), éd. révisée, L'imprimerie de l'Université Sainte-Anne.

DICKASON, Olive P.,

- 1986 : « Amerindian between French and English in Nova Scotia, 1713-1763 » dans *American Indian Culture and Research Journal*, 10, 4, p.31-56.
- 1985 : « From 'One Nation' in the Northeast to 'New Nation' in the Northwest : A look at the Emergence of the Métis » dans Jacqueline Peterson et Jennifer S. H. Brown, *The New Peoples: Being and becoming Métis in*

North America, Winnipeg, Manitoba, The University of Manitoba Press, p.19-36.

- 1976 : *Louisbourg and the Indians : A Study in Imperial Race Relations, 1713-1760*, History and Archaeology/Histoire et archéologie, Direction des parcs et de lieux historiques nationaux, Parcs Canada, Ministère des Affaires indiennes et du Nord, p.3-200.

Dictionnaire biographique du Canada en ligne,

- Champagne, Antoine : « Pierre Gaultier de La Vérendrye de Boumois ». Consulté le 6 mars 2012.
- Derome, Robert : « Dominique Rousseau ». Consulté le 5 mars 2012.
- Douville, Raymond : « Jacques Hertel de la Fresnière ». Consulté le 27 août 2008.
- Lee, David : « Jean-François Lefebvre de Bellefeuille » Consulté le 6 mars 2009.
- MacBeath, Georges : « Charles de Saint-Étienne de Latour ». Consulté le 12 mars 2012.
- Pothier, Bernard : « Barthélemy Petitpas » Consulté le 12 février 2011.
- Provost, Honorius : « Thomas Lefebvre ». Consulté le 6 mars 2009.
- Zoltvany, Yves F. : « Aubert de la Chesnaye, Charles » Consulté le 10 février 2011.

DIONNE, Raoul, 1989 : *La colonisation acadienne au Nouveau-Brunswick, 1760-1860*, Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton.

DORAIS, Louis Jacques, 2004 : « La construction de l'identité » dans Denise Deshaies et Diane Vincent (dir.) *Discours et constructions identitaires*, Sainte-Foy, Les presses de l'Université Laval, coll. Culture française d'Amérique, p.1-10.

DROUIN, Gabriel, 1965 : *Dictionnaire national des Canadiens-français, 1608-1760*, 3 vols. Partie généalogique, Institut Généalogique Drouin, Montréal.

DUNN, Brenda, 1985 : *Les Acadiens des Mines*, Études en archéologie, architecture et histoire, Direction des lieux et des parcs nationaux, Parcs Canada, Environnement Canada.

EMARD, Michel, 1980a : « Inventaire analytique des documents de la Seigneurie de Pabos, 1696-1978 » dans *Cahiers gaspésiens*, no.1. Pointe-au-Genièvre. Publié à compte d'auteur.

FARAGHER, John M., 2005 : *A Great and Noble Scheme : The Tragic Story of the Expulsion of the French Acadians from their American Homeland*, New York et Londres, W. W. Northon & Co.

FERLAND, Jean-Baptiste-Antoine, 1879 : *La Gaspésie*, Québec, Imprimerie A. Côté et cie.

FOSTER, John E., 1978 : « The Métis : the People and the Term. » dans *Prairie Forum*, 3, no.1, printemps, p.21-30.

FOURNIER, Donat, 1995 : *Recueil généalogique de nos grandes familles de la première nation micmac de Gaspé (de 1800 à nos jours)*, Gaspé, Conseil de bande de Gaspé. Non publié.

GAGNON, Denis, Denis Combet et Lise Gaboury-Diallo, dir., 2009 : *Histoires et identités métisses : hommages à Gabriel Dumont / Métis Histories and Identities : A Tribute to Gabriel Dumont*. Sous la direction de / Denis Gagnon, Denis Combet, Lise Gaboury-Diallo, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface.

GALLANT, Patrice :

- 1970: *Michel Haché-Gallant et ses descendants*, Sayabec, 2 vols. Publié à compte d'auteur.
- 1968 : *Les Registres de la Gaspésie (1752-1860)*, Sayabec. Publié à compte d'auteur.

GANONG, William F.,

- 1946 : « The History of Miscou and Shippegan », éd. Susan Brittain Ganong dans *Historical Studies* no. 5, Saint John, New Brunswick, The New Brunswick Museum.
- 1907a : « The History of Pokemouche » dans *Acadiensis*, éd. David Russell Jack, Saint John, New Brunswick, vol. VII, p.9-26.
- 1907b : « The History of Caraquet » dans *Acadiensis*, éd. David Russell Jack, Saint John, New Brunswick, vol. 7, no. 2, April, p.91-114.
- 1907c : « Richard Denys, Sieur de Fronsac, and his Settlement in Northern New Brunswick, Historical-Geographical Documents relating to New Brunswick », éd. W.F. Ganong dans *New Brunswick Historical Society*, Saint-John, New Brunswick, vol.3, no.7, p.7-55.
- 1905 : « Gamaliel Smethurst's Narrative of his Journey from Nepisiguit to Fort Cumberland in 1761. Historical-Geographical Documents relating to New Brunswick », éd. W.F. Ganong dans *New Brunswick Historical Society*, Saint-John, New Brunswick, vol.2, no.6, p.358-390.

GARNIER, Marcel R. et Paul-Henri Hudon, 1997 : « Notes sur des unions entre indiens et français, région de Restigouche », *L'Estuaire généalogique*, no.61, Janvier/Février, publié par La Société généalogique de l'Est du Québec, Rimouski. p.5-7.

GARRETT, Raymond, 1994 : *Lettre à Réjean Martel*, Version manuscrite d'un article soumis à Gaspesian History Series, no.1 : New Carlisle : Sources of Genenalogical Information Prior to 1820.

GIONET, Alexandre Jean, 1984 : *Les descendants de François Gionet*, s.l. Publié à compte d'auteur.

GIRAUD, Marcel, 1945 : *Le Métis canadien*, Paris, Institut d'ethnologie.

GLEASON, Philip, 1983: « Identifying Identity: A Semantic History » dans *The Journal of American History*, vol.69, no.4 (mars), p.910-931.

GOUDREAU, Michel, 1999 : *Liste maîtresse faite à partir du recensement du poste de Ristigouche du 24 septembre, 1760*, Pointe-à-la-Croix (Québec), avril. Édition révisée et non publiée.

GRIFFITHS, Naomi E.S.,

- 2005 : *From Migrant to Acadian. A North American Border People, 1604-1755*, Montréal, McGill-Queen's University Press.
- 1993 : *The Context of Acadian History, 1686-1784*, Montreal & Kingston, London, Buffalo, McGill-Queen's University Press.
- 1992 : « Mating and Marriage in Early Acadia » dans *Renaissance and Modern Studies*, p.109-127.

GRUZINSKI, Serge, 1999 : *La pensée métisse*, Paris, éd. Fayard.

HALL, Norma J., 2011 : *Interpreting Identity : A Case Study of Semantic Paradox in Red River Historiography*, 'e-text' (texte électronique), 5 parties, disponible à l'adresse internet <http://hallnjean.wordpress.com/sailors-worlds/the-red-river-resistance-and-the-creation-of-manitoba/resources-from-otipaymsuuk-otipayemsoouk-otipemisiwak-to-metis/interpreting-identity-a-case-study-of-semantic-paradox-in-red-river-historiography%EF%80%AA-part-i/> Consulté le 10 mai 2011.

HAMILTON, W.D., 1984 : *The Julian Tribe*, Fredericton, Micmac-Maliseet Institute, University of New Brunswick.

HAMILTON, W.D. et W.A.SPRAY, 1977 : *Source Materials relating to the New Brunswick Indian*, Fredericton, University of New Brunswick/St. Thomas University.

HAVARD, Gilles, 2003 : *Empire et métissages : Indiens et Français dans le Pays d'en Haut, 1660-1715*, Montréal/Paris, Septentrion/Presses de l'Université de Paris-Sorbonne.

HOFFMAN, Bernard G., 1955 : *The Historical Ethnography of the Micmac of the Sixteenth and Seventeenth Centuries*, Berkeley, thèse de doctorat, Département d'anthropologie, University of California.

HOUGHTON, Louise S., 1918 : *Our Dept to the Red Man : The French Indians in the Development of the United States*, Boston, Stratford Company.

JAENEN, Cornelius J., 1991 : « Miscegenation in Eighteenth Century New France » dans *New Dimensions in Ethnohistory. Papers of the Second Laurier Conference on*

Ethnohistory and Ethnology, Ottawa, dir. Barry Gough et Laird Christie, Canadian Ethnology Service, série Mercury Paper 120, Musée canadien de la civilisation.

JEAN, Denis,

- 2010 : *Étude sur les mariages en exil des Métis issus du Kmitkinag (1755-1821)*, L'Ascension-de-Patapédia (Québec) Non publié.
- 2009 : *Synthèse historique et généalogique sur les Métis de la Gaspésie historique*, rapport de recherche présenté à Denis Gagnon, Chaire de recherche du Canada sur l'identité métisse et à la Communauté métisse de la Gaspésie Inc. Non publié.
- 2005 : *The Historical Mi'gmaq Presence Between Gespeg and Rimouski, Including the Matapedia Valley*, rapport de recherche présenté au Secrétariat du Mi'gmawei Mawiomi. Non publié.
- 2004 : *Pabos: A Mixed Community of the Bay of Chaleurs*, rapport de recherche présenté au Secrétariat du Mi'gmawei Mawiomi et à Danielle E. Cyr, Multimodal Comparative Mi'gmaq Corpus. Non publié.

JONAH, Anne M.L., 2010: « Unequal Transitions : Two Métis Women in Eighteenth-Century Île Royale » dans *French Colonial History*, vol.11, p.109-129.

JONES, David R., 2004 : « From Frontier to Borderland : The Acadian Community in a Comparative Context, 1605-1710 » dans *Royal Nova Scotia Historical Society Journal 7*, p.15-37.

JOHNSON, Laurence,

- 2005a : communication personnelle, portant sur la région de Rivière-du-Loup, dans la vallée du Saint-Laurent.
- 1997 : *Malébec. La bibliographie annotée de Malécites du Québec*, Montréal, colligé et annoté par Laurence Johnson.
- 1995 : *La réserve de Viger, un projet-pilote du « programme de civilisation » du gouvernement canadien*, thèse de maîtrise, Université de Montréal.

JOHNSON, Laurence et Charles A. Martijn, 1994 : « Les Malécites et la traite des fourrures » dans *Recherches amérindiennes au Québec*, vol.XXIV, no.3.

JOHNSTON, A.J.B.,

- 2007 : *Engage 1758. The Promise, the Glory and the Despair of Louisbourg's Final Decade*, Lincoln, Nebraska et Sydney, University of Nebraska Press and Cape Breton University Press.
- 2005 : « French Attitudes Toward the Acadians, c.a. 1680-1756 » dans *Du Grand Dérangement à la Déportation. Nouvelles perspectives historiques*, dir. Ronnie-Gilles LeBlanc, Moncton, coll. Mouvance, Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton, p.131-166.

JOUVE, Odoric, collaborations d'Archange Godbout, Hervé Blais et René Bacon, 1996 : *Dictionnaire biographique des récollets missionnaires en Nouvelle-France, 1615-1645, 1670-1849*. Montréal, Les Éditions Bellarmin.

KENNEDY, Gregory M.W., 2008 : *French Peasants in Two Worlds, a comparative study of rural experience in eighteenth century Acadia and the Loudunais*, thèse de doctorat, Université York.

LAFLAMME, Raymond, 2009 : « 1758 : le grand dérangement de Gaspé » dans *Magazine Gaspésie*, Été, no.165, Vol.46, no.1, p.27-29.

LANDRY, Nicolas, 2009 : *Une communauté acadienne en émergence : Caraquet (Nouveau-Brunswick), 1760-1860*, Sudbury, Éd. Agora, coll. Prise de parole.

LANGLOIS, Gabriel, 2002 : « Un « coureur de bois » à Rimouski : Étienne Brault » dans *L'Estuaire : Revue d'histoire des pays de l'estuaire du Saint-Laurent*, vol.XXV, no.2(61), juin, p.24.

LARIN, Robert et Mario Mimeault, 2009 : « Le capitaine Jean Barré, héros et immigrant-émigrant de la Conquête » dans *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, vol.60, no.2, été, p.125-149.

LARUELLE, Marlène, 2008 : « « Etnos » et « race ». Réflexions sur le déterminisme des discours ethnologiques et anthropologiques soviétiques en Asie centrale », in Patrick Sériot (dir.) *La question du déterminisme en Russie actuelle*, [en ligne], Lyon, ENS LSH, mis en ligne le 10 décembre 2008. URL : <http://institut-est-ouest.ens-lsh.fr/spip.php?article155> Consulté le 10 mars 2012.

LAWRENCE, Austin, 2009 : « Un programme de recherche axé sur les collectivités métisses historiques[4] » dans *Juste recherche no.15*, Ministère de la justice du Canada, disponible sur internet à l'adresse courriel <http://www.justice.gc.ca/fra/pi/rs/rap-rep/jr/jr15/p5.html#ftn4> Consulté le 7 avril 2010.

LEBLANC, Ronnie-Gilles,

- 2010 : *Un regard sur les liens unissant les communautés autochtone et acadienne avant 1755*, Moncton. Non publié.
- 2005a : « Du « dérangement des guerres » au Grand Dérangement : la longue évolution d'un concept. » dans *Du Grand Dérangement à la Déportation. Nouvelles perspectives historiques*. Moncton, coll. Mouvance, Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton, p.11-20.
- 2005b : « Pigiguit : l'impact du Grand Dérangement sur une communauté de l'ancienne Acadie. » dans *Du Grand Dérangement à la Déportation. Nouvelles perspectives historiques*. Moncton, coll. Mouvance, Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton, p.167-246.
- 1994 : « La quête pour le droit à la propriété dans l'Acadie des Maritimes, 1763-1800 » dans *Études canadiennes/Canadian Studies*, no.37, p.41-50.

- 1984 : « Antoine Gagnon, missionnaire auprès des Acadiens du sud-est du Nouveau-Brunswick (1809-1849). » dans *Sur l'empire. La gazette de la société historique de la mer rouge*, vol.1, no.4, p.119-184.

LEBLANT, Robert, 1963, « La première compagnie de Miscou, 1635-1645 » dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.17, no.3, disponible par le lien internet <http://id.erudit.org/iderudit/302289ar> Consulté le 5 décembre 2010.

LEBRETON, Mario, 2004 : *Voyage au cœur de nos ancêtres*, Moncton, Nouveau-Brunswick, vol.2, Les Éditions de la Francophonie.

LECLERCQ, Chrétien, 1999 : *Nouvelle relation de Gaspésie*, Sainte-Foy, réédition critique sous la direction de Réal Ouellet, Université Laval.

LÉGER, Monique Thériault, 1984 : *Recueil de souvenirs*, Caraquet, Nouveau-Brunswick. Publié à compte d'auteur.

LES TRAITÉURS DE LA COMPAGNIE DU NORD-OUEST, à l'adresse <http://digital.library.mcgill.ca/nwc/french/history/09.htm> consulté le 5 mars 2012.

LOCKERBY, Earl, 2008 : *Deportation of the Prince Edward Island Acadians*, Halifax, N.S., Nimbus Publishing.

MACDONALD, M.A., 1983: *Fortune and LaTour : the Civil War in Acadia*, Toronto, Methuen.

MACFARLANE, M.O., 1934 : « Indian Trade in Nova Scotia to 1764 » dans *The Canadian Historical Review*, p.57-67.

MAGORD, André, dir., 2003: *L'Acadie plurielle: dynamiques identitaires collectives et développement au sein des réalités acadiennes*, avec la collaboration de Maurice Basque et Amélie Giroux, Moncton/Poitiers, Centre d'études acadiennes/Institut d'Études Acadiennes et Québécoises de l'Université de Poitiers.

MALLET, Victorin N. : 2010 : *Les Métis acadiens de la baie des Chaleurs*, Shédiac, N.-B. Publié à compte d'auteur.

MARTEL, Réjean, 2007 : communication personnelle, portant sur la présence de Métis à Bonaventure.

MARTIJN, Charles A.,

- 2008, communication personnelle : 11 janvier, portant sur les sept districts mi'gmaq traditionnels.
- 1986 : *Les Micmacs et la mer*, Recherches amérindiennes au Québec, coll. Signes des Amériques, no.5, Montréal, dir. Charles A. Martijn,

METALLIC, Emmanuel N.

- 2006, Communication personnelle, portant sur la signification du terme mi'gmaq *Wenuch*.

METTALIC, Emmanuel N., Danielle E. Cyr & Alexandre Souvigny, 2005 : *The Metallic Migmaq-English Reference Dictionary*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

MICHAUX, Emmanuel, 2012, « Les Acadiens métis, les Métis magouas et les Métis de Saint-Laurent : contexte et construction des identités métisses », dans Denis Gagnon et Hélène Giguère, dir., *L'identité métisse en question : stratégies identitaires et dynamismes culturels*. Québec, Presses de l'Université Laval, p.155-177.

MIMEAULT, Mario :

- s.d. : *La famille Lefebvre de Bellefeuille et la difficile ascension au rang de seigneurs 1670-1744*. <http://www.encyclobec.ca/main.php?docid=182> Consulté le 20 août 2011.
- 2002 : *Lettre adressée à Denis Jean*. Contient des commentaires sur des actes notariés (inclus) relatifs à Guillaume Capelan.
- 2001 : « Le « Vocabulaire micmac » de Joseph Hamel : L'histoire d'une cueillette de données linguistiques. Partie I : Contexte linguistique et milieu de vie » dans *L'Estuaire*, vol.24, no.2(59), juin, p.5-11.
- 2000 : « Le peuplement de la Gaspésie » dans *Mémoires de la Société Généalogique Canadienne-Française*, 51-4 (226), hiver, p. 317-324.
- 1983 : « La déportation de Gaspé » dans *Gaspésie*, septembre, vol.XXI, no.3, 83^e parution, p.41-49.
- 1979 : « Michel Mahiet et la pêche côtière au Mont-Louis, 1744-1759 » dans *Gaspésie, Revue d'histoire et de traditions populaires de la Gaspésie*, janvier-juin, 66^e parution, p.4-18.

MORIN, Arsène et Jacques-Yvan Morin : 2005 : *L'Odysée des Morin*, S.H.C. Ouvrage hors commerce.

MOUHOT, Jean-François, 2009 : *Les réfugiés acadiens en France (1758-1785). L'impossible réintégration?*, Québec, Éd. Septentrion.

MT DNA PROVEN ORIGINS, disponible à l'adresse <http://www.acadian-home.org/frames.html> Consulté le 20 août 2011.

NADON, Pierre,

- 2004 : « La Baie du Grand Pabos : une seigneurie gaspésienne en Nouvelle-France au XVIII^e siècle » dans *Archéologiques*, coll. Mémoires de recherche l'Association des archéologues du Québec.
- 1994 : *La Baie du Grand Pabos. Une Seigneurie gaspésienne en Nouvelle-France au 18^e siècle*, thèse, Université Laval.
- 1992 : « La Baie du Grand Pabos. Une Seigneurie gaspésienne en Nouvelle-France au 18^e siècle », vol.I, Analyse (original), *Les Recherches ARKHIS inc.*

OTIS, Claude, 1986 : « Présence amérindienne dans la région de Matane » dans *L'Histoire au pays de Matane : Revue de la Société d'histoire et de généalogie de Matane*, no.41, avril, p.3-11.

PACIFIQUE DE VALIGNY, Père,

- 1944 : *Chronique des plus anciennes Églises de l'Acadie*, Montréal, La Réparation.
- 1927 : « Le Pays des Micmacs (Gaspésie) » dans *Bulletin de la Société de géographie de Québec*, vol.21, no.2 (mars/avril), p.111-117; vol.21, no.3 (mai/juin), p.165-185.

PAUL, Daniel N., 1993 : *We Were Not the Savages, A Micmac Perspective on the Collision of European and Aboriginal Civilizations*, Halifax, Nimbus Publications.

PARONNAUD, Jean-Claude, 2007 : « Les Basques et la Nouvelle-France au 16^e et 17^e siècle » dans *Racines et Rameaux Français d'Acadie*. Bulletin no.39, avril, p.4-16.

PERRAULT, Isabelle,

- 1982 : « Traite et métissage : un aspect du peuplement de la Nouvelle-France » dans *Recherches amérindiennes au Québec*, vol.XII, no.2, p.86-94.
- 1980 : *Le métissage en Nouvelle-France*, maîtrise en sociologie, Université de Montréal.

PETERSON, Jacqueline,

- 1985 : « Many Road to Red River : Métis Genesis in the Great Lake Region, 1610-1815 » dans Jacqueline Peterson et Jennifer S.H. Brown, *The New Peoples: Being and becoming Métis in North America*, Winnipeg, Manitoba, The University of Manitoba Press, p.37-71.
- 1978 : « Prelude to Red River : A Social Portrait of the Great Lakes Métis », dans *Ethnohistory*, vol.25, no.1, hiver, p.41-67.

PETERSON, Jacqueline et Jennifer S. H. Brown, 1985 : *The New Peoples: Being and becoming Métis in North America*, Winnipeg, Manitoba, The University of Manitoba Press.

PITRE, Marie-Claire et Denis Pelletier, 1985 : *Les Pays Bas, histoire de la région Jemseg-Woodstock sur la rivière Saint-Jean pendant la période française (1604-1759)*, Société d'histoire de la rivière Saint-Jean.

POIRIER, Pascal, 1874 : *L'origine des Acadiens*, Montréal, Eusèbe Senecal, Imprimeur-éditeur.

POTHIER, Bernard,

- 1971 : « Nicolas Denys : The Chronology and Historiography of an Acadian Hero » dans *Acadiensis*, vol.I, no.1, Autumn/automne, p.54-71.

- 1967 : *Acadian Settlement on Île Royale, 1713-1734*, thèse de maîtrise en histoire, Université d'Ottawa.

POUTIGNAT, Philippe et Jocelyne Streiff-Fénart, *Théories de l'ethnicité, suivi de Les groupes ethniques et leurs frontières*, Paris, trad. par Jacqueline Bardolph, Philippe Pouginat et Jocelyne Streiff-Fénart, Quadrige / PUF.

PRINS, Harald E. L., 2006 : *THE MI'KMAQ : Resistance, Accommodation and Cultural Survival*, Forth Worth, Texas, coll. Case Studies in cultural anthropology, Harcourt Brace College Publishers.

PROVOST, Pierre, 1999 : « Derniers passagers pour Gaspé », *Mémoires de la Société Généalogique Canadienne-Française*, vol.50, no.1, printemps, p.3-7.

PUBLIC HISTORY INC, 2005 : *Historical Profile of the Southern Nova Scotia Area Mixed European-Indian Ancestry Community*, rapport de recherche présenté au Ministère de la Justice Canada.

RACINE, Denis, 2007 : « L'ancêtre » dans *Société de généalogie de Québec*, vol.33, no.279, été, p.317-327.

RAMEAU DE SAINT-PÈRE, François-Edmé,

- 1889 : *Une colonie féodale en Amérique : L'Acadie (1604-1881)*, Paris/Montréal, Librairie Plon/Granger Frères, 2^e éd.
- 1888-1890 : « Remarques sur les registres de Belle-Isle-en-Mer » dans *Le Canada français*, Collection de documents inédits sur le Canada et l'Amérique, Documents sur l'Acadie, Québec, vol.3, p.135-204.
- 1877 : *Une colonie féodale en Amérique (L'Acadie, 1604, 1710)*, Paris, Didier et Cie, Libraires-Éditeurs.

RAPPORT DE LA COMMISSION ROYALE SUR LES PEUPLES AUTOCHTONES, 1996 : Ottawa, Ministre des Approvisionnements et Services du Canada, Groupe communication Canada, vol.4.

Rapports de recherche commandé par le Ministère de la Justice du Canada en 2005 relativement à 15 communautés d'ascendance mixtes du Canada, contenus dans deux documents, soit : A-2005-00112 et AI-2005-00010.

RECHERCHES AMÉRINDIENNES AU QUÉBEC, 1982 : vol.XII, no.2.

REID, John, G.,

- 2007 : « Écrire l'Acadie en lien avec les mondes atlantique et autochtone » dans *Balises et références. Acadies, francophonies*, Sainte-Foy, dir. Martin Pâquet et Stéphane Savard, coll. Culture française d'Amérique, Les Presses de l'Université Laval, p.255-272.

- 2004a : « Imperialism, Diplomacies, and the Conquest of Acadia » dans *The 'Conquest' of Acadia, 1710. Imperial, Colonial, and Aboriginal Constructions*, Toronto, Toronto University Press, p.101-123.
- 2004b : « Réflexions actuelles sur l'Acadie du XVIIe siècle » dans *Port-Acadie*, no.5, printemps/Spring, p.11-24.
- 1981 : *Acadia, Maine and New Scotland. Marginal Colonies in the Seventeenth Century*, Toronto, Buffalo, London, University of Toronto Press.

REIMER, Gwen et Jean-Philippe Chartrand, 2004 : « Documenting Historic Métis in Ontario » dans *Ethnohistory*, vol.51, no.3, été, p.567-607.

RINGUET, Isabelle : 1999 : *Les stratégies de mobilité sociale des interprètes en Nouvelle-Écosse et à l'Île Royale, 1713-1758*, thèse de maîtrise en histoire, Université de Moncton.

RIVARD, Étienne, 2007 : « Au-delà de Powley. L'horizon territorial et identitaire des Métis » dans *Recherches amérindiennes au Québec*, vol.XXXVII, nos.2-3, p.97-105.

ROBERT, Paul, 1978: *Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, dir. A. Rey et J. Rey-Debove, Société du nouveau Littré.

ROBICHAUD, Donat, 1976 : *Le Grand Chipagan : Histoire de Shippagan*, Montréal, Imprimerie Gagné Ltée.

ROUSSEAU, Louis-Pascal, 2006 : « Les études sur l'ethnogenèse au Canada. Enjeux et horizons de recherche pour le Québec. » dans *Recherches amérindiennes au Québec*, vol.XXXVI, no.1, p.49-57.

ROUSSY, Jeanne-Mance et Réjean Boissinot, 2008 : « L'ancêtre italien Pierre-Léon Roussy » dans *Magazine Gaspésie*, vol.44, no.3, hiver, 161^e parution, p.42-45.

ROY, Muriel K., 1980 : « Peuplement et croissance démographique en Acadie », dans *Les Acadiens des Maritimes : Études thématiques*. Moncton, Centre d'études acadiennes, p.135-207.

SAUVAGEAU, Robert, 1987 : *Acadie. La Guerre de cent ans des Français d'Amérique aux Maritimes et en Louisiane, 1670-1769*, Paris, Berger-Levrault, éds, coll. Mondes en devenir, série Bâtisseurs d'Avenir.

SAWCHUCK, Joe, 1978 : *The Metis of Manitoba; Reformulation of an Ethnic Identity*, Toronto, Peter Martin Associates Limited.

SCAVENNEC, Yann, 2004 : « Métissage en Acadie » dans *Racines et Rameaux Français d'Acadie*, no.32, décembre, p.4-6.

SURETTE, Roland F., 2004 : *Métis/Acadian Heritage, 1604-2004*, Lower Wedgeport, Nouvelle-Écosse, Eastern Woodland Métis Nation.

TEILLET, Jean, 2009 : *Metis Law Summary 2009*. Disponible sur internet à l'adresse <http://www.pstlaw.ca/resources/MLS-2009%20FINAL.pdf> Consulté le 20 mai 2001.

THÉRIAULT, Fidèle,

- 2006 : « Philippe Esnault » dans *La revue de la Société historique Nicolas-Denys*, vol.XXXIV, no.3 sept-déc, p.104.
- 1987 : « David, Madeleine » dans *Dictionnaire biographique du Nord-est du Nouveau-Brunswick*, quatrième cahier, Revue de la Société historique Nicolas-Denys, vol.xv, no.1, janvier à avril, p.16-17.

TRÉMAUDAN, Auguste-Henri, 1979 : *Histoire de la nation métisse dans l'Ouest canadien*, Winnipeg, Les Éditions du Blé, réédition.

TREMBLAY, Fabien, 2009 : *Mémoire, histoire et métissage : L'affirmation identitaire des membres de la Communauté métisse de la Gaspésie*, Rapport de recherche, sous la direction de Denis Gagnon, Chaire de recherche du Canada sur l'identité métisse, Winnipeg, Canada, Collège universitaire de Saint-Boniface

TRÉPANIÉRIER, Pierre et Lise Trépanier, 1979 : « Rameau de Saint-Père et le métier d'historien » dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.33, no.3, p.331-355.

TURGEON, Laurier,

- 2009: « The Terms of Métissage, Creolization and Hybridity – Shades of Meaning and Mixed Messages » dans Denis Gagnon, Denis Combet et Lise Gaboury-Diallo, dir., 2009 : *Histoires et identités métisses : hommages à Gabriel Dumont / Métis Histories and Identities : A Tribute to Gabriel Dumont*. Sous la direction de / Denis Gagnon, Denis Combet, Lise Gaboury-Diallo, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, p.115-139.
- 2003 : *Patrimoines métissés : Contextes coloniaux et postcoloniaux*, Québec, Paris, Les Presses de l'Université Laval et Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- 2002, dir. : *Regards croisés sur le métissage*, Sainte-Foy, CÉLAT, Les Presses de l'Université Laval, coll. Intercultures.
- 1998 : « French Fishers, Fur Traders, and Amerindians during the Sixteenth Century: History and Archeology » dans *William and Mary Quarterly*, Troisième série, Vol.XV, no.4, octobre, p.585-610.

TURGEON, Laurier et al. (dir.), 1996. *Transferts culturels et métissages, Amérique/Europe, XVIe-XXe siècle. Cultural Transfers, America and Europe : 500 Years of Interculturation*, Les Presses de l'Université Laval.

UNIVERSITÉ DE MONCTON : engin de recherche. Disponible à l'adresse
<http://www2.umoncton.ca/cfdocs/cea/recherch/form2.cfm?type=mc>

UPTON, L.F.S., 1979 : *Micmacs and Colonists : Indian-White Relations in the Maritimes, 1713-1867*, Vancouver, UBC Press.

VANDERLINDEN, Jacques,

- 2004 : *Le lieutenant civil et criminel : Mathieu de Goutin en Acadie française, 1688-1710*, coll. Mouvance, Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton.
- 1998 : *Se marier en Acadie française. XVIIe et XVIIIe siècles*, Moncton, Éditions d'Acadie/Chaire d'études acadiennes, coll. Mouvance, Université de Moncton.

VAN KIRK, Sylvia, 1980 : *Many Tender Ties: Women in the Fur Trade Society, 1670-1870*, Winnipeg, Watson and Dwyer Publishing Ltd.

WALLIS, Wilson D. & Ruth, SAWTELL, 1955 : *The Micmac Indians of Eastern Canada*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

WEBSTER, John Clarence, 1979 : *Acadia at the Turn of the Seventeenth Century*, Saint John, N.B., Monographic Series No.1, 2e éd.

WICKEN, William C.,

- 2004 : *The Métis of Southwestern Nova Scotia*, document juridique.
- 1998 : « Re-examining Mi'kmaq-Acadian Relations, 1635-1755 » dans *Vingt ans après Habitants et marchands Twenty Years Later. Lecture de l'histoire des XVIIe et XVIIIe siècles canadiens. Reading the History of Seventeenth and Eighteenth-Century Canada*, Montréal et Kingston, London, Buffalo, dir. Sylvie Dépatie et al., McGill-Queen's University Press, p.93-114.
- 1994 : *Encounters with Tall Sails dans Tall Tales. Mik'maq Society, 1500-1760*, thèse de doctorat (ethnohistoire), Montréal, McGill University.
- 1993 : « 26th August 1726 : A Case Study in Mi'kmaq-New England Relations in the Early 18th Century » dans *Acadiensis*, vol.23, p.3-25.

WHITE, Richard, 1991 : *The Middle Ground : Indians, Empires, and Republics in the Great Lakes Region, 1650-1815*, Cambridge, Cambridge University Press.

WHITE, Stephen A.,

- s.d. : *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes. Ajouts et corrections*. Disponible à l'adresse : <http://www.umoncton.ca/umcm-ceaac/files/umcm-ceaac/wf/wf/pdf/cor-dict.pdf> Consulté le 14 juin 2011.
- 2009 : « A Closer Look at Some of the Records » Disponible à l'adresse internet : <http://www.acadian-home.org/frames.html> Consulté le 20 avril 2010.

- 2005 : « The True Number of the Acadians » dans *Du Grand Dérangement à la Déportation. Nouvelles perspectives historiques*, coll. Mouvance, Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton, p.21-56.
- 2004 : « Rapport du secteur de généalogie » dans *Contact-Acadie. Bulletin des Études acadiennes*, Moncton, Université de Moncton, Études acadiennes, no.34, p.19-21.
- 1999 : *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes*, Moncton, Centre d'études acadiennes, Université de Moncton, 2 vols.

ANNEXES

ANNEXE A

Les sources ayant servi à la recherche généalogique.

Les principales sources de données généalogiques relatives aux Autochtones, auxquelles nous avons eu recours pour cette recherche, sont les suivantes :

Pour la région de Gespeg (Gaspé) et Percé, il y a le travail de Charles Martijn *Aperçu chronologique : Les Mi'kmaq de la région de Gaspé et Percé, péninsule gaspésienne, Québec*. On y perçoit nettement le peu de références aux Mi'gmaq de la région au XVIII^{ème} siècle²⁹⁶. Outre l'*Aperçu chronologique*, pour les données du XIX^{ème} siècle à ce jour, nous avons les généalogies des membres de la bande mi'gmaq de Gespeg compilées par Donat Fournier pour le compte du Conseil de bande de Gespeg (lequel conseil je désire remercier de bien avoir voulu m'en remettre copie)²⁹⁷. Cette recherche porte le titre *Recueil généalogique de nos grandes familles de la première nation micmac de Gaspé de 1800 à nos jours*. Martel s'est quant à lui concentré sur les familles migmaq souches, dans deux articles intitulés respectivement *Des familles souches micmaques de la côte de Gaspé et Amérindiens du Bassin de Gaspé et des environs*²⁹⁸.

Pour Gescapegiag (Maria), il y a les *Répertoires des Métis et Amérindiens : Sainte-Brigitte-de-Maria* de Pierre Bernard qui contiennent des données d'état civil relatives aux Amérindiens et Métis, débutant en 1770 et se poursuivant jusqu'au XX^{ème} siècle²⁹⁹.

Pour Listuguj (Ristigouche), il y a *Le registre de Ristigouche, 1759-1795, Baie des Chaleurs et Acadie : Historique, transcription et index*, de Michel Emard, dont la section *Ristigouche, 1759-1761* couvre la période entourant la Bataille de la Ristigouche de 1760³⁰⁰. Ce registre contient aussi deux autres sections : *Acadie* et *Baie des Chaleurs* (couvrant les périodes 1774-1795). En complément pour cette période il y a le recensement Bazagier (Ristigouche) sur lequel Michel Goudreau a travaillé en compilant la généalogie des individus qui y sont mentionnés et qu'il a colligée dans *Les familles réfugiées à la Petite-Rochelle sur la rivière Ristigouche en 1760*³⁰¹. Un autre document relatif à Listuguj qui s'avère très utile pour cette période est la liste de créanciers de

²⁹⁶ Charles A. Martijn, 1998 : *Aperçu chronologique : les Mi'kmaq de la région de Gaspé et de Percé, Péninsule Gaspésienne*, Québec. Non publié.

²⁹⁷ Donat Fournier, 1995 : *Recueil généalogique de nos grandes familles de la première nation micmac de Gaspé (de 1800 à nos jours)*, Gaspé, Conseil de bande de Gaspé. Non publié.

²⁹⁸ Réjean Martel, 2004a : « Des familles souches micmaques de la côte de Gaspé », *Gaspésie*, vol.41, no.1, été, p.8-9; 2004b : « Amérindiens du Bassin de Gaspé et des environs », *La Source généalogique*, Société de généalogie Gaspésie-les-Îles e, no. 24, septembre, p.4-6.

²⁹⁹ Pierre (Osahetakenrat) Bernard, 1994 : *Répertoire des Métis et Amérindiens, Ste-Brigitte de Maria, Comté de Bonaventure, Diocèse de Gaspé, Naissances de 1770 à 1951, Mariages de 1796 à 1954, Décès de 1804 à 1942*, Société d'histoire d'Oka, Kanesahtake.

³⁰⁰ Michel Emard, 1984, *op. cit.*

³⁰¹ Michel Goudreau, 1999 : *Liste maîtresse faite à partir du recensement du poste de Ristigouche du 24 septembre, 1760*, Pointe-à-la-Croix (Québec), avril. Édition révisée et non publiée.

Donald McKinnon qui fut publiée dans *Extraits de Faits Nouveaux sur la Seigneurie de Matane* par Léon Boudreault et reproduite par Claude Otis³⁰².

Puis, pour la région de Pabos et Grande-Rivière, il y a *Le registre de La Sainte-Famille de Pabos, Gaspésie (1751–1757)* publié également par Michel Emard. Selon l'auteur, il s'agit du plus vieux registre relatif à la Gaspésie connu, mais nous avons trouvé vingt-six autres actes relatifs au Mont-Louis ancien dans deux registres de la région de Québec³⁰³. J'ai fait référence à ce registre dans le rapport de recherche intitulé *Synthèse des données historiques et généalogiques sur les Métis de la Gaspésie historique*³⁰⁴. Pour la région de la péninsule gaspésienne, souvent désignée par le vocable "Petite Acadie", il y a l'ouvrage de Bona Arsenault *Histoire et généalogie des Acadiens*, qui date un peu³⁰⁵.

En ce qui a trait à la côte nord de la péninsule gaspésienne, il faut consulter, encore de Martijn, *Historical Mi'kmaq and Innu Presence in the Northern Part of the Gaspé Peninsula, Québec: A Preliminary annotated chronology and bibliography*, ainsi que l'ouvrage en douze volumes de Provost *M.R.C. Denis Riverin: Naissances, mariages et sépultures – 1800 à 1980*³⁰⁶. Ajoutons un autre de mes rapports de recherche *The Historical Mi'gmaq Presence Between Gespeg and Rimouski, Including the Matapédia Valley* qui porte sur la descendance mi'gmaq (et métisse de descendance mi'gmaq) sur la côte nord de la Gaspésie ainsi que dans la vallée de la Matapédia³⁰⁷.

Les registres de la Gaspésie de Gallant couvrent tout le territoire gaspésien. Si cet ouvrage a aussi pris de l'âge, il demeure un incontournable³⁰⁸. Dans un article relatif au peuplement de la Gaspésie, Mario Mimeault mentionne qu'il a retracé aux États-Unis une liste de mi'gmaq originaires de la région³⁰⁹. Il y mentionne également que Réjean Martel, a transcrit les actes d'au-delà de 27 000 mariages de la péninsule gaspésienne dont, selon Mimeault, 20 000 n'ont jamais été publiés.

Le bref ouvrage de Gaston Cadrin *Répertoire des actes d'Amérindiens consignés dans les registres de quelques paroisses de la rive sud du Saint-Laurent (Québec)* contient des données relatives aux Autochtones issues des registres de quelques paroisses du Bas-Saint-Laurent³¹⁰. Beaucoup plus substantiels pour cette région sont trois documents rédigés par Johnson, soit *La réserve de Viger, un projet-pilote du « programme de civilisation » du gouvernement canadien; Malébec, La bibliographie*

³⁰² Claude Otis, 1986 : « Présence amérindienne dans la région de Matane » dans *L'Histoire au pays de Matane : Revue de la Société d'histoire et de généalogie de Matane*, no.41, Avril, p.3-11.

³⁰³ Michel Emard, 1980b, *op. cit.*

³⁰⁴ Denis Jean, 2009 : *op. cit.*

³⁰⁵ Bona Arsenault, 1978 : *Histoire et généalogie des Acadiens*, Montréal, Éditions Leméac, 6 vols.

³⁰⁶ Charles A. Martijn, 2004 : *Historical Mi'kmaq and Innu Presence in the Northern Part of the Gaspé Peninsula, Québec: A Preliminary annotated chronology and bibliography*, Québec. Non publié; Roland Provost et al. [1990–1995], *M.R.C. Denis Riverin : Naissances, mariages et sépultures –1800–1980* : 12 vols, Les Éditions de la S.H.A.M. (Société d'histoire et d'archéologie des Monts), Sainte-Anne-des-Monts.

³⁰⁷ Denis Jean, 2005 : *The Historical Mi'gmaq Presence Between Gespeg and Rimouski, Including the Matapédia Valley*, rapport de recherche présenté au Secrétariat du Mi'gmawei Mawiomi. Non publié.

³⁰⁸ Patrice Gallant, 1968 : *Les Registres de la Gaspésie (1752-1860)*, Sayabec. Publié à compte d'auteur.

³⁰⁹ Mario Mimeault, 2000 : « Le peuplement de la Gaspésie », *Mémoires de la Société Généalogique Canadienne-Française*, vol.51, no.4 (226), hiver, p. 317-324.

³¹⁰ Gaston Cadrin, 1983 : *Répertoire des actes d'Amérindiens consignés dans les registres de quelques paroisses de la rive sud du Saint-Laurent (Québec)*, Québec. Non publié.

annotée de *Malécites du Québec* et *Références tirées de Malébec concernant les Micmacs*³¹¹.

Pour le Nouveau-Brunswick, il faut consulter le *Maliseet and Micmac Vital Statistics from New Brunswick Church Records* ainsi que *The Julian Tribe*, tous deux publiés par W.D. Hamilton³¹². *Les familles de Caraquet* de Fidèle Thériault est très utile, particulièrement en ce qui a trait à la présence des membres de la communauté métisse de la Gaspésie dans la *péninsule acadienne*, ainsi que la recherche, publiée à compte d'auteur, d'Alfred Chiasson, *La Grande Grant*³¹³. Un autre ouvrage, publié à compte d'auteur, est *Extraits de documents microfilm : Mikmak, Indien ou Sauvage* qui contient des données sur les Autochtones, à la fois au Nouveau-Brunswick et en Gaspésie par Hermel Duguay et Donald Morrison³¹⁴.

Marcel Dugas a transcrit des registres des deux rives de la Baie des Chaleurs qu'il a publié à compte d'auteur en plusieurs volumes (voir la liste de ses publications, de 2003 à 2007, dans la bibliographie).

Bien sûr, divers recensements contiennent aussi beaucoup de données sur les Autochtones. Le recensement dont nous avons fait l'usage le plus exhaustif est le recensement du Sieur de La Roque de 1752 qui couvre les territoires de l'Île Royale et de l'Île Saint-Jean, hormis Louisbourg³¹⁵.

Ajoutons à tout cela l'œuvre de Stephen White, le *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes*, ainsi que celle de Gabriel Drouin, le *Dictionnaire national des Canadiens-Français*, plus le *Programme de Recherches en Démographie Historique* de l'Université de Montréal (P.R.D.H) (dont les données relatives aux Autochtones du Québec furent extraites et publiées en deux tomes par Pierre (Osahetakenrat) Bernard, mentionnés plus haut³¹⁶.

Pour un survol des sources disponibles relatives aux descendants des Mi'gmaq du Québec, il faut consulter l'ouvrage de Réal Brisson *Les Micmacs du Québec : Guide bibliographique annoté* et pour des données généalogiques sur les réfugiés de l'Acadie qui ont migré dans le territoire que forme aujourd'hui la province de Québec, il y a, de Bergeron, *Le grand arrangement des Acadiens au Québec*³¹⁷.

³¹¹ Laurence Johnson, 1995 : *La réserve de Viger, un projet-pilote du « programme de civilisation » du gouvernement canadien*, thèse de maîtrise, Université de Montréal, Montréal; 1997 : *Malébec. La bibliographie annotée de Malécites du Québec*, colligé et annoté par Laurence Johnson, Montréal. Non publié; et 2005b : *Références tirées de Malébec concernant les Micmacs*, Montréal. Non publié;

³¹² W.D. Hamilton, 1998 : *Maliseet and Micmac Vital Statistics from New Brunswick Church Records*, Fredericton, Micmac-Maliseet Institute, University of New Brunswick; W.D. Hamilton, 1984 : *The Julian Tribe*, Micmac-Maliseet Institute, University of New Brunswick.

³¹³ Fidèle Thériault, 1985 : *Les Familles de Caraquet : Dictionnaire généalogique incluant les pionniers des paroisses de Bas-Caraquet, Bertrand, Grande-Anse, Maisonnette, Paquetville et Saint-Simon, Caraquet*. Publié à compte d'auteur; Alfred Chiasson, 2004 : *La Grande Grant*, Caraquet. Non publié.

³¹⁴ Hermel Duguay et Donald Morrison, [200- ?], *Extraits de documents microfilms : Mikmak, Indien ou Sauvage*, Bathurst, Nouveau-Brunswick, vol.1. Publié à compte d'auteur.

³¹⁵ *Voyage d'inspection du Sieur de La Roque. Recensement 1752*.

³¹⁶ Stephen A. White, *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes*, Moncton, Centre d'études acadiennes, Université de Moncton, 2 vols; Gabriel Drouin, 1965 : *Dictionnaire national des Canadiens-français, 1608-1760*, 3 vols. Partie généalogique, Institut Généalogique Drouin, Montréal; et P.R.D.H., 1993 : *op. cit.*

³¹⁷ Réal Brisson, 2003 : *Les Micmacs du Québec : Guide bibliographique annoté*. Les études autochtones. Ministère des Ressources naturelles, Direction des Affaires autochtones. Charlesbourg. Publié

Enfin, mentionnons trois bases de données sur support informatique. La première, pour toute l'Amérique du nord, de Denis Beauregard *Généalogie des Français d'Amérique du nord*, disponible sur CD et augmenté chaque année³¹⁸. Nous utilisons dans cette recherche la version 2008. Une deuxième est la base de données non publiée d'Alexandre Alemann, version 2007, qui porte exclusivement sur les Autochtones de l'Est du Canada (en possession de l'auteur)³¹⁹. La troisième, de Bruce Bourque, est un inventaire non publié de tous les Autochtones de la péninsule maritime (Nouvelle-Angleterre, provinces maritimes et sud du Québec) mentionnés dans les sources historiques de la période du contact euro-amérindien jusqu'à la fin du XVIIIème siècle, version 2002, ayant pour titre de travail *Indbio*³²⁰. Cette dernière est également en possession de l'auteur.

ANNEXE B

Métis probables dans le recensement de 1708 relatif aux *Sauvages*.

Port-Royal	Cap Sable	La Hève	Les Mines	Mouscoudabouet	Cap Breton	Chignectou
Simon Joseph	Pierre Pitsenet	François Boni		Jean-Baptiste (fils debon)	Barthélemy Despourdes	François, fils D'abour
Estienne Janneperis		Marie Briart		Estienne Pecobourg	Françoise Lesprague	Laurent Jentres
François Jeanpéris				Geneviève Bon	Louise Despourdre	Guillaume, fils de Jentres
Cécile (veuve de Courtesse)					Agnès bellisle	Germain Poulite
					Marie (veuve de lesprade)	Jean-Baptiste Héry
					Perrine (veuve du Malouin)	

ANNEXE C

Les Métis du Kmitkinag dans les recensements (1671-1703).

(Les Métis sont en caractères gras)

RECENSEMENT	CONJOINT	CONJOINTE	SOUCHE MÉTISSE	LIEU DE RÉSIDENCE
1671	Rimbault, René	... (m.2), Anne-Marie	Rimbault	Port-Royal
	Martin, Pierre	Ouestnorouest dit	Martin	Port-Royal

en édition limitée ; format photocopie; Adrien BERGERON, 1981 : *Le grand arrangement des Acadiens au Québec*, Éditions Élysée, Montréal, 2 vols.

³¹⁸ Denis Beauregard, 2008 : *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, banque de données généalogiques informatisée, version 2008 francophone.

³¹⁹ Alexandre Alemann, 2007 : *Sophie*, base de données généalogiques. Version 2007 informatisée. Non publiée.

³²⁰ Bruce Bourque, 2002: *Indbio* (titre de travail), banque de données informatisées. Version 2002. Non publié.

		Petitous, Anne		
1678	Pinet, Philippe	Hébert, Catherine	Pinet	Port-Royal
	Rimbault, René	... (m.2), Anne-Marie	Rimbault	Port-Royal
	Martin, Pierre	Ouestnorouest dit Petitous, Anne	Martin	Port-Royal
1686	Pinet, Phippe	Hébert, Catherine	Pinet	Les Mines
	Rimbault, René	... (m.2), Anne-Marie	Rimbault	Port-Royal
	Rimbault, François	Babin, Marie	Rimbault	Port-Royal
	Lapierre dit Laroche, François	Rimbault, Jeanne	Rimbault	Les Mines
	Labauve, Louis-Noël (de)	Rimbault, Marie	Rimbault	Les Mines
	Gautrot, Charles	Rimbault, Françoise	Rimbault	Port-Royal
	Lejeune, Martin (m.1)	Kagigconiac, Jeanne (Marie)	Lejeune	La Hève
	Martin, Pierre	(veuf Anne Ouestrnorouest dit Petitous)	Martin	Port-Royal
	d'Abbadie de Saint-Castin, Jean-Vincent	Enfants métis; conjointe pas mentionnée		Pentagouët
1688	Petitpas, Barthélémy	..., Marie-Thérèse	Petitpas	Rivière-Sainte-Croix (Miramichi)
1693	Pinet, Philippe	Hébert, Catherine	Pinet	Les Mines
	Lapierre dit Laroche, François	Rimbault, Jeanne	Rimbault	Les Mines
	Longuépée, Vincent	Rimbault, Madeleine	Rimbault	Les Mines
	Roy, Jean	Aubois (Dubois), Marie (Christine)	Roy	Cap Sable
	Martin, Pierre	(veuf Anne Ouestrnorouest dit Petitous) m.2 Rousselière, Jeanne	Martin	Port-Royal
	Labauve, Louis	Marie Rimbault		
	Martin, Pierre (fils)	Godin dit Châtillon, Anne	Martin	Port-Royal
	Haché dit Gallant, Michel	Cormier, Anne	Haché dit Gallant	Beaubassin
	d'Abbadie de Saint-Castin, Jean-Vincent (m.2)	Pidiwammiskwa, Marie	D'Abbadie	Pentagouët
	Joseph, François (Amérindien ou Métis)	Lejeune, Jeanne	Joseph	Port-Royal
1698	Martin, Pierre (fils)	Godin dit Châtillon, Anne	Martin	Port-Royal
	Roy, Jean	Aubois (Dubois), Marie	Roy	Port-Royal

		(Christine)		
	Chauvet dit La Gerne, Charles	Joseph dit Lejeune, Edmée (Aimée)	Joseph	Rivière Saint-Jean
	Haché dit Gallant, Michel	Cormier, Anne	Haché dit Gallant	Beaubassin
	Gaudet, Jean	Lejeune dit Briard, Jeanne (ses enfants de son 1^{er} mariage)	Joseph	Port-Royal
1700	Martin, Pierre (fils)	Godin dit Châtillon, Anne	Martin	Port-Royal
	Martin, Pierre	(veuf Anne Owestnorouest dit Petitous) m.2 Rousselière, Jeanne	Martin	Port-Royal
	Haché dit Gallant, Michel	Cormier, Anne	Haché dit Gallant	Beaubassin
1701	Longuépée, Vincent	Rimbault, Madeleine	Rimbault	Grand-Pré
	Labauve, Louis-Noël (de)	Rimbault, Marie	Rimbault	Grand-Pré
	Lapierre dit Laroche, François	Rimbault, Jeanne	Rimbault	Rivière-des-Vieux-Habitants (Les Mines)
	(Le) Roy, Jean	Aubois (Dubois), Marie (Christine)	Roy	Port-Royal
	Martin, Pierre	(veuf Anne Owestnorouest dit Petitous) m.2 Rousselière, Jeanne	Martin	Port-Royal
	Martin, Pierre (fils)	Godin dit Châtillon, Anne	Martin	Port-Royal
	Martin, Jean	Babin, Madeleine	Martin	Les Mines
	Haché dit Gallant, Michel	Cormier, Anne	Haché dit Gallant	Beaubassin
	Gaudet, Jean	Lejeune dit Briard, Jeanne (ses enfants de son 1^{er} mariage)	Joseph	Rivière Kenescout (Piguit, Bassin des Mines)
1703	Pinet, Philippe	Hébert, Catherine	Pinet	Les Mines
	Rimbault, François	Babin, Marie	Rimbault	Les Mines
	Corporon, Jean-Baptiste	Pinet, Marie	Pinet	Les Mines
	Rivet, Étienne (m.3)	Joseph dit Lejeune, Cécile	Joseph	Les Mines
	Lapierre dit Laroche, François	Rimbault, Jeanne	Rimbault	Les Mines
	Roy, Jean	Aubois (Dubois), Marie (Christine)	Roy	Port-Royal
	Longuépée, Vincent	Rimbault, Madeleine	Rimbault	Cobeguit
	Gautrot, Charles	Rimbault, Françoise	Rimbault	Les Mines
	Haché dit	Cormier, Anne	Haché dit	Beaubassin

	Gallant, Michel		Gallant	
	Martin, Pierre	(veuf Anne Ouestrorouest dit Petitous)	Martin	Port-Royal
	Martin, Pierre (fils)	Godin dit Châtillon, Anne	Martin	Port-Royal
	Martin, Jean	Babin, Madeleine	Martin	Beaubassin
	Bonnevie dit Beaumont, Jacques	Mius, Françoise	Mius (m.1)	Port-Royal

ANNEXE D

Les familles métisses du Kmitkinag dans les recensements (1707 et 1708).
(Les Métis sont en caractères gras)

PARENTS	SOUCHE MÉTISSE	RECENSEMENT	LOCALITÉ
Philippe Pinet et Chatherine Hébert	Pinet	Rc 1707	Les Mines
Jean (-Baptiste) Corporon et Marie Pinet	Pinet	Rc 1707	Les Mines
François Lapierre dit Laroche (décédé) et Jeanne Rimbault (veuve)	Rimbault	Rc 1707	Les Mines
Charles Gautrot et Françoise Rimbault	Rimbault	Rc 1707	Les Mines
Vincent Longuépée et Madeleine Rimbault	Rimbault	Rc 1707	Cobeguit
Pierre Martin (fils) et Anne Godin dit Chatillon	Martin	Rc 1707	Port-Royal
Jean Martin et Madeleine Babin	Martin	Rc 1707	Les Mines
Jacques Bonnevie dit Beaumont et Françoise Mius	Mius (1 ^{er} m.)	Rc 1707	Port-Royal
Jean Roy dit Laliberté et Marie (Christine) Aubois (Dubois)	Roy	Rc 1707	Port-Royal
Jean Clémenceau et Anne Roy	Roy	Rc 1707	Port-Royal
Michel Haché dit Gallant et Anne Cormier	Haché dit Gallant	Rc 1707	Beaubassin
René dit Renochon Labauve et Anne Lejeune dit Briard	Rimbault Lejeune	Rc 1708	La Hève
Jean Gaudet et Jeanne Lejeune dit Briard (2 ^e m.)	Joseph (du 1 ^{er} m. de Jeanne)	Rc 1708	La Hève
François Viger et Marie Mius	Mius (1 ^{er} m.)	Rc 1708	Cap Sable
Philippe Mius d'Azit et Marie ... (Amérindienne)	Mius (2 ^e m.) (identifiés comme Mi'gmaq)	Rc 1708	Cap Sable
Joseph d'Azit et Marie Amireau dit Tourangeau	Mius (1 ^{er} m.)	Rc 1708	Cap Sable
Mathieu Mius et Marie-Madeleine ...	Mius (1 ^{er} m.) (identifiés comme Mi'gmaq)	Rc 1708	Cap Sable
... Cellier et Marie ... (Amérindienne)	Cellier (identifiés comme Mi'gmaq)	Rc 1708	Port-Royal

Philippe Pinet et Catherine Hébert	Pinet	absents des recensements	inconnue
François Rimbault et Marie Babin	Rimbault	absents des recensements	inconnue
Louis-Noël (de) Labauve et Marie Rimbault	Rimbault	absents des recensements	inconnue
Pierre Martin (2^e m.) et Jeanne Rousselière	Martin	absents des recensements	inconnue
Charles Chauvet dit La Gerne et Edmée (Aimée) Joseph dit Lejeune	Joseph	absents des recensements	inconnue
Maurice Mius et Marguerite ...	Mius (m.1)	absents des recensements	inconnue
Martin Lejeune dit Briard (2 ^e m.) et Marie Gaudet	Lejeune (enfants du 1^{er} m. de Martin)	absents des recensements	inconnue
Claude Lejeune dit Briard Anne-Marie Gaudet	Lejeune	absents des recensements	inconnue
Claude Petitpas et Marie-Thérèse ... (Amérindienne)	Petitpas	absents des recensements	inconnue
Jean Denis et Cécile Berteau (Bertrand), Métisse ou Amérindienne	Denis	absents des recensements	inconnue
Martin Corporon et Cécile Joseph dit Lejeune (veuve dans le recensement de 1707; mariés vers 1708)	Joseph	absents des recensements	inconnue

ANNEXE E

Les clans métis au Kmitkinag à la fin de l'année 1714.
(Les Métis sont en caractères gras)

	Total des familles	Souches métisses	Chef de famille	Occupation	Conjointe	Lieu de résidence	Total de la famille	Total du clan
1	1	Saint-Étienne (Latour)	LeBlanc, Jean	inconnue	Bourgeois, Jeanne	Piguit	Min. 5 Max. 6	Min. 5 Max. 6
2		Pinet	Pinet, Philippe (décédé)	inconnue	Hébert, Catherine (veuve)	Les Mines	Min. 6 Max. 7	
3		Pinet	Pinet, Jean	tonnelier	Morin, Marie	Québec	7	
4		Pinet	Pinet, Antoine	charpentier	Célestin dit Bellemère, Marguerite	Les Mines	5	
5		Pinet	Pinet, Noël	charpentier, matelot	Henry, Rose	Rivière-des-habitants	4	
6		Pinet	Corporon l'aîné, Jean (-Baptiste)	navigateur	Pinet, Marie	Les Mines	5	
7		Pinet	Doucet dit L'Irlandois,	navigateur	Pinet, Anne	Québec	4	

			Jean					
8	7	Pinet	LeBlanc dit Jasmin, Pierre	militaire	Pinet, Catherine	Les Mines	4	Min. 35 Max. 37
9		Rimbault	Rimbault, François	meunier	Babin, Marie	Les Mines	2	
10		Rimbault	Lapierre dit Laroche, François (décédé)	agriculteur	Rimbault, Jeanne (veuve)	Les Mines	7	
11		Rimbault	Lapierre, François	inconnue	Blou, Marie	Beau- bassin	Min. 6 Max. 7 (2 du 1 ^{er} m. de Marie)	
12		Rimbault	(de) Labauve, Louis-Noël	agriculteur	Rimbault, Marie	Les Mines	7	
13		Rimbault	Labauve, René dit Renochon	inconnue	Lejeune dit Briard, Anne	Les Mines	Min. 6 Max. 8	
14		Rimbault	Labauve, François	inconnue	Blou, Madeleine	Beau- bassin	3	
15		Rimbault	Labauve, Louis	inconnue	Lavache, Anne	Les Mines	3	
16		Rimbault	Inconnu	inconnue	Labauve, Anne-Marie	Port- Royal	2	
17		Rimbault	Gautrot, Charles (veuf)	agriculteur	Rimbault, Françoise (décédée)	Port- Royal	8	
18		Rimbault	Gautrot, François	agriculteur	Vincent, Marie	Les Mines	Min. 4 Max. 5	
19		Rimbault	Gautrot, Charles	inconnue	Blanchard, Madeleine	Port- Royal	3	
20		Rimbault	Gautrot, Claude	inconnue	Landry, Marguerite	Port- Royal	Min. 2 Max. 3	
21	13	Rimbault	Longuépée, Vincent (décédé)	matelot	Rimbault, Madeleine (veuve)	Cobeguit	7	Min. 63 Max. 68
22		Martin	Martin père, Pierre	agriculteur	Ouestnoro- uest, Anne (décédée)	Port- Royal	2	Enfants 1^{er} m. Pierre
23		Martin	Martin fils, Pierre	agriculteur	Godin dit Châtillon, Anne	Port- Royal	13	
24		Martin	Martin, Jean	agriculteur	Babin, Madeleine	Piguit	11	
25	4	Martin	Pellerin, Jean- Baptiste	inconnue	Martin, Marie	Port- Royal	4	30
26	1	d'Abbadie (Saint- Castin)	Le Borgne de Bélisle, Alexandre	inconnue	d'Abbadie de Saint- Castin,	Port- Royal	4	4

		(m.1)			Anastasia			
27	1	d'Abbadie (Saint-Castin) (m.2)	Mius d'Entremont, Philippe	inconnue	d'Abbadie (Saint-Castin), Thérèse	Cap Sable	2	2
28		Joseph	Gaudet, Jean	agriculteur	Lejeune dit Briard, Jeanne (m.2)	Port-Royal	3	Enfants du 1^{er} m. de Jeanne
29		Joseph	Chauvet dit La Gerne, Charles	inconnue	Joseph dit Lejeune, Edmée (Aimée)	Piguit	8	
30		Joseph	Corporon, Martin	inconnue	Joseph dit Lejeune, Cécile	Port-Royal	6	
31	4	Joseph	Joseph dit Lejeune, François	inconnue	Égighighe, Marie	Port-Royal	Min. 3 Max. 4	Min. 20 Max. 21
32		Mius d'Azit (m.1)	Mius d'Azit, Joseph	inconnue	Amireau dit Tourangeau, Marie	Cap Sable	10	
33		Mius d'Azit (m.1)	Viger, François	inconnue	Mius, Marie	Cap Sable	Min. 3 Max. 9	
34		Mius d'Azit (m.1)	Mius, Maurice	inconnue	---, Marguerite	Mouscou- dabouet	Min. 0 Max. 6	
35		Mius d'Azit (m.1)	Mius, Mathieu	inconnue	---, Marie – Madeleine	Cap Sable	Min. 0 Max. 5	
36	5	Mius d'Azit (m.1)	Bonnevie dit Beaumont, Jacques	Caporal des troupes en Acadie	Mius, Françoise	Port-Royal	6	Min. 19 Max. 36
37		Mius d'Azit (m.2)	Mius d'Azit, Philippe	inconnue	---, Marie	La Hève	Min. 6 Max. 9	
38		Mius d'Azit (m.2)	Thomas, Jean- Baptiste	Chef des Mi'gmaq, Port-Royal, traiteur	Mius, Marie	Port-Royal	Min. 3 Max. 4	
39	3	Mius d'Azit (m.2)	Guédry, Jean- Baptiste	inconnue	Mius (dit d'Azy), Madeleine	La Hève	Min. 4 Max. 5	Min. 13 Max. 17
40		Cellier	Cellier, ---	inconnue	---, Marie	Port-Royal	Min. 4 Max. 5	leurs enfants
41	2	Cellier	Cellier dit Memcharet, Jacques	inconnue	---, Élisabeth	Inconnu	Min. 2 Max. 4	Min. 6 Max. 9
42		Lejeune dit Briard	Lejeune dit Briard (Labrière) (m.2), Martin	inconnue	Gaudet, Marie	La Hève	Min. 5 Max. 9	Enfants du 1^{er} m. de Martin
43		Lejeune dit	Lejeune (dit	inconnue	Gaudet,	La Hève	3	

		Briard	Briard), Claude		Anne-Marie			
44	3	Lejeune dit Briard	Labauve (2^e mention), René dit Renochon	inconnue	Lejeune dit Briard, Anne	Les Mines	0 car 2 ^e mention	Min. 8 Max. 12
45		Petitpas	Petitpas, Claude	Capitaine, interprète, marchand	---, Marie- Thérèse	Mouscoud aboutet	Min. 7 Max. 8	Leurs enfants
46	2	Petitpas	Marres dit La Sonde, Bernard	Chirurgien, navigateur habitant- pêcheur	Petitpas, Judith	Mouscou- daboutet	Min. 2 Max. 4	Min. 9 Max. 12
47		Roy	Roy dit Laliberté, Jean	inconnue	Aubois (Dubois), Marie (Chritine)	Port- Royal	8	Leurs enfants
48		Roy	Clémen- ceau, Jean	Procureur du roi	Roy, Anne	Port- Royal	7	
49		Roy	Comeau dit Grandjean, Joseph	inconnue	Roy dit Laliberté, Marie	Port- Royal	3	
50	4	Roy	Roy fils, Jean	inconnue	Lejeune, Jeanne	Piguit	3	21
51		Haché dit Gallant	Haché dit Gallant, Michel	capitaine, navigateur, marchand	Cormier, Anne	Beau- bassin	12	
52	2	Haché dit Gallant	Haché dit Gallant fils, Michel	laboureur, navigateur	LeBlanc, Madeleine	Beau- bassin	4	16
53	1	Denis	Denis, Jean	navigateur, commerçant	Berteau (Bertrand), Cécile	Port- Royal	Min. 3 Max. 4	Min. 3 Max. 4 Leurs enfants
	53	= Dont 8 enfants issus des premiers mariages non-Métis					Total	Min. 244 Max. 286

ANNEXE F

Les Métis dans le recensement de l'Île Saint-Jean de 1728.
(Les Métis sont en caractères gras)

LOCALITÉ ET TOTAUX	CONJOINT	CONJOINTE	SOUCHES MÉTISSES	TOTAL FAMILLES MÉTISSES	TOTAL FAMILLES
PORT-LAJOIE	Michel Haché dit Gallant (père)	Madeleine LeBlanc	Haché dit Gallant		
	Joseph Haché dit Gallant	Marie Gaudet	Haché dit Gallant		
	Marie Haché dit Gallant (veuve)	François Poirier (décédé)	Haché dit Gallant		
	Jean-Baptiste	Anne-Marie Gentil	Haché dit		

	Haché dit Gallant		Gallant		
	Charles Haché dit Gallant	Geneviève Lavergne	Haché dit Gallant		
	Joseph Prétieux	Anne Haché dit Gallant	Haché dit Gallant		
	Pierre Jacquemin dit Lorraine	Marguerite Haché dit Gallant	Haché dit Gallant		
	Louis Clouquinet dit Desmoulins	Marguerite Longuépée	Rimbault		
	Antoine Gourdon	Angélique Martin	Martin		
	Pierre Martin	Anne Godin dit Châtillon	Martin		
	Jospeph Martin (célibataire)				
	Pierre Martin	Marie-Josèphe Clémenceau	Martin Roy		
	Michel Hébert	Marguerite Gautrot	Rimbault		
	Pierre Planson	Marie-Josèphe Chauvet	Joseph		
	Barthélemy Martin (célibataire)				
	Paul Martin (célibataire)				
	Charles Martin (célibataire)				
	Pierre Haché dit Gallant	Cécile Lavergne	Haché dit Gallant		
TOTAL			8 Haché dit Gallant 3 Martin 2 Rimbault 1 Joseph <u>1 Roy</u> 15 lignées	14	19
PORT-SAINT-PIERRE	Jean Bourhis	Anne Labauve	Rimbault Lejeune		
TOTAL			1 Rimbault 1 Lejeune	1	20
HAVRE-AUX-SAUVAGES					
TOTAL				0	5
POINTE-DE-L'EST					
TOTAL				0	3
TRACADIE					
TOTAL				0	4
MALPEC					
TOTAL				0	3
GRAND TOTAL			6 souches 8 Haché dit Gallant 3 Martin 3 Rimbault 1 Joseph 1 Roy <u>1 Lejeune</u> 17 lignées	15 = 25.8 % 14 sur 19 = 73.6 % dans la région de Port-Lajoie	54

ANNEXE G

Les familles métisses dans le recensement de l'Île Saint-Jean de 1734.
(Les Métis sont en caractères gras)

LOCALITÉ, NUMÉRO, ET TOTAUX	CONJOINT	CONJOINTE	SOUCHES MÉTISSES	TOTAL FAMILLES MÉTISSES	TOTAL FAMILLES
PORT LAJOIE					
1	Sieur Poitier Dubuisson (célibataire)	décédée			
2	D'Ailleboust, Charles Joseph	Bertran, Marie- Joseph			
3	Haché dit Gallant, Michel	LeBlanc, Madeleine	Haché dit Gallant		
4	Haché dit Gallant, Joseph	Gaudet, Marie	Haché dit Gallant		
5	Haché dit Gallant, Charles	Lavergne, Geneviève	Haché dit Gallant		
6	Duval, Pierre	Haché dit Gallant, Marie-Madeleine	Haché dit Gallant		
7	Rassicot, René	Haché dit Gallant, Marie	Haché dit Gallant		
8	Haché dit Gallant, Pierre	Lavergne, Cécile	Haché dit Gallant		
9	Prétieux, Joseph	Haché dit Gallant, Anne	Haché dit Gallant		
10	Jacquemin dit Lorraine, Pierre	Haché dit Gallant, Marguerite	Haché dit Gallant		
	D'Escousse (célibataire), Martin				
11	Haché dit Gallant, Jean-Baptiste	Gentil, Anne-Marie (Marie-Anne)	Haché dit Gallant		
TOTAL			9 Haché dit Gallant	9	11
RIVIÈRE DU PORT LAJOIE					
12	Martin, Pierre	Godin dit Châtillon, Anne	Martin		
13	Gourdon, Antoine	Martin, Angélique	Martin		
	Martin (célibataire), Joseph				
	Martin (célibataire), Paul				
14	Jacques Martinez dit Diego	Isabelle Martin	Martin		
15	Darembourg, Pierre	Mazerolle, Marie			
16	Bourey (décédé), Jean	Labauve (veuve), Anne	Lejeune Rimbault		
17	Hébert, Michel	Gautrot, Marguerite	Rimbault		
18	Closquinet dit Desmoulins, Louis	Longuépée, Marguerite	Rimbault		
TOTAL			2 Martin 3 Rimbault 1 Lejeune	5	7
HAVRE SAINT- PIERRE					
19	Douville, François	Rogé, Marie- Élisabeth			
	Roger (célibataire), Louis				

20	Rochefort, Jean				
21	Renaud, Marthurin	Favreau, Marie-Anne			
22	Carica, Pierre	Moreau, Suzanne			
23	Durocher, François	Bruneau, Elisabeth			
24	Cassett, Pierre				
25	de Loyol, Michel	Viarrieu, Marie			
26	Chesne dit La Garenne, Jean	Pothier, Anne			
27	Dufaux, Jean				
	BouDET (célibataire), Jean				
28	La Croix, Jean	Oudy, Cécile			
28	Oudy, Jacques	Blou, Cécile			
30	Le Prieur dit Dubois, Guillaume	Poitevin, Madeleine			
31	Mansel, Georges	Loquin, Jacquemine			
32	Beaulieu, Pierre	Quessy, Cécile			
33	Grossin, Pierre	Quessy, Brigitt			
34	L'Enfant, Antoine				
35	Duvivier, Pierre				
36	de Launey, Jean				
37	Lanau, François				
38	Poitevin, Étienne	Daigle, Anne			
39	Duret, Charles	Chiasson, Judith			
40	Glain dit Cadet, Mathieu	Martin, Marie	Martin		
41	Le Buffe, Jean-Baptiste				
42	Viarrieu dit Duclos, Dominique	Simon dit Boucher, Marie			
43	le Charpentier, Charles	Chesnay dit LaGarenne, Marie-Joseph			
44	Renaud dit Arnaud, Jean	Pothier, Marie-Madeleine			
45	Macé, Gilles	Le Sauvage dit Forgeron, Françoise	Rimbault		
46	Genet, Antoine	Chiasson, Marie			
47	Fouquet, Charles	Poitevin, Marie-Judith			
48	Vecot, Jean-Baptiste	Chiasson, Marie			
49	Martinez dit Diego, Jacques	Martin, Isabelle	Martin (double)		
50	Grossin, Michel	Quessy, Marie			
51	Daquet, Renaud				
52	Le Galet, Guillaume				
53	Le Breton, Jean	Bertrand, Marie			
	Renaud (célibataire), André				
54	Paris, Louis				
TOTAL			2 Martin 1 Rimbault	3	27
HAVRE À L'ANGUILLE					
55	Laforêt dit Laforestie, Joseph	Chiasson, Marie-Madeleine			
56	Chiasson François,	Doucet, Anne			
57	Deveau dit Dauphiné, Louis	Pothier, Marie			
58	Pothier, Louis	Nuirat, Cécile			

TOTAL				0	4
TRACADIE					
59	Belliveau (pour son père décédé), Louis	Bourg, Jeanne			
60	Boudrot, François	?			
61	Boudrot, Claude	?			
62	Bourg, Michel	Boudrot, Anne			
63	Bourg, Charles	Boudrot, Anne			
TOTAL				0	5
MALPEC					
64	Arseneau, Pierre	Boudrot, Marie-Anne			
65	Arseneau, Charles	Breau, Cécile			
66	Arseneau, Pierre	Cormier, Marguerite			
67	Desroches, Louis	Arseneau, Marguerite			
TOTAL				0	4
POINTE DE L'EST					
68	Durocher, Joseph				
	Durieux (célibataire), François				
69	Planson, Pierre	Chauvet, Marie-Joseph	Joseph		
TOTAL			1 Joseph	1	2
TROIS RIVIÈRES					
70	Pierre Roma, Sieur				
TOTAL				0	1
GRAND TOTAL			5 souches 9 Haché dit Gallant 4 Martin 4 Rimbault 1 Lejeune <u>1 Joseph</u> 19 lignées	18 = 29.8 % 15 sur 19 = 79 % dans la région de Port-Lajoie	61

ANNEXE H

Les Métis dans le recensement du sieur de Laroque (1752).
(Les Métis sont en caractères gras)

ÎLE ROYALE

LOCALITÉ ET NUMÉRO	CONJOINT	CONJOINTE	TOTAL DE LA FAMILLE	SOUCHES MÉTISSÉS	TOTAL DES FAMILLES MÉTISSÉS	TOTAL DES FAMILLES
BAIE DE GABARUS					0	3

TOTAL						
SAINT-ESPRIT						
1	Jean Granne	Marie Papou	6 (+1, Julien Papou , frère de Marie, habite avec eux) = 7	Rimbault		
2	Jean Papou (décédé)	Isabelle Longuépée (veuve)	5	Rimbault		
TOTAL			12	2 Rimbault 1 souche 2 lignées	2	14
L'ARDOISE						
3	Barthélémy Petitpas (décédé)	Madeleine Coste (veuve)	7	Petitpas		
4	Charles lavigne	Madeleine Petitpas	5	Petitpas		
5	Joseph Petitpas	Anne Lafargue	3	Petitpas		
TOTAL			15	3 Petitpas 1 souche 3 lignées	3	9
PORT TOULOUSE (ANCIENS HABITANTS)						
6	Nicolas Barrieau	Ursule Gautrot	8	Rimbault		
7	Pierre Degré (Daigle)	Marie Testard (veuve Charles Pinet le jeune)	6	Pinet		
8	Charles Pinet	Jeanne Samson	3	Pinet		
9	Charles Pinet (décédé)	Marie Marchand	6	Pinet		
10	Charles Pinet le jeune	Hélène Guédry	2	Pinet		
11	Pierre Sauvage	Jeanne Pinet	3	Rimbault Pinet		
12	Louis Dantin	Marguerite LaSonde	7	Petitpas		
13	Bernard Marres dit La Sonde (décédé)	Judith Petitpas (veuve)	3	Petitpas		
14	Honoré Boucher	Marie-Anne La Sonde	5	Petitpas		
15	Jacques Coste	Françoise Petitpas	3	Petitpas		
16	Jacques Petitpas	Françoise Breau	3	Rimbault		
17	Jean Breau (décédé)	Anne Gautrot (veuve)	7	Rimbault		
18	Jean Petitpas	Françoise Bertaud dit Montauray	3	Martin		
19	Joseph Fougère	Marguerite Coste	3	Petitpas		
20	Nicolas Lavigne	Marie-Anne Clémenceau	8 (leur nièce, Anne	Roy		

			Clémenceau, habite chez Jean- Baptiste Buteaux) = 9			
TOTAL			71	5 Petitpas 5 Pinet 4 Rimbault 1 Martin <u>1 Roy</u> 5 souches 16 lignées	15	28
PORT TOULOUSE (RÉFUGIÉS)						
TOTAL					0	10
LA BRIQUERIE						
TOTAL					0	4
ÎLES MADAME (ANCIENS HABITANTS)						
21	Pierre Bénard	Cécile Longuépée	10	Rimbault		
22	Jean (-Baptiste) Bénard	Chatherine Langlois	3	Rimbault		
23	François Langlois	Henriette Bénard	3	Rimbault		
TOTAL			16	<u>3 Rimbault</u> 1 souche 3 lignées	3	10
ÎLES MADAME (RÉFUGIÉS)						
24	René Lambert	Marie Longuépée	6	Rimbault		
25	Olivier Lambert	Marie-Anne Pichot	2	Rimbault		
TOTAL			8	<u>2 Rimbault</u> 1 souche 2 lignée	2	12
PETIT DEGRAT						
TOTAL					0	17
RIVIÈRE AUX HABITANTS						
TOTAL					0	5
ISLE DE LA SAINTE FAMILLE						
TOTAL					0	1
POINTE À LA JEUNESSE						

26	Benjamin Mius	Josèphe Guédry	4	Mius (m.1)		
TOTAL			4	1 Mius (1) 1 souche 1 lignée	1	22
PORT DAUPHIN						
TOTAL					0	4
PETITE BRAS D'OR						
TOTAL					0	6
BAIE DES ESPAGNOLS						
27	Jean Cousin	Judith Guédry	6	Mius (m.2)		
28	Germain Lejeune	Marie Guédry	7	Mius (m.2)		
29	Paul Guédry	Anne Mius	8	Mius (m.2)		
30	Jean Olivet (Chauvet)	Josèphe Hébert	6	Joseph		
31	Joseph Guédry	Josèphe Benoît	5	Mius (m.2)		
32	Eustache Boutin	Agathe Viger	9	Mius (m.1)		
33	Charles Boutin	Josèphe Guédry	5	Mius (m.2)		
34	Jean-Baptiste Lejeune	Judith Viger	4	Mius (m.1)		
35	François Marteau	Françoise Trahan	3	Roy		
36	Honoré Trahan	Marie Corporon	5	Roy Mius (m.1)		
37	Jean (- Baptiste) Benoît	Anne Trahan	2	Roy		
38	Charles Roy	Marguerite Lejeune	2	Roy Lejeune		
39	Étienne Trahan	Françoise Roy	2 (+ une cousine de 17 ans, Marie (Osite) Corporon) = 5	Roy Mius (m.1)		
40	Jean-Baptiste Lejeune	Marguerite Trahan	5	Roy		
41	Pierre (Le) Roy	Marie-Josèphe Lejeune	5	Roy Joseph		
42	Charles (Le) Roy	Marie-Charlotte Chauvet	9	Roy Joseph		
43	Jean Fournier	Geneviève (Le) Roy	2	Roy Joseph Joseph		
44	Charles Lejeune	Marie (Le) Roy	2	Roy Joseph Joseph		
TOTAL			90	10 Roy 7 Joseph 5 Mius (2) 4 Mius (1) 1 Lejeune 5 souches : 27 lignées	18	37

BAIE DE L'INDIENNE						
TOTAL					0	6
BAIE DE MORDIENNE						
TOTAL					0	7
BAIE DE MIRÉ						
45	Pierre Varenne	Madeleine Labauve	5	Rimbault		
TOTAL			5	1 Rimbault 1 souche 1 lignée	1	22
ÎLE SCATARY						
TOTAL					0	3
L'ANSE DARAMBOURG						
TOTAL					0	10
L'ANSE DE BELLEFEUILLE						
TOTAL					0	1
LA BALEINE						
TOTAL					0	8
LAUREMBEC						
46	Antoine Desroches	Jeanne Boucher	7	Pinet		
47	Jean La Chou	Marie-Anne Bourhis	3	Martin		
48	Jean Le Chaux	Marie Madeleine Corporn	3 (+ Jean-Charles Corporon, frère de Marie-Madeleine) = 4	Pinet		
TOTAL			14	2 Pinet 1 Martin 2 souches 3 lignées	3	19
GRAND TOTAL DE L'ÎLE ROYALE			235	12 Rimbault 11 Roy 7 Pinet 7 Joseph 8 Petitpas 5 Mius (1) 5 Mius (2) 2 Martin 1 Lejeune 9 souches 58 lignées	48	260

ÎLE SAINT-JEAN

LOCALITÉ ET NUMÉRO	CONJOINT	CONJOINTE	TOTAL DE LA FAMILLE	SOUCHES MÉTISES	TOTAL DES FAMILLES MÉTISES	TOTAL DES FAMILLES
PORT LAJOIE						
49	Michel Hébert (décédé)	Marguerite Mius (veuve)	8	Mius (1)		
TOTAL			8	1 Mius (1) 1 souche 1 lignée	1	9
RIVIÈRE DU OUEST						
TOTAL					0	19
RIVIÈRE DU NORD						
TOTAL					0	7
RIVIÈRE DU NORD-EST						
50	Jean Hélie dit Nouvelle	Françoise Bonnevie	3	Mius (1)		
51	François Duguay	Marie Bonnevie	8	Mius (1)		
52	François Haché dit Gallant	Anne Boudrot	10	Haché dit Gallant		
53	Joseph Prétieux	Anne Haché dit Gallant	6	Haché dit Gallant		
54	Augustin Doucet dit Justice	Anne-Marie Prétieux	6	Haché dit Gallant		
55	François Haché dit Gallant	Françoise Olivier	3	Haché dit Gallant Mius (1)		
56	Jean-Baptiste Haché dit Gallant	Anne Olivier	4	Haché dit Gallant Mius (1)		
57	Jean-Baptiste Haché dit Gallant	Marie Genty	9	Haché dit Gallant		
58	Charles Haché dit Gallant	Anne Deveau	2	Haché dit Gallant		
59	Pierre Deveau	Marie Haché	5	Haché dit Gallant		
TOTAL			57	8 Haché dit Gallant 4 Mius (1) 2 souches 12 lignées	10	33
LA RIVIÈRE DU NORD-EST (CÔTÉ						

SUD)						
60	Pierre Haché	Marie Doiron	2	Haché dit Gallant		
61	Charles Haché dit Gallant	Geneviève Lavergne	7	Haché dit Gallant		
62	Pierre Haché dit Gallant (veuf)	Cécile Lavergne (décédée)	9	Haché dit Gallant		
63	Pierre Duval	Marie Madeleine Haché	9	Haché dit Gallant		
64	Charles Martin	Françoise Carret	2	Martin		
65	Barthélémy Martin	Madeleine Carret	12	Martin		
66	Joseph Martin	Elisabeth Carret (veuve de ...Doucet)	8	Martin		
TOTAL			51	4 Haché dit Gallant 3 Martin 2 souches 7 lignées	7	10
RIVIÈRE DE PEUGIGUIT						
	Jean-Baptiste Rassicot (célibataire)		1	Haché dit Gallant		
67	Pierre Gallon	Marguerite Bertaud dit Montauray	7	Martin		
68	Paul Olivier	Marguerite Poirier	4	Mius (1) Martin		
69	Mathieur Glin dit Cadet	Marie Martin (veuve Pierre Bertaud dit Montauray)	6	Martin		
70	Pierre Mathurin Girard dit Crespin	Marie Marguerite Closquinet	2	Rimbault		
71	Jacques-René Haché dit Gallant	Anne Boudrot	5	Haché dit Gallant		
72	Joseph Poirier	Ursule Renault	8	Haché dit Gallant Rimbault Rimbault		
TOTAL			33	3 Haché dit Gallant 1 Mius (1) 2 Martin 3 Rimbault 4 souches 9 lignées	6	6
RIVIÈRE DE PEUGIGUIT (CÔTÉ OUEST)						
73	François Doucet	Marguerite Jacquemin	2	Haché dit Gallant		
74	Pierre Closquinet	Marie-Josèphe Boudrot	2	Rimbault		
75	Louis Closquinet	Marguerite Longuépée	7	Rimbault		

76	Robert Hango dit Choisy	Marguerite Haché (veuve de Piere Jacquemin dit Lorraine)	7	Haché dit Gallant		
77	Louis Vallet dit Langevin	Brigitte Pinet	7	Pinet		
TOTAL			25	2 Haché dit Gallant 1 Pinet <u>2 Rimbault</u> 3 souches 5 lignées	5	7
RIVIÈRE DU MOULIN À SCIE						
78	Jacques Cellier dit Normand	Blanche Hébert	6	Rimbault		
79	Claude Gautrot	Geneviève Hébert	7	Rimbault		
80	Jean Hébert	Marie Hébert dit Jolicoeur	4	Rimbault		
81	Louis Hébert dit Baguette	Anne-Marie Labauve	5	Rimbault		
82	Joseph Cellier dit Normand	Anne Hébert	7	Rimbault		
83	François Poirier	Cécile Labauve	7	Haché dit Gallant Rimbault		
84	Louis Labauve	Marie Landry	7	Rimbault		
TOTAL			43	1 Haché dit Gallant <u>7 Rimbault</u> 2 souches 8 lignées	7	45
L'ANSE AU COMTE SAINT-PIERRE						
85	François Gautrot	Marie Vincent	8	Rimbault		
86	Jean Gautrot	Élisabeth Cyr	7	Rimbault		
87	Jean Cyr	Marie-Josèphe Gautrot	6	Rimbault		
TOTAL			21	<u>3 Rimbault</u> 1 souche 3 lignées	3	4
L'ANSE AU MATELOT						
88	Claude Guédry	Anne Lejeune	5	Mius (2)		
89	René Roy	Marie-Josèphe Daigle	6	Roy Rimbault		
90	Joseph Daigle	Madeleine Gautrot	7	Rimbault		
91	Pierre Gautrot (veuf)		1	Rimbault		
92	Jean-Baptiste Lejeune	Marguerite Clémenceau	7	Roy		
TOTAL			26	3 Rimbault <u>2 Roy</u>	5	24

				2 souches 5 lignées		
LA GRANDE ANSE						
93	Honoré Landry	Madeleine Gautrot	6	Rimbault		
94	Alexandre Chauvet	Catherine-Josèphe Prince	5	Joseph		
TOTAL			11	1 Rimbault 1 Joseph 2 souches 2 lignées	2	18
LA GRANDE ASCENSION						
95	François Guérin	Geneviève Mius	4	Mius (1)		
96	Éloi Lejeune	Rosalie Mius	5	Mius (1)		
97	Paul Benoît	Marie Viger (veuve Martin Corporon)	11	Mius (1)		
98	Pierre Carret	Anne Gautrot	3	Rimbault		
TOTAL			23	3 Mius (1) 1 Rimbault 2 souches 4 lignées	4	11
POINTE AU BOULEAU						
TOTAL					0	3
L'ANSE DE LA BOUILLOTIÈRE						
TOTAL					0	1
LA POINTE PRIME						
99	Jean-Baptiste Henry	Marie-Madeleine Mius	10	Mius (1)		
TOTAL			10	1 Mius (1) 1 souche 1 lignée	1	14
L'ANSE À PINET						
TOTAL					0	17
HAVRE LA FORTUNE						
100	Joseph Le Prieur	Marguerite Olivier	6	Mius (1)		
TOTAL			6	1 Mius (1) 1 souche 1 lignée	1	6
POINTE DE L'EST						

101	Noël Pinet	Rose Henry	4	Pinet		
102	Antoine Detcheverry	Marie Pinet	8	Pinet		
103	Jean-Baptiste Pinet	Jeanne Pilot	5	Pinet		
104	Pierre Pinet	Geneviève Trahan	5	Pinet		
TOTAL			22	4 Pinet 1 souche 4 lignées	4	4
SAINT-PIERRE DU NORD						
105	François Legendre	Marguerite Labauve	3	Rimbault		
106	Sr Louis Bernard	Madeleine Simon	7	Pinet		
	Louis Labauve, orphelin, habite chez Claude Antoine Duplessis		1	Rimbault		
107	Jacques Bertaud dit Montauray	Madeleine Quimine	6	Martin		
108	Joseph Tudal	Anne Labauve	7	Rimbault Lejeune		
TOTAL			24	3 Rimbault 1 Martin 1 Pinet 3 souches 5 lignées	4	59
TRACADIE						
109	Jacques Haché dit Gallant	Marie-Josèphe Boudrot	9	Haché dit Gallant		
110	Louis Belliveau	Louise Haché	8	Haché dit Gallant		
TOTAL			17	2 Haché dit Gallant 1 souche 2 lignées	2	8
L'ÉTANG DES BERGES						
TOTAL					0	2
MACPEC						
TOTAL					0	32
BEDEC						
111	Jacques Guédry dit Grivois	Brigitte Lejeune	5	Mius (2)		
112	Augustin Lejeune	Marie-Josèphe Chênet	3	Denis		
TOTAL			8	1 Mius (2) 1 Denis 2 souches 2 lignées	2	8

LA TRAVERSE						
TOTAL					0	5
RIVIÈRE DES BLONDS						
113	François Reneauld	Françoise Comeau	5	Rimbault		
TOTAL			5	1 Rimbault 1 souche 1 lignée	1	5
RIVIÈRE DU CRAPAUD						
TOTAL					0	2
L'ANSE DU NORD-OUEST						
TOTAL					0	3
L'ANSE AU SANGLIER						
114	Michel Join	Marie Impérissse (Amérindienne (Métisse) de Port-Royal)	4	Join		
TOTAL			4	1 Join 1 souche 1 lignée	1	3
GRAND TOTAL DE L'ÎLE SAINT-JEAN			398	24 Rimbault 20 Haché dit Gallant 11 Mius (1) 6 Martin 6 Pinet 2 Roy 1 Mius (2) 1 Joseph 1 Denis 1 Join 10 souches 73 lignées	66	365
GRAND TOTAL DU RECENSEMENT			633	36 Rimbault 20 Haché dit Gallant 16 Mius (1) 13 Pinet 13 Roy 8 Martin 8 Petitpas 8 Joseph 6 Mius (2) 1 Denis 1 Lejeune 1 Join 12 souches 131 lignées	114	625

ANNEXE I

Liens de parenté avec les souches métisses à la Baie-des-Espagnols.

	CHEF DE FAMILLE	LIEN DE PARENTÉ	CONJOINTE	LIEN DE PARENTÉ	SOUCHES MÉTISSE
1	Jean (Joseph) Boutin (veuf)	2 brues métisses, Agathe Viger et Marie-Josèphe Guédry	Marie-Marguerite Lejeune dit Briard	nièce de Martin Lejeune et de Marie Kagigconiac	Mius (m.1) Lejeune
2	Paul Boutin	fils du précédent Jean (Joseph) Boutin, 2 belles-sœurs métisses, Agathe Viger et Marie-Josèphe Guédry	Eustache (Ursule) Guédry	3 tantes Métisses, Jeanne Guédry, Madeleine Mius d'Azy et Anne-Marie Mius d'Azy, 1 beau-frère, Charles Benjamin Mius d'Azit	Mius (m.1) Mius (m.1) Lejeune Guédry Mius (m.2) Mius (m.2)
3	Joseph Boutin	frère du précédent Paul Boutin, 2 belle-sœur métisses, Agathe Viger et Marie-Josèphe Guédry	Françoise Pitre		Mius (m.1) Lejeune
4	Augustin Benoît	1 belle-sœur métisse, Marie-Josèphe Viger	Marguerite Lejeune	nièce de Martin Lejeune et de Marie Magigconiac	Mius (m.1) Lejeune
5	Jean Lejeune	Neveu de Martin Lejeune et de Marie Kagigconiac	Françoise Guédry	3 tantes Métisses, Jeanne Guédry, Madeleine Mius d'Azy et Anne-Marie Mius d'Azy	Lejeune Guédry Mius (m.2) Mius (m.2)
6	Olivier Trahan	1 beau-frère métis, Pierre Pinet; 1 tante métisse, Marie-Françoise Roy	Isabelle Lejeune (sœur de Marguerite Lejeune)	nièce de Martin Lejeune et de Marie Magigconiac	Pinet Lejeune Roy
7	Charles Trahan	frère du précédent Olivier Trahan, 1 beau-frère métis, Pierre Pinet; 1 tante métisse, Marie-François Roy	Marguerite Boudrot		Pinet Roy
8	Jean Trahan	père des deux précédents, 1 gendre métis, Pierre Pinet; 1 belle-sœur métisse, Marie-Françoise Roy	Marie Girouard		Pinet Roy
9	Yves Caravent		Marguerite Lejeune	Inconnue. Métisse Lejeune ou proche parente des Métis Lejeune	Lejeune
10	Pierre Benoît	1 gendre métis, Joseph Guédry; 1 bru métisse, Anne Trahan; beau-père de 2 Métisses, Marie-Josèphe et Marguerite Lejeune dit Briard	Anne-Marie Gaudet	Veuve du Métis Claude Lejeune dit Briard; belle-mère de 2 Métisses, Marie-Josèphe et Marguerite Lejeune dit Briard	Mius (m.2) Roy Lejeune
11	Paul	fils de Martin Lejeune,	Marie Benoît	1 belle-sœur	Lejeune

	Lejeune dit Briard	veuf de Marie Kagigconiac; demi-frère des Métis Lejeune		métisse, Marie-Josèphe Viger	Mius (m.2)
12	Joseph Lejeune	neveu de Martin Lejeune et Marie Kagigconiac; 2 beau-frère métis, Jean Roy et Antoine Labauve (décédé); 1 belle-sœur métisse, Marie Guédry	Cécile Pitre		Lejeune Roy Rimbault Mius (m.1)
13	Paul Benjamin Trahan		Cécile Lejeune, fille du précédent Joseph Lejeune	2 oncle métis, Jean Roy et Antoine Labauve (décédé); une tante métisse, Marie Guédry	Roy Rimbault Mius (m.1)
14	Pierre Boutin (décédé)	2 belle-sœur métisses, Agathe Viger et Marie-Josèphe Guédry	Marcelle Trahan	1 tante métisse, Marie-François Roy; 2 belle-sœur métisses, Agathe Viger et Marie-Josèphe Guédry	Mius (m.1) Mius (m.2) Roy
15	Alexis Lejeune	fils du précédent Joseph Lejeune; parent avec les Métis Lejeune; 2 oncles métis, Jean Roy et Antoine Labauve; 1 tante métisse, Marie Guédry; 1 belle-sœur métisse, Marie-Josèphe Marguerite Corporon	Madeleine Lejeune	parente avec les Métis Lejeune; 1 belle-sœur métisse, Judith Viger	Lejeune Roy Rimbault Mius (m.1) Mius (m.1) Roy Lejeune Mius (m.1)
Total:	15 familles				11 Mius (m.1) 7 Mius (m.2) 12 Lejeune 2 Guédry 3 Pinet 8 Roy <u>3 Rimbault</u> Total des souches métisses : 7 Total des liens : 46, moyenne de 3 par famille

ANNEXE J

Comparaison du mode de subsistance des Métis dans le recensement de l'Île Saint-Jean de 1734.

Établissement	Familles métisses issues du Kmitkinag	Bêtes à cornes	Moutons	Établissement	Familles françaises issues du Kmitkinag	Bêtes à cornes	Moutons
Port-Lajoie				Havre-à-l'Anguille			
1	Michel Haché-Gallant	14	0	1	Joseph Laforest	7	0
2	Joseph Haché	8	0	2	François Chiasson	3	0
3	Charles Haché	5	0	3	Jacques Deveau	0	0
4	Pierre Duval	1	0	4	Louis Pothier	3	8
5	René Racicot	2	0	Tracadie			
6	Pierre Haché	4	0	5	Louis Belliveau	10	0
7	Joseph Prétieux	1	0	6	François Boudrot	13	0
8	Pierre Jacquin	3	0	7	Claude Boudrot	14	6
9	Jean-Baptiste Haché	4	2	8	Michel Bourg	5	6
Rivière du Port-Lajoie				9	Charles Bourg	12	6
11	Pierre Martin	10	2	Malpec			
12	Antoine Gourdon	3	0	10	Pierre Arsenau	17	8
13	Jacques Jacquemin	2	0	11	Charles Arsenau	14	6
14	Jean Bourey	0	0	12	Pierre Arsenau	17	5
15	Pierre Hébert	2	0	13	Louis Desroches	8	2
16	Louis Cloquinet dit Desmoullins	6	0				
Total et moyenne		65, 4.6 par famille	4, .26 par famille			123, 9.4 par famille	47, 3.6 par famille

ANNEXE K

Étude sur les clans métis de la Gaspésie.

Boudau

Les Boudau qui évoluent d'abord dans le secteur de Bonaventure, se retrouvent plus tard dans la région de Percé, notamment à la Malbaie³²¹. Louise Boudau est l'épouse d'Aubain LeCoufle (Legouffle) et Marie Boudau est l'épouse de Jean Sicoïn (Chicoïne), tandis que leur frère Jean est le conjoint d'une femme non identifiée qui est probablement une Amérindienne car, contrairement à ses belles-sœurs, aucun document n'a survécu pour l'identifier et ses descendants se retrouvent dans la communauté mi'gmaq de Ristigouche³²². Jean Boudau est caboteur tel que l'indique sa présence dans

³²¹ Réjean Martel, 2007 : communication personnelle.

³²² Alexandre Alemann rapporte la naissance d'un Jacques Louisotte, né au lieu-dit Bourg Royal (à Québec) en 1689, qui serait le fils naturel de Jacques de Saint-Étienne de Latour et d'Élizabeth Pivain, mariée plus tard à un dénommé Jean Boudau. D'après lui, ce Jacques Louisotte serait l'ancêtre du clan

une liste publiée à Louisbourg où il est maître du navire le *Saint-Joseph*³²³. Nous ne connaissons pas les parents de ces trois membres de la famille Boudau. Mais nous savons que sept familles de la communauté ont essaimé chez les Mi'gmaq : les Caplan, Vicaire, Larocque, Huard, David, Boudau et probablement Julien. Dans les six premiers cas, il est démontré que ces individus ont des ancêtres amérindiens. Nous en déduisons que François Boudau, qui essaime chez les Mi'gmaq, et qui est sûrement le fils de Jean Boudau, doit également avoir un ancêtre amérindien. Nous savons aussi qu'un médecin, John Iffland, identifie en 1821 les descendants Boudau (portant alors le patronyme Bond) comme des Indigènes, lors d'un séjour à Pointe-Saint-Pierre³²⁴. Aussi, le clan Boudau n'aurait pu survivre dans la région sans avoir adopté un style de vie autochtone, ce qui en ferait une famille ensauvagée (les trois veuves et leurs enfants vivent isolés dans le recensement Du Calvet de 1761).

Giraud

Le clan Giraud est connu des historiens depuis longtemps, quoique la lumière sur sa composition ne commence véritablement à être faite que récemment. En 1761, Gabriel Giraud est sur le continent depuis une cinquantaine d'années³²⁵. Le 27 août 1761, Giraud écrit une lettre au gouverneur Murray affirmant : « J'ay L'honneur de vous représenter Monseigneur qu'il y a plus de trente années que Je Suis établi à Karaquet, et que [les] Acadiens ny Sont que depuis deux ou trois ans [...] ». Avant Karaquet, il a donc passé vingt ans ailleurs, peut-être à la Miramichi, comme le pense Francis Ganong³²⁶. Il ajoute « c'est Sur Cette longue possession, Monseigneur, que Je prends La liberté de vous prier de my laisser avec ma famille [...] »³²⁷. Il fait référence à la razzia qu'effectue cette année-là Rodrigue MacKenzie dans la Baie-des-Chaleurs afin de capturer les réfugiés que les autorités anglaises considèrent alors comme des rebelles et qui, pour cette raison, ne sont pas inclus dans les termes de la capitulation de la Nouvelle-

Boudau de la communauté métisse. Nous savons que les Boudau et les Louisotte que l'on trouve au début du XIX^e siècle dans les actes relatifs aux Mi'gmaq de Ristigouche consistent en fait en la même famille. Cependant, nous n'avons pu retrouver la trace de la naissance de ce Jacques Louisotte dans les sources. Il serait bon que ce généalogiste fournisse la référence pour ce cas particulier. Voir Alexandre Alemann, 2007 : *Sophie*, banque de données généalogiques. Pour l'instant, rien ne nous permet de relier les Boudau de la Gaspésie à la famille de ce Jean Boudau de la région de Québec.

³²³ Archives nationales du Canada, 1750-1751 : Enregistrement des congés pour faire le cabotage « le long des [...], Amirauté de La Rochelle ou Amirauté de Guyenne à La Rochelle, Louisbourg, F-450, p.3-58 : transcription.

³²⁴ Anthony von Iffland, 1969 : « Apperçu d'un voyage dans le district de Gaspé pendant les mois de mai, juin, juillet et une partie d'août 1821 », *Revue d'histoire de la Gaspésie*, Vol.7, No.1, janvier-mars, p.36.

³²⁵ William F. Ganong, 1905 : *Gamaliel Smethurst's Narrative of his Journey from Nepisiguit to Fort Cumberland in 1761, Historical-Geographical Documents relating to New Brunswick*, Ed. W.F. Ganong, New Brunswick Historical Society, Saint-John, New Brunswick, vol.2, no.6, p. 368.

³²⁶ William F. Ganong, 1907b : « The History of Karaquet », *Acadiensis*, ed. David Russell Jack, Saint John, New Brunswick, vol.7, no.2, April, p.104-105.

³²⁷ Notons ici que les membres de la communauté métisse de la Gaspésie ne s'identifiaient pas comme des Acadiens. Si l'étendue de la colonie de l'Acadie englobait originalement le territoire de la Gaspésie, après la signature du traité d'Utrecht en 1713, les autorités françaises feront valoir (par opportunisme) que l'étendue de la colonie de l'Acadie qu'ils viennent de céder se limite à la Nouvelle-Écosse continentale actuelle. Ces mêmes autorités, installées dès lors à Louisbourg, désignent désormais d'Acadiens uniquement les colons français qui proviennent de ce territoire (le Kmitkinag).

France. Soulignons que le 3 novembre 1761, MacKenzie écrit à Forster au Fort Cumberland :

One hundred and Eighty Seven persons are now here, ready to be Sent to Piziquid, and Sixty three more were embarked in the Small Craft above mentioned. Besides those, there are Sixty Eight Familles inhabiting the different harbours from Gaspee to Bay Vert, of all which please to receive particular Lists, exclusive of the half breed Acadian Indians, whom I dont know which side to class with, and have therefore let alone³²⁸.

Afin d'en arriver à une décision sur leur sort, MacKenzie a donc pris en considération le statut métis de certains résidents entre Gaspé et Baie-Verte, notamment à Caraquet.

Gabriel Giraud a un fils, Jean-Baptiste, qui a aussi épousé une Amérindienne³²⁹. Il a également une fille nommée Angélique. Angélique Giraud n'apparaît pas dans le registre de Pabos. Par contre, son nom fait surface dans un document relié à une entreprise commerciale située sur la rive Nord de la Baie-des-Chaleurs. Ce document se lit comme suit :

« 17-03-1753

Enregistrement, par Dominique Labat de billets établis en 1752 à Grande-Rivière et à Bonaventure par Jean le Boutillé, Angélique Saint-Jean et François Aubut, tous en faveur de Castera, capitaine du navire *L'Avenir* de Bayonne. »³³⁰.

Hormis qu'il est inhabituel pour l'époque qu'une femme d'origine modeste soit impliquée dans une entreprise commerciale, nous pouvons voir qu'Angélique Giraud est très à son aise parmi la communauté de la rive Nord de la baie. William Ganong nous informe que son époux, Jean LeBouthillier, nommé dans le précédent document, réside de l'autre côté de la baie, en face de Caraquet³³¹. Ganong l'appelle « old Boutheiller » (le vieux LeBouthillier) et émet l'opinion qu'il est sans doute l'unique individu que sieur l'Hermitte aie rencontré sur la côte, entre Gaspé et Paspébiac en 1724, ce qui implique qu'il avait dû être dans les parages depuis un certain temps³³². Il est bon de souligner que Ganong avait comme informateurs non seulement le généalogiste Placide Gaudet, mais aussi J. E. Lantaigne de Caraquet, qui avait le loisir de puiser dans la tradition orale de l'endroit alors que la mémoire collective était encore fraîche, sans compter le fait que Lantaigne était lui-même un descendant de ces premiers habitants métis dont il est question dans cette recherche³³³. Notons que François Aubut, qui paraît aux côtés de Jean LeBoutillé et Angélique Giraud dans le document, figure aussi dans le registre de

³²⁸ Traduction libre : [Cent quatre-vingt-sept personnes sont maintenant ici, prêtes à être envoyées à Piziquid, et soixante-trois autres ont été embarquées à bord du petit vaisseau mentionné plus haut. À part eux, il y a soixante-huit familles habitant les différents havres de Gaspé jusqu'à Baie Verte, de tous veuillez recevoir des listes particulières, excluant les *Indiens Acadiens métis*, lesquels je ne sais pas de quel côté classer, et que j'ai donc laissé tranquille.] dans Régis Brun, 1970b : « Papiers Amherst (1760-1763) Concernant les Acadiens », 27^e Cahier de La Société Historique Acadienne, vol.3, no.7. avril-mai-juin, Moncton, p.306.

³²⁹ William F. Ganong, 1905, *op. cit.*, p.368.

³³⁰ Michel Emard, 1980a : *op. cit.*, p.33.

³³¹ William F. Ganong, 1907b, *The History of Caraquet*, Acadiensis, ed. David Russell Jack, Saint John, New Brunswick, vol. 7, no. 2, April, p.105.

³³² *Idem*, p.104-105.

³³³ *Idem*, p.101-102.

Pabos. Quant au second époux d'Angélique Giraud, Pierre Gallien, il est originaire de Normandie³³⁴. Angélique et Jean-Baptiste Giraud avaient une sœur ou demi-sœur qui fut la première conjointe de Pierre (Le) Vicaire.

(Le) Vicaire

Les généalogistes ont longtemps cru que Françoise Rousseau (voir section suivante) était une proche parente des Giraud. Les recherches récentes de Victorin Mallet sur la carrière maritime de Pierre (Le) Vicaire, ont démontré que Françoise Rousseau n'était pas la mère du premier enfant de Pierre (Le) Vicaire, Marie, qui était en fait une sœur ou demi-sœur des enfants Giraud³³⁵. Si la deuxième alternative est la bonne, cela veut dire que nous serions en présence d'un autre clan métis, les Le Vicaire (ou Vicaire).

Rousseau

Les Rousseau, dont nous ne connaissons jusqu'à tout récemment que deux membres de la communauté portant ce patronyme, soit Françoise Rousseau et Marie Agnès (à Denis) Rousseau, ont donné bien des maux de tête aux généalogistes. Nous ne connaissons pas le père de ces deux femmes. Dans le registre de Pabos, Françoise Rousseau est qualifiée avec son époux Pierre Le Vicaire comme étant « l'un et l'autre habitants de cette paroisse [...] »³³⁶. Or, la découverte récente d'un document d'archive nous renseigne sur un certain Denis Rousseau. Il s'agit d'un acte de notoriété qui stipule que ce Denis Rousseau, "négociant", s'est absenté pendant environ un an pour « aller à son commerce vers Gaspé » et avait laissé son épouse, Angélique de Villeray, dans la paroisse de Saint-Nicolas à Québec³³⁷. Or, cette Angélique Hyacinthe de Rouer de Villeray (de son nom au complet) et Denis Rousseau se sont mariés (à Québec le 7 juillet 1736) très tard dans leur vie; elle étant née dans la décennie 1690 et lui dans la décennie 1680³³⁸. Et ce Denis Rousseau, comme nous l'avons vu, avait comme belle-sœur la fille du défunt Jacques Cochu, seigneur de Grande-Rivière et mari de Marie Morin. Et l'acte laisse sous-entendre que Denis Rousseau n'en était pas à ses premiers déplacements dans la région.

Comme nous ne connaissons aucun autre Rousseau à s'être aventuré dans les parages dans ces années et que Denis Rousseau y a des accointances bien en vue, nous sommes en droit de supposer qu'il a quelque chose à faire avec la naissance de Françoise Rousseau et de Marie Agnès. Une réévaluation de ce cas nous emmène à la conclusion que Denis Rousseau est probablement le père de ces deux sœurs.

Puisque Denis Rousseau a épousé une femme de Québec tard dans sa vie et que ses deux filles présumées sont demeurées dans la Baie-des-Chaleurs, et aussi parce que leur belle-mère était la sœur ou demi-sœur des enfants d'Angélique et de Jean-Baptiste Giraud, il est probable que les Rousseau constituaient un clan métis.

³³⁴ Fidèle Thériault, 1985 : *Les Familles de Caraquet : Dictionnaire généalogique incluant les pionniers des paroisses de Bas-Caraquet, Bertrand, Grande-Anse, Maisonneuve, Paquetville et Saint-Simon, Caraquet*. Publié à compte d'auteur, p.224; Beauregard, *op. cit.*

³³⁵ Victorin N. Mallet, 2010 : *op. cit.*, p.59-62.

³³⁶ Michel Emard, 1980c, *op. cit.*, p.30.

³³⁷ Archives nationales du Canada, 1737 : Acte de notoriété attestant que Denis Rousseau, négociant, s'est absenté..., *Mélanges*, Vol.4, pt.4, p.118-119, C-14017 sur microfilm, 22 juillet.

³³⁸ Denis Beauregard, *op. cit.*

Caplan

L'origine de la communauté métisse historique de la Gaspésie remonte, à tout le moins, au tout début du XVIII^{ème} siècle, avant l'établissement de la seigneurie Lefebvre de Bellefeuille. Les descendants de Guillaume Caplan (ou Capela) forment possiblement le plus ancien clan de la communauté métisse car ce dernier, d'origine gascone, est arrivé dans la région de Percé au tout début du XVIII^{ème} siècle. Au moment de la victoire des Britanniques à Ristigouche en 1760, cette famille en est déjà à la quatrième génération. Nous inférons, en accord avec Garnier et Hudon, que Guillaume Caplan a épousé une Amérindienne puisqu'au mariage de son petit-fils, qui épouse Marie-Charlotte Michaud à Kamouraska le 23 juin 1760, ce dernier est identifié comme Jean Hyard *dit le Métif*³³⁹. Or, selon les données généalogiques à notre disposition, ce métissage ne peut venir que de l'épouse de Guillaume Caplan.

De concert avec l'historien Mario Mimeault, nous avons mené une recherche pour mettre à jour des manuscrits faisant mention de cet individu et il appert qu'il est résident de la région depuis au moins 1702. Nous reproduisons ici les données que nous avons découvertes³⁴⁰.

Parmi les enfants de Guillaume Caplan, nous comptons quatre filles (dont l'une, Madeleine, a épousé Olivier Michel, dont nous parlerons plus loin) et au moins un garçon

³³⁹ Marcel Garnier et Paul-Henri Hudon, 1997 : « Notes sur des unions entre indiens et français, région de Restigouche » dans *L'Estuaire généalogique*, no.61, Janvier/Février, La Société généalogique de l'Est du Québec, Rimouski. p.5-7.

³⁴⁰ « Voici les conclusions auxquelles arrive Mimeault : « Merci pour vos photocopies. Vous trouverez deux photocopies jointes dont les informations complètent celles contenues dans les vôtres :

- Le Pailleur, 22-09-1702 : obligation de Gm Capelan à Antoine de la Garde. Le document nous apprend deux ou trois choses :
- Capelan habite l'île Percé.
- Capelan se dit de Saint-Nicolas de la Grave en Armagnac, ce qui est très intéressant pour vous.
- Chambalon, 29-08-1705 : obligation de G. Capelan à Ls + Pierre Boissel.
- Trois ans plus tard, Capelan se dit de la baie des Chaleurs. Il a donc déménagé.

Voici ce que me disent ces documents :

- Capelan signe bien « Capelan », nettement en 1702 et plus rapidement en 1705, mais la signature trahit un homme instruit.
- Il est arrivé de fraîche date en 1702 parce qu'il précise son origine, question de donner confiance au prêteur et parce qu'il ne peut produire d'autres antécédents, tel qu'un employeur antérieur.
- Il n'a pas d'amis à Québec parce qu'il reste à l'auberge de Laurent Normandin.
- Le Normandin, témoin pour lui à la fin du document, signerait pour quiconque logerait à son hôtel.
- Pierre Lefebvre, l'autre témoin, est tonnelier en 1702 mais il deviendra sous peu marchand et entrepreneur en pêche en Gaspésie, secteur de Pabos. Il a, de mémoire, marié une Boissel sans doute née à Percé. Lefebvre est le frère de François Lefebvre de Bellefeuille et les fils de ce François Lefebvre vont acheter par l'intermédiaire de leur oncle Pierre Lefebvre (le tonnelier) la seigneurie de Pabos en 1729 et devenir les seigneurs de l'endroit sous le nom de Lefebvre de Bellefeuille.
- Tout ceci me fait croire que Capelan habite Pabos ou Grande Rivière dès 1705 et peut-être avant. Les dénommés Louis et Pierre Boissel (dans l'acte de Chambalon) sont sans doute ses beaux-frères ou les neveux de Pierre Lefebvre (le tonnelier) ou en tout cas parents avec lui. Je n'ai pas eu le temps de vérifier dans les dictionnaires généalogiques. Dans cet acte du 29-8-1705 les deux témoins sont des apprentis notaires chez Chambalon.
- L'acte du 23-8-1703 que vous m'envoyez certifie que Capelan restait dans la baie des Chaleurs en 1703. Le témoin Pierre Haumard gère les biens de la famille Gosselin à Québec et il va acheter bientôt les seigneuries de Mont-Louis et de Paspébiac pour les Gosselin je crois, mais pas sûr: si ce n'est pas pour son compte, du moins pour Mont-Louis. ». Voir Mario Mimeault, 2002 : *Lettre à Denis Jean*.

qui a essaimé chez les Mi'gmaq. Quant à sa sœur, Marguerite, deux tests d'analyse de l'ADN mitochondriale ont révélé qu'elle était une Autochtone.

Lepeau

Quant au clan Lepeau, leurs fondateurs sont Julien (De) Lepeau (dit la Vielle) qui est probablement d'origine française et Marie Monjosiette qui porte parfois le patronyme Berton. Il s'agit probablement d'une Métisse appartenant au clan LeBreton, ci-après. Si c'est le cas, cette famille devrait être classée parmi ce dernier clan. Le généalogiste Patrice Gallant a identifié ce couple comme étant des Mi'gmaq de Ristigouche (une fois comme une certitude et une fois comme une probabilité)³⁴¹. Mais comme la seule source qui fait mention de cette famille en rapport avec Ristigouche est dans le registre de Ristigouche – où on retrouve également nombre de Métis de la communauté – et que l'on retrouve la famille Lepeau également dans les registres de Pabos et de Percé, il appert des plus probable que les Lepeau étaient membres de la communauté métisse³⁴².

LeBreton

Le clan LeBreton (ou Breton), comprend les conjointes de René Duguay et de François Garnier (ou Grenier), était Métis puisque deux tests d'analyse de l'ADN mitochondrial ont démontré que Marguerite LeBerton (LeBreton), conjointe de René Duguay, était une Autochtone et comme Marguerite est sa sœur, il s'ensuit qu'elle aussi était une Autochtone. Il se pourrait que Nicolas Victor (dit LeBreton) que l'on retrouve dans le registre de Pabos et qui est veuf avec quatre enfants dans le recensement de Gaspé de 1765; ainsi que Marie Berton (Monjouet), la conjointe de Julien (de) Lepeau; ainsi que François Robert dit LeBreton que l'on retrouve à Nipisiguit dans le recensement DuCalvet en 1761, leurs soient apparentés et donc soient probablement des Métis aussi. La première épouse de ce dernier (Louise Boudau, probablement la fille de Jean Boudau) était une Métisse, tandis que sa deuxième conjointe était une Boissel, nièce de Claude Boissel, dont la sœur était la conjointe de Pierre Lefebvre.

David

Le clan David en est un autre sur lequel l'information que nous possédons est incomplète. Au mariage de Marie-Anne David avec Jean Becker (dit Blondin) dans la paroisse Notre-Dame de Québec le 1^{er} septembre 1766, ces femmes sont dites de Gaspé (comprendons ici la Gaspésie). Le père se nommait Jean David. Françoise David, qui paraît dans d'autres documents comme étant l'épouse de Jean David (avant et après le mariage de Marie-Anne) et Françoise Olivier étaient une seule et même personne. Nous pouvons faire cette affirmation car au mariage de Marie-Anne, sa mère n'est pas déclarée *feue* tandis que c'est le cas pour le père du marié. Françoise Olivier était donc vivante à ce moment-là et il nous faut ainsi écarter l'hypothèse que Jean David se soit marié deux fois. Jean David est, à notre connaissance, le seul membre de la communauté à avoir transmis le patronyme David sur le territoire.

Deux tests d'analyse de l'ADN mitochondriale ont confirmé que Catherine David était une Autochtone. Celle-ci a épousé successivement François Garnier (ou Grenier) vers 1765 et en deuxième noces Jean "Bob" dit St-Fill vers 1768. Nous n'avons pas de

³⁴¹ Patrice Gallant, 1968, *op. cit.*

³⁴² Patrice Gallant, 1968, *idem*, annexes; Michel Emard, 1980c, *op. cit.*, p.30.

document nous renseignant sur qui était le père de Catherine, mais il s'agit probablement de Jean David car il ne se trouve dans les sources primaires aucun autre mâle portant le patronyme David assez âgé pour être son père. D'autre part, une source historique nous révèle que Madeleine David, qui était l'épouse du sagamaw mi'gmaq François Julien de Miramichi et qui était interprète auprès des Mi'gmaq, était une Métisse³⁴³. On retrouve d'abord ce couple au baptême de leur fils le 20 juin 1772 dans le registre de Nipisiguit où ils sont dits être résident de l'endroit. Son mari, qui était probablement aussi un Métis, était octogénaire en 1812 et Madeleine est dite d'un âge avancé, ce qui la place dans le contexte historique des David de la Gaspésie. Aussi, dans le registre de Pabos, on retrouve Claire, Marie et Marie-Thérèse David; ces deux dernières étant peut-être la même personne. Parce que le clan David semble être très ancien et que Madeleine David est dite Métisse dans une source primaire, il était probablement un clan métis.

Duclos

Le clan Duclos, quant à lui est le plus récent d'entre tous car son fondateur est un missionnaire qui a eu un fils naturel avec une Mi'gmaw aux environs de l'année de la Bataille de la Ristigouche, soit 1760³⁴⁴. L'enfant fut adopté par une famille portant le patronyme Duclos et on lui donna le prénom de Pierre.

Olivier

Les Olivier, dont les individus portant ce patronyme constituent probablement un clan à l'époque, ont des origines obscures. Nous l'avons vu, l'épouse de Jean David (Françoise David) se nomme également Françoise Olivier. Nous savons également qu'Olivier Michel est identifié comme Michel Olivier dans le recensement de Gaspé de 1765. Nous ne sommes pas certains de l'origine de cet individu. Son fils Pierre se retrouve en France suite à la déportation de Gaspé de 1758. Malade et à l'hôpital, il affirme être originaire de Bretagne³⁴⁵. Or, nous savons que cela est impossible puisque sa mère, Madeleine Caplan, fille métisse de Guillaume Caplan, est née en Gaspésie. Pierre Michel a peut-être menti pour recevoir des soins en France. Ou bien donnait-il le lieu d'origine de son père? Ou a-t-il menti également sur l'origine de son père? À ce moment, Pierre Michel est dit âgé de 15 ans. Il serait donc né vers 1743. Ses deux frères, Mathurin et François, se sont mariés en 1773 et 1780 respectivement³⁴⁶. Selon Stephen White, Olivier Michel a épousé Madeleine Caplan vers 1740³⁴⁷.

Les dates semblent concorder. Cependant, il y a un problème. Les trois sœurs de Madeleine Caplan se sont mariées entre 1719 et 1730, bien plus tôt que cette dernière. Et il y a autre chose. Nous avons découvert une source primaire qui nous renseigne sur le

³⁴³ Joseph Octave Plessis, 1980 : *op. cit.*, p.68 ; Fidèle Thériault, 1987 : « David, Madeleine » dans *Dictionnaire biographique du Nord-est du Nouveau-Brunswick*, quatrième cahier, Revue de la Société historique Nicolas-Denys, vol.xv, no.1, janvier à avril, p.16; Marcel Dugas, 2006 : *op. cit.*

³⁴⁴ Odoric Jouve, coll. d'Archange Godbout, Hervé Blais et René Bacon, 1996 : *Dictionnaire biographique des récollets missionnaires en Nouvelle-France, 1615-1645, 1670-1849*. Les Éditions Bellarmin, p.86.

³⁴⁵ Mario Mimeault, 1983 : « La déportation de Gaspé » dans *Gaspésie*, septembre, vol.XXI, no.3, 83^e parution, p.41-49.

³⁴⁶ Denis Beaugard, *idem*.

³⁴⁷ Stephen A. White, 1999, *idem*, p314.

fait qu'Olivier Michel avait une fille qui est morte chez les Ursulines de Québec en 1740, ou peu avant :

Yves Desrochers navigateur demeurant ds cette ville nous ayant représenté qu'il luy servit de par le nommé Olivier Michel habitant de la Grande Rivière dans la baye des Chaleurs une somme de sept cent cinquante livres pour diverses fournitures que le d. Desrochers a faites tant au d. Olivier Michel qu'a Marie Michel sa fille dont il a payé la pension aux Ursulines de cette ville pendant dix neuf mois, au bout desquels la d. Michel fut décédée.³⁴⁸

Outre le fait que Marie Michel résidait chez les Ursulines depuis dix-neuf mois, elle devait être âgée d'au moins cinq ou six ans quand elle y est arrivée, ou probablement plus. Prenant ce fait en considération, et l'âge de naissance de Pierre Michel, plus l'âge de naissance probable de François et de Mathurin (vers la fin des années 1740, au plus tôt, selon nous), nous arrivons à la conclusion que tous les enfants d'Olivier Michel ne devaient pas avoir la même mère et que le père de ces enfants devait être dans la région depuis plusieurs années déjà quand il prit Madeleine Caplan comme conjointe.

Olivier Michel semble être un commerçant; à tout le moins, on le voit brasser des affaires, comme la source précédente l'indique. Une autre source nous renseigne également sur de petites tractations commerciales effectuées par cet individu et sur ses démêlés avec les autorités :

Sur ce qui nous a été représenté par la dlle Gaillard qu'elle aurait donné commission au nommé Olivier Michel partant pour Pasbeau l'année dernière de retirer deux chaloupes que la supliante aurait laissé au d. lieu de Pasbeau avec pouvoir au dit Olivier Michel de les vendre pour en remettre le produit à son retour à Québec a la dte supliante, mais que le d. Olivier, bien loin d'avoir rempli la commission qu'elle lui avait donné, se serait emparé des d. chaloupes disant que le feu Gaillard lui étoit redevable de quelque chose [...]³⁴⁹.

Nous commençons à comprendre qu'Olivier Michel fréquentait assidûment la ville de Québec, si ce n'est qu'il en était originaire. Ou est-il un Français qui aurait d'abord résidé à Québec? Dans le registre de la Gaspésie, ni son origine, ni son occupation ne sont spécifiées. L'ordonnance de Hocquart dit bien qu'il est *partant pour Pasbeau* et non pas qu'il s'en retourne à Pabos. De plus, il est spécifié qu'il va revenir à Québec. Michel fait affaire avec des entrepreneurs bien en vue. Il a laissé une fille chez les Ursulines qui veillent à son éducation. Il fréquente la fille de l'entrepreneur Rey Gaillard à Québec. Il n'est donc pas un homme de basse extraction.

³⁴⁸ Bibliothèques et archives du Québec, 1740 : Ordonnance de l'Intendant Hocquart qui subdélègue Georges Lefebvre de Bellefeuille, résidant à Pabos, pour prendre connaissance d'un différent entre Yves Desrocher, navigateur à Québec, avec Olivier Michel, habitant de la Grande-Rivière, dans la Baie des Chaleurs. 28 avril 1740, Fonds Intendants, Série Ordonnances, O3Q_E1,S1,P3226.

³⁴⁹ Bibliothèques et archives nationales du Québec, 1736 : Ordonnance de l'intendant Hocquart qui oblige Olivier Michel à comparaître devant le capitaine amiral de Pabos ou en son absent le missionnaire du dit lieu pour rendre compte du produit des deux chaloupes que le sieur Gaillard avait lai [...],12 mai 1736, O3Q_S1,E1,P2822.

Olivier Michel pourrait être, à l'instar de Denis Rousseau, un commerçant de Québec (peut-être né en France) qui fait affaire en Gaspésie et qui a éventuellement élu domicile à Grande-Rivière. Je n'ai trouvé aucun mariage qui pourrait être celui des parents de Marie Michel. Il se peut qu'Olivier Michel soit venu en Amérique avec une première épouse et que cette dernière soit décédée peu après leur arrivée, le laissant veuf, avec des enfants. Il est plus probable que cet individu ait eu plusieurs enfants avec une Autochtone de la Gaspésie avant de prendre Madeleine Caplan comme conjointe et qu'en 1740, sa première conjointe est décédée depuis plus de deux ans. Il est probable que Françoise Olivier soit la fille d'Olivier Michel car cela correspondrait avec son âge approximatif l'année de son mariage avec Jean David. Métisse de première génération et ayant perdu sa mère, Françoise utilisait sans doute plus d'un nom pour s'identifier, prenant parfois le prénom de son père comme patronyme (comme bien des Métis) et la plupart du temps le patronyme de son conjoint Jean David. Sa sœur Marie était peut-être trop jeune pour que son père s'en occupe. Et ces deux femmes avaient peut-être un frère qui s'appelait Michel. Un Michel Olivier, « Sauvage de nation du bas du fleuve Saint-Laurent », est décédé le 15 septembre 1767 à l'hôpital général Notre-Dame-des-Anges de Québec³⁵⁰. L'expression *bas du fleuve Saint-Laurent* peut inclure la Gaspésie. Le toponyme *Bas-Saint-Laurent* n'existait pas encore à l'époque. Et nous ne connaissons aucune autre famille métisse portant le patronyme Olivier qui pourrait être originaire du *bas du fleuve Saint-Laurent*. Si Olivier Michel, le père de Marie, était bien originaire de la région de Québec, il ne serait pas surprenant d'y retrouver son fils, Michel Olivier, « Domestique de Mr. Magan, chirurgien du roi » (spécifié dans son acte de décès), au même endroit.

Donc, pour résumer notre hypothèse, Michel Olivier, alias Olivier Michel, aurait eu une Amérindienne comme première conjointe, de qui il aurait eu trois enfants, Marie, François et Michel; et que la Métisse Madeleine Caplan serait sa deuxième conjointe. Les enfants de sa première union utilisaient divers patronymes, notamment Olivier, Michel et David.

Duval

Si la preuve de l'existence d'un clan Olivier est passablement circonstanciel, c'est aussi le cas pour l'existence d'un clan Duval. Dans le registre de Nipisiguit, on retrouve une Catherine Duval qui est marraine de Jean Young, un enfant métis. À Nipisiguit se trouve également un Pierre Duval. Aussi, Catherine est dite la grand-tante de Geneviève....., une Amérindienne, lors du mariage de cette dernière avec Louis Baron, « sauvage», tenu dans la paroisse de l'Aldouane le 5 novembre 1811. Nous n'avons pas trouvé de source qui pourrait nous renseigner sur qui sont les parents de Catherine et de Pierre Duval.

Dans le registre de Pabos se trouve la sépulture de Julien Duval, décédé en 1752, âgé de 50 ans, qui était marié depuis 10 ans à Claire David. Il s'est donc marié vers l'âge de 40 ans, ce qui semble tard, mais pas inhabituel chez les pêcheurs. On trouve également dans le même registre un Étienne Duval en compagnie de Marie....., qui sont parrain et marraine d'Étienne, fils de Robert Gilbert et de Louise....., son épouse. Ces 2 dernières femmes sont probablement des Autochtones.

³⁵⁰ P.R.D.H., 1993 : *op. cit.*

L'origine (française) de Julien Duval nous est fournie, mais aucune origine dans le cas d'Étienne Duval. Il est possible que Julien Duval ait eu une première conjointe, Autochtone, qui aurait donné naissance à un fils, Étienne, lequel en retour serait le père de Catherine Duval. Il a probablement existé un clan Duval dans la Baie-des-Chaleurs.

Julien

Nous l'avons vu, la Métisse Madeleine David avait comme conjoint le sagamaw François Julien. Tous deux sont à la Miramichi en 1812, mais en 1772, ils sont dits résidents de Nipisiguit dans le registre de Nipisiguit. Le père de François, Jean, était également un sagamaw et portait le patronyme Julien, comme son fils. Leur descendants formèrent une dynastie de sagamaq Julien et portèrent le titre de *roi*. Fidèle Thériault rapporte qu'il est possible qu'un des enfants de Philippe Énault de Barbaucannes, qui était à Nipisiguit, ait été prénommé Julien et que cet enfant soit à l'origine de la famille Julien chez les Mi'gmaq. Il affirme que les Julien étaient bons amis avec les réfugiés venus du sud qui s'établirent à Miramichi après 1755³⁵¹. Parce que tous ces individus portèrent un patronyme français, parce qu'ils furent consistants dans la transmission de ce patronyme, parce qu'il a été démontré que la grande majorité des Autochtones de la Baie-des-Chaleurs dont nous savons qu'ils portèrent un patronyme français étaient des Métis, parce qu'on les trouve tout d'abord à Nipisiguit et parce que François épousa une Métisse, nous pensons que les Julien formaient probablement un clan métis³⁵².

ANNEXE L

Schéma hypothétique de la généalogie des Métis de la Gaspésie, mariages ou unions (1700-1763)

Ce schéma hypothétique a été construit à partir des données contenues dans l'Annexe K. (Étude sur les clans métis gaspésiens).

Il existe d'autres souches hypothétiques, dont les Desdames et Degré qui sont antérieurs à la période chronologique considérée ici; ou encore les Gagnon, les Brault dit Pominville, et les Marchand qui sont issus du Bas-Saint-Laurent. Ne sont pas inclus non plus les souches qui migrent sur le territoire en provenance du sud, comme les Labauve, Haché dit Gallant, etc.

Nous avons mis en italiques des données qui sont postérieures à la période indiquée. Nous les avons ajoutées pour illustrer notre propos.

³⁵¹ Fidèle Thériault, 2006 : « Philippe Esnault » dans *La revue de la Société historique Nicolas-Denys*, vol. XXXIV, no.3 sept-déc, p.104.

³⁵² Le seul autre cas d'un Amérindien de la baie des Chaleurs à avoir porté un patronyme français dont il n'est pas démontré hors de tout doute qu'il était un Métis est le sagamaw de Listuguj, Joseph Claude. Or, même ce cas est très probable. Nous savons que Claude a écrit au moins trois lettres dans la langue française, le seul de tous les sagamaq mi'gmaq dont il a été démontré qu'il savait écrire dans une langue européenne et ce, avant 1763. Les missionnaires de la colonie de l'Acadie craignaient de laisser les Mi'gmaq devenir lettrés dans les langues européennes et ne leur enseignaient donc pas à lire et à écrire, préférant les garder ignorants du savoir livresque européen.

A) LA SOUCHE CAPLAN

Guillaume Caplan et ... (Amérindienne); vers 1700, Gaspésie.

1. Marguerite et François Larocque (Français); vers 1720, Gaspésie.
 - 1.1 Catherine et Jean Chapados (Français); vers 1740, Gaspésie.
 - 1.1.1 Marguerite et Louis Lanteigne (Français); vers 1756, Gaspésie.
 - 1.1.2 Madeleine et François Duguay (Métis); 4 mai 1761, Ristigouche.
 - 1.2 Madeleine (m.1) et François Maillet (Mallet) (Français); vers 1742, Gaspésie.
Madeleine (m.2) et Louis Dunys (Français); vers 1753, Paspébiac.
 - 1.3 Georges (m.1) et Marguerite Brasseau (Française); 15 juillet 1760, Ristigouche.
 - 1.4 Jean et Perpétue Lejeune (Métisse?); 27 novembre 1752, Louisbourg.
 - 1.5 Charles et Françoise Menuinou (Amérindienne) vers 1758.
2. Catherine et Pierre Huart (Français); vers 1730, Gaspésie.
 - 2.1 François et Geneviève Duguay (Métisse); 25 juin 1753, Pabos.
 - 2.2 Annette (Nanette) et Pierre Langlois (Français), 31 août 1752, Pabos.
 - 2.3 Jacques et Anne Duguay (Métisse); vers 1762, Gaspésie.
 - 2.4 Gabriel et Geneviève Lepeau (Métisse); 12 août 1760, Ristigouche.
3. Madeleine et Olivier Michel (ou Michel Olivier) (m.2) (Français); vers 1740, Gaspésie.
 - 3.1 *François et Anne Cronier (Métisse), 29 mars 1780, Paspébiac.*
 - 3.2 *Mathurin et Geneviève Cyr (Français), 3 novembre 1773, Miquelon.*
 - 3.3 *Pierre, dépoté en France.*
 - 3,4 *une fille.*
4. Louise (m.1) et François Hyard dit Saint-Louis (Huart ?) (Français ?); vers 1730, Gaspésie.
 - 4.1 Jean et Charlotte Michaud (Française); 23 juin 1760, Kamouraska.
 - Louise (m.2) et Claude-Louis Lalande dit Saint-Louis (Français); vers 1741, Kamouraska.
5. Ambroise et ... (Amérindienne); vers 1725, Gaspésie.
 - 5.1 Jean et Anne Louisotte (Boudau) (Amérindienne); avant 1765, Ristigouche.
 - 5.2 Jeannot et ... (Amérindienne); avant 1765, Ristigouche.
 - 5.3 André et ... (Amérindienne); avant 1765, Ristigouche.
 - 5.4 Niguesse et ... (Amérindienne); avant 1765, Ristigouche.

B) LA SOUCHE BOUDAU

...Boudau et ... (Amérindienne ou Métisse); vers 1715, Gaspésie.

1. Jean et ... (Amérindienne), avant 1740, Gaspésie.
 - 1.1. Louise et François Robert dit LeBreton (Métis), avant 1761, Gaspésie.
 - 1.2. Anne et Jean Caplan (Amérindien), avant 1765, Ristigouche.

2. Marie et Jean (Jacques) Chicoine (Français), avant 1740, Gaspésie.
 - 2.1 Louise et Jean (Jacques) Bond (Français); vers 1759, Barachois.
3. Louise et Aubin Legouffle (Français), vers 1740, Gaspésie.

C) LA SOUCHE DAVID

...David et ... (Amérindienne); vers 1720, Gaspésie.

1. Claire et Julien Duval (m.2) (Français); vers 1742, Gaspésie.
2. Marie et Jean Chenû (Français); vers 1745, Grande-rivière.
3. Marie-Thérèse et Nicolas Victor (LeBreton) (Métis); vers 1754, Gaspésie;
(Peut-être la veuve de Jean Chenû (au 1.2)).
4. Jean et Françoise Olivier (alias David) (Métisse); vers 1743, Gaspésie.
 - 4.1. Marguerite et Jean Ivard (Huard?); vers 1770, Miramichi.
5. Madeleine (Métisse) et François Julien (Amérindien); vers 1762, Nipisiguit.

D) LA SOUCHE LEBRETON

...LeBreton et ... (Amérindienne); vers 1715, Gaspésie.

1. ...LeBreton et ... (Amérindienne); vers 1732, Gaspésie.
 - 1.1. Nicolas et Marie-Thérèse David (Métisse); vers 1754, Gaspésie.
 - 1.2. François (m.1) et Louise Boudau (Amérindienne); avant 1756, Gaspésie.
François (m.2) et Marie-Thérèse Boissel (Française); vers 1759, Gaspésie.
2. Marguerite et René Duguay (Français); vers 1733, Gaspésie.
 - 2.1. Geneviève et Pierre-François Huart (Métis); 25 juin 1753, Gaspésie.
 - 2.2. François et Madeleine Chapados (Métisse); 4 mai 1761, Ristigouche.
3. Louise et François Garnier (Grenier) (Français); vers 1740, Gaspésie.
4. Marie (Marguerite) (Métisse) et Julien (Jules) (De) Lepeau (dit la Vieille) (Français); vers 1735, Gaspésie.
 - 4.1. Thomas et Marie Normand (Métisse ?); 12 août 1760, Ristigouche.
 - 4.2. Geneviève et Gabriel Huard (Métis); 12 août 1760, Ristigouche.

E) LA SOUCHE GIRAUD

Gabriel Giraud dit Saint-Jean et ... (Amérindienne); vers 1720, Gaspésie.

1. Angélique (m.1) et Joseph (Jean) (Le) Bouthilier (Français); vers 1740, Gaspésie.
 - 1.1. Geneviève et Gabriel Albert (Français), vers 1756, Gaspésie.
 - 1.2. Agnès (m.1) et Jean Canivet (Français); vers 1760, Caraquet.
Agnès (m.2) et Jacques Morais (Français); vers 1763, Caraquet.

Angélique (m.2) et Pierre Gallien (Français); avant 1760, Caraquet.

2. Jean-Baptiste et Anne...(Amérindienne); avant 1760, Gaspésie.
 - 2.1 *un fils*.

3. Peut-être ... Giraud (Métisse) et Pierre LeVicaire (m.1) (Français); vers 1743, Gaspésie.
 - 3.1. Marie et François Gionet (Français); vers 1762, Gaspésie.
 - 3.2. *Alexis (Amérindien) et Marie Caplan (Amérindienne); vers 1778, Gaspésie.*

F) LA SOUCHE ROUSSEAU

Denis Rousseau et ... (Amérindienne); vers 1725, Gaspésie.

1. Marie Agnès (à Denis) (m.1) et Gilles Alain (Français); avant 1753, Gaspésie.
Marie Agnès (à Denis) (m.2) et Jean Cronier (Français); vers 1755, Paspébiac.
2. Françoise et Pierre LeVicaire (m.2) (Français); vers 1751, Gaspésie.

G) LA SOUCHE DUVAL

Julien Duval (1) (Français) et ... (Amérindienne); vers 1725, Gaspésie.

1. probablement Étienne Duval (Métis) et Marie... (Amérindienne), vers 1745, Gaspésie.
 - 1.1 *Catherine (m.1) et Claude Marsel (Français), vers 1770, Gaspésie.*
Catherine (m.2) et Mathurin Thibault (Français), avant 1776, Nipisiguit.

H) LA SOUCHE OLIVIER

Michel Olivier (ou Olivier Michel) (1) et ... (Amérindienne); vers 1725, Gaspésie.

1. probablement Françoise et Jean David (Métis ?); vers 1743, Gaspésie.
2. *probablement Michel, domestique du chirurgien du roi Magan, décédé à l'Hôpital Général de Québec le 15 septembre 1767. « Sauvage de nation, du bas du fleuve Saint-Laurent ».*
3. *une fille, décédée chez les Ursulines de Québec en 1740 ou peu avant.*

I) LA SOUCHE DUCLOS

Un Missionnaire et une Amérindienne; vers 1760, Gescapegiag.

1. Pierre Duclos (fils adopté par une famille Duclos) et Marguerite Richard (Française).

J) LA SOUCHE JULIEN

Philppe Énault de Barbaucannes et une Amérindienne, vers 1679, Gaspésie (ancêtres)

1. ... Julien et une Amérindienne; vers 1720, Gaspésie.

1. Jean et une Amérindienne; vers 1740, Gaspésie.

1.1 François Julien (Amérindien) et Madeleine David (Métisse); vers 1760, Nipisiguit.

K) LA SOUCHE (LE) VICAIRE

Pierre (Le) Vicair et une Amérindienne, vers 1743, Gaspésie.

1. Marie et François Gionet (Français), vers 1762.

